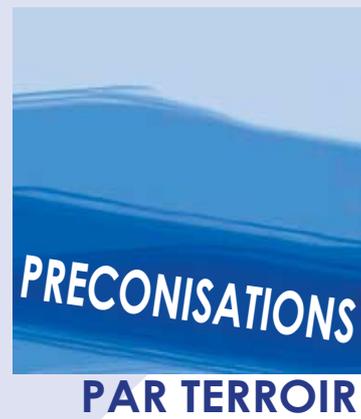
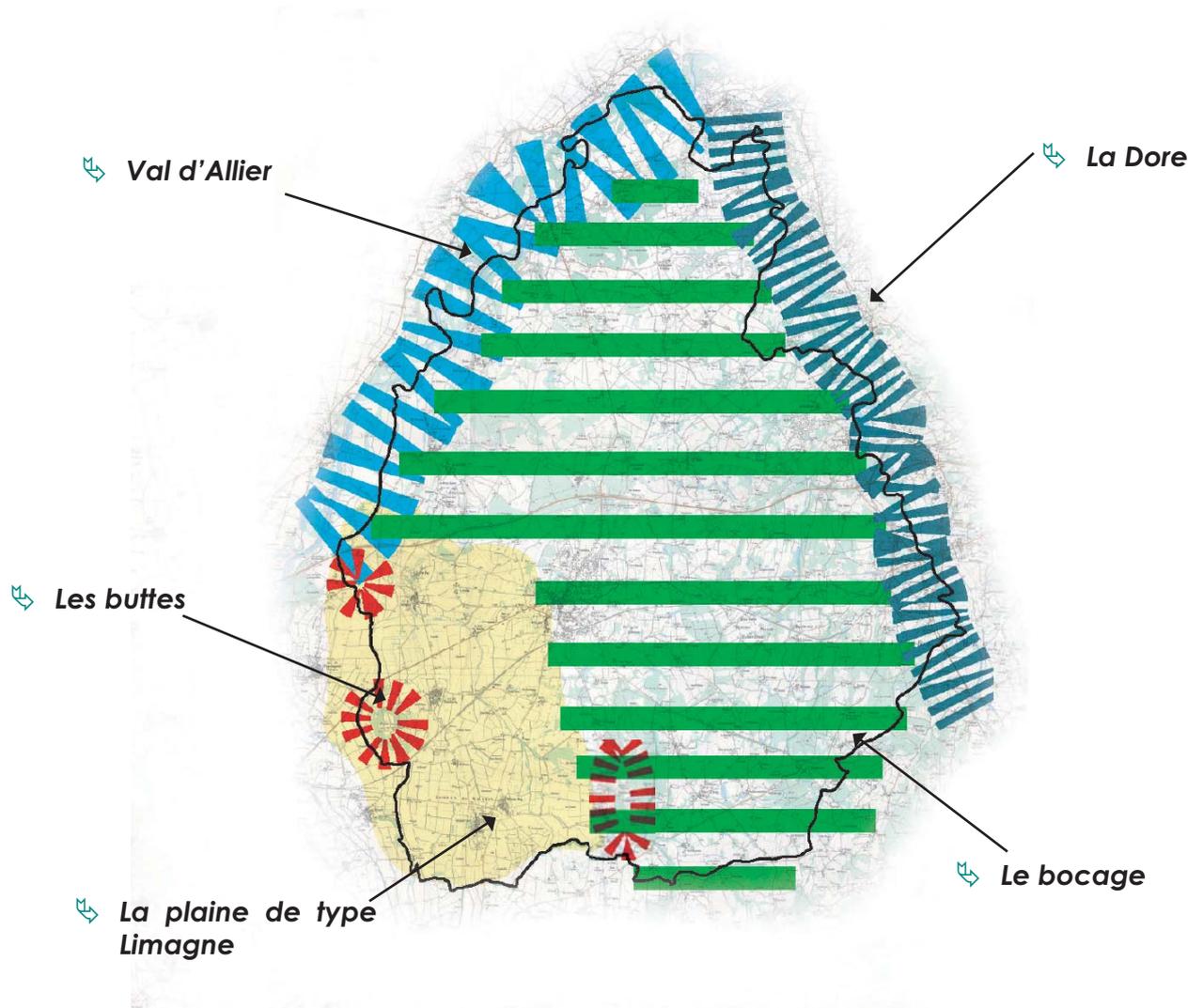




PRECONISATIONS PAR TERROIR: Les « tableaux-paysages »	p.3
PRECONISATIONS PAR THEME	p.10
	THEMES :	ETUDES DE CAS :
GESTION DE L'ESPACE	Les routes et leurs abords.....	p.11
	Gestion des ruisseaux et des rivières.....	p.23
	Les arbres, les haies.....	p.43
	Les mares, les serves, les pêcheries.....	p.59
	Intégration des bâtiments agricoles.....	p.67
	Signalétique et publicité.....	p.75
	Les dunes de sables des Girauds-Faures.....	p.83
	La route Ornon-Culhat.....	p.85
	Le Litroux.....	p.87
	Les ruisseaux des Feuillassières et de la Malgoutte	p.89
	Insertion de bâtiments agricoles, Culhat	p.91
	Ligones quels enjeux?.....	p.93
URBANISME	Etendre les bourgs et les villages.....	p.97
	Campings et habitats de loisir, gîtes.....	p.101
	Les entrées de Crevant-Laveine.....	p.103
	L'urbanisation de Pasmoulet, Orléat.....	p.107
	L'urbanisation du bocage : St Jean d'Heurs.....	p.109
	De Culhat à Foulhouze.....	p.111
	Les extensions de Moissat.....	p.113
	Les extensions de Ravel.....	p.117
	Préserver les silhouettes, Le Puy à Lempty.....	p.119
ARCHITECTURE	Constructions neuves : principes généraux.....	p.123
	Constructions neuves : intégrer sa maison.....	p.129
	Le bois dans les constructions.....	p.143
	Restaurer sans dénaturer.....	p.147
	Refaire la façade.....	p.155
	Restaurer les toitures.....	p.165
	Restauration du pisé.....	p.169
	Les bétons.....	p.177
ESPACES PUBLICS	Requalifier les espaces publics : principes.....	p.183
	Bien choisir les matériaux de sols.....	p.187
	Donner sa place au végétal.....	p.195
	Les points propres / Les conteneurs individuels.....	p.199
	Le couderc des Chalards à Lezoux.....	p.201
	Les couderc de la Terrasse haute.....	p.203
	L'ancien cimetière, la lanterne des morts, Culhat.	p.205
	La place de l'église à Bort l'étang.....	p.207
SYNTHESE	Carte à faire évoluer.....	p.208



- ↗ Favoriser les LIENS et les ECHANGES pour EXPRIMER les COMPLEMENTARITES et **CREER UNE COHESION**
- ↗ **Mettre en synergie les spécificités de chaque terroir**
- ↗ Mettre en valeur **les éléments de charme et de complexité des paysages**
- ↗ Réussir à passer cette période clef où tout peut basculer: entre urbain généralisé et **développement équilibré et harmonieux.**
- ↗ **SENSIBILISER** : les habitants, les jeunes, les élus
 → Les collectivités doivent **MONTRER L'EXEMPLE** (réalisations exemplaires...)
- ↗ RETROUVER, **INVENTER un lien entre architecture traditionnelle et contemporaine**
- ↗ **LIER le développement touristique et la qualité des paysages**
- ↗ **Prendre conscience des éléments de VALEUR** du territoire
- ↗ Développer le lien **PRODUIT-PAYSAGE**
- ↗ FAIRE de la **dynamique fluviale un ATOUT**
- ↗ **PROTEGER les vues**



Le « TABLEAU-PAYSAGE »

Protéger les **espaces ouverts** et **cadrer des vues dans les sites stratégiques** (entrées de bourg...) par la **plantation d'arbres** (noyers, peupliers, saules, en isolés ou en alignement). **Inscrire ces emplacements dans les documents d'urbanisme**

Mettre en valeur le terroir de plaine en créant un **itinéraire de découverte du patrimoine** de ce terroir (petits ponts, types de culture...)

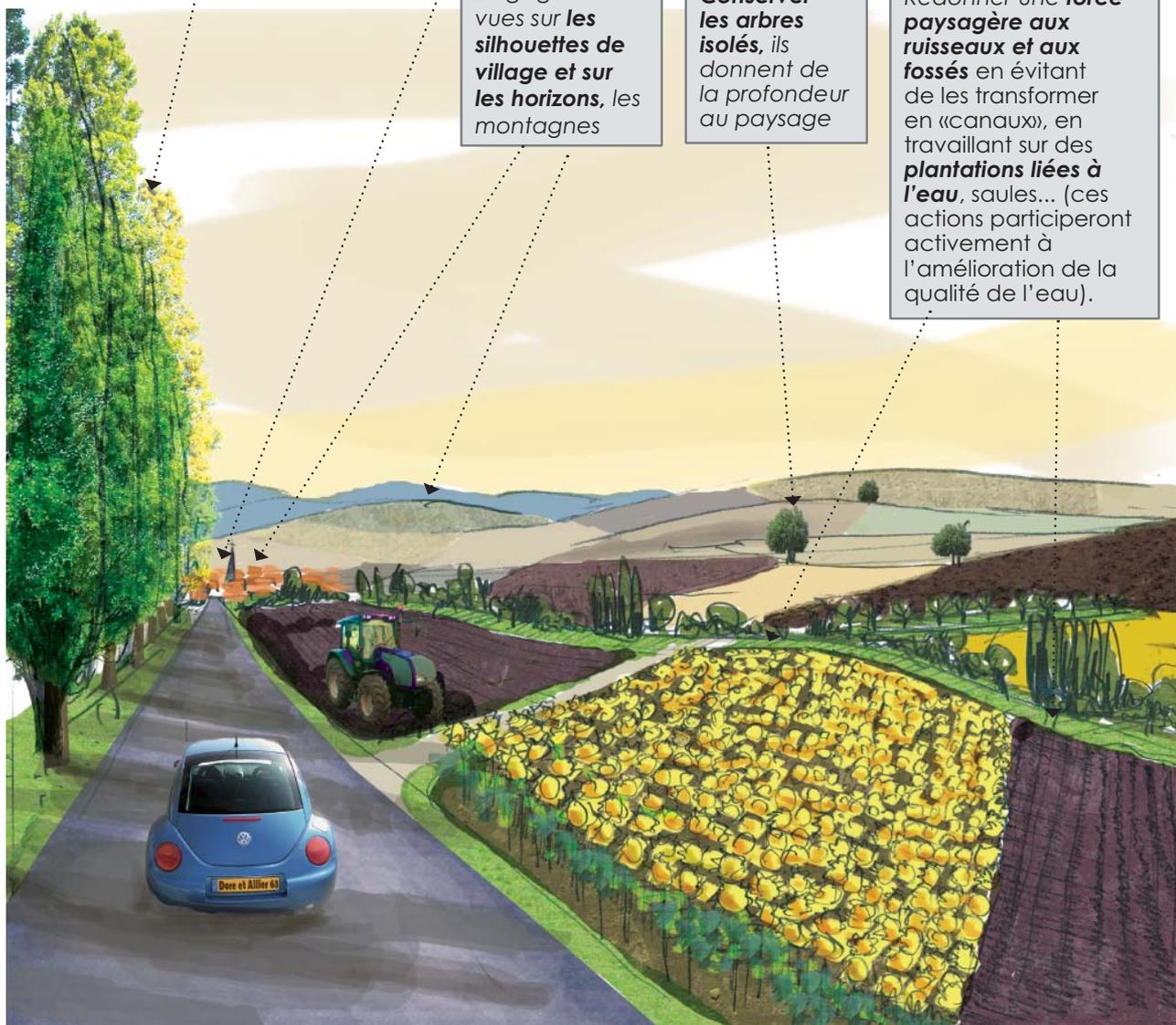
Gérer l'étalement urbain :
 - Aménager les entrées et les traverses de bourg
 - Aménager les places de villages en respectant leur caractère
 - Développer des lotissements de qualité

Appliquer les **bandes enherbées** en bord de ruisseau, conformément aux objectifs européens sur la qualité des cours d'eau.

Dégager les vues sur les **silhouettes de village et sur les horizons**, les montagnes

Conserver les arbres isolés, ils donnent de la profondeur au paysage

Redonner une **force paysagère aux ruisseaux et aux fossés** en évitant de les transformer en «canaux», en travaillant sur des **plantations liées à l'eau**, saules... (ces actions participeront activement à l'amélioration de la qualité de l'eau).



Le « TABLEAU-PAYSAGE »

Gérer l'étalement urbain :
-Eviter une urbanisation diffuse du bocage qui aurait tendance à lier les habitats dispersés.

Aides techniques pour **la rénovation de mares, serves...**

Protéger les vallées en les inscrivant en zone N aux PLU.

Protéger les coudercs en évitant leur banalisation.

Appliquer **les bandes enherbées** en bord de ruisseau, conformément aux objectifs européens sur la qualité des cours d'eau.

Mélanger **feuillus et résineux dans les plantations** grâce aux **réglementations** des boisements.

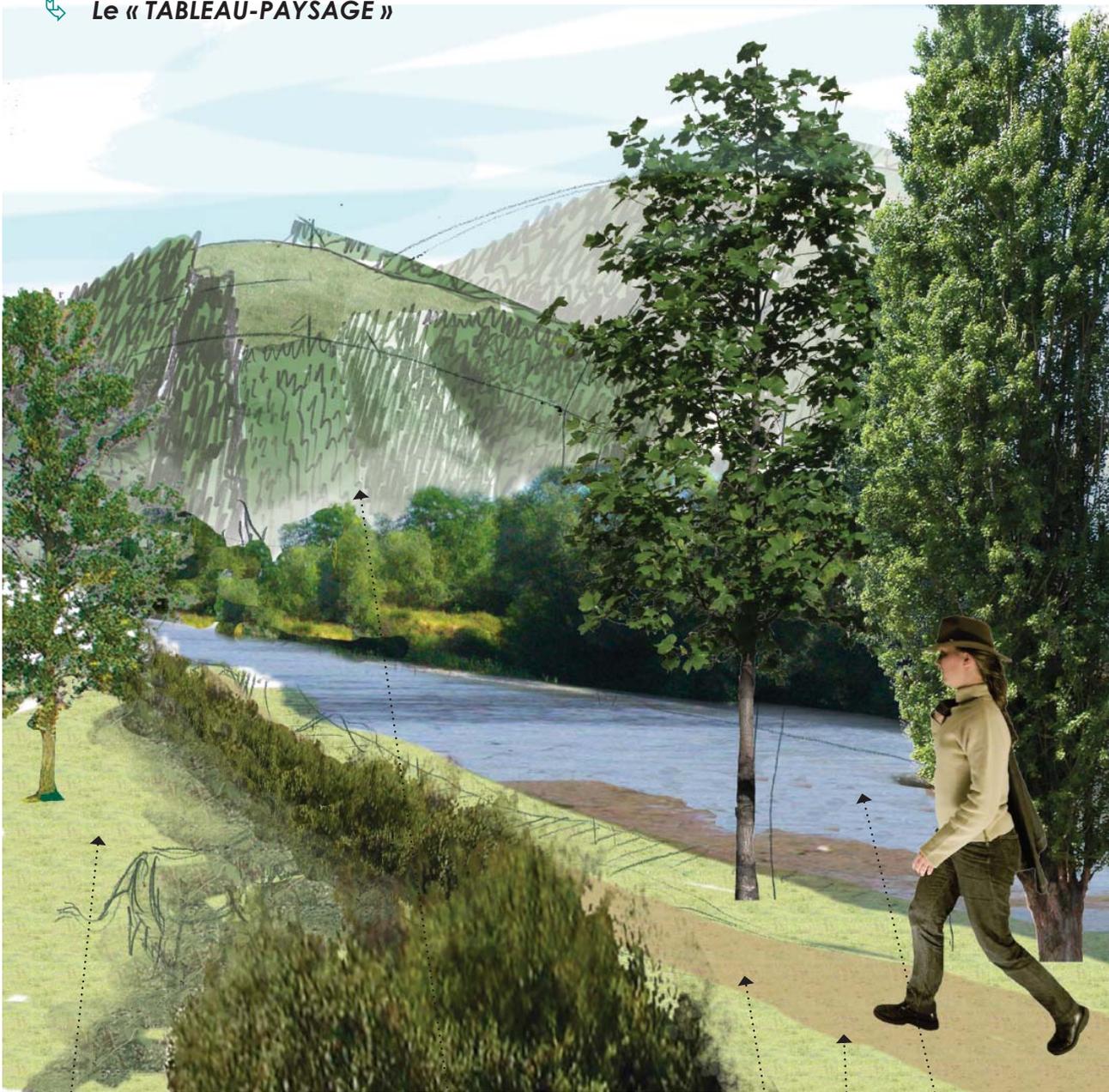


Adapter **une gestion des bords de route qui crée ou entretient des « vues filtrées »**

Replanter des arbres (chênes, châtaigniers, frênes...) **et des haies** -dans les espaces ciblés et en fonction des disponibilités foncières et en incitant les privés- dans les endroits déstructurés par le remembrement.

Inciter les communes à **conserver les éléments de patrimoine remarquables, bâti ou végétal** (arbres, croix, fontaines, pigeonniers...) en les inscrivant dans les documents d'urbanisme afin de les protéger et d'éviter leur disparition. Compléter l'inventaire existant à la communauté de communes.

Le « TABLEAU-PAYSAGE »



Eviter les plantations massives de peupliers qui fermeraient les fonds de vallée.

Protéger les **espaces ouverts** et **cadrer des vues dans les sites stratégiques** (entrées de bourg...) par la **plantation d'arbres** (noyers, peupliers, saules, en isolés ou en alignement). **Inscrire ces emplacements dans les documents d'urbanisme**

Favoriser la dynamique fluviale (lien direct sur la diversité des paysages)

Mettre en valeur le terroir en essayant de **prévoir une continuité cyclo-piétonne dans la vallée.**

Réaménager la base de loisirs de Pont-Astier et favoriser des circulations douces pour y parvenir

Prendre en compte les problématiques paysagères dans les aménagements de l'axe le long de la Dore (cf CLD)

Appliquer les **bandes enherbées** en bord de ruisseau, conformément aux objectifs européens sur la qualité des cours d'eau.

Mettre en oeuvre les documents d'objectifs **Natura 2000**

Développer un **itinéraire de découverte de la Dore.**

Le « **TABLEAU-PAYSAGE** »

Favoriser la **dynamique fluviale** (lien direct sur la diversité des paysages)

Protéger les **espaces ouverts** et **cadrer des vues dans les sites stratégiques** (entrées de bourg...) par la **plantation d'arbres** (noyers, peupliers, saules, en isolés ou en alignement). **Inscrire ces emplacements dans les documents d'urbanisme**



Appliquer les **bandes enherbées** en bord de ruisseau, conformément aux objectifs européens sur la qualité des cours d'eau.

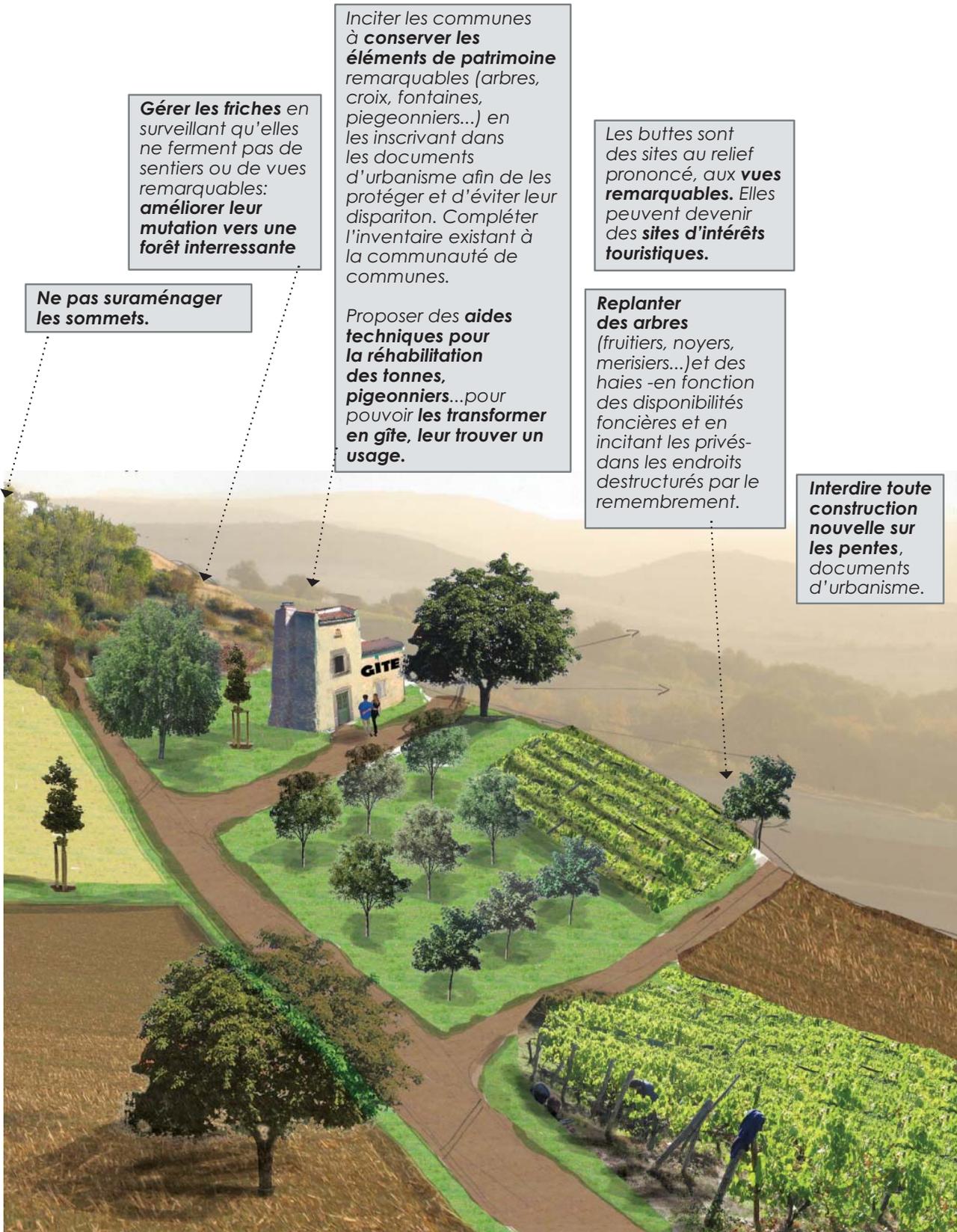
Développer un **itinéraire de découverte de la Dore**.

Éviter les **plantations massives de peupliers** qui fermeraient les fonds de vallée.

Développer **une agriculture raisonnée dans le lit majeur**.

Mettre en oeuvre les documents d'objectifs **Natura 2000**

Le « TABLEAU-PAYSAGE »



Gérer les friches en surveillant qu'elles ne ferment pas de sentiers ou de vues remarquables: **améliorer leur mutation vers une forêt intéressante**

Ne pas suraménager les sommets.

Inciter les communes à **conserver les éléments de patrimoine** remarquables (arbres, croix, fontaines, pigeonniers...) en les inscrivant dans les documents d'urbanisme afin de les protéger et d'éviter leur disparition. Compléter l'inventaire existant à la communauté de communes.

Proposer des **aides techniques pour la réhabilitation des tonnes, pigeonniers...** pour pouvoir **les transformer en gîte, leur trouver un usage.**

Les buttes sont des sites au relief prononcé, aux **vues remarquables**. Elles peuvent devenir des **sites d'intérêts touristiques**.

Replanter des arbres (fruitiers, noyers, merisiers...) et des haies -en fonction des disponibilités foncières et en incitant les privés- dans les endroits déstructurés par le remembrement.

Interdire toute construction nouvelle sur les pentes, documents d'urbanisme.



PRECONISATIONS
GESTION DE L'ESPACE

➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

- ➔ Les routes sont un moyen privilégié de découvrir les paysages en profondeur
- ➔ Un réseau de routes et de chemins dense et hiérarchisé
- ➔ L'entretien des abords influence profondément les perceptions depuis les routes
- ➔ la végétation tient une place déterminante
- ➔ Les réseaux, les îlots directionnels, les glissières modifient profondément les routes

Les routes sont un véritable atout du territoire. Dans de nombreux cas on pourrait améliorer leurs abords et ainsi mettre en valeur l'image globale du territoire, Peschadoires.



A l'approche des bourgs et des villages la route se complexifie en oubliant toute problématique d'ordre esthétique...Moissat.



➤ OBJECTIFS ENJEUX

- ➔ Mettre en valeur la diversité des routes du territoire
- ➔ Associer les démarches de «qualité de route» et «qualité de paysage»
- ➔ Protéger les éléments qui créent le charme des routes (arbres, murets, vues...)

➤ PRECONISATIONS

- ➔ Inventorier les éléments qui créent la qualité des routes et les inscrire dans les documents d'urbanisme
- ➔ Améliorer les conditions d'entretien
- ➔ Améliorer l'image de certaines routes (plantations, enfouissement de réseaux...)
- ➔ Ne pas construire trop près des routes (nuisances de la route et fermeture des paysages...)

GESTION DE L'ESPACE

Les routes et leurs abords



La route est le premier vecteur de découverte d'un territoire, Culhat.



La beauté d'une route se construit avec ses abords, Crevant-Laveine.

A qui s'adresse la fiche ?

- Communauté de communes
- Communes, aux services techniques

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Elle peut initier des projets de mise en valeur de routes.
- Programme de replantation des arbres;
- Réaliser une carte avec les objectifs liés aux routes

Mise en œuvre de la charte, rôle des communes

- Les communes peuvent agir à leur échelle en repérant les publicités, en inscrivant dans les documents d'urbanisme les points de vue remarquables...en réservant des emprises foncières le long des routes (pour des futures plantations, ou pour dégager des points de vue...)

➔ Les routes sont un moyen privilégié de découvrir les paysages en profondeur.

Les perceptions du paysage depuis les routes dépendent conjointement de plusieurs facteurs et acteurs :

- Le traitement de la route et de ses abords immédiats situés dans l'emprise routière, c'est-à-dire :
 - Le tracé de la route, les espaces qu'elle traverse
 - Le profil de la route et son insertion dans le relief : talus de déblai ou de remblai,
 - Le traitement de l'accotement routier : bandes enherbées (et leur entretien), plantations d'alignement, murettes qui sont le premier plan des perceptions
 - Des dispositifs routiers techniques mis en place : glissières, ponceaux, marquages au sol, traitements des îlots directionnels, peintures...
- L'occupation du sol dans les espaces privés en limite de la route
 - Le traitement de la limite de parcelle : haie, clôture, lisière forestière
 - L'occupation du sol dans les premiers plans au-delà de la route et qui relève souvent du privé : forêt qui bouche les vues...
- Des implantations en bord de voie
 - Réseaux
 - Publicité ...

➔ **Le territoire de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier possède un réseau routier dense hiérarchisé :**

- Grands axes de transit avec un effet de vitrine : A72, RN 89
- Routes secondaires de transit et de desserte : RD 223, RD 20, RD 229...
- Des routes à usage de desserte locale comme la RD 4, RD 46
- De nombreux chemins vicinaux et ruraux

Mais aussi une forte hiérarchie sur le plan paysager :

- Des routes à enjeu de vitrine et de perception globale des grands paysages du territoire : A72 et routes "balcons" comme la RD 332 de Ornon à Culhat.
- Des routes à enjeu de découverte plus intime du territoire : les routes dans les vallées RD 4 le long de l'Allier, RD 212 au dessus de la Dore...

Des routes (ou des séquences de routes) à valeur paysagère intrinsèque qui sont en harmonie avec les paysages qu'elles traversent.



Vue sur la Chaîne des Puys. Culhat.



Voie royale : une ligne droite surprenante. Saint Jean d'Heurs.





Photomontage :
 Si les arbres de bord de route étaient supprimés la route perdrait beaucoup de son charme. L'effet de «cadrage» de l'état existant est à préserver. Les Minaux, Crevant-Laveine.



Photomontage :
 Si l'horizon était dépourvu de «verticales», d'arbres, on ressentirait une sensation de vide. La grandeur des éléments est mise en valeur grâce aux silhouettes d'arbres qui donnent une échelle. Puy d'Itourte, Culhat.



Photomontage :
 Aujourd'hui la route traverse les champs sans réels contacts avec eux. le fait de planter quelques arbres isolés en bord de route créerait une ambiance spécifique, une perspective qui mettraient en valeur les champs et la route. Ligne droite Lempty-Seychalles.

➤ Améliorer les conditions d'entretien des bords de route pour améliorer les perceptions du paysage

🔗 **Entretien des accotements en bord de route**

Objectifs	Propositions
Maintenir des bonnes conditions de visibilité, permettre un stationnement sûr, tout en préservant un espace naturel suffisant pour la conservation de la flore et de la faune.	<ul style="list-style-type: none"> • Les opérations de dégagement des fossés doivent être faites à l'automne pour protéger la faune. • Les coupes d'été doivent couvrir la largeur de la bande gazonnée.



Le dégagement des fossés doit être fait à l'automne.



Exemple de déchiquettage d'arbres en bord de route.

🔗 **Pour les haies et les buissons de bord de route**

Pratiques observées et conséquences	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> • L'emploi du broyeur sur les brins de plus de 1,5 cm provoque l'éclatement des fibres, donne un mauvais aspect esthétique, et provoquent des risques sanitaires. • Son emploi systématique et exclusif conduit à attaquer les parties trop lignifiées des haies, engendre des repousses mal contrôlées, donne des formes peu souhaitables, engendre à terme la création de murs végétaux. Cette pratique conduit à l'usure du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation raisonnée du broyeur, application exclusive aux pousses de l'année. • Ne pas « appuyer » le broyeur sur la haie, ce qui « attaque » les branches lignifiées • Les autres rameaux seront coupés manuellement ou à l'aide de lamiers en préservant les repousses qui donneront les arbres de hauts jets futurs.
<ul style="list-style-type: none"> • Les interventions sur propriétés privées sont difficiles pour les services publics en l'absence de convention : de fait la haie est entretenue à moitié par le Département et à moitié par le privé. • Des particularités locales sont à prendre en compte en fonction d'objectifs touristiques, écologiques... 	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer des rameaux qui deviendront des arbres : coupe manuelle à proximité de ces rameaux.

🔍 **Rappels sur l'entretien des haies :**



Les épareuses à fléaux (photo 3) sont encore les plus utilisées pour l'entretien du bocage. Elles sont bien adaptées à la fauche des talus, pieds de haies et fossés (photo 4), et au broyage vertical et horizontal des repousses annuelles des haies arbustives (photos 3, 5, 6).

Pour les repousses plus âgées et les branches, préférer les lamiers ou la tronçonneuse associée à la nacelle élévatrice.

Proscrire absolument l'utilisation de ces broyeurs pour la reprise de forts branchages (photo 7) : les plaies déchiquetées et éclatées exposent les arbres et arbustes à des contaminations de maladies.

d'après « Planter des haies, D Soltner, 1999 »



Exemple de route où les arbres créent le cadre, Bulhon.



Route sinueuse à travers champs. La vue lointaine crée l'ambiance de cette route, Les brioux, Lezoux.



A l'entrée de Moissat, une Noyeraie embellit le paysage.



L'alternance de bois et de prés crée de nombreux phénomènes de «cadrages». Saint Jean d'Heurs.



Haie mixte et arbres en bord de route, Bort L'étang.



Route sinueuse dans le bocage, les ambiances sont très variées, plutôt intimes, Bulhon.

↳ Pour les arbres d'alignement

Objectifs	Préconisations
<p>Préserver les arbres d'alignements existants, leur assurer une bonne longévité et un port intéressant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir les emprises suffisantes pour intégrer la plantation de l'arbre futur à une distance suffisante qui permet d'assurer sa longévité (à la fois par rapport au passage des véhicules et élargissements ponctuels éventuels). • Gestion très soignée des pieds des arbres. • Adaptation du désherbant chimique (limité) en pied des arbres. • Maintenir le collet aéré, éviter les traitements de sols hermétiques comme l'enrobé, le sablé stabilisé. • Protéger les troncs lors de travaux. • Protéger les racines lors de travaux. • Eviter d'entreposer des matériaux (sable, cailloux...) au pied de l'arbre.
<ul style="list-style-type: none"> • L'entretien chimique (désherbant) mal adapté a parfois fragilisé les arbres. • On ne dégagait que le gabarit de la route ce qui a déséquilibré l'arbre. 	<p>Cicatriser dès qu'une plaie est faite; passage systématique au moins une fois par an pour traiter les arbres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eloigner des arbres les tas de sel en hiver. • Replantations d'alignement dans les zones dégagées. • Rééquilibrer les silhouettes après avoir dégagé le gabarit de la route. • Suivi phytosanitaire. • Un souci sanitaire : désinfection systématique des outils de coupe. • Inventaire des arbres morts ou dépérissant. • Information sur les méthodes d'entretien des alignements privés en bords de voie. • Prévoir une politique de remplacement.



Les alignements d'arbres en bord de chemins ou de routes indiquent la présence d'un château ou d'une maison de maître, d'un domaine. Ils font partie du patrimoine et doivent être protégés et entretenus.
Le Biaux, Culhat.



Les arbres d'alignement : plantations

Objectifs	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> Replanter des alignements dans des espaces stratégiques pour le paysage . Cf carte générale, à compléter dans le temps. 	<ul style="list-style-type: none"> Une politique de replantation d'alignements en tenant compte des dispositifs de sécurité. Et, en ciblant sur des espaces particuliers : <ul style="list-style-type: none"> - Entrées de bourgs et de villages - Lignes droites dans la plaine et espace dégagés - Devant les zones d'activités



Photomontages :
Effets produits si l'on plantait des alignements, Foulhouze Culhat, entrée de Crevant-Laveine.



Crevant-Laveine

➔ L'accompagnement de la route

➤ **Murettes : conserver au mieux, reconstruire ces éléments significatifs du paysage**

Constat	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> On retrouve parfois des murettes en limite de parcelles au bord des routes. Elles sont faites avec des pierres de ramassage. Mais aussi avec des moellons plus ou moins taillés en soutènement. 	<ul style="list-style-type: none"> Étudier les possibilités de les conserver et de les reprendre, surtout dans des secteurs intéressants : routes touristiques, points de vue remarquables, entrées de bourg (en particulier vers Ravel, La Morille). Remontage en pierres sèches ou jointées à la chaux.



On rencontre de nombreux murets sur les hauts de Ravel.



Pont en pierre dans les zones drainées de plaine. Ce patrimoine est méconnu. Lempity.



➤ **Glissières de sécurité**

Constat	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> On relève plusieurs types de glissières de sécurité qui s'adaptent plus ou moins au contexte : <ul style="list-style-type: none"> - Glissières métalliques classiques. Elles sont brillantes et se remarquent dans toutes les situations. - Glissières métalliques colorées : la couleur retenue est un vert foncé RAL 6028 (exemple au pont de Crevant-Laveine). - Glissières bois : il s'agit de deux demi-rondins fixés sur une âme métallique. 	<ul style="list-style-type: none"> S'adapter au contexte. Emploi de glissières bois dans les portions de paysage intimes et emblématiques Murettes pierres chaque fois que cela est possible, à la place des glissières notamment aux entrées de villages et de bourgs, aux approches d'éléments construits de qualité. Emploi de glissières métalliques classiques sur les sections courantes. Si possibles pré-peintes à l'approche des secteurs emblématiques.

➤ **Ponts et Ponceaux**

Constat	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> La présence de petits ruisseaux transversaux, Litroux, Malgoutte, les Feuillassières..., et des rases de la plaine rend nécessaire de nombreux franchissements. Les ponts ont été le plus souvent construits en pierres taillées et représentent un patrimoine routier remarquable mais souvent peu lisible ; on a tendance à les remplacer par des ponceaux en béton protégés par une glissière métallique. 	<ul style="list-style-type: none"> Étudier systématiquement la possibilité de les conserver voire de les remplacer à l'identique. Conserver les parapets en pierres taillées (souvent arrondies) plutôt que de les remplacer par des glissières ou des barreaudages métalliques. En cas d'élargissement : <ul style="list-style-type: none"> - Les récupérer et les replacer (éventuellement on peut accepter de les remplacer par des pierres moulées). - Retrouver une rambarde de pont en métal peint.

Les îlots directionnels

Constat	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> Nécessaires à la sécurité, ils sont traités de manière technique : peinture, zébras. Ils jouent un rôle important dans la perception à des endroits souvent stratégiques : carrefours d'entrées de bourgs ou de villages. 	<ul style="list-style-type: none"> A ces carrefours particuliers (entrée de bourg, approche d'un site d'intérêt), systématiser un traitement plus intéressant: <ul style="list-style-type: none"> - îlots en pierres - îlots végétalisés (attention au sel hivernal)



Peschadoires



Route Courcourt-Lezoux



Moissat

Les réseaux, îlots...nuisent parfois à la qualité des paysages perçus. Il est alors souhaitable de les supprimer.

Réseaux aériens

Pratiques observées et conséquences	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> La présence de réseaux aériens le long des voies reste un des phénomènes majeurs quand on parle de paysage routier : <ul style="list-style-type: none"> - traversées de fils d'une rive à l'autre. - "toiles d'araignées" à partir de supports et transformateurs aériens à l'entrée des villages et bourgs. - effet de "mur" dû à la présence de pylônes béton dans des sections en ligne droite. 	<ul style="list-style-type: none"> Enfouissement dès que cela est possible en privilégiant les entrées de bourgs et les secteurs de ligne droite sur une grande section. Enfouissement sur les routes d'intérêt paysager et touristiques. Enfouissement dans les séquences cônes de vue sur des espaces majeurs.

➔ **Le paysage vu de la route : les espaces au-delà de l'emprise**

L'espace privé au-delà de l'emprise participe au paysage routier : à travers les constructions, mais aussi leurs abords (clôtures, haies...). Le principal levier d'action est celui des documents d'urbanisme (PLU etc...)

↪ **Conserver les points de vues depuis les routes**

Objectifs	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> Depuis les routes d'intérêt paysager, préserver des cônes de vue sur les éléments de valeur du territoire (silhouettes anciennes des villages, reliefs, vallées...). 	<ul style="list-style-type: none"> Inscription dans les documents d'urbanisme Eventuellement : maîtrise foncière et gestion des terrains par bail agricole quand cela est possible.



La route Culhat-Beauregard est en balcon au-dessus de l'Allier et offre de nombreuses vues sur le val d'Allier, la Chaîne des Puys et les Monts Dore. Ces vues sont fragiles.

↪ **Laisser des reculs entre la voie et l'urbanisation**

Objectifs	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> Conserver une marge de recul pour l'urbanisation est parfois nécessaire pour conserver un cône de vue sur le bourg Conserver un recul devant une zone artisanale permet de végétaliser (plantation d'un alignement d'arbres etc...) 	<ul style="list-style-type: none"> Inscription dans les documents d'urbanisme. Eventuellement : maîtrise foncière et gestion des terrains par bail agricole quand cela est possible.

➔ **Création d'espaces de stationnement à proximité d'une entrée de chemin en milieu naturel**

- Revêtement et sous couche :
 - avoir une bonne sous couche pour éviter la formation de creux et d'ornières : une sous couche routière semble s'imposer (c'est souvent un poste que l'on néglige) ;
 - le revêtement par contre peut être plus léger : sablé stabilisé (attention aux couleurs qui parfois contrastent fortement avec le site), déchets de carrière triés compactés.
- Abords :
 - si on doit avoir des plantations, reprendre des espèces (parfois même des plants) sur place ;
 - s'il faut construire des murettes pour retenir la terre : prendre des pierres en place s'il y en a ; si l'on doit faire des apports, faire attention à la nature des pierres employées. On voit trop souvent des approvisionnements faits avec des pavés granite dans un contexte de pierres volcaniques ;
 - préférer des merlons de terre aux pentes adoucies plutôt que des murs s'il n'y en a pas dans le secteur.

Photomontages :

L'image actuelle
d'arrivée à Bort L'étang
est remarquable : muret,
prés, silhouette bâtie
avec clocher, arbres...
Cette image est très
fragile.

Les images reproduisent
l'effet de constructions
en entrée de village le
long de la voie.

Les éléments qui
créent cette image
disparaissent.

L'entrée se banalise.

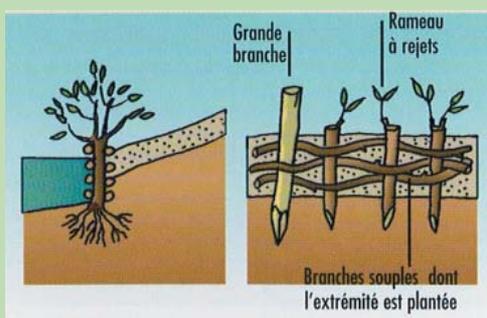


➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

- ➔ Un réseau hydrographique dense et complexe
- ➔ Des enjeux de nature différente selon les ruisseaux
- ➔ Absence de CRE, notamment sur des ruisseaux comme le Litroux qui nécessitent une réelle réflexion
- ➔ L'entretien des cours d'eau est problématique : légalement, la tâche repose sur les riverains...
- ➔ L'Allier est une valeur reconnue; elle est régulièrement suivie et assez bien protégée (Life, Natura 2000, projets dans le CLD...)
- ➔ La Dore est une belle rivière peu accessible
- ➔ Les ruisseaux ne sont parfois perceptibles que par la bande de végétation qui les accompagne.



Peupleraie



Techniques de génie végétal



Le ruisseau est perceptible par la végétation qui l'accompagne.

➤ OBJECTIFS ENJEUX

- ➔ Déterminer des objectifs généraux en fonction des ruisseaux...
- ➔ Développer des techniques de génie végétal
- ➔ Sensibiliser les riverains sur leur rôle dans l'entretien des ruisseaux, l'impact des techniques d'entretien dans le paysage...

➤ PRECONISATIONS

- ➔ Adapter des solutions techniques spécifiques à chaque type de cours d'eau
- ➔ Redonner une lisibilité paysagère aux fossés, rases, ruisseaux...
- ➔ Créer des secteurs accessibles, et d'autres «sauvages», favoriser la diversité des ambiances
- ➔ Mettre en place les bandes enherbées.

GESTION DE L'ESPACE

Gestion des ruisseaux et des rivières



La Dore est une rivière à valoriser.



L'Allier possède une dynamique fluviale remarquable en cours de valorisation (Loire Nature ...)



Le territoire possède de nombreux ruisseaux

A qui s'adresse la fiche ?

- Particuliers
- Collectivités

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Gérer les projets d'ordres intercommunaux (Litroux...Allier, Dore...)

Mise en œuvre de la charte, rôle des communes

- Sensibiliser
- Monter un programme de rénovation de certains secteurs de ruisseaux

CONSTATS

↪ **Le territoire de la Communauté de Commune possède un réseau hydrographique dense et complexe constitué de l'Allier et de la Dore et de ses affluents**

Ruisseau de Vinzelles, des Rosses, du Berrier, de la Pichotte, du Litroux, du Néron, de la Malgoutte, des Feuillassières... Beaucoup de ces cours d'eau prennent leur source dans le territoire et pourraient ainsi être gérés de leur source à leur confluence.

↪ **Ce réseau hydrographique est très hétérogène mais il structure le territoire**

↪ **Les enjeux paysagers sont de nature très différente selon les ruisseaux**

- ➔ Sur l'Allier : un paysage à part entière, de valeur, reconnu. Des milieux parfois peu accessibles ou peu mis en valeur.
- ➔ Sur la Dore : un paysage proche de celui de l'Allier mais beaucoup moins mis en valeur, accessible... malgré des milieux et des paysages de grandes qualités.
- ➔ Les ruisseaux : il serait intéressant de rendre plus accessibles leurs abords pour des circulations piétonnes ou vélo. Ces itinéraires de découvertes deviendront des zones de référence.
- ➔ sur les autres ruisseaux : il s'agirait plutôt de leur redonner une place et une lecture dans les paysages.
 - on le voit les enjeux sont très différents selon les types de cours d'eau.

↪ **D'une manière légale, l'entretien des cours d'eau non domaniaux doit être pris en charge par les riverains.**



Des ruisseaux : les Feuillassières, Orléat.



Des rases; Lempty.



Des rivières : la Dore à Orléat.

↪ **L'ENTRETIEN des cours d'eaux:**

Ceux ci font déficience sur une large partie du territoire et notamment dans les petites vallées, celles des ruisseaux

➔ **Le Conseil Général , les CRE**

Un programme de restauration et d'entretien des berges avait été envisagé sur le Litroux:

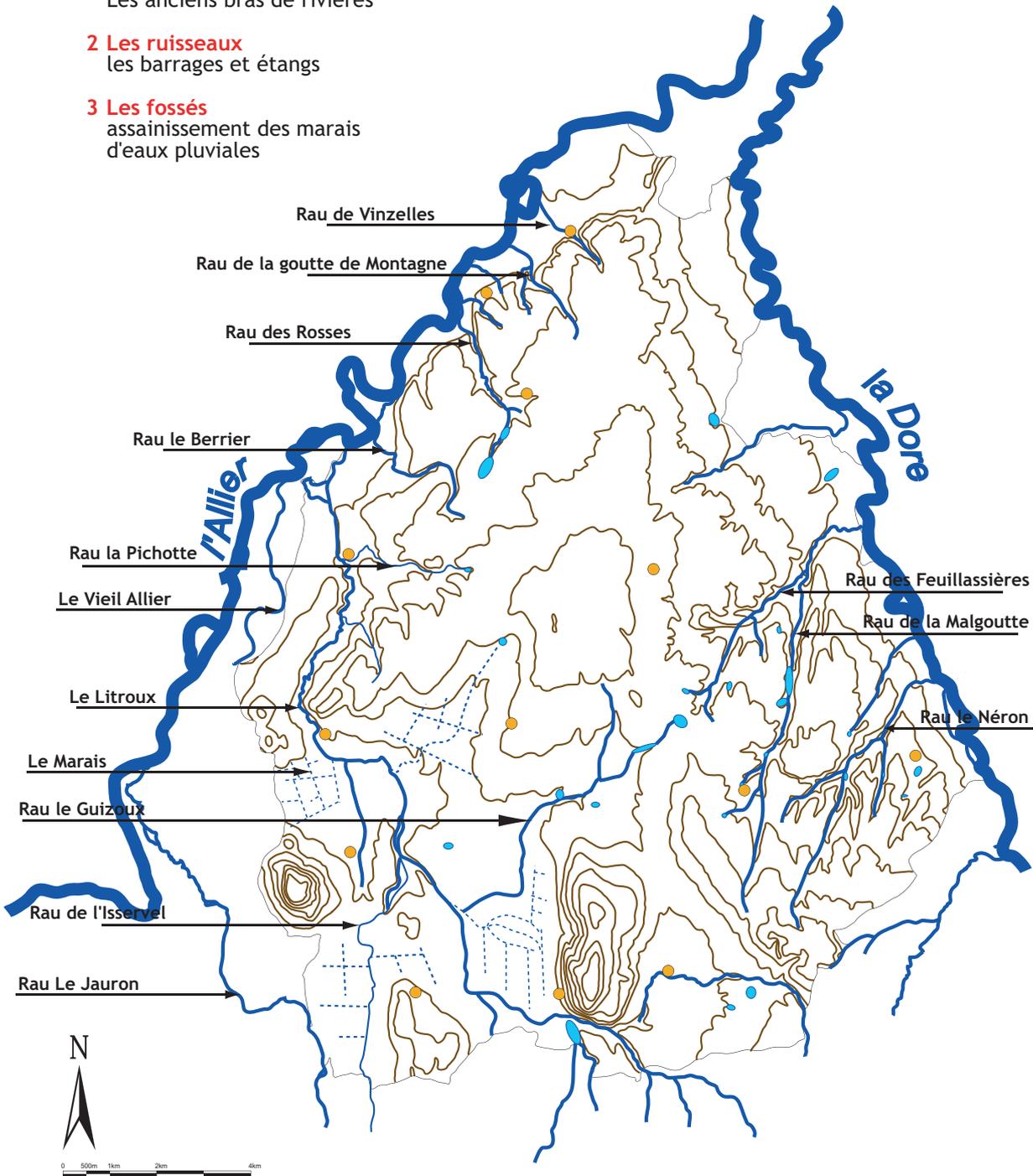
1. Définition d'un programme et de principes de travaux
2. Réalisation d'un test sur une portion de la vallée
3. Elargissement à l'ensemble

Ce programme n'a pu être réalisé faute d'accord sur les financements .

La Communauté de Communes décide parfois de prendre en charge l'entretien des cours d'eau sur son territoire.

L'eau sur le territoire est présente sous des formes très variées:

- 1 **Les rivières:** l' Allier et la Dore
les vastes zones inondables
Les anciens bras de rivières
- 2 **Les ruisseaux**
les barrages et étangs
- 3 **Les fossés**
assainissement des marais
d'eaux pluviales



Ruisseau vers Bogros, Culhat.



Nettoyage des berges
Chez Table,
Crevant-Laveine.



Barrage sur le Litroux,
Culhat



L'ALLIER

Dans cette partie la rivière exprime une diversité de milieux remarquables. Les méandres sont larges, les inondations fréquentes...

Les milieux naturels du Val d'Allier sont exceptionnels, le secteur est d'ailleurs concerné par des ZNIEFF, un zonage Natura 2000 et une ZICO.

→ Un document d'objectif et un contrat de gestion sont définis. On ne fera pas de préconisations supplémentaires.

L'Allier à la Terrasse basse, Crevant-Laveine.



Le long de l'Allier on observe de nombreuses boires, d'importantes ripisylves... Ce sont des valeurs évidentes du territoire.



Ambiance dans une saulaie.



Bancs de sable.



Grèves et rapides.

LA VALLÉE DE LA DORE

Le territoire de la Communauté de commune concerne deux secteurs de rivières: en amont de Pont de Dore un secteur plus artificialisé et en aval un secteur plus naturel où la Dore s'étale dans une plaine alluviale bien constituée.

La Dore est une rivière plus petite, et moins mise en valeur que l'Allier. Les accès sont moindres, les espaces de liberté où s'exprime la dynamique fluviale plus étroits...

La Dore est concerné par des ZNIEFF et un zonage Natura 2000 (partie aval uniquement).

↳ **En amont, de Pont-astier à Peschadoires:**

(ZNIEFF de Courpière à Pont de Dore), la Dore constitue un ensemble paysager et naturel intéressant, cette partie de la Vallée souffre cependant **d'artificialisation certaine qu'il conviendrait de limiter : ancienne gravière, décharges sauvages, agriculture intensive dans certains secteurs, pollution organique et toxique en cours de résorption...**

↳ **Dans le secteur aval, sur la commune de Vinzelles:**

(ZNIEFF de Pont de Dore à Puy Guillaume), la rivière est plus diversifiée et riche en méandres. La plupart des végétations typiques du lit apparent et du lit moyen sont représentées. L'avifaune est très riche et diversifiée (118 espèces recensées). Les reptiles et batraciens sont également très bien représentés. Comme de nombreux milieux alluviaux ce site souffre de nombreuses perturbations et d'une artificialisation certaine : plantation de Peupliers, extraction de granulats, aménagement d'étangs de pêche, infrastructures routières, urbanisme, et agriculture intensive, pollution toxique et organique en cours de résorption...

La dynamique naturelle de la rivière, doit être favorisée au maximum, dans le souci du maintien du patrimoine biologique et paysager, de la qualité des eaux et de la maîtrise des crues.



La Dore est une rivière de grande vitalité, semblable à L'Allier.



Ripisylve en bord de Dore.

- Rechercher une continuité sur les rives
- Maîtriser le développement de la végétation sur les berges

LES RUISSEAUX

Ces cours d'eau peuvent paraître absent des paysages des routes de tous les jours.

→ Soit parce qu'ils sont accompagnés d'un relief important qui a été contourné des circulations principales.

→ Soit parce qu'ils ont été artificialisés à l'extrême et leur perception dans les paysages est fortement réduite.

- On peut franchir certains ruisseaux (Litroux à Lempty, La Malgoutte à Rapine, ruisseau des Rosses entre Bulhon et la Terrasse...) en découvrant une **ambiance surprenante**, une vallée miniature que rien ne laissé présumer. Ces ruisseaux sont des **éléments de charme du territoire et doivent être mis en valeur**.
- Dans les zones les plus plates (**en plaine**) les ruisseaux sont parfois **imperceptibles**. Les cordons ligneux ou arbustifs plus ou moins ténus qui les ponctuent par endroits forment un maillage qui structure les paysages.

Leur rôle est déterminant aux abords du bâti pour «asseoir» et accompagner la silhouette des villages.



Vallée du Néron à Peschadoires



Dans la plaine le ruisseau peut rapidement disparaître si l'on supprime la végétation qui l'accompagne...Lempty.



Les ruisseaux ont pendant longtemps été très proches de l'homme et de ses activités...
Vinzelles.

Cet état de choses provient de deux facteurs :

→ **Les modes d'entretien des berges,**

l'utilisation des sols

→ **l'absence de recul vis à vis des cultures** qui permettrait l'installation d'une végétation

C'est sur ces deux facteurs qu'il faut essayer d'agir, mais cela représente un changement radical dans les mentalités et les pratiques



*Plantations de peupliers à Crevant.
Le fond de vallée va se refermer.*

↪ **Quelles perspectives ?**

Laisser les choses évoluer ainsi conduit à une dégradation –certes lente mais inéluctable - de ces espaces.

Quatre objectifs semblent impératifs :

→1-Eviter un boisement massif de ces espaces (fermeture des paysages, inaccessibilité...)

→2-Entretien des berges pour assurer leur stabilité, améliorer la qualité piscicole, et éviter les embâcles mais aussi préserver la qualité écologique et paysagère de ces espaces

→3-Conservé, retrouver des passages et des perméabilités

→4-Assurer un nettoyage et éviter des pollutions diverses.



Ruisseau à Culhat. Du bourg il est presque imperceptible.

Ce qui implique une formation du personnel et un consensus sur les espèces à conserver, leur emplacement ...



Bande enherbée le long du Litroux.

↩ Quel territoire ?

- Les problèmes rencontrés sur les ruisseaux naissent et se développent sur le territoire de la Communauté de commune. Les possibilités d'actions sont donc améliorées.
- On observe un phénomène particulier. La base de loisir de Pont-Astier se situe à la confluence des vallées de la Malgoutte et des Feuillassières. On pourrait imaginer une "voie verte" en fond de vallée qui serait une circulation récréative et fonctionnelle, au départ de la base de loisir.

On assiste aujourd'hui à une perte de potentiel, sur un espace majeur pour le territoire.

↩ Quelles pistes ?

➔ *L'entretien des berges*

Il incombe aux riverains, mais la collectivité peut y suppléer moyennant par exemple des droits de passages le long de la rivière pour assurer des passages.

➔ *Stabilisation des berges*

La stabilisation des berges est un autre aspect. Le SDAGE Loire Bretagne préconise de laisser des espaces de divagation aux cours d'eau. Si toutefois des zones d'érosion devaient être stabilisées des techniques de génie écologique seraient mises en œuvre : fascines à l'exclusion d'enrochements tels qu'il ont été pratiqués jusqu'à maintenant.

La mise en place de bande enherbée (cf plus loin) est une manière de limiter l'impact agricole de l'érosion.

➔ *Assurer des passages et des continuités de chemins*

Par une politique de négociations avec les propriétaires et par l'acquisition de parcelles ou de bandes de parcelles.

Cette action de fond peut être relayée par des opérations ponctuelles de communication du type «dimanche du piéton».

Toute action doit être concertée avec les propriétaires et les usagers

➔ *Maintenir des ouvertures*

Par la mise en place de réglementations des boisements qui s'appliqueraient notamment aux espaces aujourd'hui non plantés.

Par la recherche d'autres activités valorisant les prairies (comme la location pour le gardiennage des chevaux par exemple) ; une action volontaire de mise en relation de propriétaires prêts à louer et de locataires potentiels est peut être à mettre en œuvre

➔ *Entretien des espaces*

Une action de nettoyage des berges (type «nettoyage de printemps») et de ramassage des dépôts peut être une occasion de communiquer sur ces espaces et sur les enjeux qu'ils recouvrent



Photomontage : aux points stratégiques (ponts, croisements de chemins...) on pourrait imaginer un nouveau «paysage», «retrouver le ruisseau»



Vinzelles



Culhat



Crevant

Les ruisseaux apportent du « charme » au territoire, ponts, gués, petits ravins...



L'accompagnement végétal du ruisseau génère un type de paysage.



Charte architecturale et paysagère / Entre Dore et Allier / Préconisations SYCOMORE Décembre 2005

Principes techniques pour l'entretien des berges : généralités

(d'après l'Office International de l'eau et le Guide de l'Agence de l'eau de la région Artois Picardie, CRE de Clermont Communauté, entretiens avec des techniciens spécialisés)

L'entretien du cours d'eau doit répondre à un certain nombre de contraintes issues de la dynamique du cours d'eau lui-même et de sa place dans son environnement immédiat :

- dynamique de l'eau
- état des berges
- état de la végétation aquatique et rivulaire,
- état de fonctionnement des systèmes réglant les débits d'eau comme les vannes, les chaussées, les biefs.

Le programme des travaux doit être pluriannuel de manière à :

- être modéré dans chacune des interventions pour ne pas déstabiliser les milieux, sauf en cas d'urgence
- adapter les techniques en fonction des résultats constatés
- et surtout permettre la constitution de structures végétales adaptées propices à la qualité des écosystèmes : ni trop, ni trop peu

Techniques à éviter, à proscrire

Il est fortement déconseillé de :

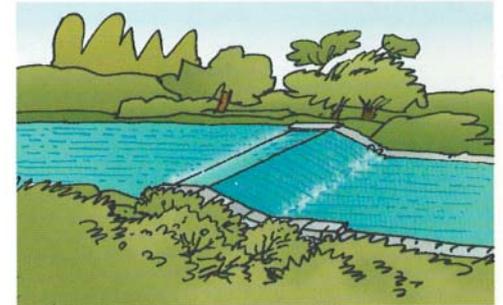
- requalifier les cours d'eau
- dessoucher les berges (risques de déstabilisation des berges)
- utiliser des engins lourds non flottants pour intervenir dans le cours des rivières
- utiliser une éparreuse pour élaguer les végétaux
- utiliser des produits chimiques le long et en bordure des cours d'eau (largeur à adapter en fonction des produits et des conditions de sol, minimum 5 m, peut être plus selon certains produits)

→ Les croquis ci-contre illustrent des actions-types, des techniques de génie végétal souvent utilisables lors de travaux sur les ruisseaux, rivières...

RIVIERES ET PAYSAGES / Fischesser-Dupuis-Tate / 2003 / Ed de la Martinière



TRAITEMENT D'UN BOISEMENT TROP DENSE GÉNÉRATEUR D'EMBÂCLES

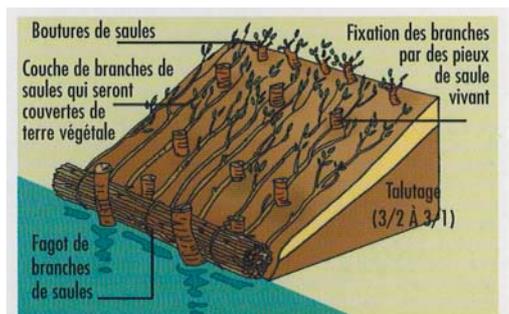


REMISE EN ÉTAT DES OUVRAGES D'ART

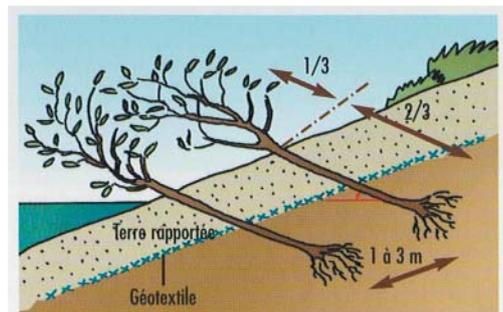
– Ponts, chaussées, seuils et contrôle de leur bon fonctionnement



SUPPRESSION D'UNE DÉCHARGE ET PLANTATION DE BOUTURES DE SAULES ET D'AULNES SUR ENROCHEMENTS



ÉLIMINATION D'ARBRES INSTABLES TROP PROCHES DE L'EAU ET FIXATION D'UNE BERGE HAUTE PAR UN ENSEMBLE DE PIEUX, DE BOUTURES ET DE BRANCHES VIVANTES DE SAULES



– FIXATION D'UNE BERGE HAUTE PAR DES PIEUX VIVANTS
– PLANTATION DE BOUTURES MÉLANGÉES D'AULNES ET DE SAULES DE 10 CM DE DIAMÈTRE POUR UNE LONGUEUR DE 1,50 M
– SUR BERGES PENTES, SABLEUSES OU GRAVELEUSES

↳ **Techniques à proposer, mais à adapter selon les cas**

- Techniques végétales de protection des berges comme :

- **Le tressage** qui est une protection du pied de berge, réalisée avec des branches de saules **vivants** entrelacées autour de pieux. C'est une technique qui résiste à de **fortes contraintes** hydrauliques. Elle est souvent combinée à d'autres techniques : ensemencement, boutures, plantations, lits de branches, etc.

- **la fascine** est une protection du pied de berge réalisée avec des branches de saules vivants assemblées en fagots et fixées par des pieux. Comme le tressage, elle est souvent accompagnée de techniques complémentaires ;

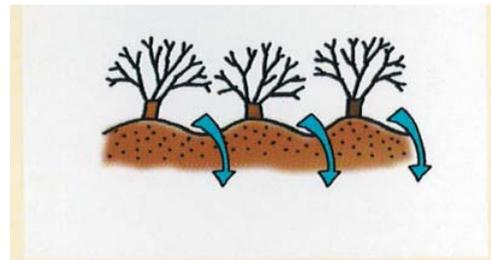
- **le lit de branches** est une protection de l'ensemble de la berge par couverture du sol avec des branchages de saules vivants. Elle nécessite beaucoup de matière première mais elle est recommandée lorsque les vitesses de courant et les forces d'érosion sont importantes ;

- **le peigne** est une protection de l'ensemble de la berge par accumulation de végétaux grossiers (saules vivants ou autres) au pied de berge. Elle est particulièrement **efficace pour protéger les anses d'érosion**. C'est une technique simple qui peut être utilisée en toute saison, en cas **d'urgence**

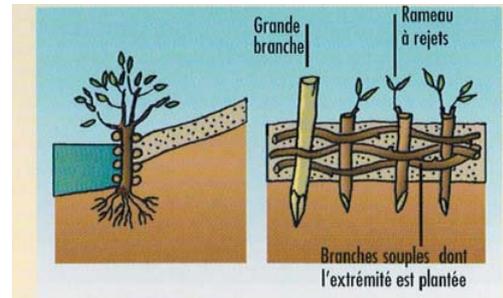
- **le bouturage** consiste à reproduire une plante à partir d'un segment de branche. C'est un procédé économique et simple qui permet d'obtenir rapidement la végétalisation des berges du cours d'eau.

- **Le faucardage sélectif** : il consiste à réaliser une coupe de la végétation dans sa partie centrale du cours d'eau. Il s'agit d'adapter les opérations techniques de faucardage à la pousse constatée localement pour créer un chenal central destiné à favoriser le libre écoulement des eaux et protéger les berges contre l'érosion en préservant une bande de végétaux le long et en pied des berges

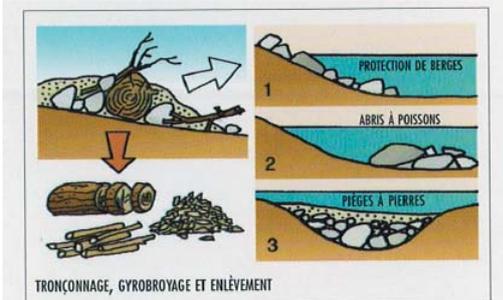
- **Le fauchage sélectif** : coupe des végétaux herbacés le long de la rivière en laissant une bande de 1 à 2m ,



Ligne d'aulnes et de saules en peigne régulier taillés en têtard



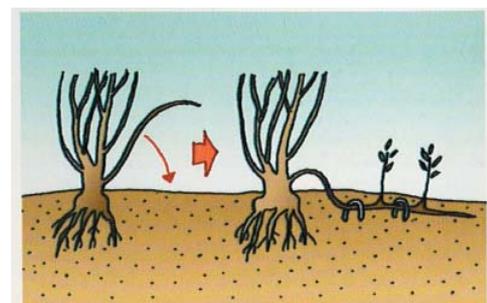
FIXATION D'UNE BERGE HERBEUSE BASSE PAR TRESSAGE DE BRANCHES ET DE SAULES



GESTION DES EMBÂCLES
 – DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES BERGES EN AMONT, INTERVENTION SUR LE VÉGÉTAL DES BERGES GÉNÉRANT DES EMBÂCLES (COUPE, DÉPRESSAGE, RÉGÉNÉRATION, RESTAURATION DE GÉNIE VÉGÉTAL...)
 – ÉLIMINATION DES EMBÂCLES ET DES DÉPÔTS GÉNANT L'ÉCOULEMENT DE L'EAU



ÉLIMINATION D'ARBRES MENACÉS PAR L'ÉROSION ET FIXATION D'UNE BERGE BASSE INSTABLE PAR UN « FASCINAGE » DE BRANCHES VIVANTES DES SAULES



FIXATION DES BERGES PAR MARCOTTAGE
 Enfouies dans le sol, les branches basses de saules et d'aulnes prendront racine pour donner naissance à des arbres qui se détacheront de l'arbre mère.

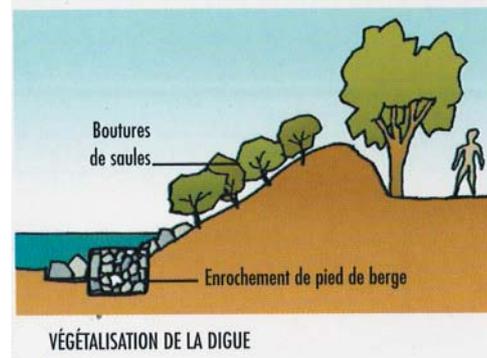
D'après RIVIERES ET PAYSAGES / Fischesser-Dupuis-Tate / 2003 / Ed de la Martinière

Toutes ces techniques, hormis leur intérêt technique améliorent les conditions écologiques des rives

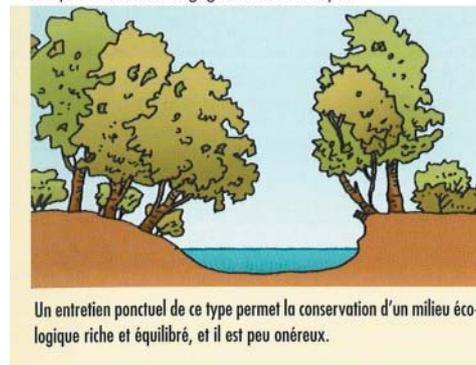
- Techniques lourdes de génie civil, à réserver à la protection des habitats
 - L'enrochement
 - Gabions qui peuvent mieux se végétaliser que les précédents.
- Pour des aménagements plus légers, notamment pour retenir une berge qui s'affouille en pied d'un talus important, un enrochement - qui sera immédiatement efficace contre l'érosion - peut être mis en pied de talus sur une hauteur limitée adaptée, et au-dessus un géotextile permet de casser les écoulements d'eau superficiels sur la berge, avant repiquage de boutures.
- On peut aussi employer le "boudin végétalisé" : filets textiles, plastiques ou métal, mis en boudins, remplis de fibres végétales (coco) et / ou de matériaux terreux, retenus par des piquets bois, et qui serviront de milieu d'accueil à des plantes d'eau
- *Choix des essences d'arbres pour planter en bord d'eau*
 - Certaines essences peuvent solidifier la berge par le réseau de leurs racines comme l'aulne, le frêne, certains saules

Au contraire, d'autres essences ont un système racinaire inadapté qui se «décolle» lors des crues et engendrent des trous que l'eau vient ensuite affouiller : c'est le cas du peuplier blanc, saule blanc, résineux

- *Intérêt d'un entretien adapté de la ripisylve*
 - La ripisylve permet d'apporter de l'ombre au cours d'eau, limitant ainsi la croissance de végétaux aquatiques.
 - **Les techniques d'entretien de la ripisylve doivent laisser une succession d'espaces différents** : des successions de zones couvertes et non couvertes, de zones denses, non denses et ouvertes, de zones sombres et de zones lumineuses.



Coupe sélective et élagage d'arbres à risque.



D'après RIVIERES ET PAYSAGES / Fischesser-Dupuis-Tate / 2003 / Ed de la Martinière

L'entretien de la ripisylve ne doit pas être systématique, car certaines branches basses, si elles n'entravent pas l'écoulement des eaux, offrent un habitat supplémentaire et une bonne protection des berges par ralentissement du courant.

↪ Reculs par rapport aux berges

Cet aspect est actuellement l'objet de controverses. Néanmoins les organismes professionnels y réfléchissent et cherchent des positions sur ce point.

Des études techniques montrent qu'**une largeur de 5m permet d'absorber** (=de métaboliser dans les plantes) **80% des produits phyto sanitaires qui sans cela s'écouleraient dans les ruisseaux.**

Aujourd'hui, les réglementations sur la mise en jachère de 10% des surfaces ne permettent d'inclure les bandes enherbées que si elles font 10m de larges et 20 ares au moins par parcelles. Ces bandes sont liées au type de culture, d'où un aspect discontinu et éphémère.

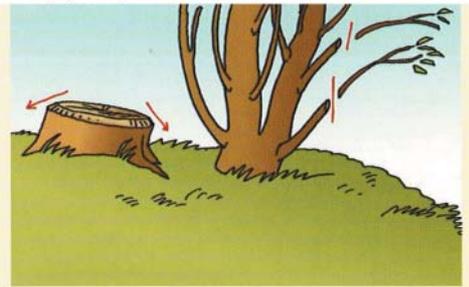
Les organismes professionnels techniques réfléchissent à une redéfinition de ces préconisations en ramenant ces largeurs à 5m mais en les rendant pérennes. (ce qui dans le cas de la culture de maïs ne pose pas de problème puisqu'on cultive le maïs sur les mêmes parcelles d'une année sur l'autre).

Une fois ces bandes enherbées rendues pérennes, elles peuvent être plantées ou on peut y laisser la végétation spontanée s'implanter de manière contrôlée. Elles peuvent également servir de passage pour un maillage piétonnier du territoire.

→ L'application de telles mesures ne relèvent pas de la Communauté de communes.

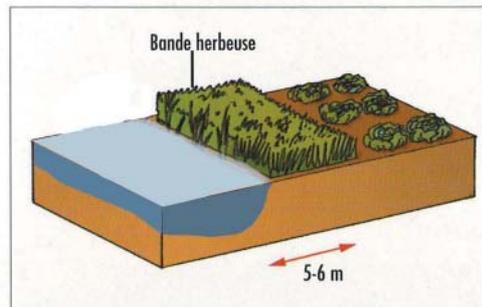
→ Par contre celle ci peut avoir un rôle de conviction vis à vis d'organismes qui peuvent proposer à leurs adhérents la mise en œuvre de telles pratiques.

Tronçonnage et façonnage des souches, des arbres trop âgés, recépage et rajeunissement.



Conservation du lacis racinaire pour armer la berge

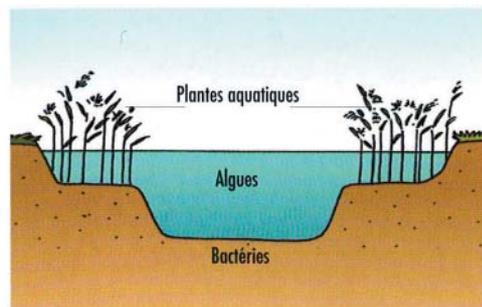
11 GESTION RAISONNÉE DES BROUSSAILLES ET DE LA RIPISYLVE



PIÉGEAGE DES POLLUANTS AGRICOLES PAR DES BANDES HERBEUSES



REHABILITATION DU PETIT PATRIMOINE LIÉ À LA RIVIÈRE



TRAITEMENT DES EAUX USÉES DU HAMEAU PAR LAGUNAGE NATUREL

D'après RIVIERES ET PAYSAGES / Fischesser-Dupuis-Tate / 2003 / Ed de la Martinière

LES RASES

En zone de plaine, les rases et émissaires sont nombreux. On l'a vu dans le diagnostic, ces terres sont d'anciens marais drainés. Aujourd'hui on peut leur trouver un manque de complexité, peu d'arbres de haies...les rases ne se distinguent pas... Pourtant ce réseau est minutieux et recèle de nombreux petits ouvrages d'arts, ponts...

L'entretien des rases

- Les rases sont totalement curées tous les 10 ans par les services de l'équipement pour les émissaires départementaux. Il n'y a pas d'exception faite. La question de garder quelques haies naturelles ne s'est jamais posée.
- On ne sait rien des répercussions écologiques quant à la relation entre le curage des rases et la profondeur de la nappe phréatique.

→ Il y a lieu de revoir ces pratiques afin de permettre de conserver un minimum de végétation sans pour autant déstabiliser les berges.

Il serait intéressant de valoriser ce type de paysage, en favorisant un chemin qui soit une vitrine du territoire, empruntable par les vélos, piétons.

En favorisant des bosquets, et des fossés plus végétalisés qui seront de véritables refuges pour la faune. En développant un réseau qui agira comme un «corridor écologique».

En essayant de marquer ces paysages d'éléments singuliers : des saules têtards en bord d'eau, et des noyers au croisements de chemins, le long des chemins.



Seychalles



Moissat

Les fossés, les rases sont des éléments forts du paysage peu mis en valeur.



Orléat

La végétation, ses couleurs, ses rythmes peut créer des ambiances remarquables.



Seychalles



Moissat

L'entretien dissymétrique permet de laisser une présence végétale dans le paysage.

➔ Les obligations des propriétaires

Article 644 CODE CIVIL

Celui dont la propriété borde une eau courante, autre que celle qui est déclarée dépendance du domaine public par l'article 538 au titre de la distinction des biens, peut s'en servir à son passage pour l'irrigation de ses propriétés.

Celui dont cette eau traverse l'héritage, peut même en user dans l'intervalle qu'elle y parcourt, mais à la charge de la rendre, à la sortie de ses fonds, à son cours ordinaire.

Article L435-9 CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie Législative)

Tout propriétaire, locataire, fermier ou titulaire d'un droit réel, riverain d'un cours d'eau domanial ou d'un plan d'eau domanial, est tenu de laisser à l'usage des pêcheurs, le long de ceux-ci, un espace libre sur 3,25 mètres de largeur.

(...) (cet article est cité in extenso dans le chapitre sur les chemins)

En cas de non-respect des dispositions du présent article relatives au droit de passage, le riverain doit, sur injonction de l'administration, remettre les lieux en état dans le délai fixé par celle-ci. A défaut d'exécution dans le délai prescrit, la remise en état est effectuée d'office par l'administration ou son concessionnaire, aux frais du riverain.

Article L215-14 CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie Législative)

Sans préjudice des articles 556 et 557 du code civil et des dispositions des chapitres Ier, II, IV, VI et VII du présent titre, le propriétaire riverain est tenu à un curage régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles, à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

Article L215-15 CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie Législative)

Il est pourvu au curage et à l'entretien des cours d'eau non domaniaux ainsi qu'à l'entretien des ouvrages qui s'y rattachent de la manière prescrite par les anciens règlements ou d'après les usages locaux.

Toutefois, les propriétaires riverains ne sont assujettis à recevoir sur leurs terrains les matières de curage que si leur composition n'est pas incompatible avec la protection des sols et des eaux, notamment en ce qui concerne les métaux lourds et autres éléments toxiques qu'elles peuvent contenir.

Les préfets sont chargés, sous l'autorité du ministre compétent, de prendre les dispositions nécessaires pour l'exécution de ces règlements et usages.

- Le code rural attribue la propriété du lit aux riverains. (par exemple pour irriguer ses terres) mais doit la rendre à son cours ordinaire à la sortie de sa propriété. Ce droit d'usage peut être cédé à des non riverains.
- Le riverain détient le droit d'extraire des matériaux et le droit de pêche qu'il peut transférer à un tiers.
- Les riverains doivent entretenir des berges et curage dans le respect des milieux et l'équilibre piscicole (les travaux d'entretien des berges incombent à celui qui a le droit de pêche)
- mais ils peuvent bénéficier d'aides pour cela à conditions d'établir un plan simple de gestion

Article L215-21 CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie Législative)

I- Un programme pluriannuel d'entretien et de gestion, dénommé plan simple de gestion, peut être soumis à l'agrément du préfet par tout propriétaire riverain d'un cours d'eau non domanial et toute association syndicale de propriétaires riverains.

II. - Le bénéfice des aides de l'Etat et de ses établissements publics attachées au curage, à l'entretien et à la restauration des cours d'eau est accordé prioritairement aux propriétaires qui établissent un plan simple de gestion ou y souscrivent.

III. - Le préfet accorde son agrément après avis, le cas échéant, de la commission locale de l'eau instituée en application de l'article L. 212-4.

IV. - Le plan comprend :

1° Un descriptif de l'état initial du cours d'eau, de son lit, des berges, de la faune et de la flore ;

2° Un programme annuel de travaux d'entretien et de curage et, si nécessaire, un programme de travaux de restauration, précisant notamment les techniques employées et les conséquences sur l'environnement ;

3° Un plan de financement de l'entretien, de la gestion et, s'il y a lieu, des travaux de restauration.

V. - Le plan est valable pour une période de cinq ans éventuellement renouvelable.

➔ Les droits des propriétaires

Article L215-1 CODE de l'ENVIRONNEMENT (Partie Législative)

Les riverains n'ont le droit d'user de l'eau courante qui borde ou qui traverse leurs héritages que dans les limites déterminées par la loi. Ils sont tenus de se conformer, dans l'exercice de ce droit, aux dispositions des règlements et des autorisations émanant de l'administration.

Article L215-2 CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie Législative)

Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives.

Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire.

Chaque riverain a le droit de prendre, dans la partie du lit qui lui appartient, tous les produits naturels et d'en extraire de la vase, du sable et des pierres, à la condition de ne pas modifier le régime des eaux et d'en exécuter le curage conformément aux règles établies par les articles L. 215-14 à L. 215-24.

Sont et demeurent réservés les droits acquis par les riverains ou autres intéressés sur les parties des cours d'eau qui servent de voie d'exploitation pour la desserte de leurs fonds.

→ Le riverain peut prendre des produits dans le cours d'eau à condition de ne pas modifier l'écoulement des eaux (usage modéré)

→ Se substituer aux propriétaires pour faire les travaux d'entretien

Article L151-36 CODE RURAL (Partie Législative)

Les départements, les communes ainsi que les groupements de ces collectivités et les syndicats mixtes créés en application de l'article L. 5721-2 du code général des collectivités territoriales peuvent prescrire ou exécuter les travaux entrant dans les catégories ci-dessous définies, lorsqu'ils présentent, du point de vue agricole ou forestier, un caractère d'intérêt général ou d'urgence :

(...) (énumération de travaux ne concernant pas les cours d'eau)

Curage, approfondissement, redressement et régularisation des canaux et cours d'eau non domaniaux et des canaux de dessèchement et d'irrigation ; 4° et 5° (alinéas abrogés) ;

Les personnes morales mentionnées au premier alinéa prennent en charge les travaux qu'elles ont prescrits ou exécutés. Elles peuvent toutefois, dans les conditions prévues à l'article L. 151-37, faire participer aux dépenses de premier établissement, d'entretien et d'exploitation des ouvrages les personnes qui ont rendu les travaux nécessaires ou qui y trouvent intérêt.

Lorsque le montant de la participation aux travaux est supérieur au tiers de la valeur avant travaux du bien immobilier qui en bénéficie, le propriétaire peut exiger de la personne morale qu'elle acquière son bien dans un délai de deux ans à compter du jour de la demande. A défaut d'accord amiable sur le prix à l'expiration du délai, le juge de l'expropriation, saisi par le propriétaire ou la personne morale, prononce le transfert de propriété et fixe le prix du bien.

→ les collectivités territoriales (ou leur regroupement, ou des syndicats mixtes) et associations syndicales peuvent se substituer aux propriétaires privés

→ la carence des riverains n'est pas nécessaire pour que les collectivités puissent effectuer les travaux nécessaires en cas d'urgence et pour un intérêt général. La collectivité fait alors un dossier d'intervention qui est soumis à enquête publique

-644 du code civil

-645 du code civil

-loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a abrogé l'article 3 de la loi du 16 décembre 1964 et les articles 106 et 107

-L. 214-4 à L 214-4 du code de l'environnement, reprenant l'article 10 de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992, les installations, ouvrages, travaux entraînant des prélèvements d'eau sont soumis à autorisation ou déclaration. Le passage d'un régime à l'autre, fixé par le décret n° 93-743 du 29 mars 1993.

LE CONTRAT DE RIVIÈRE

C'est une procédure instaurée par le ministère de l'Environnement pour mettre en place une gestion globale et durable de l'eau et des milieux aquatiques.

Institué par la circulaire du 5 février 1981, le contrat de rivière a beaucoup évolué avec la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, la loi paysage du 8 janvier 1993 et le plan risques de 1994.

Cet outil de gestion collective de l'eau est mis en place et porté par des acteurs locaux (élus, structures intercommunales, riverains...), à l'échelle d'un bassin versant, et réalisé en concertation avec tous les partenaires institutionnels et usagers de l'eau (DIREN, agence de l'eau, région, département, DDAF, riverains, associations, pêcheurs...).

Par la concertation qu'il initie, le contrat de rivière doit permettre d'engager des actions pertinentes face aux problèmes rencontrés, et de trouver le maximum d'aide technique et financière pour les réaliser. Il n'a aucun pouvoir réglementaire. Il s'agit d'un engagement contractuel des collectivités, riverains, associations locales sur un programme d'actions.

Actions mises en oeuvre

Les actions pouvant être mises en oeuvre dans le cadre d'un contrat de rivière sont très variées : lutte contre les pollutions industrielles, domestiques et /ou agricoles, entretien des berges, lutte contre les crues et les inondations, mise en valeur touristique, sauvegarde des zones humides, restauration des poissons migrateurs, etc.

- Les contrats de rivière ont pour objectifs la préservation, la restauration et l'entretien d'une rivière et de son écosystème. Ils doivent pour cela instaurer :
- Une gestion équilibrée assurant à la fois la satisfaction des usages qualitatifs et quantitatifs de l'eau, la préservation des écosystèmes aquatiques,
- La prévention des risques d'inondation,
- L'information et la sensibilisation des populations qui résident dans la zone couverte par le contrat,
- La protection, la mise en valeur et le développement de la ressource en eau dans une perspective de développement durable.
- En outre ils doivent contribuer à l'installation d'une structure de gestion de la rivière qui assurera son suivi et son entretien au delà de la durée du contrat.

➡ Procédure de mise en place

La procédure d'élaboration comprend plusieurs étapes :

↪ - **Emergence du contrat de rivière :**

C'est un projet d'initiative local. Il doit être demandé par l'ensemble des acteurs locaux (élus, riverains, associations diverses...) face à des problèmes liés aux cours d'eau, ou aux plans d'eau. La demande doit être faite auprès des instances compétentes DIREN, agence de bassin.

Parmi les élus ou structures intercommunales, un porteur de projet se dégage.

↪ - **Elaboration du dossier préalable :**

Ce dossier présente :

- Un état des lieux de la zone d'étude
- La liste des documents et études disponibles sur la rivière et le bassin versant
- Une première définition des objectifs à atteindre
- La nature et l'estimation des études complémentaires à réaliser
- La liste des opérations envisagées et une estimation de leurs montants
- Les éventuelles structures qui pourraient porter le projet
- Le projet de composition du Comité de Rivière.

Le dossier est transmis par le préfet au Ministère de l'Environnement avec les avis des services de l'état (DIREN) de l'agence de l'eau et du Conseil Supérieur de la Pêche.

↪ - **Agrément du dossier :**

Le projet est examiné par le Comité National d'Agrément des contrats de rivière ou de baie. Il se compose d'élus, d'usagers, de représentants de tous les ministères concernés par la gestion de l'eau et d'associations de protection de la nature.

↪ - **Création du Comité de Rivière :**

Après avis favorable du Comité National d'Agrément, le Préfet arrête la composition du Comité de rivière. Celui-ci se veut délibérément large, pour assurer une participation et une implication de l'ensemble des acteurs. Il est présidé par un élu et son rôle est de piloter les études complémentaires et d'élaborer le dossier définitif.

↪ - **Réalisation du dossier définitif :**

Ce dossier va présenter :

un constat de la situation actuelle, les objectifs que se sont fixés les partenaires du contrat et les actions devant permettre de les atteindre, leur programmation sur 5 ans et leur mode de financement; un récapitulatif des participations financières des différents partenaires. Ces actions sont regroupées sous trois volets :

Volet A) programmes d'assainissement (domestique, agricole et industriel).

Volet B) programmes de restauration et de mise en valeur des milieux aquatiques et de lutte contre les crues ;

Volet C) programme d'entretien et de gestion de la rivière, structure chargée de son suivi, modalités de suivi du contrat.

Ce projet de contrat est transmis avec les mêmes avis que pour le dossier préalable au Comité National d'Agrément.

- **Mise en oeuvre du contrat :**

Après avis favorable et négociations complémentaires éventuelles, le contrat est signé par les différents partenaires : structure locale de gestion du contrat de rivière, Ministère de l'Environnement, financeurs. Les travaux commencent. Le comité de rivière en contrôle l'exécution en établissant un suivi et une programmation annuels. La structure porteuse du contrat devra alors employer un animateur de contrat qui sera chargé de :

- la coordination des différentes tâches et actions et des procédures administratives.

- l'animation du contrat, par une forte action de sensibilisation et de communication auprès de l'ensemble des acteurs et des usagers de la rivière : publications, organisations d'évènements, promotion de l'opération, etc.

Au-delà du contrat, et après un bilan final, la gestion de la rivière devra pouvoir se poursuivre de manière pérenne.

➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

➔ Les coteaux et la plaine sont ponctués d'arbres (en alignement le long des voiries, en limites de parcelles ou isolés dans les parcelles). On distingue plusieurs espèces caractéristiques suivant les terroirs, noyers, chênes, frênes, châtaigniers...

➔ Autrefois ce maillage était beaucoup plus dense mais il a été déstructuré : lors des remembrements, lors de l'élargissement des voies, lors de la progression de l'urbanisation ...

➔ Les arbres restants sont des véritables témoins à conserver, ils peuvent faire le lien entre l'espace rural et les nouvelles extensions. Ils peuvent être la base d'une reconquête végétale du territoire.

➔ Voir aussi le chapitre sur l'entretien des bords de route.



La présence des arbres facilite l'insertion des extensions bâties récentes. Orléat, Mondeviolles.

➤ OBJECTIFS ENJEUX

➔ Repérer les arbres à conserver

➔ Sensibiliser sur la valeur et l'intérêt des arbres et des haies

➔ Planter de nouveaux arbres et haies

➤ PRECONISATIONS

➔ Donner des bonnes conditions de pousse aux arbres existants

➔ Adapter les bonnes essences en fonction des sites et des terroirs.

➔ Planter en utilisant les bonnes techniques:

1-priorité aux espèces du pays...

2-Association de plusieurs espèces

3-Travail au sol associant celui de la faune

4-Utilisation de «jeunes plants»

5-Couverture au sol

GESTION DE L'ESPACE

Les arbres, les haies



Châtaignier centenaire à Ornon, Lezoux.



Arbres isolés dans la plaine, Lempty.

A qui s'adresse la fiche ?

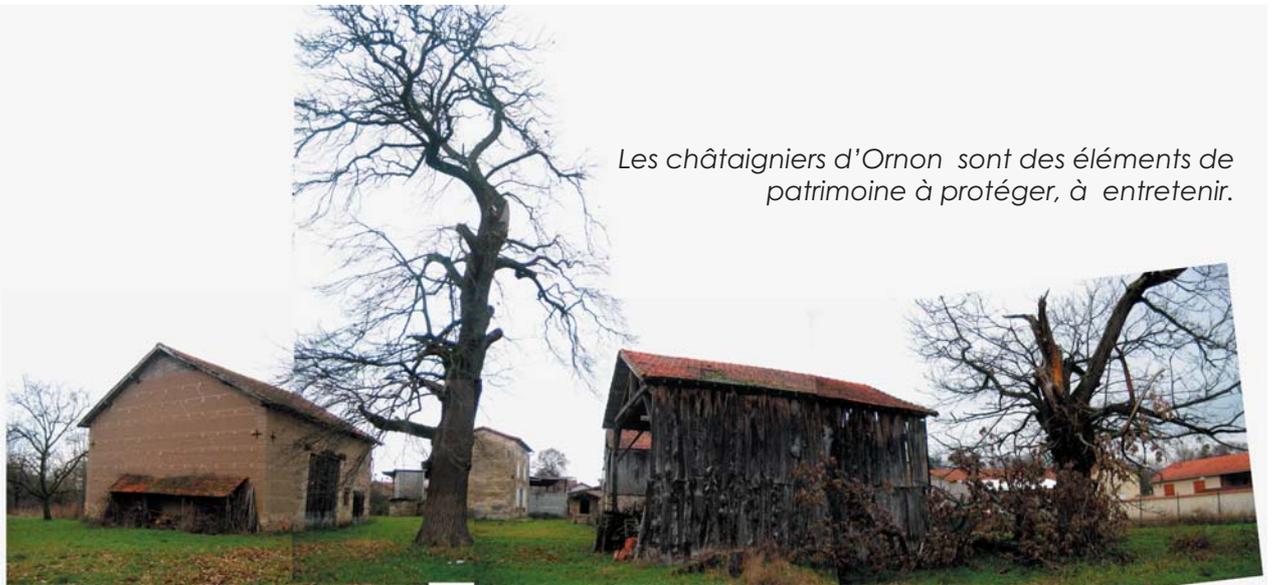
- Particuliers
- Collectivités

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Sensibiliser
- Monter un programme de replantation

Mise en œuvre de la charte, rôle des communes

- Inventorier ces arbres (de l'espace public ou privé)
- Inscrire les alignements et structures végétales existantes dans les documents d'urbanisme en tant que structures paysagères
- Sensibiliser les propriétaires
- Dégager des emprises foncières pour replanter dans les secteurs stratégiques
- Privilégier des essences caractéristiques du territoire
- Une politique de plantation dans toutes les opérations publiques



Les châtaigniers d'Ornon sont des éléments de patrimoine à protéger, à entretenir.

↳ **Protéger les arbres existants**

La sensibilisation à la conservation de ces arbres est essentielle.

Certains alignements peuvent être protégés dans le cadre des documents d'urbanisme (PLU) Leur inscription dans un document d'urbanisme est à la fois un moyen réglementaire de les protéger et une disposition qui peut attirer l'attention des propriétaires sur leur intérêt.

➔ **ATTENTION** : préserver des arbres lors de nouveaux aménagements sous-entend de leur donner de bonnes conditions de pousse ; et notamment de ne pas colmater le sol ni de rehausser la terre près du collet. Certaines espèces y sont très sensibles (chênes, noyers, ...)

↳ **Remailler le territoire par des plantations ciblées**

Des lieux stratégiques doivent être choisis : bords de route (avec un recul suffisant), aires de repos, chemins fréquentés, entrées de bourgs, carrefours...

Ces plantations peuvent servir à relier les extensions nouvelles à leur contexte paysager:

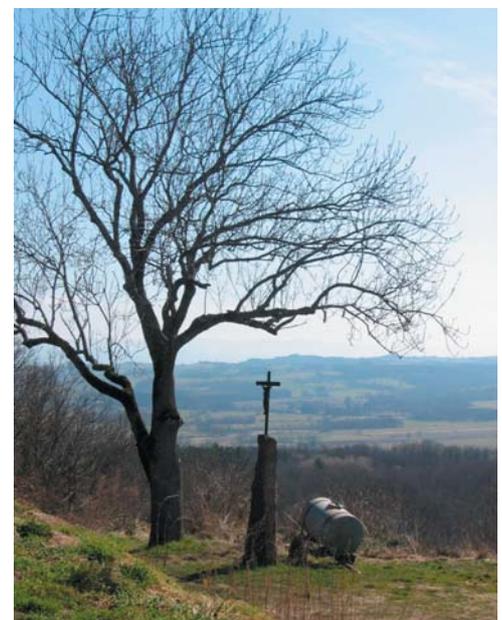
- ➔ Prévoir des bandes de recul pour pouvoir planter dans l'aménagement des lotissements.
- ➔ Prévoir des plantations aux abords des futurs bâtiments agricoles (voir fiche spécifique)



Peuplier au gabarit hors du commun, Chez le Biaux, Culhat.



L'arbre prend parfois des allures «extraordinaires», «surprenantes», Vinzelles.



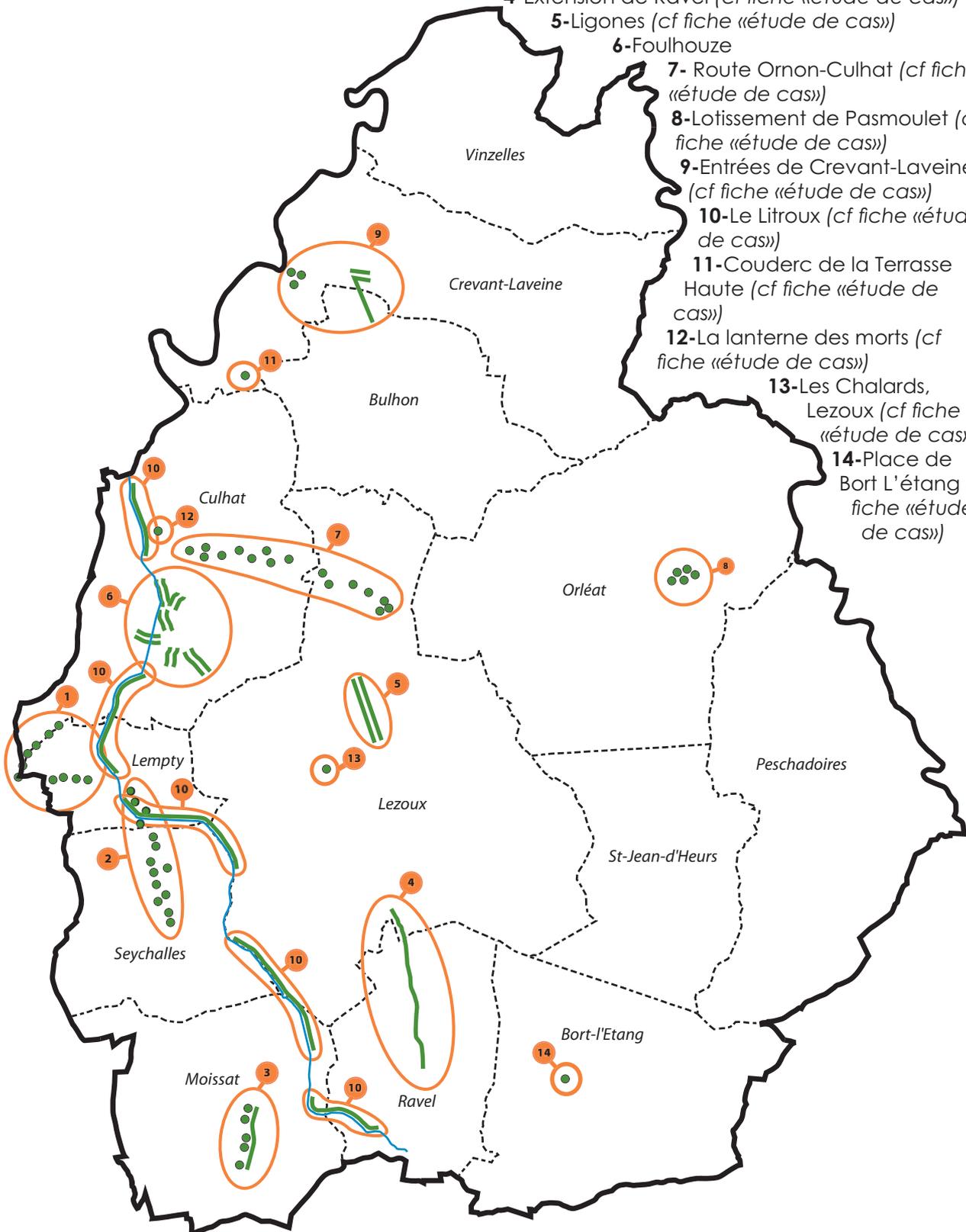
L'arbre est évidemment un élément symbolique à valoriser.

Assurer le renouvellement du bocage

Le maillage de haies et d'arbres que constitué le bocage a beaucoup souffert des remembrements. Certaines zones pourraient être replantées afin d'améliorer les qualités paysagères du site mais aussi agronomiques. Cf rôle de la haie à la fin de cette fiche.

Zones à planter
Propositions faites lors des réunions.

- 1- Arbres isolés en bord de route
- 2-Groupes d'arbres en bord de route
- 3-Traversée de Moissat (cf fiche «étude de cas»)
- 4-Extension de Ravel (cf fiche «étude de cas»)
- 5-Ligones (cf fiche «étude de cas»)
- 6-Foulhouze
- 7- Route Ornon-Culhat (cf fiche «étude de cas»)
- 8-Lotissement de Pasmoulet (cf fiche «étude de cas»)
- 9-Entrées de Crevant-Laveine (cf fiche «étude de cas»)
- 10-Le Litroux (cf fiche «étude de cas»)
- 11-Couderc de la Terrasse Haute (cf fiche «étude de cas»)
- 12-La lanterne des morts (cf fiche «étude de cas»)
- 13-Les Chalards, Lezoux (cf fiche «étude de cas»)
- 14-Place de Bort L'étang (cf fiche «étude de cas»)



↳ Adapter les essences

→ LES ARBRES

La zone des Varennes de Lezoux se situe dans l'étage collinéen, il s'agit de la **série de végétation du chêne sessile**. Adapté à des conditions plus froides, mais aussi moins humides que le pédonculé, le Rouvre accepte des sols siliceux pauvres à humus acide, à condition qu'ils soient bien drainés.

On observe de nombreux **faciès à pins (sylvestres), à charmes**.

Le bocage est principalement constitué de chênes, d'ormes et de frênes.

Vers Courcourt, Ravel...on observe la **série de végétation du chêne pubescent**, correspondante à l'étage sub-méditerranéen, plus sec, chauds, sur les pentes des buttes.

↳ Types d'essences à privilégier (en fonction des terroirs):

→ En plaine de type Limagne:

- Noyers
- Saules
- Peupliers d'Italie ou Bollena (en ponctuel pas en rideaux)

→ Bocage:

- Chênes
- Châtaigniers
- Frênes
- Saules
- Merisiers
- Erables champêtres
- Cerisiers (ste Lucie)
- Prunelliers
- Eglantiers
- Tout fruitiers
- Petits fruits
- Fusains
- Amandiers
- Cornouillers
- Aubépines résistantes au feu bactérien
- Ormes résistants à la graphiose

→ Buttes:

- Noyers
- Tout fruitiers
- Amandiers

→ Val d'Allier:

- Saules
- Aulnes
- Frênes
- Chênes

→ Vallée de la Dore:

- Saules
- Aulnes
- Frênes
- Chênes



Arbre isolé, Crevant-Laveine.



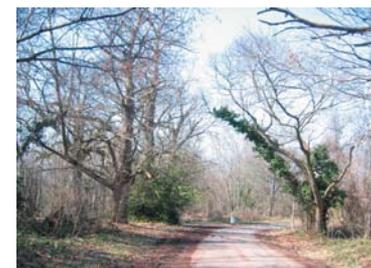
Saules dans la plaine, Lempty.



Pins au château de la Terrasse.



Chêne centenaire à Pasmoulet.



Châtaigniers en bord de route vers le château de Ravel.



Chênes remarquables en bord de route, Bort L'étang.



Chêne dans une haie.

→ LES ARBUSTES

- Des espèces dominantes qui changent selon les secteurs géographiques :
 - l'églantier, le prunellier,
 - le roncier.
- Des espèces ponctuelles qui marquent les paysages et qui signalent des stations à conditions particulières :
 - l'ajonc que l'on retrouve dans les zones sableuses (Girauds-Faures...)
 - le genêt en situation de colonisation quand le sol a été retourné et fragmenté,
 - le houx,
 - le fusain d'Europe,
 - la bourdaine,
 - les fougères en lisières forestières mais aussi en situation de reconquête sur des terrains fracturés et terrassés, leur présence est souvent éphémère,
 - le sureau en situation d'ombre et sur sol humide et frais.



Haies aux échelottes, Bulhon.



Chêne dans une haie, Culhat.



L'alignement d'arbres a été conservé malgré la suppression de la haie arbustive, Orléat.



Alignement de chênes à Orléat



Fossé et haie, Moissat.



Haie mixte diversifiée, Vinzelles.

↩ Quelques principes :

- Le long des routes :
 - les plantations le long des routes ne doivent pas faire un rideau qui ferme le paysage ;
 - respecter un bon espacement entre les arbres (différent selon les espèces)
 - privilégier les arbres à silhouettes en couronne (hauteur de la couronne 3,5m pour le passage des camions) et non des silhouettes en fuseau (sauf si recherche d'un effet particulier)
 - la plantation d'arbres de chaque côté de la voie fait un effet de "tunnel" qui est plus dur avec des arbres fastigiés (peupliers d'Italie) que des arbres arrondis ;
 - les voiries larges doivent être plantées exclusivement d'arbres à grand développement. Les arbres à silhouettes trop restreintes (prunus, cerisiers à fleurs etc) ne s'expriment pas.
- En rase campagne :
 - privilégier les bosquets ;
 - rechercher les continuités entre zones plantées.

Quand cela est possible, laisser la végétation naturelle s'exprimer et sélectionner les végétaux qui ont repoussé au bout de 5 années.



Saules à la croisée de chemins, Lempty



Les peupliers donnent une échelle à ce paysage de plaine, Lempty.

Deux principes écologiques pour l'équilibre et la santé de la haie, et l'harmonie du paysage :

1 - Priorité aux espèces du pays...

...bien adaptées au climat et au sol. Mais aussi, large ouverture sur les nombreuses espèces pour parcs et jardins, à fleurs, à feuillages et à fruits.



2 - Association de plusieurs espèces

...dans toute haie, libre, taillée, brise-vent ou bande boisée. Des compositions imitant, dans leur principe, les associations végétales des haies naturelles et des lisières de bois.



Trois principes agronomiques pour une reprise à 100 % et une croissance maximale :

3 - Travail du sol associant celui de la faune

...et pour cela privilégiant le décompactage plutôt que le retournement, et surtout favorisant l'action des vers de terres et insectes du sol par les paillages. Préférer également le mulche de bois rameaux fragmentés.



4 - Utilisation de «jeunes plants»...

...à racines nues ou en godets, jeunes plants dotés du potentiel maximal de reprise et de croissance, et en même temps les moins coûteux à l'achat et à la plantation.



5 - Couverture du sol...

...pendant au moins 3 ans, par paillages naturels (paille, foin, bois broyé, feutres et panneaux de fibres...) ou artificiels (film et bâche plastique), la couverture naturelle ayant l'avantage, sur la couverture artificielle, de nourrir la haie.



d'après « Planter des haies, D Soltner, 1999 »

CHOISIR LES "JEUNES PLANTS"

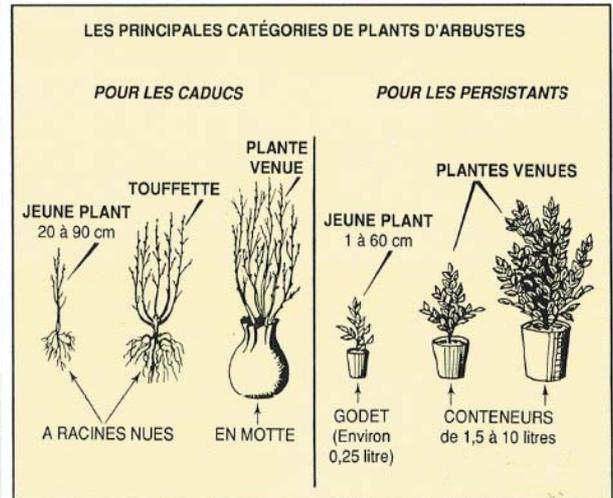
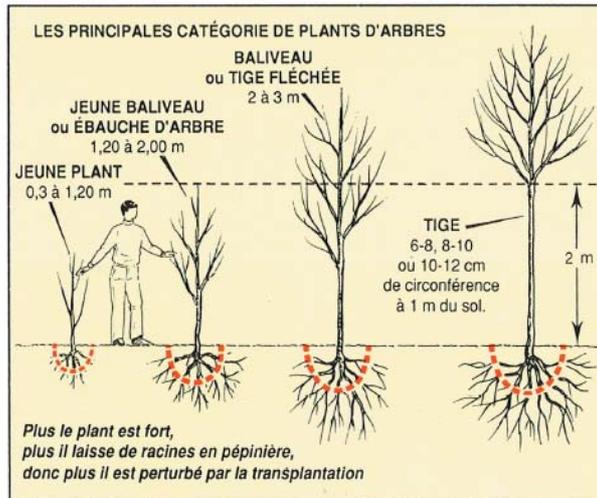
1 - On trouve généralement en pépinières les catégories suivantes de plants :

Pour les ARBRES :

- . des "jeunes plants", issus de semis ou de boutures, de 1 à 2 ans, scions de 30 à 120 cm
- . des "ébauches d'arbres" ou "jeunes baliveaux" (2 à 3 ans), forts scions branchus de 120 à 200 cm,
- . des "baliveaux" ou "tiges fléchées" (2 à 4 ans), sujets de 2 à 3 m, branchus depuis la base
- . des "tiges", au tronc droit et sans branches sur 2 m de haut, ramifié au dessus, de 6-8, 8-10 ou 10-12 cm de circonférence du tronc à 1 m du sol

Pour les ARBUSTES :

- . des "jeunes plants" issus de semis ou de boutures, de 1 à 2 ans, vendus "à racines nues" ou "en godets"
- Les godets concernent surtout les persistants, mais on cultive ainsi de plus en plus de caducs.
- Les "jeunes plants" sont généralement vendus au minimum par 10 de chaque, mais beaucoup de jardinerie les détaillent aujourd'hui.
- . des "touffettes" (3 ans environ) vendues "à racines nues" ou en petits conteneurs
- . des "plantes venues" (4 ans environ), le plus souvent en conteneurs de 1,5 à 10 litres ou en mottes



2 - Que choisir ?

Plus on plante petit, plus la plantation est facile, la reprise assurée, la pousse vigoureuse, le prix réduit.

ACHETER DE FORTS SUJETS DANS LE SEUL BUT DE GAGNER QUELQUES ANNÉES EST GÉNÉRALEMENT UNE ILLUSION : s'il s'agit de plants "à racines nues" et "en mottes", plus le plant est fort, plus il est perturbé par la transplantation, ce qui ralentit sa croissance.

Pour les plants en pots et conteneurs, la perturbation est moindre, mais leur prix correspond-il à une avance ?

Non, car dans la plupart des cas, un "jeune plant" d'arbre ou arbuste rattrapera et dépassera en hauteur, en 2 à 4 ans, des sujets achetés en forts plants et ayant coté de 5 à 30 fois plus cher !

C'est l'un des secrets de réussite les plus ignorés du public.

On a donc intérêt le plus souvent à planter en "jeune plants". Mais les autres catégories de plants peuvent avoir leur raison d'être :

. pour les arbustes, on plante en forts sujets si l'on désire obtenir un effet dès la 1^{ère} année. Les 2^e et 3^e année, la différence avec les jeunes plants disparaît.

. pour les arbres, on plante en baliveaux ou en tiges chaque fois que l'on désire bénéficier de la taille de formation faite en pépinière (voir ou que l'on désire obtenir dès les premières années une plantation plus visible, notamment dans l'urbanisme. L'avance ainsi obtenue par rapport aux jeunes plants ne se justifie que pour de rares espèces un peu lentes au début, par exemple les Tilleuls. Pour 90 % des espèces (surtout l'Orme), l'avantage des jeunes plants pour la rapidité de croissance est évident et incontestable.

d'après « Planter des haies, D Soltner, 1999 »



Chênes à Lezoux.

COMMENT BIEN PLANTER LES ARBRES ET ARBUSTES

isolés, en alignements, en bouquets, en vergers

Les plantations d'un jardin, d'un parc, de l'environnement d'une maison ou d'une ferme ne concernent pas que les haies. Planter un arbre ou un arbuste est même souvent le premier acte des plantations.

Et puis certains arbres ou arbustes sont plantés avec des espacements tels que la préparation du sol ne se fait pas en bandes mais en carrés de plantation : les allées d'arbres, les vergers demi ou haute tige....

Or bien des plantations d'arbres sont des échecs : mauvaise reprise, croissance lente, arbres chétifs... Pourquoi ?

Pratiquement toujours pour les mêmes raisons :

- des plants achetés en trop forts sujets, "pour gagner du temps", pense-t-on ;
- une préparation du sol pas assez profonde et trop étroite ;
- et surtout l'absence de couverture : l'arbre a les pieds dans l'herbe (mauvaise herbe ou simplement pelouse).

Comment donc bien planter ces arbres et arbustes isolés ?

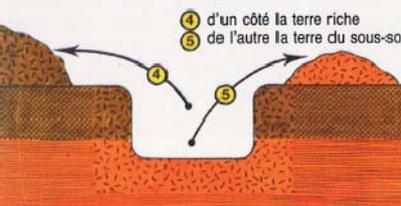
LES PROCÉDÉS NATURELS : CUVETTE ET PAILLAGE

1 - Comment bien planter un arbre (dessin ci-dessous et planche ci-contre)

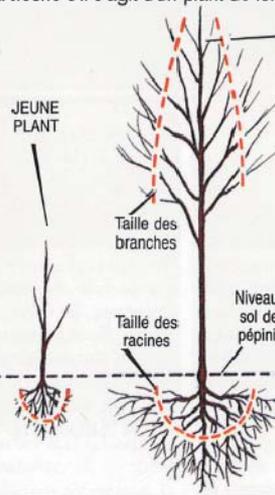
1 - Bien préparer le sol, et pour cela, décompacter un trou de plantation bien plus grand que les racines du jeune arbre : environ 120 à 140 cm au carré, et 40 cm minimum de profondeur.



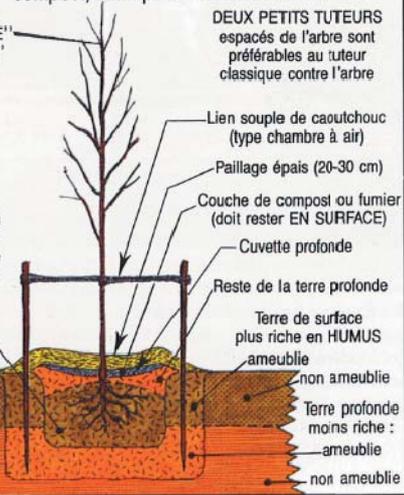
AU MOMENT DE LA PLANTATION : Creuser le trou à la bonne largeur



2 - Bien préparer l'arbre, et pour cela, s'il s'agit d'un plant à racines nues, tailler les racines avec un sécateur faisant des coupes bien franches, praliner les racines (voir photo), et tailler la flèche s'il s'agit d'un plant de forte taille.



3 - Bien planter l'arbre : les racines ne doivent être entourées que de bonne terre de surface, mise de côté pour cela. Bien tasser, arroser aussitôt et couvrir le fond de la cuvette de compost, enfin pailler abondamment.



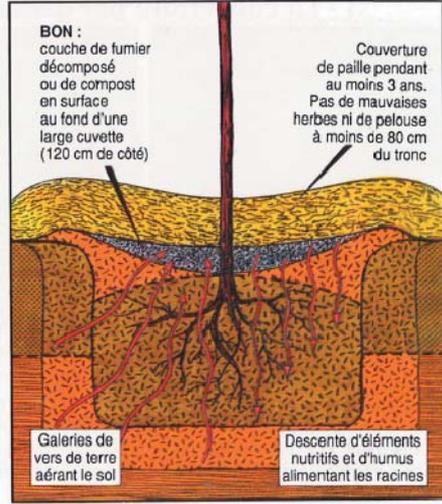
2 - Fumier enfoui ou en surface ? Que penser des schémas habituels de plantation ?

Les manuels de jardinage et les catalogues des pépiniéristes reproduisent tous les mêmes schémas de plantation d'un arbre, conseillant d'enfouir du fumier au fond du trou de plantation "pour que les racines descendent s'en nourrir", disent-ils (dessin de gauche).

C'est une erreur agronomique d'autant plus nuisible que le sol est plus argileux et humide. Ce fumier, asphyxié, n'évoluera pas et gênera au contraire la descente des racines.

C'est en surface qu'il faut apporter le fumier, un fumier décomposé ou compost (dessin de droite) : les vers de terre, en montant s'en nourrissent, rétablissent la porosité du sol bouleversée par la plantation. Les éléments nutritifs arriveront aux racines par lessivage dû à la pluie, et par incorporation de l'humus formé dans le tube digestif des vers de terre.

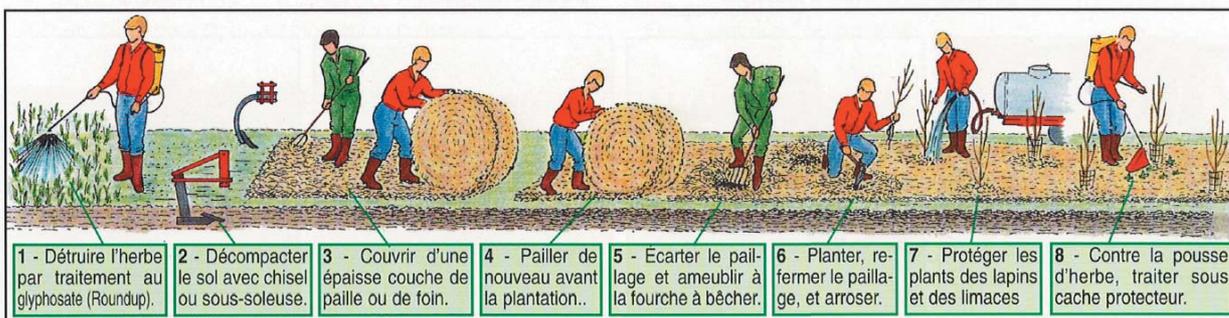
Bref, la fertilisation de l'arbre doit imiter celle de la forêt, où tout vient de la surface en décomposition, sous la litière de feuilles mortes.



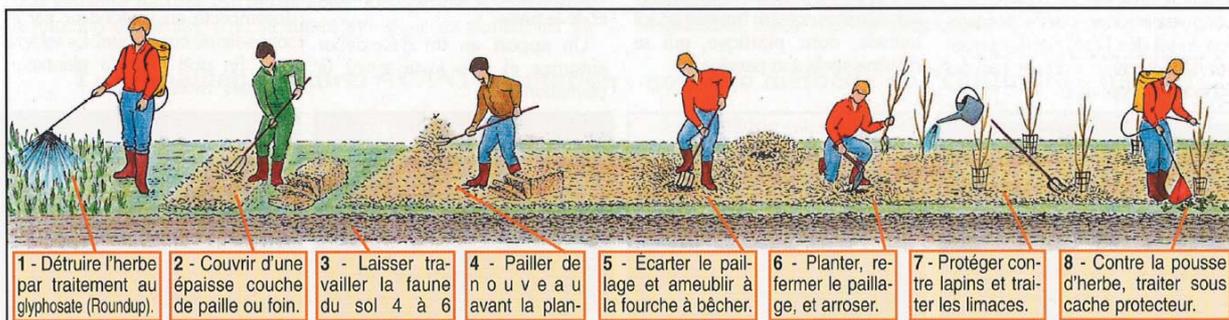
d'après « Planter des haies, D Soltner, 1999 »

PRÉPARER LE SOL EN FAISANT TRAVAILLER LA FAUNE

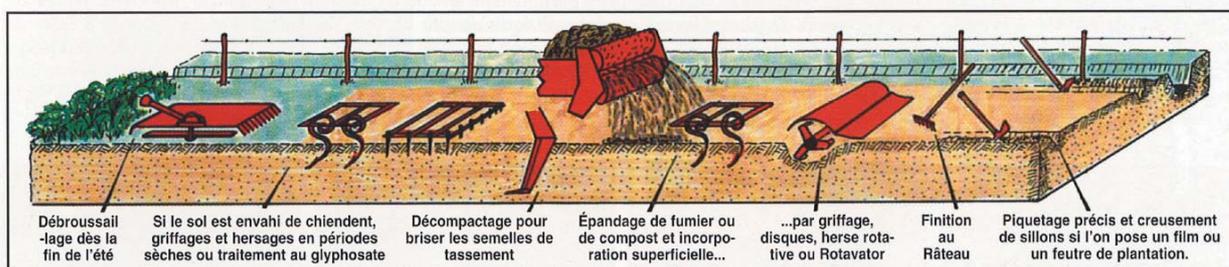
1 - Une préparation à dominance biologique : même si l'on travaille le sol mécaniquement, on compte surtout sur la faune du sol pour ameublir et enrichir la terre. Ce type de préparation avec **balles rondes** convient surtout aux **haies campagnardes**.



2 - Une autre préparation à dominance biologique sans aucun travail du sol. Ce type de préparation qui utilise de petites balles de foin ou de paille convient aux jardins. On soignera le bêchage de chaque trou de plantation : si possible la profondeur de 2 fourches à bêcher.



3 - Une préparation à dominance mécanique en vue de la pose d'un film plastique. Ce dernier peut être remplacé par un paillage naturel. Ce type de préparation est à réaliser le plus tôt possible à l'automne pour éviter de travailler le sol trop humide. C'est une préparation sans labour, mais ce dernier est également possible, notamment si l'on désire planter sur butte ou planche (voir page ci-contre).



QUELQUES ERREURS À ÉVITER :

<p>Rotavator seul, ou absence de décompactage</p> <p>Semelle</p> <p>Le travail superficiel est très bon, mais, en l'absence de décompactage, la semelle tassée non seulement n'est pas brisée mais est renforcée par cet outil rotatif. Lorsque les racines atteignent cette semelle, la croissance de la haie chutera.</p>	<p>Rotavator sur chiendent</p> <p>Chiendent</p> <p>L'outil sectionne les rhizomes de chiendent, qui envahissent la plantation, même avec film plastique. Il est impératif d'éliminer ce chiendent dès l'été-automne, soit mécaniquement (griffages multiples) soit chimiquement au glyphosate (Roundup).</p>	<p>Préparation du sol trop humide</p> <p>Terre compactée donnant des mottes dures</p> <p>Il y a formation de mottes qui durciront en séchant, et de semelles tassées. Mieux vaut attendre que le sol soit plus ressuyé. D'où l'intérêt également des préparations précoces, dès l'été-automne. Ou bien encore se contenter du paillage (ci-dessus).</p>	<p>Enfouissement de fumier frais</p> <p>Fumier frais trop enfoui Asphyxie des racines</p> <p>Un fumier frais doit être épandu au moins un mois avant la plantation et rester dans les couches de surface. Employer de préférence un fumier bien décomposé, de type compost, ou se contenter d'un épais paillage qui a le même effet nutritif.</p>
--	---	--	--

d'après « Planter des haies, D Soltner, 1999 »

Protection des plantations : préférer le mulch ou le paillage

Sur l'ensemble des espaces plantés, épandre une couche de 3cm de paillage ou de mulch broyé. Si on emploie de la «paille de lin», bien arroser pour que le matériaux se «colle».

→ Une technique à développer : les bois rameaux fragmentés (BRF) .

Cette technique consiste à épandre des fragments de rameaux broyés sur le sol à raison de 5 à 25 m³ / Ha. On ne prend que les bois qui ont moins de 7 cm de diamètre. Ce peuvent être des bois de feuillus ou de résineux (le mélange ne devra pas contenir plus de 30 % de résineux). Ils sont enfouis très superficiellement à la griffe.

Ces bois vont nourrir la rhizosphère du sol et permettre une bonne rétention de l'eau (grâce aux aquaporines du sol). La polymérisation de la cellulose et la dégradation des produits va enrichir le sol. MAIS il est important de noter qu'avant de redonner de l'azote au sol, cette technique en consomme; Il est donc nécessaire d'apporter une faible proportion d'azote organique lors de l'épandage.

On peut ainsi recycler les tailles en vert, les tailles de haies .. ce qui redonne un intérêt aux haies ! ..

 Quelques rappels sur les plantations de haies		
<ul style="list-style-type: none"> • Planter serré favorise la concurrence entre les végétaux (les plus dynamiques au détriment des plus faibles). • Par contre planter plus large (en fonction des tailles et des conditions de sols) permet de multiplier les essences. • Les végétaux ont besoin de lumière. La présence d'espèces à feuillage persistant peut gêner des essences qui ont besoin de lumière (problème de la présence des résineux en mélange dans les haies). • Envisager la haie dans quelques années pour déterminer l'espacement des végétaux ; l'effet à la plantation et dans les quelques années qui suivent ne préjuge en rien de l'aspect à terme. • Si on plante dans l'alignement d'arbres déjà existants et de gros volume, il faut respecter l'étalement de leurs branches. 	<ul style="list-style-type: none"> • La préparation du terrain avant plantation est déterminante (sur une largeur d'au moins 1 m par bandes de plantation ou sous soulage, élimination des végétaux non souhaités, labours, amendements, paillage) : <ul style="list-style-type: none"> → Elle élimine la concurrence, → Elle favorise la circulation d'eau. • Par contre des végétaux déjà en place peuvent être conservés pour donner un volume préalable. Certains peuvent être recépés pour leur donner une autre silhouette. • Le paillage améliore la reprise et diminue la concurrence entre les végétaux : emploi de collerettes en cartons, film plastique, écorces, mulch... • La protection contre les animaux notamment les chevreuils et les lapins est absolument à conseiller dans l'ensemble du territoire : grille ajourée, voire grillage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fertilisation souhaitable avec des engrais de fond dès que l'on plante des arbres ou des arbustes de fort développement (type corne broyée, sang séché ...) : <ul style="list-style-type: none"> → La fertilisation ne remplace pas le travail du sol, → Elle est à évaluer en fonction du sol, → Elle ne peut pas faire repartir des arbres vieux et dégénérés. • Les besoins en fertilisation sont différents selon les arbres : <ul style="list-style-type: none"> → Le phosphore pour le frêne, le bouleau, l'érable, le tilleul, le noyer, et le saule, → Le potassium pour le noyer, le saule, et le robinier, → L'azote pour le noyer, le saule, et le tilleul.

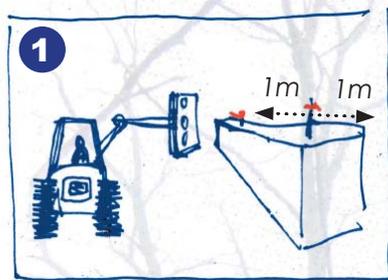
 **Rappels sur l'entretien des haies :**

→ Les broyeur à fléaux ou épareuses

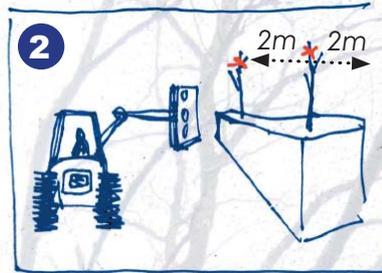
			
	<p>Les épareuses à fléaux (photo 3) sont encore les plus utilisées pour l'entretien du bocage. Elles sont bien adaptées à la fauche des talus, pieds de haies et fossés (photo 4), et au broyage vertical et horizontal des repousses annuelles des haies arbustives (photos 3, 5, 6).</p> <p>Pour les repousses plus âgées et les branches, préférer les lamiers ou la tronçonneuse associée à la nacelle élévatrice.</p> <p>Proscrire absolument l'utilisation de ces broyeurs pour la reprise de forts branchages (photo 7) : les plaies déchiquetées et éclatées exposent les arbres et arbustes à des contaminations de maladies.</p>		

d'après « Planter des haies, D Soltner, 1999 »

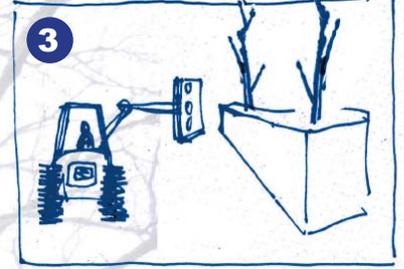
➔ Assurer le renouvellement du bocage



Lors de l'entretien d'une haie, repérer quelques arbres et les marquer d'un cordon rouge. Entretenir la haie manuellement dans les 1m.



A l'approche des arbres (2m) tailler la haie manuellement pour ne pas abîmer les jeunes arbres.



Une fois les arbres formés, ils font partie de la haie; le bocage se renouvelle.

Les rôles de la haie

Les productions de la haie

➔ Production de bois, principal rapport des haies.

- Il a été (et est encore) important dans une économie agraire où le chauffage se faisait essentiellement au bois. Par exemple, l'entretien des haies produisait des fagots. Dans un rayon de 20 à 30 kilomètres de Clermont-Ferrand ce revenu représentait un appoint financier non négligeable. Les espèces recherchées étaient le frêne, l'orme, le chêne, le hêtre, le tilleul, le charme.
- Mais la haie fournit également les perches de châtaigniers que l'on voit encore sécher, appuyées sur certains arbres, le bois des sabots, les manches en frênes pour les outils...
- Elle fournit aussi piquets, rondins.
- Ces usages et ces objets peuvent sembler obsolètes : les rapports liés à la production de bois se limitent au chauffage parfois revendu en bûchettes.

➔ Revenus en bois liés à l'entretien des haies.:1

- Bois de chauffage: 100 m de haie peut fournir jusqu'à 1 stère de bois de chauffe à 30 euros, cette valeur peut couvrir les frais d'entretien.
- Sur une coupe de rajeunissement : jusqu'à 2 stères.
- sur un taillis productif ou un alignement d'arbres émondées de 10 ans d'âge, on peut aller jusqu'à 5 stères.

➔ Nourriture des animaux, appoint alimentaire.

- Même si la pratique de la coupe des feuillages de frênes pour l'alimentation des bovins est quelque peu révolue, certains agriculteurs l'ont mentionnée notamment lors de grandes sécheresses ou d'années pauvres en foin. Les arbres des haies fournissent aux bovins une nourriture ponctuelle et complémentaire, broutée sur place (branches de frênes...).
- Les appétences particulières des bovins vont: vers le frêne, l'orme, le chêne, l'érable champêtre, le bouleau, le charme, le noisetier ... Par contre les espèces comme le houx, les ronces, le prunellier, l'ajonc sont dédaignées (l'entretien courant des haies, IDF 1995). Cette utilisation est d'autant plus intéressante qu'elle réduit considérablement l'entretien jusqu'à une hauteur de 2 m.

➔ Productions annexes et complémentaires.

- Petits fruits, dont l'utilisation relève encore davantage de l'économie familiale. Rien n'empêche d'imaginer des productions de petits fruits traitées en haies comme cela peut se faire dans d'autres régions.
- Des fruits sur arbres greffés comme les châtaignes, ou les noix.

1 D'après l'institut de Développement Forestier (IDF) : entretien courant des haies

Les rôles positifs :

<p>→ <i>Maintien de la biodiversité et rôle vis à vis de la faune, par la présence de végétaux (effet direct) et les effets positifs induits sur la faune.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un rôle d'abri : <ul style="list-style-type: none"> → pour les oiseaux qui eux mêmes s'attaquent aux insectes en quantité très importante surtout en période de nidification, → pour les prédateurs tels que belettes, hermines, reptiles qui s'attaquent aux rongeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conduction des animaux et répartition dans l'espace : <ul style="list-style-type: none"> → dans les systèmes ouverts, les haies qui persistent peuvent, selon leur organisation relative (trames continues même si elles sont peu denses), former des « corridors » qui permettent le maintien, la migration et le développement d'un cortège faunistique important. Ce maillage, même distendu revêt une importance cruciale pour la faune. • Nourriture pour les oiseaux, petits mammifères et petit gibier (fruits, baies, jeunes pousses, graines apportent une nourriture surtout en hiver). 	<p>→ <i>Effet protecteur vis-à-vis des cultures proches.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'effet micro climatique se traduit par une réduction de l'évapotranspiration (par réduction du vent). Ce "micro effet de serre" permet une meilleure pousse des prairies. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'effet brise vent est maximal pour une haie qui reste filtrante (perméabilité 50%), sinon il se crée un effet de tourbillon inversement proportionnel à la perméabilité de la haie. Les vents provoquent une chute précoce des fruits, la verse des céréales, la lacération des feuilles...
---	--	---	--

<p>→ <i>Effet de ralentissement de l'écoulement des eaux.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un rôle connu sur le ralentissement de l'écoulement des eaux et donc du ruissellement. C'est ce phénomène qui explique l'accumulation des terres au dessus des haies quand celles ci sont parallèles aux courbes de niveau dans un pré, par exemple. • Des études faites notamment dans le bocage breton montrent le rôle régulateur sur les débits des ceinture bocagère de fond de vallée : elles atténuent le volume et la pointe des crues. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le plan géochimique, les haies ont un rôle sur le transfert des polluants; Elles bloquent les particules érodées support des pesticides et du phosphore. Des conditions anaérobies peuvent régner dans les sols près des haies et favoriser la dénitrification, et certains arbres peuvent consommer préférentiellement certains éléments dissous (Ph. Merot et SA. Reyne dans « la force paysanne dans l'espace rural » INRA 1996). 	<p>→ <i>Avantages dans la conduite des troupeaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ombre pour les animaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aujourd'hui les clôtures mécaniques suppléent la haie dans ce rôle de fermeture. La clôture électrique permet une mobilité et une gestion plus fine de la consommation des prairies.
--	--	--	--

LA RÉGULATION ET L'ÉPURATION DES EAUX - LA PROTECTION DES SOLS

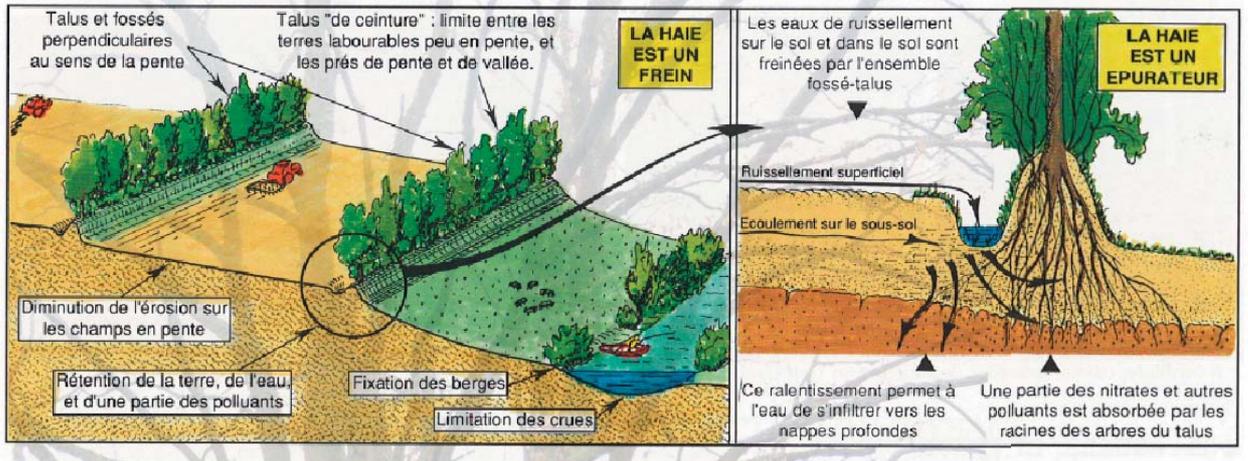
En freinant l'eau sur les pentes, les haies et surtout les talus et fossés qui leur sont associés :

- obligent l'eau à s'infiltrer, d'où meilleure alimentation des nappes et limitation des crues et inondations (crues 2 fois plus faibles sur les bassins versants bocagers dans certaines études de la Recherche Agronomique) ;
- empêchent l'eau d'atteindre un volume et une vitesse de ruissellement capables d'arracher les sols : diminution de l'érosion sur les pentes ;
- retiennent la terre entraînée, au lieu de la laisser dévaler les pentes jusqu'aux rivières : conservation des sols ;

• retiennent et filtrent les produits transportés par l'eau : résidus d'engrais, de fumiers, de lisiers, de pesticides. D'après l'Agence de Bassin de Normandie, la meilleure qualité des eaux s'observe dans les régions bocagères de polyculture-élevage.

D'où l'intérêt particulier de ce que les hydrologues appellent les "talus de ceinture", ces haies sur talus installés en rupture de pente, entre les terres labourables et celle qui, en contrebas, devraient rester en prairies permanentes.

Une ceinture filtrante anti-pollution qui comprend aussi les "boisements et prairies de ceinture" : bois et taillis de pente et de vallée, qu'il faut éviter de mettre en culture.



d'après « Planter des haies, D Soltner, 1999 »

Les rôles négatifs :

→ Concurrence

- Les haies concurrencent les végétaux en proximité : eau, lumière, sels minéraux. Cet effet se fait sentir sur une bande qui varie de 0,50 à 1 fois la hauteur de la haie selon les conditions.

→ Réservoir de parasites

- Il est indéniable que l'effet de diversification des milieux va de paire avec l'augmentation théorique des parasites. Mais il va aussi de paire également avec l'augmentation de leurs prédateurs.

→ Risques climatiques

- Augmentation de l'effet de gel en début et fin de végétation.

Rôle d'intégration du bâti

→ Qualité du cadre paysagé

- Les haies constituent évidemment un cadre paysagé attractif surtout si elles se composent d'arbres.
- En effet elles créent un cadre, notamment dans le sens des verticales qui facilitent l'insertion dans le site.
- On remarque bien qu'un pavillon accompagné d'arbres centenaires prend immédiatement de la valeur.

→ Sensation d'une bonne assise dans le temps

- Les arbres souvent imposants, sont porteurs d'une forte symbolique, d'une stabilité, d'une longévité.
- Souvent les constructions récentes paraissent pauvres car elles ont du mal à créer une dimension «historique», elles paraissent fragiles, jeunes...
- Conserver un arbre, une haie, c'est créer un rapport au temps qui rassure.

→ Risque de mitage du bocage

- L'augmentation du nombre de constructions et la qualité des cadres paysagés offerts par les paysages de bocage représentent un risque réel de voir se développer de manière incontrôlée de nombreuses constructions à travers la campagne.
- L'apparente facilité du bocage à intégrer les nouvelles constructions doit être nuancé par le risque important de mitage du territoire.



L'arbre enrichi la maison d'une profondeur, d'un âge; il l'ancree dans le temps, dans l'affection...



La présence des arbres facilite l'insertion des extensions bâties récentes. Orléat, Mondeviolles.

➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

- ➔ Le territoire recèle de nombreux «plans d'eau» : des mares, des étangs, des serves...
- ➔ Ces zones sont un atout important pour ce territoire, grâce à leurs potentiels écologique et culturel, ce sont des éléments à prendre en compte dans la gestion de l'espace.
- ➔ Beaucoup de mares sont peu entretenues et vont disparaître
- ➔ Les étangs, les pêcheries sont des facteurs de cohésion sociale, porteurs de mythes, d'histoires, de souvenirs...Les habitants aiment s'y retrouver.



La mare s'accompagne d'arbres, de haies...La Brousse Crevant-Laveine.

GESTION DE L'ESPACE

Les mares, les serves, les pêcheries



Ruines du bassin en forme de trèfle du château de Ligones, Lezoux



Mare de hameau, Chez Table, Crevant-Laveine.



Suite de 3 serves La Caty, Bort L'étang. Les serves sont encore utilisées pour de l'irrigation, l'abreuvement des troupeaux...

➤ OBJECTIFS ENJEUX

- ➔ Proposer une aide aux propriétaires privés sous forme de conseils techniques
- ➔ Les plans d'eau sont une des valeurs sûres de ce territoire, on peut communiquer sur leurs variétés, leurs intérêts...
- ➔ Entretien ce patrimoine

➤ PRECONISATIONS

- Entretien ce patrimoine régulièrement
- ➔ curages doux
- ➔ Contrôle du développement des algues filamenteuses et des lentilles d'eau
- ➔ Abattage des arbres apportant trop d'ombre
- ➔ Développer des actions pédagogiques sur le thème de l'eau, avec visites des écosystèmes, découvertes de l'histoire...

A qui s'adresse la fiche ?

- Particuliers, communes

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Elle peut initier la réfection de certains espaces
- Communiquer sur ce patrimoine: informer, sensibiliser

Mise en œuvre de la charte, rôle des communes

- Inscription de ces sites dans les documents d'urbanisme.
- Conseils aux particuliers pour l'entretien...

↳ **Qu'est ce qu'une mare ?**

C'est une étendue d'eau stagnante ou temporaire, naturelle ou artificielle, de petite surface (quelques dizaines de m² à 2000 m²), de faible profondeur (entre 0.20 et 2 mètres). Elle héberge une flore et une faune spécifique et diversifiées, organisée en ceinture concentrique en fonction de la profondeur d'eau.



Les mares sont souvent des lieux publics à l'accès facile, il est important de sécuriser leur accès, Peyrot, Crevant-Laveine.

↳ **Qu'est ce qu'une serve ?**

C'est une retenue d'eau créée par un barrage, qui était largement utilisée pour l'irrigation.



Cette suite de serve est d'une grande valeur patrimoniale; ce paysage doit être préservé, La Caty, Bort L'Etang.

↳ **Qu'est ce qu'une pêcherie ?**

C'est une retenue d'eau destinée à la production de poissons. Aujourd'hui encore beaucoup d'étangs sont loués pour la pêche. C'est une activité économique non négligeable.



Certains barrages de ruisseaux créent de véritables étangs ou pêcheries. Ces étangs sont loués pour la pêche à des entreprises... Ils sont porteurs de nombreux souvenirs de pêche, de loisirs... Les échelettes, Bulhon.

↳ **Des origines anciennes**

Les mares, serves et pêcheries font partie de notre paysage traditionnel, elles assuraient une source d'eau douce pour les populations, les animaux... La plupart des mares sont « artificielles », elles sont le fruit d'anciennes carrières, dont les matériaux pouvaient servir pour la construction de l'habitat ou autre. Les serves et pêcheries sont elles aussi artificielles.

↳ Rôles et usages aujourd'hui

→ Un rôle écologique :

Ce sont des écosystèmes présentant un fort potentiel en termes de biodiversité, de faune et de flore. Ils représentent un important intérêt patrimonial.

→ Rôle de drainage :

Ces plans d'eau drainent les excédents pendant les périodes de fortes précipitations, ils sont donc d'importants acteurs dans la régulation des ruissellements et évitent les inondations, ils jouent de fait un rôle dans la limitation de l'érosion des sols.

→ Lutte contre les incendies :

Ces plans d'eau constituent un réseau qui permet de lutter contre les incendies, ceci à condition qu'ils soient entretenus.

→ Un outil pédagogique :

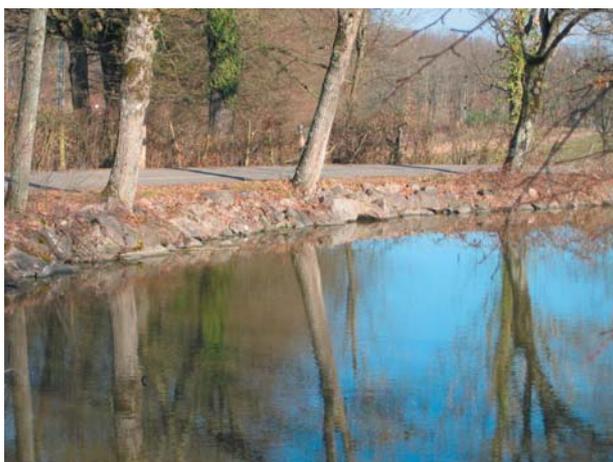
Ces zones sont un outil pédagogique, elles permettent d'aborder l'écologie de manière très complète. Ce sont des écosystèmes complets à petite échelle, ils peuvent être un très bon support pour aborder des sujets comme la chaîne trophique, la biodiversité, mais également la botanique et l'étude de la faune (animaux et insectes).

↳ Démarche de gestion et de valorisation

Il est important de ne pas systématiser la démarche : chaque zone peut présenter un ou plusieurs, voire aucun intérêt ou enjeux écologiques et/ou culturel.



Mare dans le bocage; le paysage se complexifie, gagne en charme, La Caty, Bort L'Etang.



Bassin empierré et planté, Les Roussels, Saint Jean d'Heurs



Le bassin en forme de trèfle du château de Ligones était paré de pierres de Volvic. Les pierres ont été enlevées et revendues. Lezoux

→ **Connaître le potentiel et la qualité**

Il pourrait être intéressant de mettre en oeuvre une cartographie de ces plans d'eau par commune ou sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier. La phase diagnostic permettra de déterminer les potentialités patrimoniales d'un point de vue écologique et culturel, ceci permettra de dégager des enjeux puis la gestion et la valorisation à mettre en oeuvre.

Étude de terrain

Cette étude pourrait se présenter sous la forme d'une fiche d'identification. Les études de terrains pourront s'effectuer toute l'année, mais les relevés faunes/flore s'effectueront entre **mai et août**. Pour avoir les informations les plus précises que possible, il sera nécessaire de faire 2 à 3 visites sur chaque site. La fiche devrait être accompagné d'un repérage sur carte et des photographies

Définir des enjeux

Chaque site fera l'objet de choix de gestion et de mise en valeur qui sera induite par plusieurs éléments :

- L'intérêt patrimonial : écologique et/ou culturel
- Les financements possibles
- Autres

Les choix seront les suivants :

- Abandon
- Restauration : légère ou lourde
- Gestion
- Valorisation : aménagement pour l'accueil du public, aménagement à vocation pédagogique, autres



Les mares sont des lieux attractifs pour les nouvelles constructions; elles portent une certaine intimité, Coutat, Saint Jean d'Heurs.



Les aménagements des berges pourraient être plus qualitatifs, Table Crevant-Laveine.



Ces plans d'eau sont des éléments fragiles et nécessitent un suivi, un entretien régulier, Orléat, Mondeviolles



↳ Les symptômes de dégradation

Il existe des symptômes très simples pour juger de la qualité d'un site :

- Envahissement du pourtour, et même de l'eau libre par des arbres
- Colonisation des crêtes de berges par des orties, ronces, sureaux...
- Colonisation du plan d'eau par des plantes peu diversifiées (glycéries, lentilles d'eau...)
- Envahissement par des algues filamenteuses
- Berges effondrées
- Plan d'eau très envasé
- Plan d'eau en grande partie asséché
- Eau noire, verdâtre ou trouble
- Emanation de mauvaise odeur (matière organique en décomposition)
- Présence de nombreux déchets
- Absence de batraciens et poisson mort en surface



Le bassin en forme de trèfle du château de Ligones est un élément majeur du patrimoine historique du territoire. Il mérite une rénovation. Lezoux



Grand canal dans les bois d'Ornon, ce canal était un bassin d'agrément du parc du château de Ligones. Lezoux



L'étang de l'isle est un lieu de promenade apprécié des Lézoviens. Il appartient au leg du domaine de Ligones. Lezoux

Restauration

Les opérations de restauration ont pour but de ré-ouvrir le milieu, afin de conserver ou de favoriser la biodiversité des sites.

Pour qu'un plan d'eau « fonctionne » bien il lui faut : de la lumière, des pentes douces et un profil en escalier.

Lorsque le couvert est trop dense, il faut l'ouvrir en abattant les arbres autour du plan d'eau, on pourra estimer que la zone a dégagé doit être égale à la hauteur d'un arbre. L'abattage n'est pas systématique, les arbres présentant un intérêt écologique et/ou esthétique pourront être conservés.

Si les pentes sont trop abruptes, un reprofilage des berges sera nécessaire.

On estime qu'un plan d'eau doit avoir une profondeur maximale de 1.5 à 2, ainsi que des variations de profondeur pour faciliter l'installation de divers végétaux. Si ce n'est pas le cas un curage et un reprofilage sera nécessaire.

- Le plan d'eau est très envasée : un curage lourd sera nécessaire afin de rouvrir le milieu.
- Le milieu n'est pas trop dégradé : un curage doux sera plus pertinent.
 - Les opérations de curage seront mécaniques, soit par pelletage ou par aspiration.
 - En ce qui concerne les boues de curage, leur évacuation est nécessaire afin d'éviter la prolifération d'une végétation « pauvre », et ne pas empêcher le ruissellement des eaux de pluie vers le plan d'eau.
- La perte d'étanchéité
 - La perte d'étanchéité peut être au recul de la crête de berge ou a des racines qui ont percé la couche imperméable.

La gestion

Il faudra mettre en place un mode de gestion de type conservatoire, afin de perturber le moins possible le milieu, les interventions de gestion devront être faites seulement s'il y a besoin, cela demande une surveillance et une évaluation régulières du milieu.

Les opérations de gestion sont :

- Curage doux
- Contrôle du développement des algues filamenteuses et des lentilles d'eau
- Abattage des arbres apportant trop d'ombre



Vue d'ensemble de la pièce d'eau des Roussels, Saint Jean d'Heurs.



Etang aux Ogheards, Vinzelles.

👉 Quelques exemples de Flore et Faune des Mares

Flore

L'iris des marais (*Iris pseudacorus*)
 La renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*)
 Potamot nageant (*Potamogeton natans*)
 Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*)
 Les saules (*Salix* sp.)

Saule blanc	<i>Salix alba</i>
Saule fragile	<i>Salix fragilis</i>
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i>
Osier blanc	<i>Salix cininalis</i>
Osier rouge	<i>Salix purpurea</i>

Carex aigu (*Carex acuta*)
 Carex à épis pendants, carex élevé. (*Carex pendula*)
 Carex vésiculeux (*Carex vesicaria*)
 Elodée du Canada (*Elodea canadensis*)
 Menthe aquatique (*Mentha aquatica*)

Les Lentilles
 Lentille d'eau sans racines (*Wolffia arrhiza*)
 Lentille d'eau mineure (*Lemna minor*)
 Lemna minuscula
 Lentille d'eau bossue (*Lemna gibba*)

Faune

Les insectes:
 Libellules
 Coléoptères
 Punaises d'eau
 Les diptères (Moustiques, mouches...)
 Ephémères
 Phryganes ou trichoptères
 Arachnides

Les Oiseaux des mares
 La Poule d'eau
 Le canard colvert (*Anas platyrhynchos*)
 Le cygne tuberculé (*Cygnus olor*)
 Le râle d'eau (*Rallus aquaticus*)

Les Amphibiens :
 Les anoues : Crapauds, rainettes et grenouilles
 Les urodèles : tritons et salamandres

Les Poissons
 Les poissons s'adapteront aux conditions de chaque plan d'eau, de la simple mare au véritable étang, en fonction de la profondeur, de la température, de l'eau, de son oxygénation et des goûts des propriétaires...Des poissons les plus rustiques aux plus fragiles un large éventail est envisageable.

LES BASSINS D'ORAGE

Les bassins d'orage et de décantation sont devenus de nouveaux éléments dans les paysages. Souvent traités d'une manière très technique, à peine dissimulés derrière une haie, ils peuvent devenir des éléments de qualité si on leur confère un autre traitement.

- ➔ Recherche des pentes moins techniques qui permettent l'installation de ceinture de végétation au moins sur une partie des rives
- ➔ Favoriser l'implantation de roseaux et de plantes aquatiques ou hydrophiles qui peuvent être décoratives et ont une fonction épuratrices
- ➔ Traiter les parties hors d'eau comme des espaces paysagers

Le bassin de retenue est d'abord fonctionnel et utilitaire mais c'est aussi un «paysage» potentiel, un milieu humide à géométrie variable avec tout ce que cela implique sur les techniques d'aménagements le choix des végétaux.

La localisation de ces bassins en zones rurales influence la problématique paysagère et les types d'aménagements.

Ci-contre un bassin aménagé à St-Malo.



➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

➔ Les bâtiments agricoles ont beaucoup évolué depuis une cinquantaine d'années dans la Limagne sous l'influence de plusieurs facteurs :

- Spécialisation de l'agriculture : 1-vers une agriculture céréalière dominante, 2-vers l'élevage
- Développement de cultures spécialisées qui nécessitent des bâtiments adaptés comme les séchoirs à tabac ou les krills à maïs.
- Mécanisation qui nécessite des hangars plus grands.
- Extension des exploitations.
- Apparition du Hors sol.
- Les bâtiments traditionnels des fermes du début du siècle (que ces fermes soient dans les bourgs et villages ou dans des domaines isolés) sont devenus insuffisants par leurs tailles et leurs caractéristiques techniques.
- Une tendance à la construction de bâtiments agricoles en dehors des enceintes des villages traditionnels pour des raisons de commodité, d'accès de taille et depuis peu pour des raisons réglementaires puisqu'il y a un recul de 50 à 100 m nécessaire.
- Modification radicale des techniques qui aujourd'hui font appel largement des matériaux métalliques.

➔ Les bâtiments agricoles ont évolué mais les paysages également avec une extension des parcelles et une réduction des éléments végétaux.

➤ OBJECTIFS ENJEUX

➔ Les bâtiments agricoles "sortent" de l'enveloppe des villages ils deviennent des objets à part, posés dans le paysage. Les problématiques d'insertion sont donc radicalement différentes.

➔ L'insertion des bâtiments agricoles est un des enjeux forts

➤ PRECONISATIONS

➔ Pour apprécier l'effet d'un nouveau projet, d'un agrandissement, il est indispensable de fournir des simulations de l'insertion du bâtiment futur

➔ Pour les bâtiments éloignés du bâti existant, il n'est pas nécessaire de rechercher des toitures rouges, qui bien souvent les mettent en valeur.

➔ Rechercher une cohérence au sein d'un ensemble

➔ Privilégier des couleurs foncées.

➔ Pas de plantations systématiques AUTOUR du bâtiment

➔ Plutôt des boqueteaux judicieusement en accord avec les lignes du paysage.

➔ Privilégier les essences autochtones, éviter les essences dites décoratives et qui rappellent les aménagements urbains comme les forsythias, prunus à fleurs, groseilliers à fleurs.

GESTION DE L'ESPACE

Intégration des bâtiments agricoles



Extensions de bâtiments anciens, Lezoux.



Les façades sont de grande dimension. La couleur claire accentue leur présence, Lempty.



Effet d'un filtre végétal, Ravel.

A qui s'adresse la fiche ?

- Particuliers
- Communes

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Sensibiliser les communes et les exploitants agricoles.

Mise en œuvre de la charte, rôle des communes

- Sensibiliser
- Inciter les agriculteurs à une meilleure intégration de leurs bâtiments agricoles
- Montrer l'exemple avec des bâtiments communaux, ateliers...

→ Aujourd'hui les tendances sont les suivantes :

- Des bâtiments neufs posés en dehors de contextes bâtis.

Ils sont à raisonner comme des objets nouveaux déconnectés du bâti.

- Des extensions de bâtiments existants en parpaings ou en métal, des constructions métalliques en limites des villages, dans les fermes existantes pour abriter du matériel.

Ceux là sont à envisager en lien avec leur contexte immédiat : le village

- Des séchoirs à tabac au milieu des parcelles, généralement en dehors des limites de villages.

Ces constructions précaires sont une nouvelle marque du paysage

L'intention forte qui guide la démarche est d'éviter les contrastes : de couleurs, de formes, de textures (végétales et murs) et de travailler ici plus sur les bâtiments que sur des plantations d'accompagnement qui ne peuvent à elles seules répondre aux problèmes posés.



Bâtiments neufs en dehors du contexte bâti; Crevant-Laveine.



Moissat



Lezoux



Lezoux

Extensions de bâtiments existants.



Séchoir au milieu des parcelles; Seychalles.

➡ Les impacts sur le paysage sont dus à plusieurs facteurs

➔ La couleur des toitures

C'est bien souvent par la toiture que l'on repère ces bâtiments, les façades étant en partie cachées par la végétation (en été) et les replis de terrains.

L'argument qui consiste à dire qu'une couleur claire s'accommode avec le ciel ne fonctionne pas car on a ici très souvent un arrière fond au paysage (comme la chaîne des Puys, les monts du Forez...)

- ➔ Privilégier des couleurs foncées.
- ➔ Pour ces bâtiments éloignés du bâti existant, il n'est pas nécessaire de rechercher des toitures rouges, qui bien souvent les mettent en valeur.



Elevage hors-sol, la toiture de couleur foncée et le contexte végétal facilitent l'intégration des bâtiments ; Crevant-Laveine.



Dans le cas d'extensions il est souhaitable de conserver les mêmes volumes, textures... Culhat.



Les toitures claires sont visibles de loin; préférer des couleurs foncées. Montaneix.



Un arbre peut raccrocher tout un ensemble au territoire. Les Rosses.

→ La couleur des façades

Ce facteur est important;
Elles sont souvent claires ce qui souligne la présence du bâtiment

Les façades sont de grandes dimensions. La couleur claire accentue leur présence, Lempty.



→ Privilégier les couleurs foncées : bruns, bleus-noirs.

→ Rechercher une cohérence au sein d'un ensemble.

→ Éviter les effets de hachures et de bandes qui bien souvent mettent en évidence.

Extension réussie par les volumes; La texture reste à travailler, Médagues.



→ les silos attenants

C'est l'élément saillant. il est visible de loin.

→ Là encore une couleur foncée peut améliorer l'insertion.



La silhouette du domaine est très différente selon le point de vue. La tour à Lezoux. Dans tous les cas, le silo devient un nouveau point de repère dans le paysage.



→ Les plantations réalisées aux abords

Force est de constater que bien souvent les plantations faites sans une réflexion préalable METTENT LE BATIMENT EN EVIDENCE AU lieu de le «faire passer» dans le paysage.

Les essences utilisées sont déterminantes ; les plantations mono spécifiques (souvent en thuyas) soulignent le bâtiment : on ne voit plus la construction, mais on voit la haie autour qui est autant artificielle que lui : on n'a donc pas résolu le problème.

«L'arbre» crée un contexte et facilite l'intégration.
Bort L'étang



- Pas de plantations systématiques AUTOUR du bâtiment
- Plutôt des boqueteaux judicieusement en accord avec les lignes du paysage.
- Pas d'essences qui font « MUR » comme le thuya.



L'effet de «filtre» du cordon végétal est intéressant, Ravel

Essences à proposer pour réaliser des plantations aux abords des bâtiments (selon les conditions de sols)

- Noyers
- Cerisiers (ste lucie)
- Noisetiers
- Saules (marsault, rouge, cendré osier) éviter le saule pleureur
- Peupliers d'Italie ou Bollena (en ponctuel pas en rideaux)
- Sureau
- Cornouiller
- Prunellier
- Eglantier
- Ormes
- Cormiers
- Tout fruitier
- Chênes (pédonculés ou américains)

- Tout en rappelant que les plantations ne peuvent à elles seules répondre aux problèmes posés dans ce contexte.
- Privilégier les essences autochtones, éviter les essences dites décoratives et qui rappellent les aménagements urbains comme les forsythias, prunus à fleurs, groseilliers à fleurs.



L'entrée d'Ornon, autrefois structurée par 2 bâtiments en pisé est aujourd'hui moins intéressante, le hangar et les plantations à droite ont banalisé cet espace.



Existant:

Les bâtiments sont simplement posés et n'ont que peu de liens avec le contexte.



Photomontage :

Les couleurs des toits et de la toiture sont modifiées pour atténuer les contrastes.



Photomontage :

Effet d'une haie résineux autour d'un bâtiment. Elle n'aide en rien le bâtiment à s'intégrer. Elle augmente son impact.



Photomontage :

Effet d'une haie mixte et de la plantation de deux arbres. Ils créent un nouveau cadre, ils structurent l'espace.



Photomontage :

La plantation d'un arbre dans le pré facilite encore plus l'intégration de la ferme. En effet de nombreux liens existent alors.



Les bâtiments agricoles proches des villages

→ Le problème est très différent des cas précédents

Les bâtiments sont généralement plus petits
Et surtout ils sont imbriqués dans les volumes bâtis existants et participent à la silhouette du village.

→ C'est avec l'ensemble du contexte qu'il faut raisonner : couleurs, volumes, implantation, accroches aux bâtiments existants qu'ils soient agricoles ou non.

→ ce qui fait l'impact sur le paysage

→ Les contrastes de couleurs en toitures ou en façades.

Les tonalités du bâti traditionnel sont dans les couleurs grises/noires (Volvic) et ocres foncées (crépi, pisé).

Les couleurs industrielles des matériaux sont souvent claires (blanc cassé, beige clair..) et se détachent sur le contexte : c'est donc le bâtiment agricole qui capte les regards et non la silhouette du bourg

→ Il faut faire en sorte que ce soit le bâti traditionnel qui se détache et non le bâtiment agricole, donc jouer avec des couleurs plus sombres et moins «éclatantes»

→ La dominante des toitures est rouge

Les toitures tuiles dominant. Le rouge de ces toits est une couleur bien particulière, rouge orangé assombri lors de la création mais qui se PATINE avec le temps.
Les préconisations de couleur rouge pour les toitures de bâtiments agricoles vont certes dans le bon sens mais ce n'est pas suffisant.

→ Couleur rouge pour les toitures, mais à l'exclusion des rouges trop saturés ou trop carmins. On cherchera plutôt des couleurs terres assombries pour des bardages métalliques, tout en précisant une toiture tuile pour les bâtiments qui s'accrochent à des bâtiments existants.

→ Le rapport des volumes avec l'existant

C'est le critère peut être le plus marquant mais le plus difficile à cerner car il correspond à chaque situation.

On peut dire que souvent les bâtiments agricoles ont des volumétries et des modénatures plus imposantes que celles du bâti traditionnel (logis ou granges). C'est donc lui qui va s'imposer dans la silhouette surtout s'il est la périphérie.

Par contre dans certains cas, bien que plus gros que les bâtiments existants il se cale dans les lignes du bâti car il respecte des éléments forts de la silhouette comme la ligne des toitures par exemple.

→ Chaque cas est un cas particulier

→ Le rapport des volumes dépend certes du bâtiment mais de sa position dans la silhouette.

→ Pour apprécier l'effet il est indispensable de fournir des simulations de l'insertion du bâtiment futur dans la silhouette du village vue de l'extérieur

➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

- ➔ La signalétique et la publicité occupent une place de plus en plus importante dans les paysages d'autant plus qu'elles se concentrent dans des points significatifs pour être mieux vues.
- ➔ Elles sont nécessaires, mais présentent de nombreux dysfonctionnements et inconvénients.
- ➔ Elles se répartissent de manière très cohérente dans le territoire, dans des istes stratégiques : bonne visibilité, entrées de villages, carrefours...

Les éléments de signalétique liés au tourisme, aux zones naturelles... doivent être exemplaires.



➤ OBJECTIFS ENJEUX

- ➔ Limiter la prolifération anarchique de publicités
- ➔ Organiser les zones les plus sensibles pour obtenir une signalétique de qualité, efficace et respectueuse des paysages

➤ PRECONISATIONS

- ➔ Supprimer les panneaux les plus dérangeants
- ➔ Protéger les cônes de vues qui donnent sur des éléments marquants et identifiants du grand paysage.
- ➔ Porter une attention particulière sur les entrées de villages
- ➔ Les collectivités doivent montrer l'exemple en réalisant des affichages de qualité pour les informations touristiques et événementielles.

GESTION DE L'ESPACE

Signalétique et publicité



Les entrées de ville sont des secteurs très sensibles.



Les carrefours sont des lieux stratégiques où l'on observe souvent la superposition de différentes époques de signalétique...



Discordance des couleurs, des formats, perte de lisibilité.

A qui s'adresse la fiche ?

- Communes

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Informer les communes
- Réaliser une «charte graphique» pour la signalétique commune (tourisme, patrimoine...)

Mise en œuvre de la charte, rôle des communes

- Faire respecter la législation
- Organiser les publicités
- Montrer l'exemple

La signalétique et la publicité occupent une place de plus en plus importante dans les paysages d'autant plus qu'elles se concentrent dans des points significatifs pour être mieux vues.

Elles sont nécessaires, mais présentent de nombreux dysfonctionnements et inconvénients.

- Incohérence :
 - Individualisme : chaque porteur édite sa propre signalétique avec sa propre logique qui se décline en supports, logo, matériaux, couleurs différenciés
 - Sans rapport les uns avec les autres : il en découle parfois une certaine cacophonie qui pollue la perception des espaces publics et des abords de voies
 - Absence de hiérarchie : des supports ou éléments de signalétique moins importants pour l'ensemble de la population peuvent être plus « accrocheurs » visuellement que des éléments plus importants
 - Absence d'organisation : la signalétique fonctionnelle (indication des services, des directions) se confond avec les autres types de signalétique
- Encombrement de l'espace urbain :
 - Multiplication des supports verticaux
 - Multiplication des sollicitations visuelles secondaires au détriment de la perception des éléments majeurs qui composent le paysage : le panneau attire davantage l'œil que l'objet qu'il est censé indiquer
 - Des espaces stratégiques sur le plan de la perception sont rapidement envahis de supports signalétiques ou publicitaires : virages suivant une longue ligne droite : un point de vision où se porte nécessairement le regard (la réglementation interdit la mise en place de pré enseignes dans les virages ; mais pas de signalétiques spécifiques)

Le problème est marquant dans certains secteurs très ciblés du territoire :

- Arrivée à Thiers
- Entrées de Lezoux...



Chaque signalétique possède son style



La signalétique pour annoncer les hameaux et leurs directions...est parfois inattendue, singulière.



Absence de hiérarchie, de cohérence.



Discordance des couleurs, des formats, perte de lisibilité.



Les entrées de ville sont des secteurs très sensibles.

ESPACES PRIORITAIRES POUR UNE RÉFLEXION SUR LA PUBLICITÉ (ENSEIGNES ET PRÉ-ENSEIGNES)

Certains espaces sont plus sensibles, ce sont :

Les cônes de vue qui donnent sur des éléments marquants et identifiants du grand paysage du territoire:

- vues sur les silhouettes historiques des bourgs, les images clefs : Ravel, Bort-l'Etang,
- routes offrant des ambiances intimistes dans les vallées : RD 4 en bord d'Allier, RD 332 de Ornon à Culhat...
- Les séquences routières qui permettent une perception étendue des paysages et qui donnent sur des éléments particuliers des paysages du territoire : dans les secteurs de plaine, RN 89 avec vues lointaines sur les montagnes...

Les séquences d'entrée de bourg

Les entrées de bourgs ne sont pas un point mais une séquence au cours de laquelle on passe progressivement de l'espace rural à des espaces plus denses avec des zones de transition plus ou moins organisées.

Ces séquences sont toujours complexes et souvent peu cohérentes

La publicité (enseignes et pré-enseignes) vient rajouter à cette disparité des lieux. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut interdire la pose de panneaux dans ces espaces, mais qu'il faut choisir les emplacements à bon escient.

Dans ces séquences d'entrées de bourg, les giratoires où se greffe la voie d'accès au bourg sont souvent un lieu privilégié d'implantation de la publicité



▼ **Photomontage:** les efforts d'intégration du bâtiment agricole pourraient rapidement être concurrencé par l'implantation anarchique de diverses publicités.

- Quelques principes paysagers pour guider une politique de réglementation ou de concertation
- **Eviter que le panneau ne vienne masquer un paysage intéressant ou identifiant situé en arrière-plan**
 - C'est le cas notamment devant un élément bâti remarquable. Ce masque peut être ponctuel (cas d'un seul panneau) et dans ce cas l'effet est négatif mais limité, ou plus long dans le cas de plusieurs panneaux le long d'un axe. Dans ce cas l'effet est fortement négatif.
 - Dans certains cônes de vue remarquables les panneaux publicitaires ou pré-enseignes pourraient n'être localisés que d'un côté de la voie.
- **Eviter la prolifération de panneaux dissemblables**
 - Limiter le nombre par séquences ou points donnés. Se doter de seuils à ne pas dépasser par secteurs.
 - Rechercher des panneaux et supports similaires : dans leur taille, leur hauteur par rapport au sol, le nombre de poteaux (un ou deux...) la nature des encadrements...
- **Eviter qu'une séquence paysagère ne soit rythmée par une succession de panneaux.**
- **Eviter qu'une entrée de bourg, déjà confuse, ne voit d'autres éléments perturbateurs.**
- **Stopper la prolifération de la publicité temporaire sur bâches plastiques qui a tendance à se multiplier notamment sur les ronds points. En ce sens la collectivité doit être exemplaire dans ses annonces de manifestations (foires etc...)**



Orléat



Lezoux

Les carrefours sont des lieux stratégiques pour « annoncer ».

On observe souvent la superposition de différentes époques :

- la croix
- le panneau de direction
- le poteau relai
- le mobilier communal (annonces...)
- et enfin la publicité...

Il est nécessaire de rendre une certaine lisibilité à ces espaces identitaires.



Bulhon

➔ Les dispositions réglementaires qui peuvent être mises en place

La réglementation spéciale de publicité permet à une ou plusieurs communes de modifier la réglementation nationale de la publicité par l'institution d'une ou plusieurs zones de publicité restreinte (ZPR), élargie (ZPE) ou autorisée (ZPA). Cette réglementation est demandée par une délibération du conseil municipal, préparée par un groupe de travail constitué par le préfet, et après avis de la commission départementale des sites et du conseil municipal.

LES ZONES DE PUBLICITÉ AUTORISÉE

- Forme de réglementation spéciale de publicité, cette zone permet des possibilités de publicité et de pré-enseigne hors agglomération. Elle ne peut être instituée qu'à proximité immédiate des établissements commerciaux et industriels ou des centres artisanaux ou dans des groupements d'habitations qui ne constituent pas des agglomérations.

ZONE DE PUBLICITÉ ÉLARGIE – ZPE

- Forme de réglementation spéciale de publicité, cette zone soumet la publicité, les enseignes et les pré-enseignes à des dispositions moins restrictives que celles du règlement national de la publicité en agglomération. Dans les sites inscrits et leur zone de protection, à moins de 100 m et dans le champ de visibilité des monuments historiques ou des immeubles remarquables et dans les zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager, où la publicité est en principe interdite, une zone de publicité élargie ne peut toutefois être instituée que si la publicité est un élément déterminant de l'animation des lieux considérés. Dans les autres secteurs agglomérés, l'institution d'une zone de publicité élargie n'est soumise à aucune condition.

ZONE DE PUBLICITÉ RESTREINTE – ZPR

- Forme de réglementation spéciale de publicité, cette zone soumet la publicité, les pré-enseignes à des dispositions plus restrictives que celles du règlement national de la publicité en agglomération.
- Une telle zone peut être instituée en agglomération dans certains lieux normalement interdits à la publicité.
- Remarque : les dispositions concernant les enseignes ne sont pas nécessairement plus restrictives que le règlement national.



Synthèse des textes de lois

↪ **Interdiction absolue de la publicité sans aucune dérogation possible :**

Dans les espaces et sur les immeubles les plus sensibles (monuments historiques, arbres, sites classés, parcs nationaux, réserves naturelles).

↪ **Interdiction de la publicité dans les espaces sensibles**

Avec possibilité sous certaines conditions de la réinsérer dans des zones de réglementations spéciales :

- En dehors des agglomérations,
- Dans les secteurs sauvegardés,
- Les parcs naturels régionaux,
- Les sites inscrits à moins de 100 m,
- Dans le champ de visibilité des monuments historiques,
- Et dans les ZPPAUP.

↪ **En dehors de ces secteurs la publicité est autorisée dans les agglomérations :**

Dans le respect des prescriptions fixées par le règlement national de la publicité en matière de surface, hauteur, largeur, emplacement.

- Les pré enseignes sont soumises aux dispositions qui régissent la publicité,
- Avec autorisation préalable du maire pour les publicités lumineuses.

↪ **Publicité murale, la taille de l'agglomération règle les conditions :**

- Inférieure ou égale à 2 000 hab. : 4 m² maximum à 4 m maximum de haut et 0,50m du sol minimum,
- Entre 2 000 hab. et 10 000 hab. : 12 m² maximum à 6 m maximum de haut et 0,50m du sol minimum,
- Plus de 10 000 hab. : 16 m² maximum, 7,5m maximum de haut et 0,50 m du sol minimum :
 - Elle est autorisée sur les murs aveugles, les pignons ou murs ne comportant que des ouvertures de surface réduite, sur les commerces fermés, sur les maisons ayant fait l'objet d'un permis de démolir.
 - Elle doit être parallèle au mur, ne pas dépasser le mur support ou la toiture.

↪ **La publicité sur portatif :**

N'est autorisée que dans les agglomérations de plus de 10 000 hab. et ne peut faire plus de 16 m²,

est autorisée en assurant la lisibilité de la plaque d'agglomération, les portatifs de 4m x 3 doivent avoir un recul de 120 m.

↪ **Les pré enseignes dérogatoires :**

Le nombre est limité à :

- 4 pour les établissements utiles aux personnes en déplacement,
- 2 pour les établissements liés à la fabrication de produits de terroir et dont l'activité s'exerce en retrait de la voie publique ;
 - Leurs dimensions ne doivent pas dépasser 1m de hauteur et 1,50 m de large ;
 - Elles sont à moins de 5 km de l'entrée de l'agglomération ou du lieu où s'exerce l'activité ;
 - Elles sont à plus de 5 m du bord de la chaussée, hors domaine public et à 200 m du bord de la chaussée des voies rapides ;
 - Elles sont interdites en carrefour et en virage ;
 - Elles ne comportent pas l'indication de la localité complétée par une flèche indiquant la direction ou une flèche et la distance.

↪ **Les zones de publicité autorisée**

Elles peuvent être créées hors agglomération dans des conditions particulières :

- Etre situées à proximité des zones d'activités ou dans des groupements d'habitations, le règlement est élaboré par un groupe de travail composé d'élus, de représentants de l'administration et des afficheurs. Elles peuvent être intercommunales.

ESPACES PRIORITAIRES POUR UNE RÉFLEXION SUR LA PUBLICITÉ (ENSEIGNES ET PRÉ-ENSEIGNES)

→ Les cônes de vue qui donnent sur des éléments marquants et identifiants du grand paysage

Pour éviter qu'une vue lointaine ne soit altérée par un premier plan

→ Les séquences routières qui permettent une perception étendue des paysages et qui donnent sur des éléments particuliers des paysages

Pour éviter qu'une séquence routière cohérente ne soit altérée par des éléments « parasites » qui capteraient les regards et fragmenteraient la perception

→ Les séquences d'entrée de bourg

Les entrées de bourgs ne sont pas un point mais une séquence au cours de laquelle on passe progressivement de l'espace rural, puis diffus puis plus dense. Ces séquences sont toujours complexes par les formes bâties rencontrées, leurs incohérences, les différences de traitements de sols, de voiries La publicité (enseignes et pré enseignes) vient rajouter à cette disparité des lieux et à ces phénomènes d'incohérence. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut interdire la pose de panneaux dans ces espaces, mais qu'il faut choisir les emplacements à bon escient.



Photomontage: l'image de carte postale peut être rapidement modifiée.
Bort L'étang.



Quelques principes paysagers pour guider cette politique de réglementation ou de concertation

→ Eviter que le panneau ne vienne masquer un paysage intéressant ou identifiant situé en arrière-plan

→ Eviter la prolifération de panneaux dissemblables

- Limiter le nombre par séquences ou points donnés. Se doter de seuils à ne pas dépasser par secteurs
- Rechercher des panneaux et supports similaires : dans leur taille, leur hauteur par rapport au sol, le nombre de poteaux (un ou deux ..) la nature des encadrements ...

→ Eviter qu'une séquence paysagère le long d'une route ne soit rythmée par des panneaux

- Eviter qu'une entrée de bourg déjà confuse ne voit d'autres éléments perturbateurs



Peschadoires

EXISTANT

La dune de sable est actuellement **un site méconnu et menacé.**

L'extraction des sables, la pratique de moto-cross, quads, l'urbanisation ...dénaturent le site.

Pourtant, le visiteur est vite surpris de ces **sols sableux et découvre une végétation très originale**: châtaigniers, pins, bruyères, genêts... (le site est d'ailleurs une zone Natura 2000). Le tout dans un contexte varié structuré par un sommet, véritable point d'appel du site.

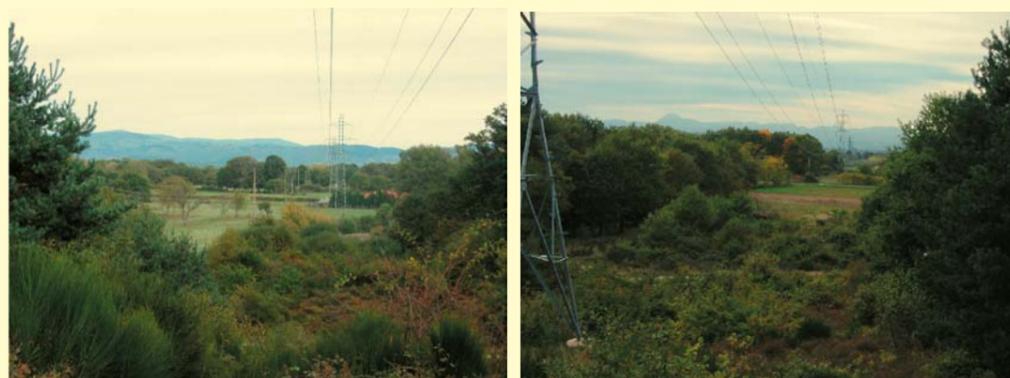
De ce sommet on se rend compte de la position centrale du site, entre les montagnes de l'Est et celles de l'Ouest.

Cette dune reste très originale et mystérieuse en ces lieux.

Comment ces sables sont-ils arrivés sur ce sommet?

OBJECTIFS

- Protéger le site (végétation, sables...)
- Sensibiliser la population sur les qualités de ce site
- Accueillir le visiteur en lui proposant un aire de repos, de pique-nique et des sentiers de découverte
- Informé le visiteur sur l'origine de ce site, des sables... (Natura 2000)



Vues depuis le sommet du site.

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

- Noter dans le PLU la présence des **arbres et des haies** à conserver
- Créer deux **accès principaux (avec informations)**, l'un depuis la départementale (ce qui nettoiera l'actuelle zone de dépôts) et l'autre depuis la zone résidentielle.
- Créer des **aires de repos, de pique-nique** dans le site (bancs, tables, poubelles)
- Informé le public sur l'**origine géologique de ces sables** (ce qui explique l'histoire de la formation des Limagnes, sables issues de l'érosion des dépôts qui comblaient toute la plaine, ils sont apparues suite à un «décapage» des sédiments).
- Proposer des **plantations d'arbres** qui deviendront remarquables (chênes, frênes, châtaigniers...), aux entrées et le long de certains chemins (vers les zones construites)



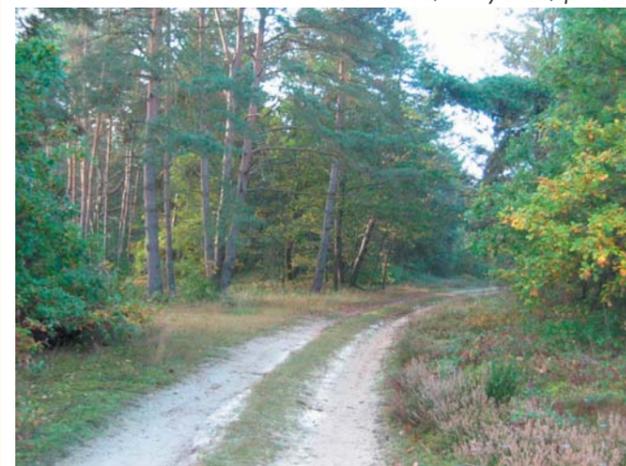
Sentier dans la pinède



Erosion accentuée par les moto-cross

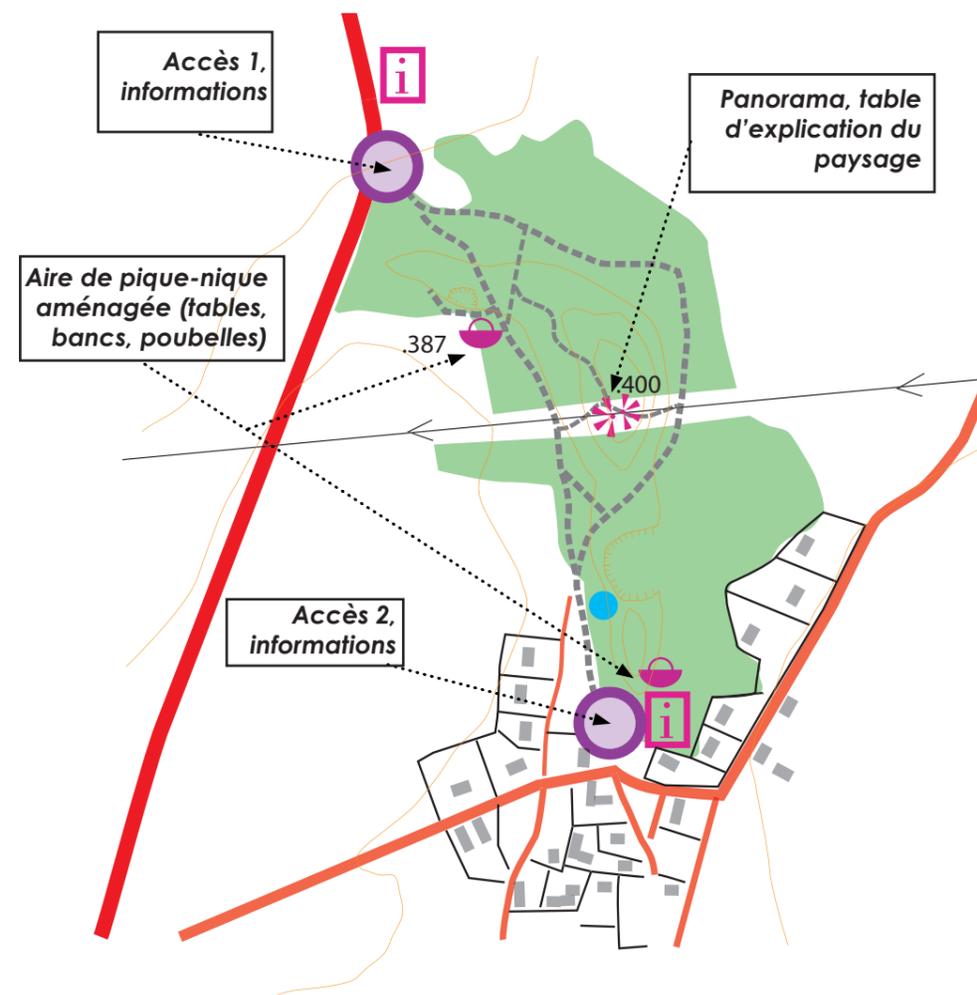


Végétation typique des milieux sableux : callunes, bruyères, pins...



LES DUNES DE SABLES DES GIRAUDS-FAURES

Propositions d'aménagements



L'actuel lieu de dépôts de gravats devient l'accès 1, entrée au site des dunes, aire de repos en bord de départementale.

EXISTANT

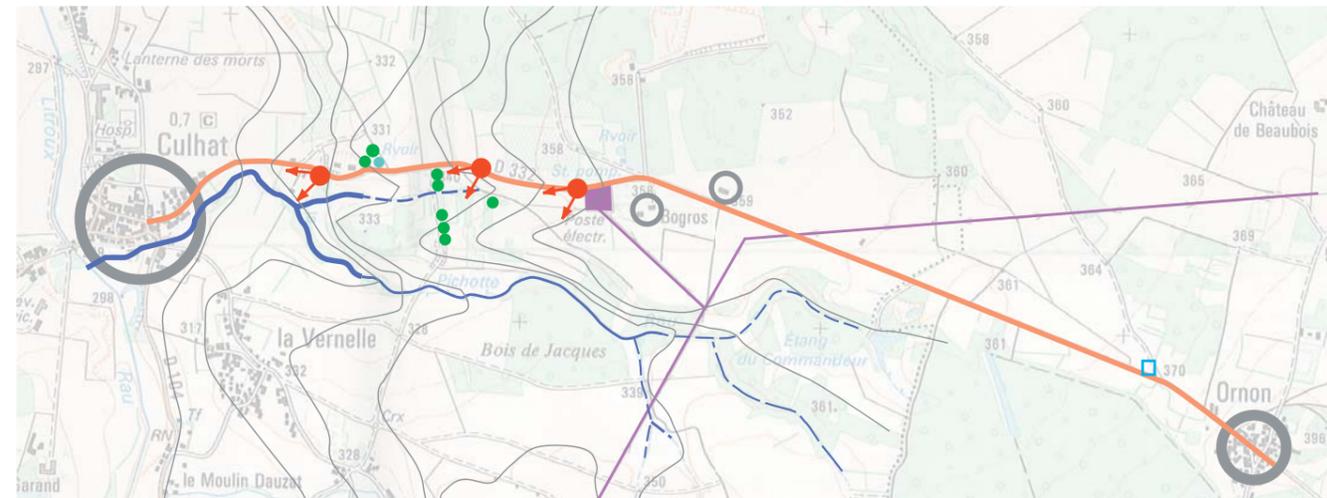
En venant d'Ornon cette route traverse deux entités paysagères de grande qualité:

1-bocage: la route est droite et agrémentée de **prés**, de nombreux **arbres remarquables** donnent de la **complexité au paysage, du charme...** ainsi que les **haies, les lisières forestières...**

A la sortie du bourg d'Ornon un lavoir semble oublié. On remarque la présence de deux habitations isolées.

2-polyculture de coteau: soudainement, après un virage, le paysage s'ouvre avec de nombreuses vues remarquables sur la Chaîne des Puys, le Val d'Allier, les vallonnements du ruisseau de la Pichotte...vergers, vignes, champs, arbres isolés...Malheureusement le début de la descente est fortement marqué par la présence du *poste électrique* qui banalise fortement le paysage.

-  Vues remarquables
-  Arbres donnant du charme aux paysages
-  Poste électrique, "point noir"
-  Réservoir
-  Habitat
-  Lavoir



OBJECTIFS

- Conserver de la **complexité aux paysages** (arbres isolés, haies...)
- Atténuer l'impact du **poste électrique** par des plantations
- Compléter la **complexité de ces paysages** pour que cette route devienne remarquable



Existant

Les abords du lavoir à la sortie du bourg d'Ornon pourraient être aménagés simplement par une aire de pique-nique: plantation d'arbres (chêne, frêne ou tilleul), et création d'un sol en stabilisé, installation de bancs et d'une table.



Photomontage

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

- Noter dans les documents d'urbanisme la présence des **arbres et des haies** à conserver
- Essayer d'**intégrer le poste électrique** en plantant une haie arbustive soit devant le grillage, soit à la place du grillage (on décalle alors le grillage)
- Ne pas chercher à masquer complètement le poste électrique, laisser une percée visuelle le long du chemin et souligner l'ensemble en plantant un arbre au port assez étroit (peuplier).
- Ne pas planter une haie de résineux qui serait trop linéaire et soulignerait la présence du poste électrique.
- Proposer des **plantations d'arbres** qui deviendront remarquables (chênes, frênes, châtaigners...)

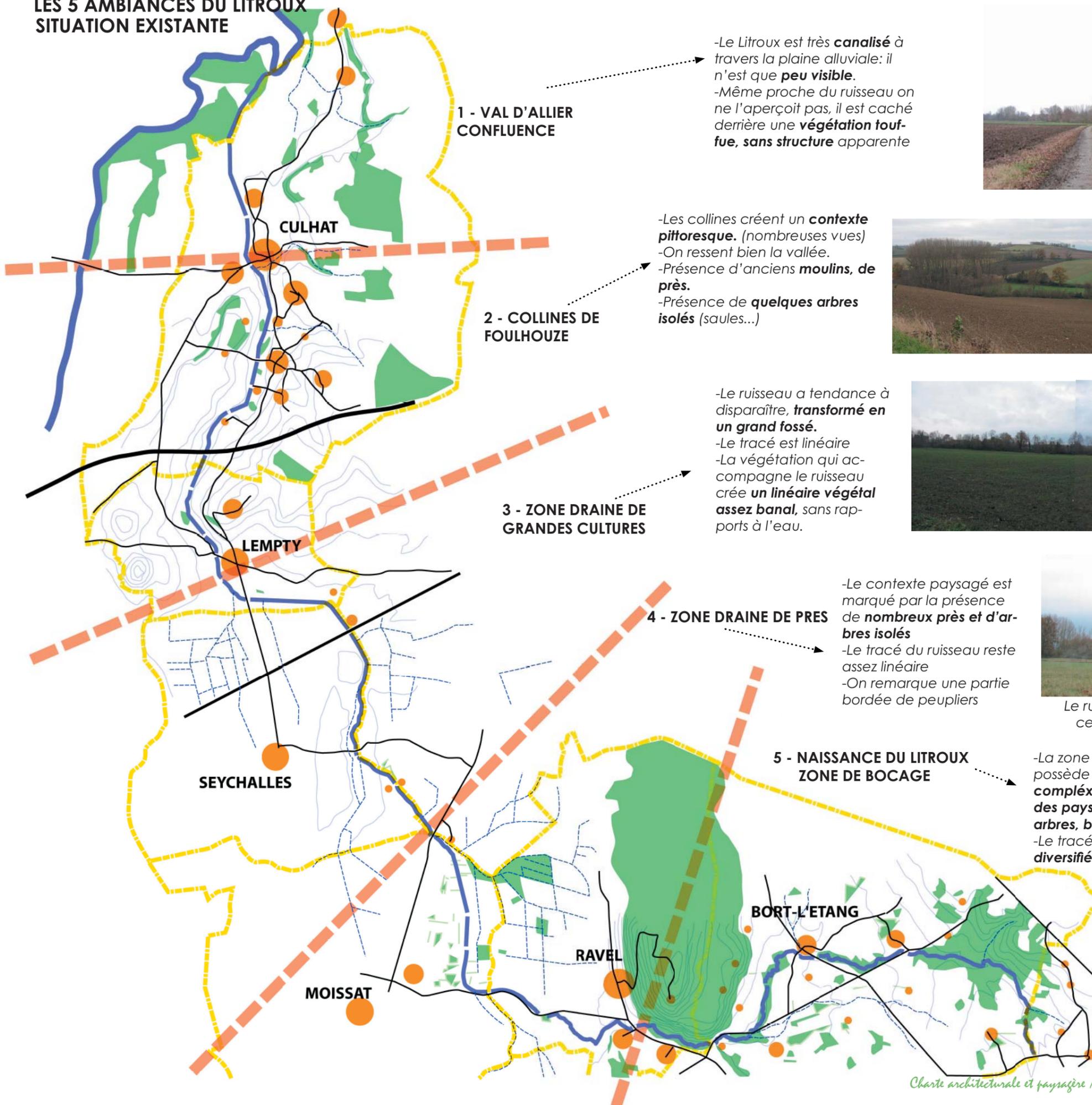
Les éléments qui créent de la complexité, du charme, aux paysages



Photomontage: l'intégration du poste électrique est une priorité.



**LES 5 AMBIANCES DU LITROUX
SITUATION EXISTANTE**



**1 - VAL D'ALLIER
CONFLUENCE**

-Le Litroux est très **canalisé** à travers la plaine alluviale: il n'est que **peu visible**.
-Même proche du ruisseau on ne l'aperçoit pas, il est caché derrière une **végétation touffue, sans structure** apparente



Une végétation touffue, banale, masque le ruisseau

**2 - COLLINES DE
FOULHOUE**

-Les collines créent un **contexte pittoresque**. (nombreuses vues)
-On ressent bien la vallée.
-Présence d'anciens **moulins, de pres**.
-Présence de **quelques arbres isolés** (saules...)



Les vallonements créent de nombreuses vues.

**3 - ZONE DRAINE DE
GRANDES CULTURES**

-Le ruisseau a tendance à disparaître, **transformé en un grand fossé**.
-Le tracé est linéaire
-La végétation qui accompagne le ruisseau crée un **linéaire végétal assez banal**, sans rapports à l'eau.



Le ruisseau est transformé en fossé, assez monotone...

4 - ZONE DRAINE DE PRES

-Le contexte paysagé est marqué par la présence de **nombreux pres et d'arbres isolés**
-Le tracé du ruisseau reste assez linéaire
-On remarque une partie bordée de peupliers



Le ruisseau côtoie des arbres remarquables, chênes, saules...il reste cependant trop enfoui sous une végétation arbustive médiocre.

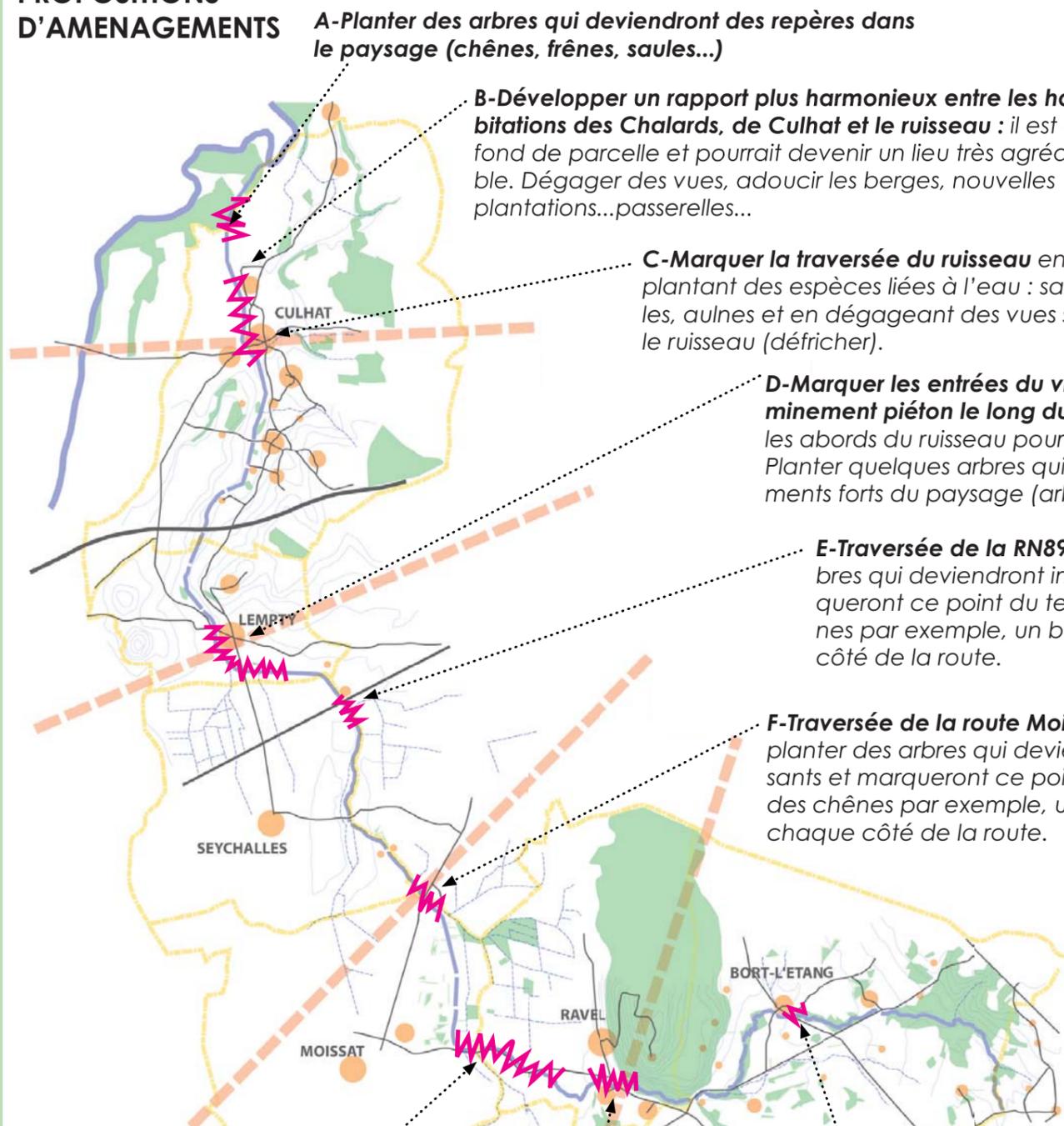
**5 - NAISSANCE DU LITROUX
ZONE DE BOCAGE**

-La zone de bocage possède une **certaine complexité au niveau des paysages (haies, arbres, bois...)**
-Le tracé reste sinueux, **diversifié**.



Le ruisseau est en général accompagné de paysages complexes, de qualité..

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS



A-Planter des arbres qui deviendront des repères dans le paysage (chênes, frênes, saules...)

B-Développer un rapport plus harmonieux entre les habitations des Chalards, de Culhat et le ruisseau : il est en fond de parcelle et pourrait devenir un lieu très agréable. Dégager des vues, adoucir les berges, nouvelles plantations...passerelles...

C-Marquer la traversée du ruisseau en plantant des espèces liées à l'eau : saules, aulnes et en dégagant des vues sur le ruisseau (défricher).

D-Marquer les entrées du village. Créer un cheminement piéton le long du ruisseau. Nettoyer les abords du ruisseau pour le rendre visible. Planter quelques arbres qui deviendront des éléments forts du paysage (arbres en têtard...)

E-Traversée de la RN89 : planter des arbres qui deviendront importants et marqueront ce point du territoire : des chênes par exemple, un bosquet de chaque côté de la route.

F-Traversée de la route Moissat-Lezoux : planter des arbres qui deviendront importants et marqueront ce point du territoire : des chênes par exemple, un bosquet de chaque côté de la route.

G-Améliorer le paysage le long de la route : défricher et planter des arbres de manière aléatoire, chênes, frênes, saules...en groupes ou en isolés. Laisser la vue pénétrer vers le ruisseau, vers la colline et le château de Ravel.

H-Marquer la traversée du ruisseau en plantant des espèces liées à l'eau : saules, aulnes et en dégagant des vues sur le ruisseau (défricher).

I-Marquer la traversée du ruisseau en plantant des espèces liées à l'eau : saules, aulnes et en dégagant des vues sur le ruisseau (défricher).

Quelques exemples illustrés



Le ruisseau pourrait devenir une image forte, de qualité pour cette entrée de Culhat



Cette entrée de Lempty pourrait également profiter du passage du ruisseau en embellissant ses berges : le rendre visible, planter des arbres de qualité...



La rencontre entre la RN 89 et le Litroux est un point stratégique du territoire.



La traversée du ruisseau pourrait présenter une image plus délicate, plus liée à l'eau. Pour cela il faudrait planter des saules, des aulnes et les tailler en têtards (impact plus fort dans le paysage)...



On pourrait défricher ce bord de route qui est également le bord du Litroux pour recréer un paysage «ouvert» sur Ravel, le château...en y plantant de grands arbres, chênes...



L'accès au ruisseau est entretenu grâce au pâturage, Bort l'étang.



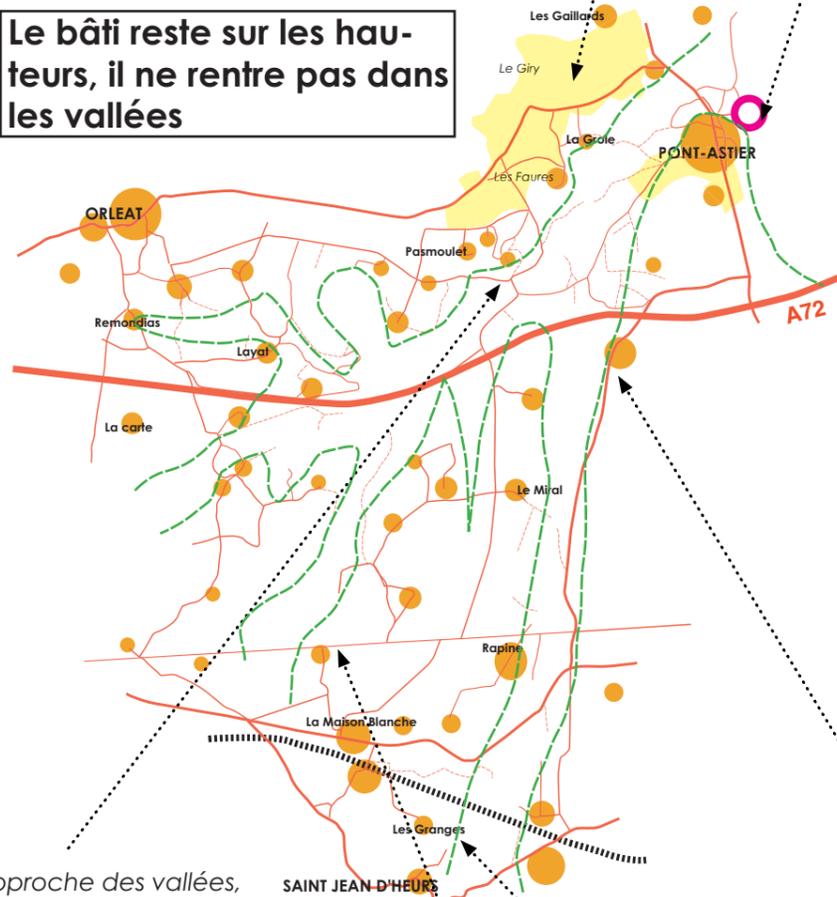
Les hameaux possèdent des architectures de terre (pisé) remarquables



Les extensions pavillonnaires sont importantes

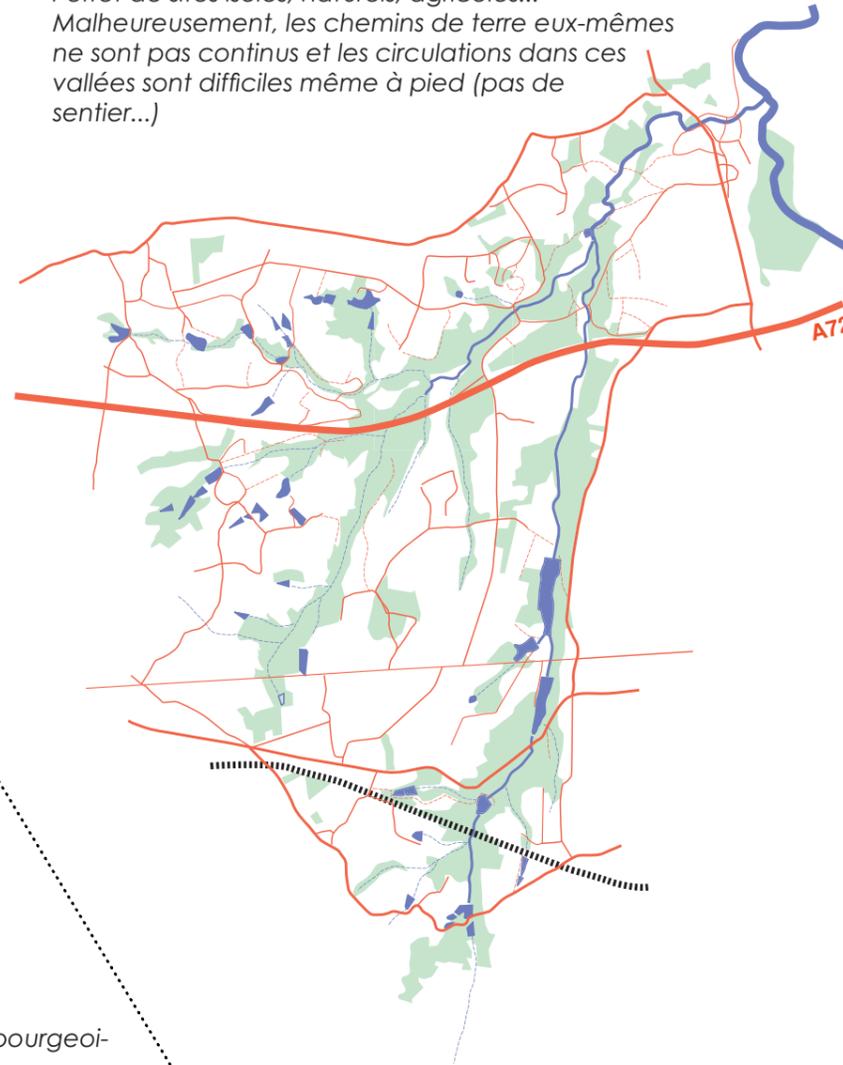
La zone possède une architecture diversifiée et de qualité. Les fermes traditionnelles en pisé, les maisons bourgeoises, les châteaux, sont nombreux et souvent méconnus.

Le bâti reste sur les hauteurs, il ne rentre pas dans les vallées



Les circulations s'organisent en fonction des vallées

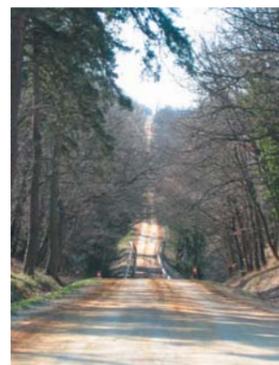
Les vallées sont étroites et relativement encaissées. Les routes principales ne pénètrent pas dans ces vallées ce qui accentue l'effet de sites isolés, naturels, agricoles... Malheureusement, les chemins de terre eux-mêmes ne sont pas continus et les circulations dans ces vallées sont difficiles même à pied (pas de sentier...)



A l'approche des vallées, les arbres centenaires cohabitent avec les fermes en terre...



La voie royale



Châteaux et maisons bourgeoises sont nombreuses

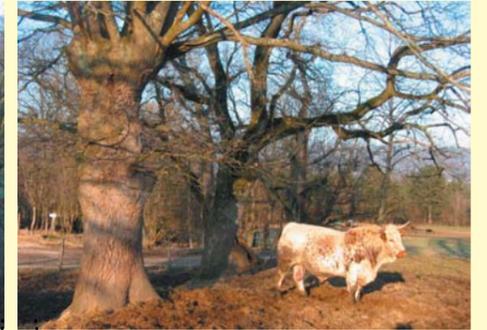


Les hameaux sont souvent implantés sur les hauteurs en position dominante des vallées

LES RUISSEAUX des Feuillassières et de la Malgoutte



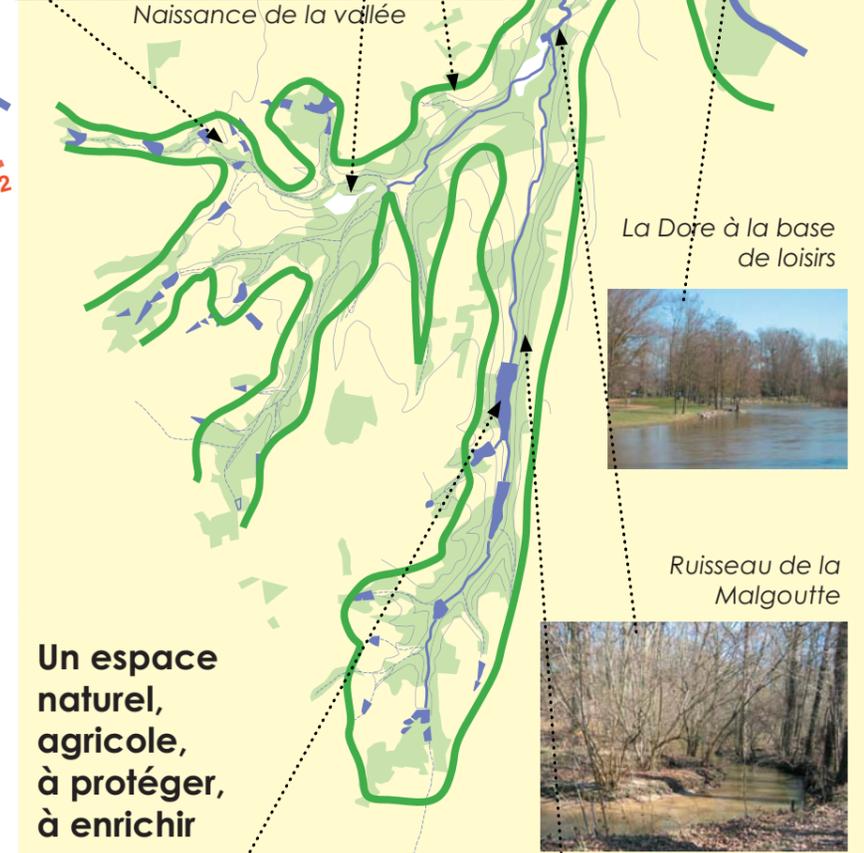
Prairie de fond de vallée



Chêne centenaire et taureau



Naissance de la vallée



La Dore à la base de loisirs



Ruisseau de la Malgoutte

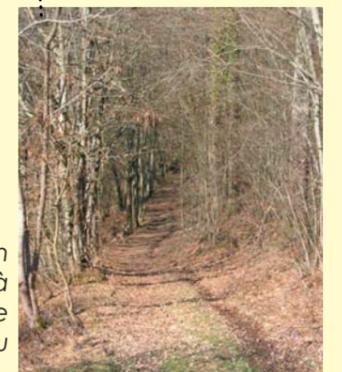


Un espace naturel, agricole, à protéger, à enrichir

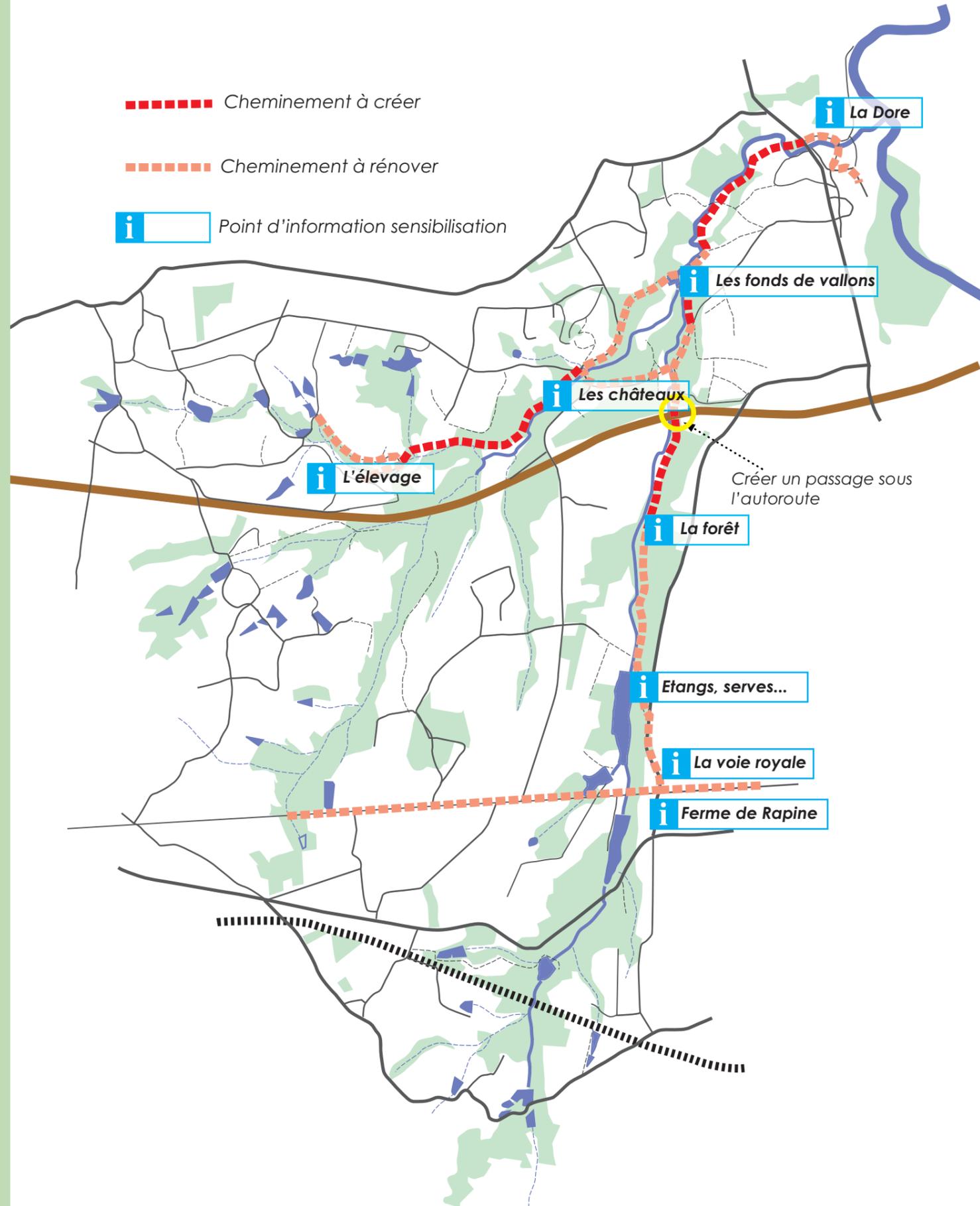
Etang de barrage



Sentier en sous-bois à flancs de coteau



LES RUISSEAUX des Feuillassières et de la Malgoutte



OBJECTIFS- PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

- 1-L'espace naturel des vallées doit devenir **accessible**.
- 2-Il doit devenir **circulable pour les piétons, et les vélos**.
- 3-Relier les milieux entre eux.

>Création d'une «**voie verte**» dans l'espace de la vallée
 L'ouverture d'un chemin permettra d'irriguer tout le secteur et de retrouver la base de loisirs. Ainsi les habitants pourront choisir de passer par la vallée si ils se déplacent à vélo, à pieds...

- 3-Communiquer, sensibiliser les habitants sur les qualités de ces milieux

>Aménager des **points d'informations historiques, écologiques** sur différents sites, thèmes: château de pasmoulet, Ferme de Rapine, la forêt, vie dans le ruisseau, les serves, la voie royale...Le site prendra alors un **caractère pédagogique** utilisable par les écoles, les associations...

- 4-Ce projet nécessite du temps, des négociations...Il devra **s'inscrire au PLU** et être mis en place par étape. Les éléments à protéger ou à valoriser sont à inscrire au PLU

>Inscription des **arbres remarquables** au PLU
 >Inscription des **boisements, des étangs...**
 >Inscription des réserves foncières...

- 5-Ce nouvel axe de circulation sera également un **lieu de détente** pour les nombreuses habitations avoisinantes.

>Possibilité d'aménager un **parcours de santé**
 >Possibilité de créer des **jours à thèmes...**

- 6-Les espaces de ces vallées seront gérés par les **pratiques agricoles**. Il est important de définir des aujourd'hui des **types de mise en valeur, ou de plantations à préconiser**.

>Favoriser la conservation de **fonds de vallées «ouverts», en prairie**. (Interdire la plantation de peupleraies)
 > Adapter **une gestion des boisements respectueuse du cadre paysagé (éviter les coupes rases...)**
 >Renforcer l'identité paysagère du fond de vallée en **plantant des saules (formés en têtards)**. Ces plantations créeront des ambiances remarquables. (Déterminer les zones à planter lors d'une étude plus précise)

CES VALLÉES SONT À CONSIDÉRER COMME **UN ESPACE NATUREL ET AGRICOLE DE GRANDE VALEUR**, GARANT DU CHARME DES COMMUNES LIMITOPHES, PARTICIPANT À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES NOMBREUSES HABITATIONS ENVIRONNANTES.

INSERTION DE BATIMENTS AGRICOLES CULHAT

L'EXPLOITATION :

Elle gère environ 250 hectares en polyculture : (100 hectares pour les bovins et 150 pour les cultures). L'engraissement des bovins constitue une part importante de la production. Le premier bâtiment du site d'exploitation a été construit vers 1962, aujourd'hui le site est composé de 5 bâtiments (hangars, silos, stabulations...) regroupés et disposés d'une manière assez géométrique ; un projet d'extension d'une stabulation est en cours.

SITUATION :

L'exploitation est située au Sud du bourg de Culhat. L'implantation des bâtiments « en deuxième plan derrière des prés » nous permet d'envisager une maîtrise des paysages des abords de la ferme (accompagnement végétal notamment).

- Le point de vue A est le plus « vu », c'est celui vu depuis la route venant de Beauregard.
- A gauche de la route une zone d'habitations s'est développée (point de vue B).
- Le point de vue C représente la perception sur la ferme depuis la sortie du bourg.
- Le point de vue D représente une vue particulière (peu de passage) sur le chemin montant au château de Champs Garant; ce point de vue est intéressant car il propose une vue où la ferme est clairement perceptible en premier plan.



L'exploitation est visible en deuxième plan. Le premier plan est constitué d'un pré et de fossés humides **sans haie ni arbre**. Les bâtiments sont groupés et présentent une allure homogène. On peut noter l'absence de crépi laissant apparaître les parpaings.

Ce site est stratégique car c'est l'entrée sur le site de l'exploitation mais aussi l'entrée dans le village de Culhat (premières maisons). Il mériterait d'être valorisé.



Les bâtiments sont masqués par une **haie discontinue en long de route** (espèces spontanées, aubépines, prunus...). Une portion de cette haie est occupée par des réseaux aériens (pas de possibilité pour laisser monter des arbres). On peut trouver cette vue trop « linéaire-rectiligne ».



La vue en sortant du bourg de Culhat se compose de plusieurs éléments. A gauche le chemin d'accès au château de Champs-Garants souligné par **deux bornes en pierre**. Sur la droite **la présence de deux arbres donne de la profondeur au paysage**. Ils communiquent visuellement avec le **troisième arbre isolé** plus en arrière. La vue est ouverte sur les champs en direction du Litroux (à gauche).

L'exploitation est masquée par une haie monospécifique de thuyas assez éloignée pour ne pas sembler masquer tout le paysage comme cela arrive parfois avec ce type de haie.



Cette vue est plus rarement perçue mais elle offre une relation très directe entre **les bâtiments et le clocher**. **Les arbres isolés du premier plan créent une relation intéressante** avec le fond, le village, le clocher. On peut regretter qu'il n'y ait pas plus.

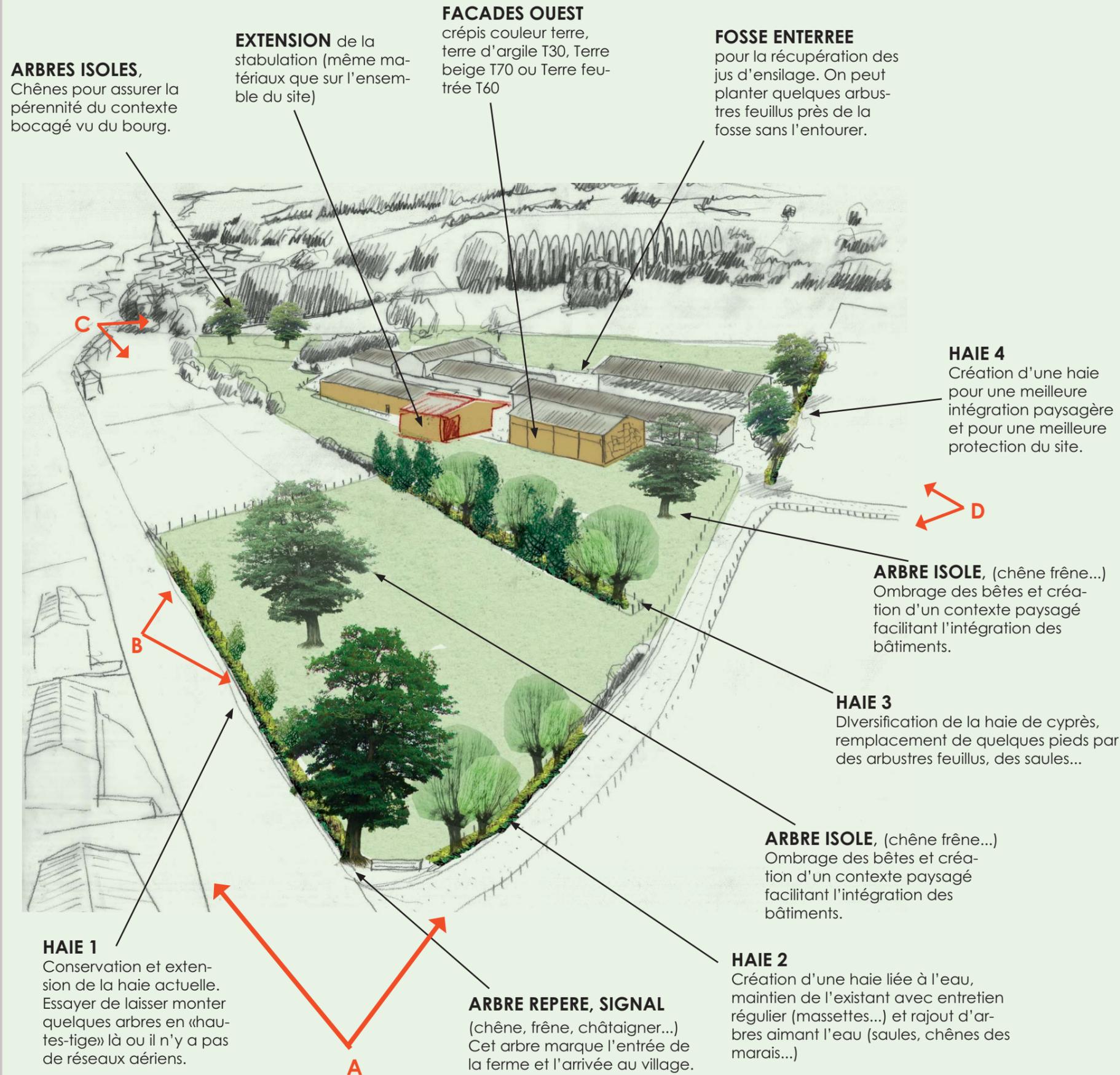


Récemment, des cyprès ont été plantés le long du fossé pour atténuer l'impact des bâtiments depuis A et B. On peut craindre un effet de barrière visuelle soutenu.



Photomontage:
L'entrée de l'exploitation est marquée par un arbre « signal » de grand développement. Le fossé est agrémenté de quelques arbres et arbustes aimant l'eau. On propose également la plantation d'un arbre isolé dans le pré (ombrage pour les bêtes, repère dans le paysage.)

SCHEMA DU PAYSAGE AUX ABORDS DE L'EXPLOITATION



CONSEILS TECHNIQUES

1-Favoriser la diversité des plantations en préférant des espèces autochtones qui s'adapteront facilement aux conditions de sols et de climat et au cadre paysager.

2-Planter des espèces à croissance rapide et des espèces à croissance lente. Elle ne se concurrencent pas si elles sont bien positionnées.

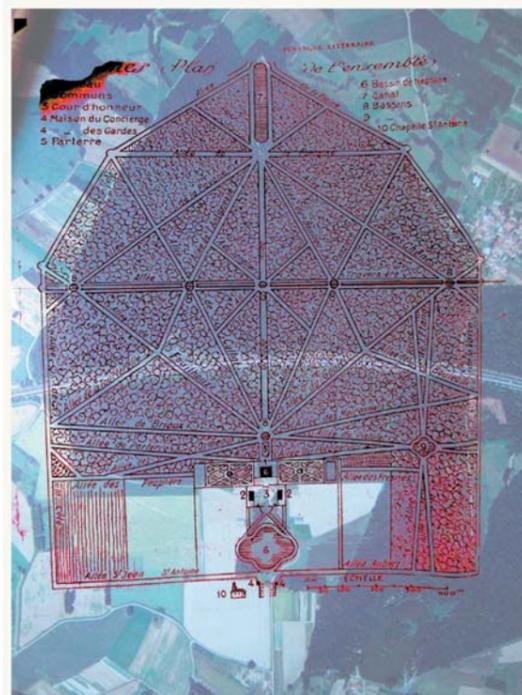
Espèces à croissance rapide: saules, peupliers, frênes...

Espèces à croissance lente: chênes, châtaigniers, érables...

EXISTANT

Ligones, «le Versailles Auvergnat», disparaît peu à peu du paysage. L'architecture a déjà beaucoup souffert, le château est en ruine, à l'abandon dans une végétation envahissante, les communs sont devenus des hangars, leur aspect a été profondément modifié, les soutènements des terrasses commencent à s'écrouler...

Cependant **une promenade** dans ce site devient vite fascinante si l'on est accompagné de la célèbre description historique et des travaux de Henri Fayet (1960). On retrouve beaucoup d'éléments remarquables : **le grand canal, les allées du parc, le tracé des anciens parterres, les guérites, le bassin en forme de trèfle, l'allée majestueuse qui relie Lezoux...l'étang de l'isle...** Ce patrimoine est en danger, il est peu à peu oublié, et l'on marque le site de cicatrices profondes plus ou moins avantageuses (autoroute, sortie d'autoroute...).



Plan du parc.



Dessin d'époque.



Les terrasses s'effondrent



Allée dans le parc.



Les guérites tombent en ruines et devraient être rapidement protégées pour éviter la dispersion des pierres...



Le grand canal est un site très émouvant qui mériterait d'être mieux valorisé.



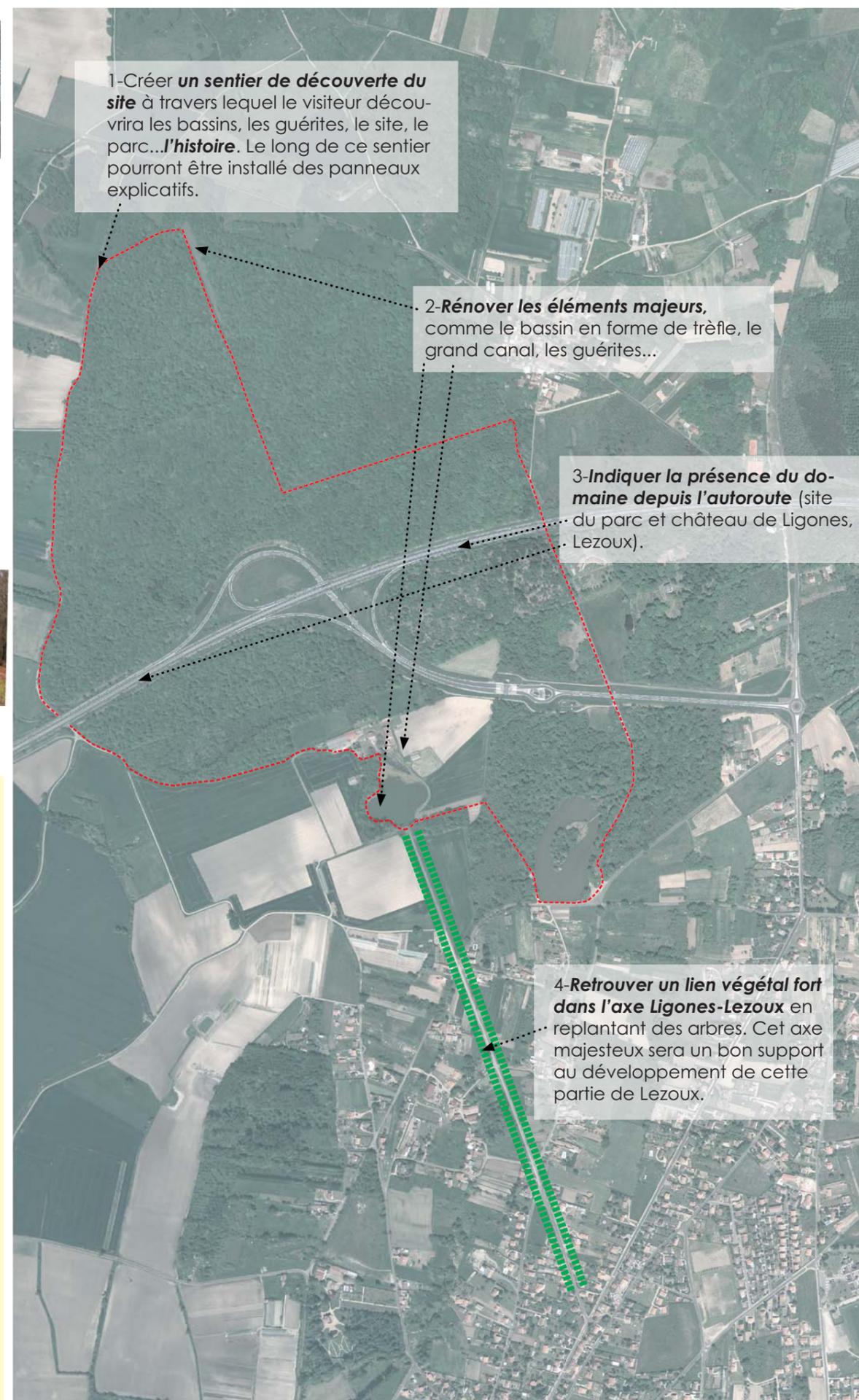
Photomontage : et si l'on replantait l'axe du château?

OBJECTIFS

- Valoriser le site de Ligones, son histoire,
- Sensibiliser la population sur la richesse de ce site
- Stopper les dégradations
- Relier Le site et le bourg de Lezoux

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

- 1-Créer **un sentier de découverte du site** à travers lequel le visiteur découvrira les bassins, les guérites, le site, le parc...**l'histoire**. Le long de ce sentier pourront être installés des panneaux explicatifs.
- 2-**Rénover les éléments majeurs**, comme le bassin en forme de trèfle, le grand canal, les guérites...
- 3-**Indiquer la présence du domaine depuis l'autoroute** (site du parc et château de Ligones, Lezoux).
- 4-**Retrouver un lien végétal fort dans l'axe Ligones-Lezoux** en replantant des arbres. Cet axe majestueux sera un bon support au développement de cette partie de Lezoux.

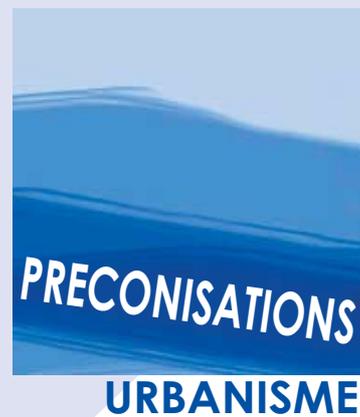


1-Créer **un sentier de découverte du site** à travers lequel le visiteur découvrira les bassins, les guérites, le site, le parc...**l'histoire**. Le long de ce sentier pourront être installés des panneaux explicatifs.

2-**Rénover les éléments majeurs**, comme le bassin en forme de trèfle, le grand canal, les guérites...

3-**Indiquer la présence du domaine depuis l'autoroute** (site du parc et château de Ligones, Lezoux).

4-**Retrouver un lien végétal fort dans l'axe Ligones-Lezoux** en replantant des arbres. Cet axe majestueux sera un bon support au développement de cette partie de Lezoux.



➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

La Communauté de Communes entre Dore et Allier est soumise à des pressions urbaines qui se portent aussi bien sur les villages que sur les bourgs.

Les documents d'urbanisme sont censés régler ces problèmes avec plus ou moins de précisions (PLU ou carte communale...).

Il paraît bon cependant de rappeler quelques principes qui peuvent être pris en compte

➤ OBJECTIFS ENJEUX

➤ **Laisser les silhouettes anciennes dégagées**

Il est très difficile voire impossible de raccrocher harmonieusement des constructions neuves à des silhouettes anciennes : les formes, les matériaux, les couleurs ne sont pas les mêmes et contrastent violemment. Cela n'est possible que dans le cadre d'une architecture très maîtrisée ce qui est rarement le cas en constructions individuelles.

On ne peut pas non plus repousser les constructions neuves loin des noyaux anciens sous prétexte de dégager les silhouettes.

➤ **Conserver les trames végétales qui accompagnent les villages et servent à cadrer les extensions bâties**

La végétation est le meilleur allié pour intégrer des constructions neuves sur l'architecture desquelles on a très peu de prises. Lorsque des haies ou des bosquets existent dans des secteurs à urbaniser, il est souvent intéressant de les conserver (voire de les renforcer) pour améliorer l'insertion des constructions neuves (conserver = inscrire au document d'urbanisme, voire acquérir au moment des ventes, traduire ces préconisations dans les CU et les permis)

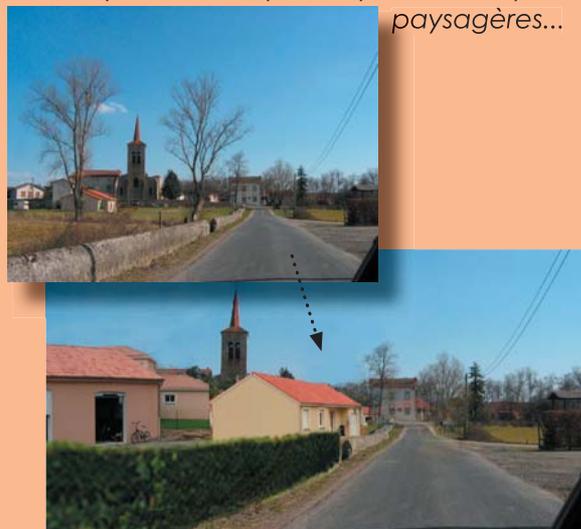
➤ **Conserver un équilibre entre les tailles des villages anciens et les extensions récentes**

➤ **Dans certains cas (zone péri urbaine) laisser la possibilité de construire en limite ou en mitoyenneté pour utiliser plus agréablement des parcelles petites et ainsi limiter la consommation de foncier.**

URBANISME

Etendre les bourgs et les villages

Photomontage: exemple d'un développement qui ne prendrait que peu en compte les problématiques paysagères...



A qui s'adresse la fiche ?

- ➔ Communes
- ➔ Concepteurs
- ➔ Particuliers

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- ➔ La Communauté de Communes a ici un rôle d'exemplarité, de moteur
- ➔ Les communes doivent réfléchir à un projet de développement du bourg qui prenne en compte ces enjeux
- ➔ Ces enjeux doivent se retrouver dans le PLU

➔ Il est proposé que dans le bilan paysager soient définis les secteurs clefs qui gouvernent les vues sur les centres, et que toute proposition d'extension dans ces secteurs fasse l'objet d'images de synthèse, de manière à se rendre compte des conséquences (et des adaptations nécessaires)

➔ D'où l'importance d'étudier les possibilités d'extensions à partir d'une analyse paysagère des éventuelles conséquences de construction et non seulement à partir de plans.

➔ Des outils comme des images de synthèse ou des photos montage peuvent aisément éclairer les choix des élus

➔ Préserver des trames vertes aux abords des silhouettes de villages, même dans les secteurs non constructibles, inscription dans les documents d'urbanisme.

➔ Dans les secteurs à ouvrir à l'urbanisation, il peut être intéressant de demander (inscription au PLU, au CU et vérification dans le volet paysager du permis de construire) des plantations feuillues (selon liste, voir le chapitre spécifique dans la charte) ou bien réaliser ces plantations avant ouverture à l'urbanisation

➔ De même autoriser la construction en mitoyenneté (par el garage) ou en limite (moyennant le respect des vues) permet de mieux utiliser un espace réduit en ne mettant pas sa maison au milieu de la parcelle

Existant : chaque village, hameau possède des vues «identitaires», ces secteurs sont à protéger de toute intervention non raisonnée qui risquerait de détruire l'harmonie de base. L'exemple ci-dessous illustre une évolution négative de cette silhouette de Bort L'étang



Photomontage : en général, les constructions commencent doucement et avec une certaine discrétion en privilégiant un accès çà la route.



Photomontage : ces zones constructibles le sont alors assez densément jusqu'à la suppression des quelques arbres...



Photomontage : chaque propriétaire désire ensuite créer une certaine intimité et décide alors de planter une haie «protectrice» de résineux qui participe à la banalisation du paysage...
La silhouette historique est détruite.





Photomontage : les extensions récentes de Bassinet (qui se poursuivent encore) ont du mal à s'intégrer dans le contexte. Il serait souhaitable de trouver une limite à cette extension en longueur parallèle à la route et de traiter cette frange avec une haie mixte d'espèces locales .



➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

- ➔ La capacité d'hébergement en campings, en gîtes...représente une part importante de la capacité d'accueil totale. Ces types d'hébergements fonctionnent sur une saison assez courte.
- Le souci d'améliorer l'accueil, de remonter le niveau de classement (passage en 2 étoiles ou 3 étoiles) a conduit les collectivités locales vers des travaux de restructuration parfois importants (base de loisirs de Pont-Astier).
- Au-delà de leur fonction économique, et par la population qui les fréquente, ils ont manifestement une fonction d'**image représentative du territoire**. Or cet aspect d'identification du territoire n'a jamais été pris en compte dans les démarches de requalification.

➤ OBJECTIFS ENJEUX

- ➔ Rallonger la saison ce qui ne peut aller sans créer une véritable attractivité qui se base sur une image globale du territoire et une qualité d'ambiances des campings, des gîtes...
- ➔ Améliorer l'aspect paysager des campings, conseillers les propriétaires des gîtes... tout en respectant les critères d'attribution du classement
- ➔ **Diversifier les modes d'accueil, par exemple reconversion des pigeonniers en gîtes**

➤ PRECONISATIONS

- Rechercher une identité au territoire par :
 - ➔ Les végétaux employés en recherchant des espèces de "campagnes" plutôt que des espèces trop décoratives
 - ➔ Les rappels de l'architecture locale sans faire du pastiche : emploi de matériaux locaux : pierres, couvertures en tuiles ou ardoises, bois ..., pentes de toitures, volumétrie générale ;
- Donner un + par l'espace :
 - ➔ Les critères d'attribution du classement spécifient la taille des emplacements. On peut également envisager des emplacements plus grands pour donner de l'espace.
 - ➔ Conserver les éléments existants quand ils sont de qualité, les intégrer au projet (vieux arbres, haies champêtres, allées, murets).
- Eviter les plans masses trop rigides :
 - ➔ Trop de campings ont des plans de masse qui rassemblent à des plans de lotissements : des allées rigides, des emplacements tous égaux, des haies standardisées ressemblant à des clôtures ;
 - Au contraire rechercher des effets de surprise ou de charme.

URBANISME

Campings et habitats de loisir, gîtes...



Aujourd'hui les structures d'accueil sont rares et ne mettent pas en valeur les qualités du territoire...



Il faudrait communiquer une image attractive du territoire et proposer des modes d'accueils originaux (ex : reconversion des pigeonniers en gîtes...)

A qui s'adresse la fiche ?

- ➔ Communes
- ➔ Concepteurs
- ➔ Particuliers

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes, des communes

- ➔ La Communauté de Communes a ici un rôle d'exemplarité, de moteur
- ➔ Les communes doivent adapter leurs projets par rapport à l'image représentative «commune que l'on veut offrir (consultation de la communauté de commune...)

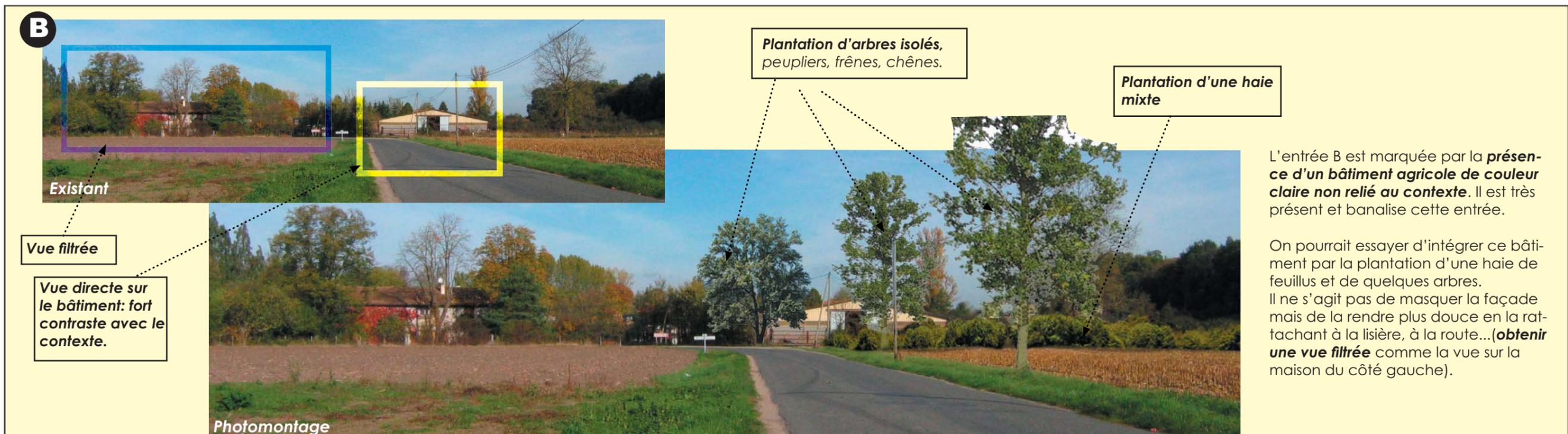
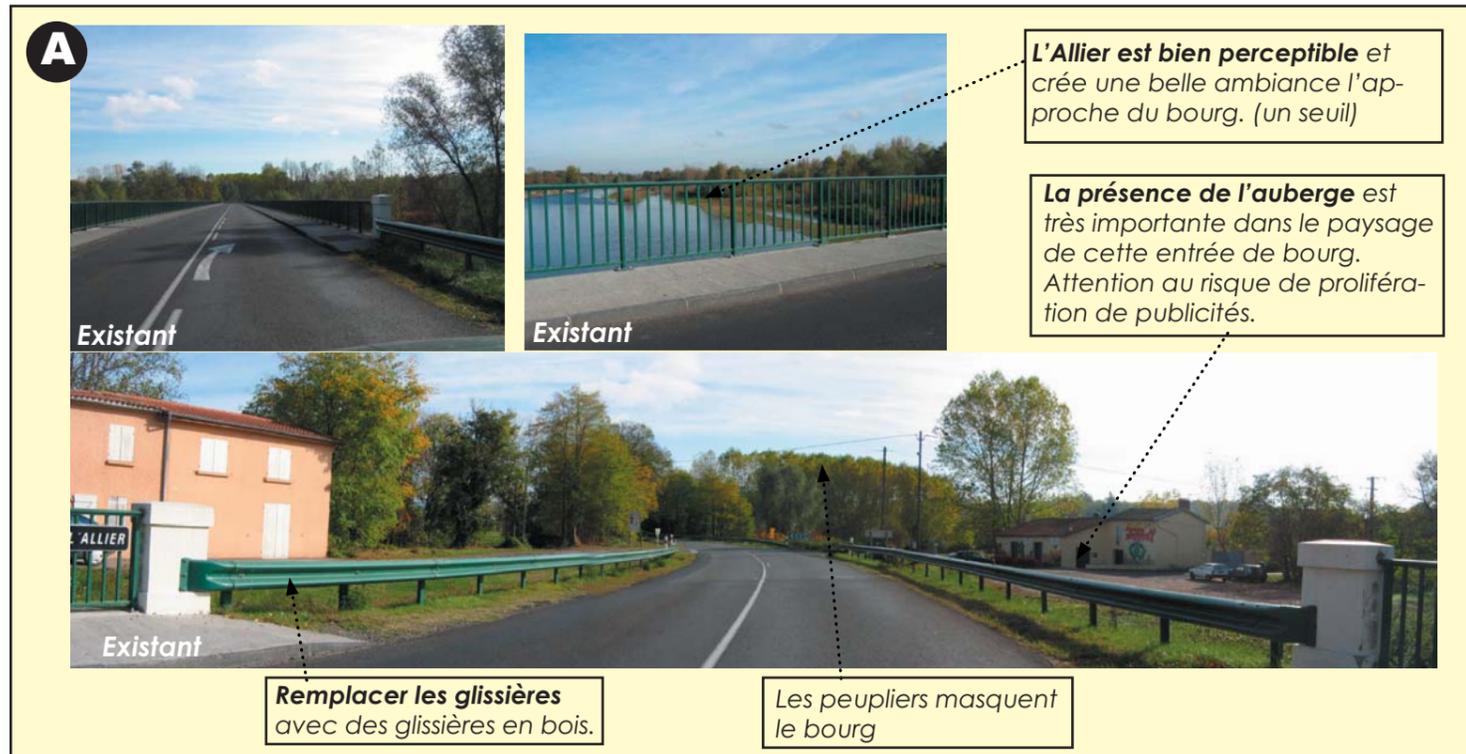
EXISTANT

Le bourg de Crevant-Laveine s'est développé à cheval sur le coteau de l'Allier. Il se constitue de **nombreux groupes de maisons** qui ont actuellement tendance à se relier ; mais il reste de nombreux «vides», des prés, des champs entre les zones construites et l'impression est celle d'un bourg éclaté avec un centre mieux structuré vers l'église.

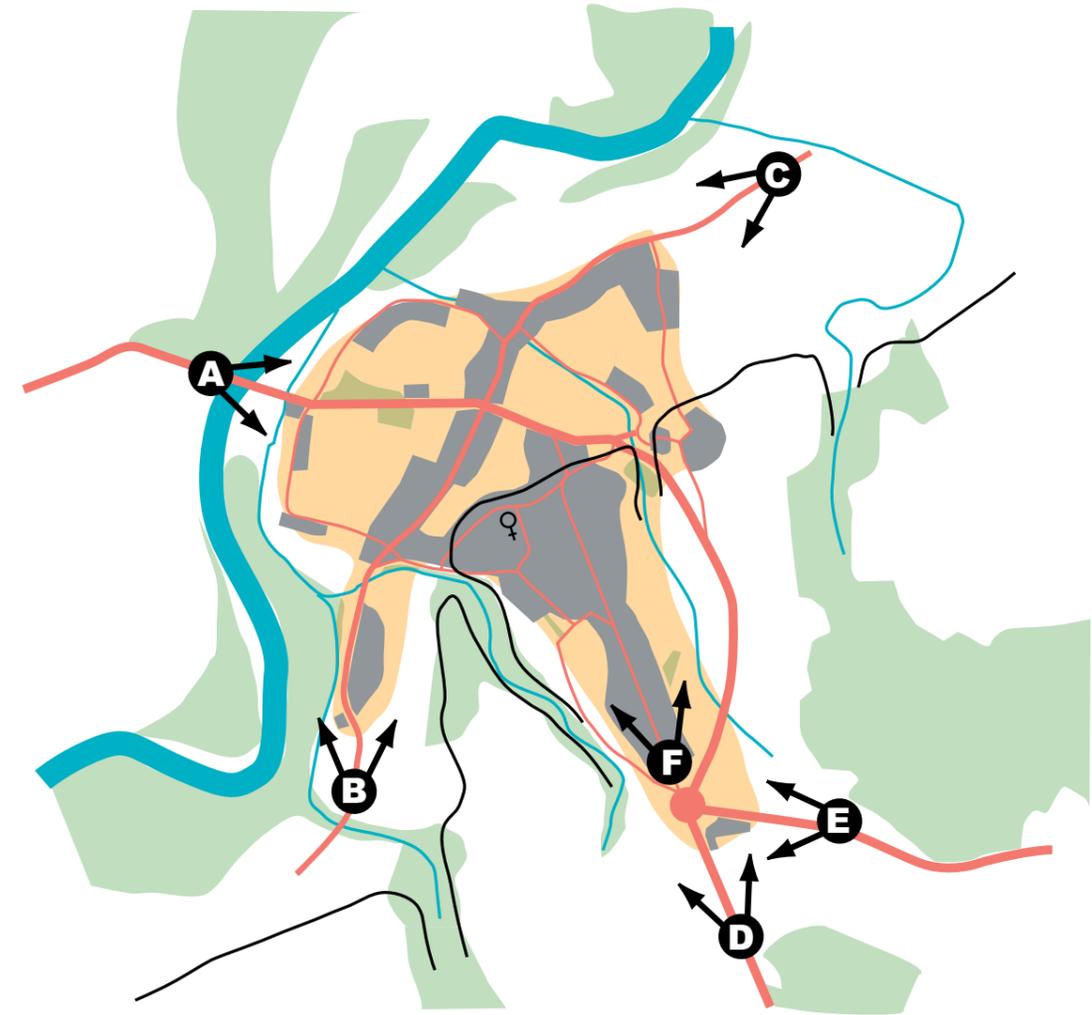
On peut identifier **4 types d'entrées de bourg**. Elles sont chacune très différentes. On ne perçoit presque jamais une silhouette qui pourrait être considérée « d'identitaire », « de carte postale ».

En A, l'Allier marque l'entrée, en B, nous avons une problématique de bâtiment agricole dans un contexte « bocagé », en C, la silhouette du village est contre balancée par une limite de propriété trop « forte » ; en D, E, les extensions liées aux loisirs semblent s'étaler dans les champs sans réelles structures, le rond-point est aride... Enfin, en F, la longue ligne droite n'est que peu valorisante...

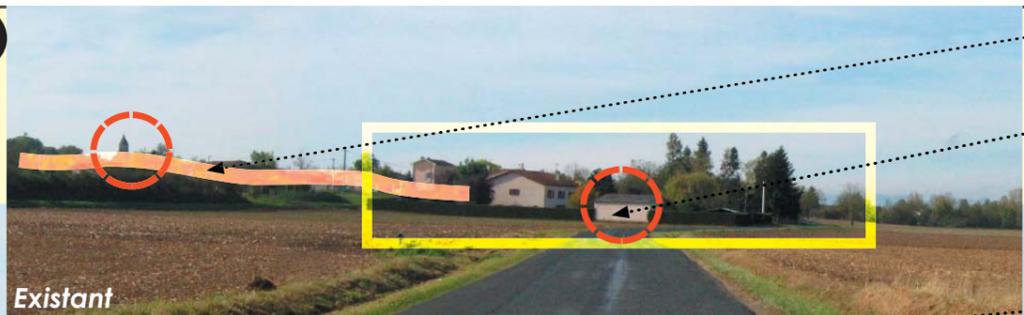
Ci-après des images illustrant ces constats et des propositions d'aménagements.



LES ENTREES DE CREVANT-LAVEINE



C



Vue sur le village avec l'église.

La vue est en **concurrence avec la haie de la maison et le garage** en particulier qui est un point d'accroche visuelle très important.

Préserver des vues sur l'église.

Il serait préférable d'avoir une **haie mixte et quelques arbustes**. Les contrastes seraient moins importants et la silhouette du village avec le clocher plus perceptible.

Terrains sensibles. S'ils doivent être construits, il faudra des préconisations fortes sur : l'organisation des parcelles, les toitures, les couleurs, les clôtures, la composition d'ensemble...

L'entrée C est la seule entrée d'où l'on perçoit l'église et une silhouette bâtie, une vue d'ensemble.

Actuellement la première propriété est close d'une haie de résineux. Dans l'axe de la route un garage de couleur blanche vient accentuer ce **contraste de lumière**.

La silhouette du village s'estompe derrière ces forts contrastes. Il est important de réfléchir à l'image de ces lieux. Elle se compose **comme des tableaux**, où **les contrastes des couleurs, les volumes, les profondeurs sont importants**

D



La **zone de loisirs est vaste et semble peu structurée**. Elle marque fortement l'entrée du bourg. Les Prunus ponctueront le bord de la route sans réellement structurer l'espace. Ils sont caractéristiques de zones péri-urbaines peu qualitatives.



Photomontage: évolution de l'existant

L'entrée D est une des plus fréquentée.

Actuellement la zone de loisirs sur la droite est peu intégrée, elle **s'étale dans la campagne**.

La route est très proche des terrains de sports. Il serait intéressant de **conforter cet espace d'entrée de village** en plantant des arbres (érables, frênes...) et une haie qui protégeront les terrains de sports des nuisances de la route et qui orienteront les perceptions vers les champs du côté gauche. **Ces plantations rappelleront le caractère «bocagé»** des campagnes environnantes. La transition campagne-village sera ainsi plus «accompagnée», «agréable à l'oeil».

Il serait préférable de **planter des arbres de plus grand développement**, mieux adaptés à l'échelle de la route.

Une **haie basse protégerait** également le terrain de sport des nuisances de la route, du vent...et aiderait à intégrer les constructions.



Photomontage

E



Les accès aux équipements sportifs...sont bien traités avec **des haies**; celles-ci sont cependant très rigides; il aurait été préférable de planter des haies mixtes de feuillus qui se seraient mieux intégrés au contexte bocagé. Cependant **les réseaux aériens** banalisent cette entrée.

L'espace s'ouvre jusqu'aux **premières habitations, jusqu'aux jardins du bourg...**

L'entrée E est similaire à la D.
La zone de loisirs sur la gauche est peu intégrée, elle **s'étale dans la campagne**, elle est isolée du village.

Il serait intéressant de **conforter cet espace d'entrée de village** en plantant des arbres de très grand développement (**double alignement de platanes** par exemple). **Ces plantations structureront l'arrivée au bourg et feront ralentir les automobilistes (sensation de rentrer dans un lieu plus intime, dans le village, sensation de paroi).**

Cette entrée deviendra un lieu emblématique, fort. Il y a aujourd'hui suffisamment de place pour pouvoir planter. Ce nouveau repère influencera également la perception d'éclatement du bourg.



Le double alignement de platanes crée **un lieu plus intime, plus monumental, personnalisé.**

D
E



Le rond-point est un lieu de ralentissement, que marque tout automobiliste. Il est **actuellement entièrement minéralisé, béant**. Il ne met pas en valeur l'arrivée au bourg.

Il serait intéressant de **prévoir quelques arbres qui deviendront remarquables** (dans 50 ans certes...) chênes, châtaigniers...

En attendant que ces arbres grandissent on pourra **planter des arbres à croissance rapide qui seront ensuite abattus** pour laisser place à ces arbres majestueux (saules, peupliers, robiniers...). Il s'agit de créer des « verticales ».



F

La ligne droite qui arrive au cœur du village (vers l'église) est aujourd'hui accompagnée d'une **végétation importante (nombreux jardins...)**. **Les réseaux** nuisent à la qualité de cette perspective. **Les accotements** sont de médiocre qualité.



Planter **quelques arbres isolés** sur les accotements.
Refaire les sols (terre battue, stabilisé). Planter **un arbuste devant le panneau**



EXISTANT

Les maisons sont disposées les unes après les autres sans réels liens (comme l'on pouvait en trouver dans les hameaux). Leurs orientations varient fortement, elles semblent se tourner le dos sans se soucier du Sud, du Nord... Pas d'arbres isolés, pas de haies... **Rien ne rappelle le contexte des Varennes, ni les couleurs, ni les formes...**



Souvent, pour embellir les zones résidentielles, les communes utilisent des corbeilles fleuries, des prunus pourpres qui **banalisent fortement les paysages.**

Un haie monospécifique d'arbustes à feuillage persistant isole et crée un effet «lotissement»

Sapins et Epicéas sont des arbres de grand développement qui ne trouvent que rarement leur place dans un petit jardin. Pour une meilleure intégration au contexte bocagé local, il est préférable d'utiliser des arbres que l'on retrouve dans les campagnes environnantes.

CONTRE EXEMPLE



Plantations mixtes et discontinues qui favorisent l'intégration du bâti dans un contexte végétal tout en créant une intimité

Arbre planté suite aux conseils trouvés en mairie (ici un pommier!) (« Conseiller »)

A ce stade on peut intervenir sur l'espace public, l'espace de la rue. Il aurait été préférable d'intervenir dès la conception du lotissement.

Mur de clôture en béton banché coloré, ou en pisé (« Sensibiliser »)

Arbre planté par la commune (« Montrer l'exemple »)

Suppression des réseaux aériens

EVOLUTION SOUHAITABLE



L'URBANISATION de PASMOUTET ORLEAT

EXISTANT

La commune d'Orléat est composée d'un bourg et de nombreux hameaux de petites tailles parsemés à travers le bocage. Les hameaux possèdent une architecture typique des zones des Varennes, le pisé prédomine, des grands volumes, des paysages de bocage avec des bois, des arbres isolés, des mares...

Proche de Thiers, la commune s'est rapidement développée avec la création de vastes zones résidentielles riches en végétation... Beaucoup d'espace aujourd'hui urbanisé, de manière assez lâche, grandes parcelles..., Les Gaillards, Les Giry, Les Faures...

Aujourd'hui la zone urbanisable avance encore avec des architectures de type pavillonnaire dans des zones moins végétalisées... vers Pasmoulet... Les constructions de type «pavillonnaire» se sont implantées souvent en rupture avec les structures existantes des hameaux. L'implantation dans la parcelle fait souvent abstraction du contexte (arbres, orientation...) mais aussi l'architecture (formes, couleurs...)

On ne retrouve pas de constructions contemporaines utilisant la terre ou essayant de s'en rapprocher soit par la couleur, soit par la forme... la texture...

OBJECTIFS

SENSIBILISER-COMMUNIQUER-CONSEILLER

-Sensibiliser les habitants, les arrivants sur le patrimoine bâti local, le pisé, les techniques locales (affiches en mairie, publicités au coin de la rue...)

-Conseiller des couleurs pour les maisons, des types de clôtures, des espèces d'arbres, des types de haies (informations disponibles en mairie, gratuites)...

REGLEMENTER

-Conserver le maximum d'éléments du bocage, haies, arbres isolés en les inscrivant dans les documents d'urbanisme.

-Planter des haies et des arbres en les insérant au système bocager existant dans les zones urbanisables (préverdissement) (actions à inscrire dans les documents d'urbanisme).

MONTRER L'EXEMPLE

-La commune devrait réaliser un muret, une construction en pisé, planter des haies et des arbres isolés. La commune doit être exemplaire, et incitative (aides techniques, informations, exemples...)

EXISTANT



EVOLUTION CLASSIQUE



Sapins et Epicéas sont des arbres de grand développement qui ne trouvent que rarement leur place dans un petit jardin

Enduit rose peu compatible avec les bâtiments traditionnels en pisé

Une haie monospécifique d'arbustes à feuillage persistant isole et crée un effet «lotissement»

EVOLUTION SOUHAITABLE



Arbre planté suite aux conseils trouvés en mairie (ici un pommier!) (« Conseiller »)

Mur de clôture en béton banché coloré, ou en pisé (« Sensibiliser »)

Arbre planté par la commune (« Montrer l'exemple »)

Plantations mixtes et discontinues qui favorisent l'intégration du bâti dans un contexte végétal tout en créant une intimité

L'URBANISATION DU BOCAGE exemple à Saint Jean d'Heurs

EXISTANT

La commune de St Jean d'Heurs est composée de **nombreux hameaux de petites tailles**. L'architecture est typique des zones des Varennes, **le pisé** prédomine, les granges de grands volumes, les paysages de bocage avec des bois, des **arbres isolés**, des **mares**...

Plus récemment, **les constructions de type «pavillonnaire»** se sont implantées souvent **en rupture** avec les structures existantes. L'implantation dans la parcelle a souvent fait abstraction du contexte (arbres, orientation...) mais aussi l'architecture (formes, couleurs...)

On ne retrouve pas de constructions contemporaines utilisant la terre ou essayant de s'en rapprocher soit par la couleur, soit par la forme...la texture...

OBJECTIFS

SENSIBILISER-COMMUNIQUER-CONSEILLER

-Sensibiliser les habitants, les arrivants sur le patrimoine **bâti local, le pisé, les techniques** locales (**affiches en mairie, publicités au coin de la rue...**)

-Conseiller des **couleurs pour les maisons, des types de clôtures, des espèces d'arbres, des types de haies** (informations disponibles en mairie, gratuites)...

REGLEMENTER

-Conserver le maximum d'éléments du bocage, **haies, arbres isolés en les inscrivant dans les documents réglementaires d'urbanisme.**

-**Planter des haies et des arbres** en les insérant au système bocager existant dans les zones urbanisables (préverdissement) (**actions à inscrire dans les documents réglementaires d'urbanisme**).

MONTRER L'EXEMPLE

-La commune devrait réaliser un muret, une construction en pisé, planter des haies et des arbres isolés. La commune doit être exemplaire, et incitative (aides techniques, informations, exemples...)

DE CULHAT A FOULHOUZE

OBJECTIFS

- **Restructurer le secteur** : rendre lisible des formes d'implantation du bâti, hameaux, fermes isolées...
- **Veiller à l'extension des écarts** : architecture, organisation, coupures entre les écarts, réseaux de haies, bosquets...
- **Densifier** les hameaux pour organiser des regroupements
- **Limiter l'étalement des constructions** autour des noyaux.
- **Protéger des zones agricoles** afin de garder la lisibilité des écarts.

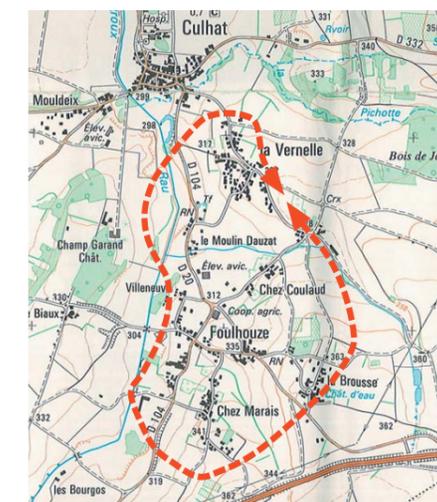
EXISTANT

Le secteur est parsemé de **nombreux « écarts »**, relativement proches les uns des autres, à l'architecture fortement menacée (fermettes, moulins...renovés avec des techniques et des matériaux issus du pavillonnaire).

Ces « écarts » sont des lieux spécifiques, **séparés**.

On remarque une perte de lisibilité de ces « écarts » qui ont tendance à se développer de manière confuse.

Les nouvelles constructions se sont souvent implantées entre ces « écarts » le long de la route, et aujourd'hui la distinction de ceux-ci est plus difficile; on a **une sensation de zone urbanisée très diffusément sans réelle réflexion.** (résultat de la souplesse, des négligences du POS...)



PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

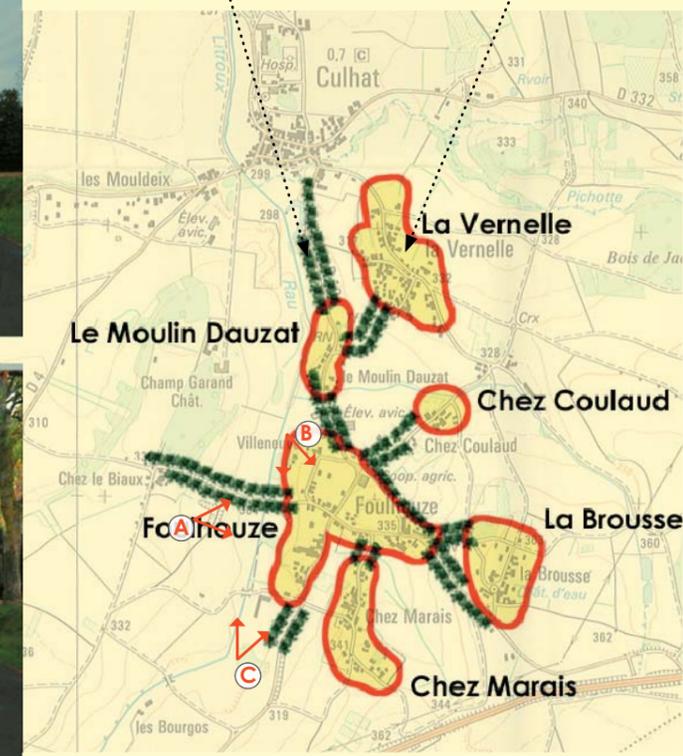
La restructuration de cette zone de hameaux va et doit **créer un nouveau cadre de vie**.

Action A: La **densification des hameaux et la préservation de zones agricoles** entre eux sont des éléments essentiels à inscrire au **PLU (actions réglementaires)**.

Action B: Une deuxième action, plus concrète, immédiate, serait la **plantation d'arbres d'alignement entre ces hameaux**. Ils deviennent une coupure végétale remarquable, une liaison entre les hameaux. Ils intègrent les éléments construits en dehors de ces entités. Le geste est fort et durable. Ces alignements identifient les hameaux en les mettant en évidence, en les séparant; ils créent également **une entité originale, la zone des hameaux de Foulhouze**, dans laquelle on remarque des noyaux anciens séparés par des alignements, des zones agricoles.

Action B: Créer des plantations d'alignement entre les hameaux

Action A: Délimiter les zones à densifier autour des hameaux et les zones agricoles à protéger (PLU)



LES EXTENSIONS DE MOISSAT

EXISTANT

La commune de Moissat présente **deux noyaux historiques: Moissat haut et Moissat bas.**

Depuis quelques années il existe une volonté forte de **créer un nouveau centre** entre ces deux premiers, **près des axes de circulation.**

Comme le souligne le P.A.B., **«il est inéluctable que les activités communes aux deux Moissat continueront à se développer autour de ce nouveau point».**

Reste à définir quel paysage et quel cadre de vie cela va produire.

Les routes attirent les constructions nouvelles, et l'on observe clairement **une extension des zones construites entre les deux noyaux historiques.** Ces routes sont alors dans le nouveau village de Moissat. **Elles ne sont pas aménagées** comme des rues menant à un nouveau centre.

La traversée de Moissat offre des vues sur les nouvelles constructions.

L'image offerte au visiteur, à l'habitant, est plutôt négative.

Le nouveau centre se situe dans une zone d'habitat lâche de type zone pavillonnaire, **«faux-bourg».** Rien ne laisse entrevoir un «centre», à l'inverse des deux noyaux historiques à l'architecture remarquable.

La problématique est de l'ordre de la forme urbaine. Quelle typologie de bâti développer? Les traitements paysagés ne sont plus que de l'ordre de la réparation, de l'intégration...

OBJECTIFS

-Créer une **ambiance spécifique au nouveau centre de Moissat.**

-Faciliter les **accès** au nouveau centre (en particulier les accès «doux», piétons, vélos...)

-Préserver les **silhouettes des «Moissat» historiques** en organisant et en intégrant les zones à urbaniser. (Carte communale)

-Conserver des espaces ouverts (qui permettent des vues) entre les deux Moissat.



Le nouveau centre risque de se retrouver dans une zone pavillonnaire...

Les extensions urbaines traversent les routes et s'étalent dans les champs.

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

Les bords de routes sont aménagés avec des trottoirs et des plantations.

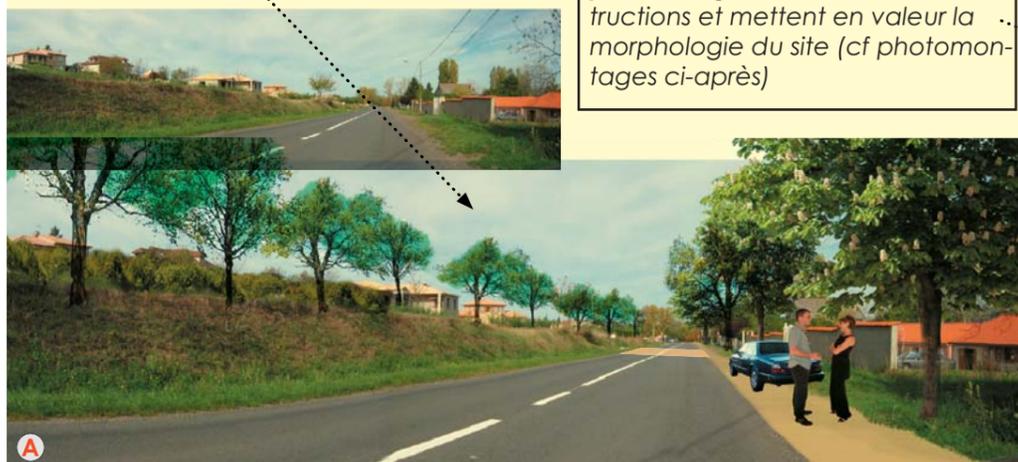
Sur la gauche des **arbres de type fruitiers** et des portions de **haies mixtes** adoucissent l'impact des maisons. Sur la droite des **arbres de grand développement** créent l'ambiance de cette voie (maronniers, platanes...)

Densifier les deux noyaux historiques: pas de constructions isolées dans les champs ni le long des routes.

La zone du **nouveau centre administratif** est une zone «vitrine» avec des activités sportives, des jardins, des vignes, des vergers...le paysage se veut délicat, rural.

Favoriser les **liaisons piétonnes et vélos**

Des **plantations dans le sens de la pente** intègrent les nouvelles constructions et mettent en valeur la morphologie du site (cf photomontages ci-après)



EXISTANT



Absence de constructions sur le versant Sud-Ouest de la butte de Moissat haut

Les constructions s'entourent de haies monospécifiques de résineux.

Les constructions traversent la route et vont s'étaler dans la plaine.

CONTRE EXEMPLE



Le clocher n'est plus le point de repère du village

Certaines haies ne sont plus taillées et deviennent d'imposant écrans opaques

L'urbanisme s'étale dans la plaine, la silhouette, le bombement de Moissat haut est disparait.

INTEGRATION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS A MOISSAT HAUT

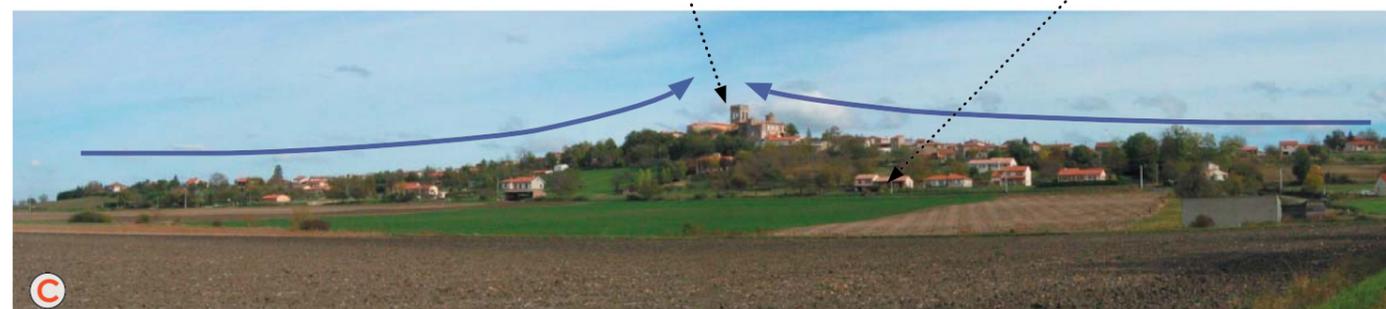


Les plantations se continuent dans le champs. Le village s'ancre mieux dans la plaine.

Plantations de haies et d'arbres isolés (feuillus) dans le sens de la pente. Elles orientent le regard vers le haut vers le point d'appel de cette silhouette: l'église.

Pas de constructions dans la plaine mais sur la butte pour renforcer la silhouette.

EXISTANT



L'église et le château sont le point d'appel de cette silhouette

Les constructions sont de plus en plus visibles.

Effet de constructions aux couleurs hétérogènes.



Certaines haies ne sont plus taillées et deviennent d'imposants écrans opaques

Le clocher n'est plus le point de repère du village

CONTRE EXEMPLES



L'urbanisme s'étale dans la plaine, la silhouette, le bombement de Moissat haut est disparait.

Une plantation d'alignement le long de la route créerait un effet de barrière qui affadirait la silhouette



INTEGRATION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS A MOISSAT HAUT

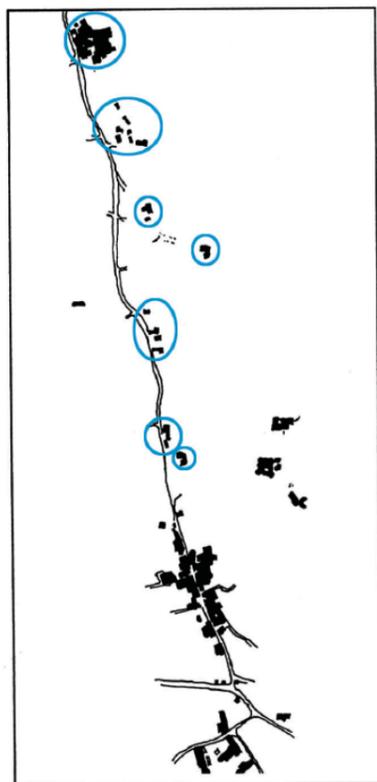
Les plantations se continuent dans le champ. Le village s'ancre mieux dans la plaine.

Plantations de haies et d'arbres isolés (feuillus) dans le sens de la pente. Elles orientent le regard vers le haut vers le point d'appel de cette silhouette: l'église.

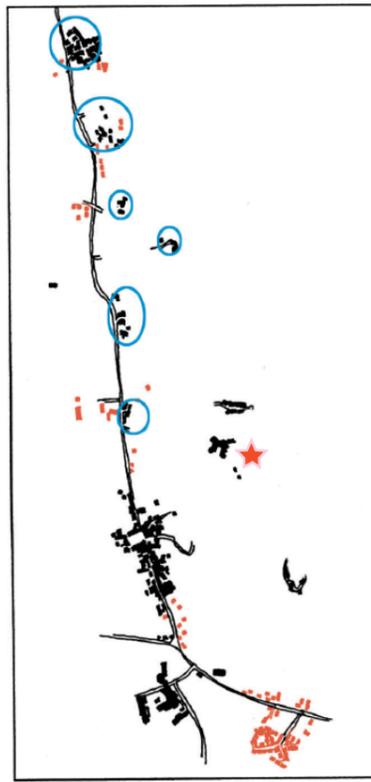
Pas de constructions dans la plaine mais sur la butte pour renforcer la silhouette.



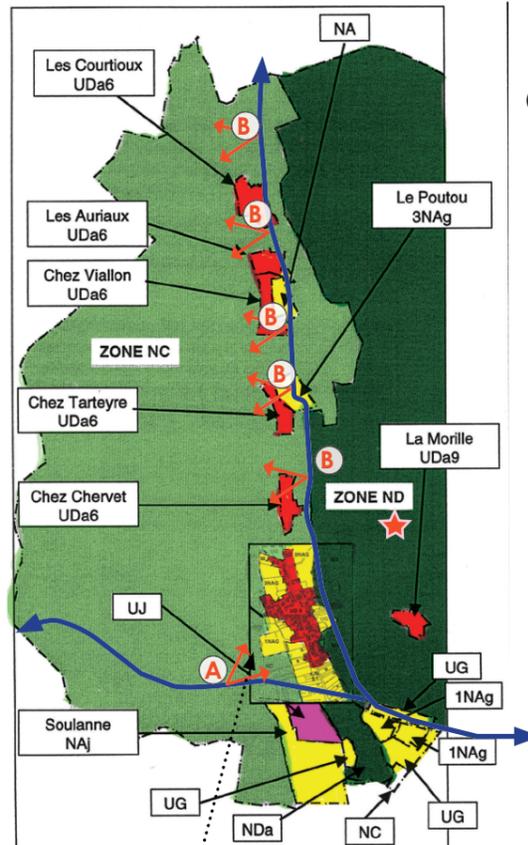
LES EXTENSIONS DE RAVEL



bâti de la commune en 1934



bâti actuel



OBJECTIFS

- Protéger les vues remarquables (de type A ou B cf carte ci-contre) en les inscrivant au PLU, afin de les préserver.
- Maitriser l'urbanisation entre les hameaux (intégrer les constructions).
- Maitriser l'urbanisation sur la colline (comme c'est déjà le cas aujourd'hui): pas de mitage.
- Préserver les vues vers l'Ouest (vers la Chaîne des Puys) depuis la route.

EXISTANT

L'implantation du bâti est presque strictement limitée à une **bande étroite** située entre la colline à l'Est (vers le château) et la zone agricole à l'Ouest. Cette implantation a permis d'éviter le mitage de la colline et de préserver un «paysage» remarquable. Si aujourd'hui le paysage est relativement bien préservé, il **risque** de perdre beaucoup de ces qualités si l'on ne définit pas quelques principes de base pour le développement de la commune.

1- Le lotissement au Sud, séparé du bourg ne nuit pas à l'image de «carte postale», le développement de cette zone ne perturbe que très peu l'image de Ravel.

2- Le développement de constructions de type pavillonnaire le long de la voie tend à relier les hameaux entre eux.

On remarque que l'urbanisation s'effectue le long de la route et à tendance à relier les hameaux entre eux. Au niveau du bourg, de nouvelles zones constructibles sont prévues, elles risquent de dénaturer l'image «carte postale» de Ravel.

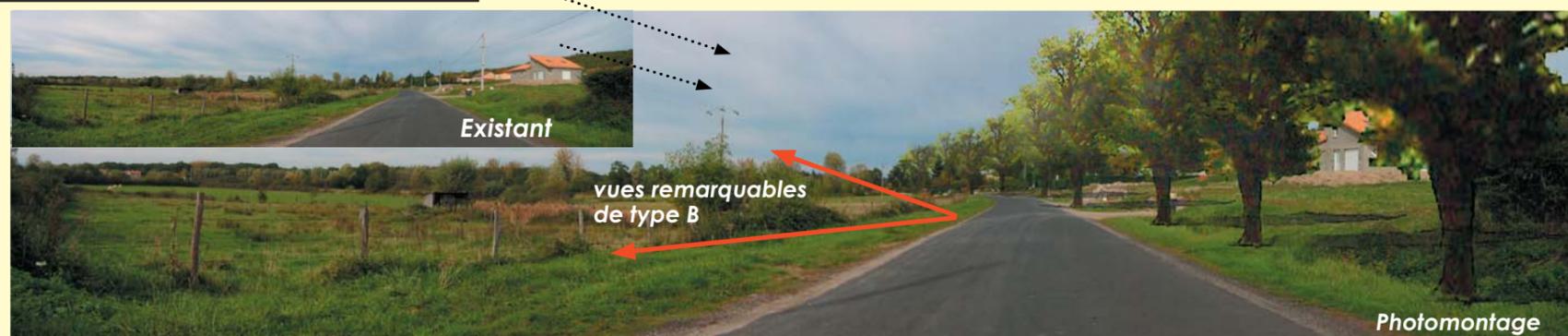
PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

La vue «carte postale» est une silhouette à préserver en l'inscrivant au PLU. Beaucoup de villages ont déjà détruits des vues emblématiques. Il s'agit d'interdire toute construction entre la route et le bourg: de **conserver une zone de culture ouverte** (interdire une plantation de peupliers...)

Les constructions se développent côté colline et sont unifiées par des alignements d'arbres qui orientent le regard vers la plaine, les puys (vues de type B)

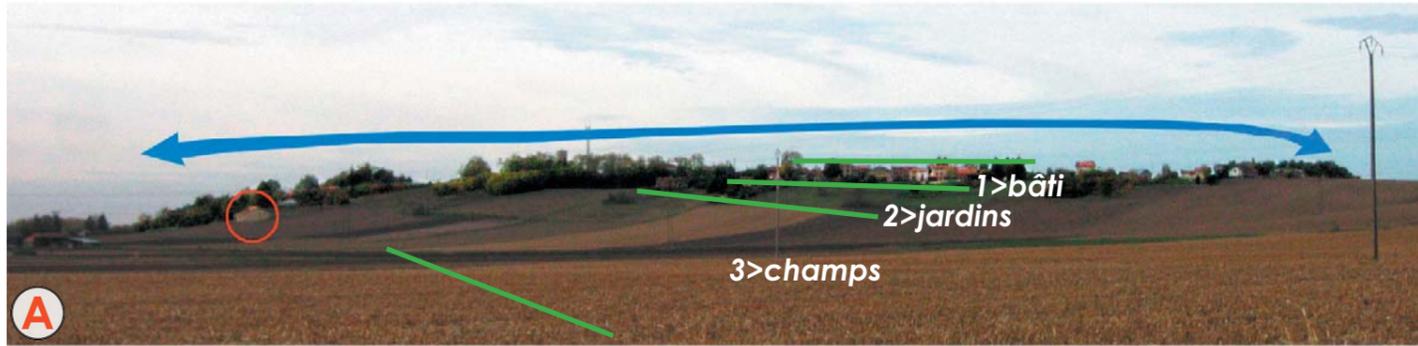


Existant: vue remarquable de type B sur la Chaîne des Puys avec en premier plan la plaine agricole



PRESERVER LES SILHOUETTES L'EXEMPLE AU PUY, LEMPTY

EXISTANT



-Le hameau du Puy s'est développé **le long du bombement**. La ligne de crête est mise en évidence par la logique d'implantation du bâti, des jardins et des champs...
-On observe quelques constructions dans la pente qui risquent de déséquilibrer cette silhouette (cercle rouge à gauche).



-Les constructions descendent vers le Litroux.
-Le château d'eau est un point d'appel de la silhouette (comparable au clocher d'un village)



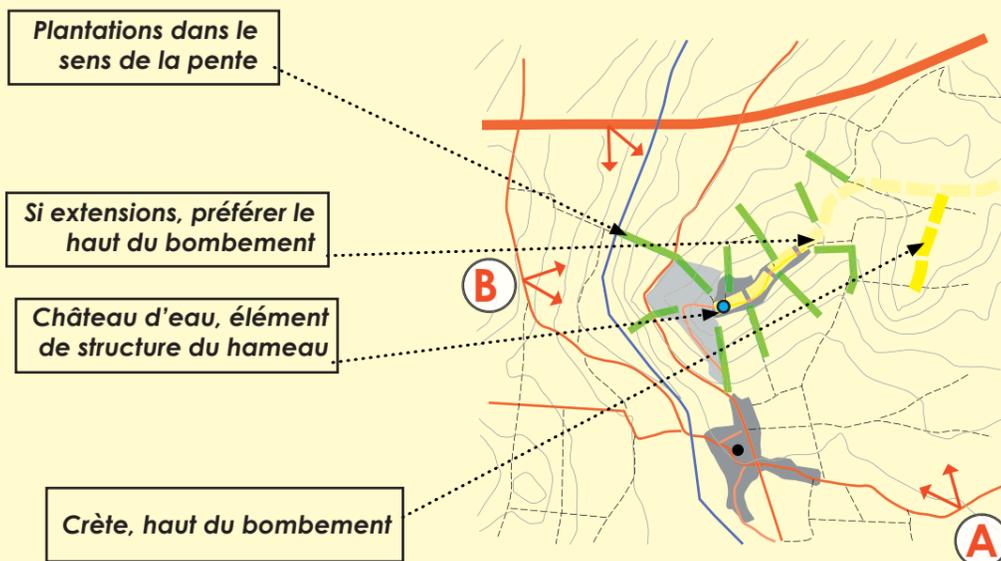
Photomontage (cas d'une évolution négative): les extensions descendent à travers la plaine et l'on ne perçoit plus le bombement. La logique d'implantation bâti>jardins>champs est perdue.



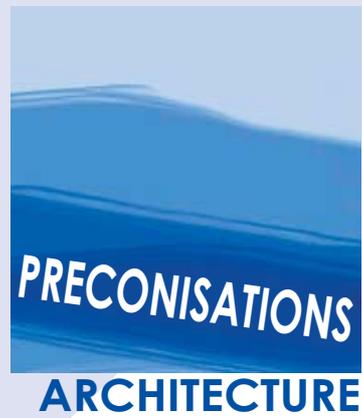
Photomontage: Souvent on a tendance à planter le long de la route ce qui risque de créer un effet de barrière. Le site est moins bien mis en valeur.

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

- Mettre en valeur la relation «**bâti-bombement**» qui se traduit par une évolution *bâti>jardin>champs*. Le bâti est sur le haut du bombement.
- Intégrer les constructions réalisées dans les pentes et mettre en valeur le point d'appel du hameau: le château d'eau, **en plantant dans le sens de la pente** (cf croquis ci-dessous)



Photomontage: On plante dans le sens de la pente ce qui soulignera la forme du relief et mettra en valeur le site en intégrant les nouvelles constructions. Les plantations descendent assez bas; Toutes les plantations orientent vers le château d'eau.



➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

- ➔ Des constructions de plus en plus nombreuses
Ce territoire a toujours subi les influences de Thiers (Orléat, Peschadoires) et de Clermont (Moissat, Lempty, Seychalles). Aujourd'hui avec l'ouverture de l'autoroute et l'échangeur de Lezoux, il se trouve inscrit nettement dans la deuxième couronne de Clermont. Le nombre de permis augmente et va augmenter de manière considérable;
- ➔ Les constructions neuves se présentent ici essentiellement sous l'aspect de pavillonnaire, on a très peu de collectifs ou de maisons de bourgs; la majorité des pétitionnaires font appel à des constructeurs qui apportent des solutions clés en main sous forme de choix dans des catalogues. C'est donc bien sur ce type d'habitat qu'il faut cibler les efforts de sensibilisation.
- ➔ Les communes se sentent souvent démunies devant ces aspects; il est donc important qu'elles se dotent d'outils notamment de cartes communales ou de PLU mais aussi d'outils de sensibilisation vis-à-vis des constructeurs

ARCHITECTURE

CONSTRUCTIONS NEUVES Principes généraux



Constructions neuves de type pavillon en plaine. L'intégration est délicate : pas d'arbre existant...pas de voisin... Seychalles



Construction neuve reprenant une forme traditionnelle en L avec un auvent. Les Pantalons, Crevant-Laveine.

➤ OBJECTIFS ENJEUX

- ➔ Préserver la qualité et le charme de ces bourgs et villages
- ➔ **Nous sommes au bon moment pour agir et accueillir** ces populations dans le respect des grands équilibres paysagers.
Il y a des enseignements à tirer de l'évolution des autres territoires proches qui ont subi ces phénomènes avant : déstructuration des abords de villages, perte d'identité. **On doit pouvoir éviter de telles altérations ici**



Pavillon dans le bocage, Bulhon.

➤ PRECONISATIONS

- ➔ Se doter de documents d'urbanisme
- ➔ Bien prendre en compte les effets paysagers des options d'urbanisme prises dans les documents d'urbanisme
- ➔ Leur faire jouer leur rôle au maximum
- ➔ Préserver l'espace

A qui s'adresse la fiche ?

- ➔ aux communes

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- ➔ diffuser des conseils

➔ Le rapport au paysage des constructions neuves doit s'appréhender sous deux aspects :

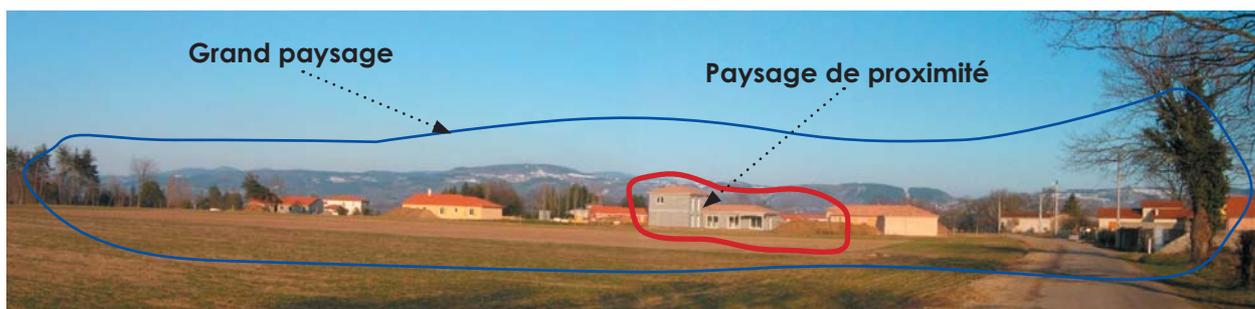
- **Grand paysage :**
 - Choix des espaces à ouvrir à l'urbanisation
 - Composition des silhouettes et intégration dans le grand paysage, rapport avec le bâti existant
- **Paysage de proximité, ambiances :** choix architecturaux et positionnement dans la parcelle, clotures

➔ Ces décisions sont d'ordre urbanistique et **dépendent des élus**. Elles conditionnent le rapport au paysage

➔ Les choix sont d'ordre urbanistiques et architecturaux

➔ Beaucoup d'élus ont le sentiment de manquer de "prise" sur ces phénomènes.

Les communes qui sont passées d'une carte communale à un PLU ont pu mesurer l'intérêt de cet outil mais aussi ses limites dans la gestion des paysages construits. Quant à celles qui n'ont qu'une carte communale, elles **ne peuvent intervenir que sur le choix des emplacements à urbaniser**, mais pas sur l'architecture, (hormis avec les marges de manœuvre assez limitées qu'offre le droit de l'urbanisme en général).



Le développement des zones résidentielles à Orléat concurrence sérieusement les activités agricoles. Pasmoulet.

➔ On peut intervenir sur :

- Des dispositifs réglementaires par le biais des **PLU** qui donnent des garde fous sur les couleurs, les hauteurs, les principes de groupements, les toitures; ce qui demande une grande cohérence dans l'application et un certain discernement dans l'élaboration des règlements. De nombreux effets pervers peuvent être engendrés par des règlements mal adaptés :

➔ **Il est nécessaire d'envisager des « simulations » des dispositifs réglementaires que l'on souhaite mettre en place afin de se rendre compte visuellement des effets induits.**

- ➔ **il est nécessaire d'envisager des « simulations » des dispositifs réglementaires que l'on souhaite mettre en place afin de se rendre compte visuellement des effets induits.**
- Le **PLU** permet également de préserver des trames paysagères qui aident à insérer les ensembles de nouvelles constructions. Ici se sont essentiellement les trames végétales (haies ou bosquets). Le PLU permet également d'imposer des dispositifs végétaux futurs pour aider à cette insertion globale.
- Il peut aussi imposer des reculs pour dégager un point de vue en entrée de bourg, planter un alignement ...

- Un travail de fond avec les constructeurs de maisons individuelles pour tenter de mieux les adapter aux conditions locales. Ce serait une voie intéressante mais l'échelle territoriale d'une Communauté de Communes est souvent trop petite pour ce type de réflexion, celle d'un Pays semble mieux adaptée :

→ Il semble donc nécessaire d'élargir le champ territorial pour être efficace.

- Une sensibilisation auprès des privés candidats à la construction, mais ces moyens **sont peu efficaces si les options proposées ne trouvent pas d'écho dans la gamme des produits offerts par les commerciaux de la construction.**

→ Donner l'exemple dans toutes opérations publiques que la collectivité maîtrise : opérations de maisons de bourg, lotissements exemplaires...



La construction s'intègre bien au contexte, elle continue l'effet du front bâti, et s'emboîte bien dans la pente. Elle a le mérite d'être discrète même si l'architecture peut paraître élémentaire, Les Faures, Vinzelles.



Les détails de l'architecture marquent profondément la construction. Lempty et Seychalles.

La haie vient souvent créer l'intimité que l'on n'a pas en s'implantant dans des espaces ouverts. Une haie mixte n'aurait pas créé cet effet de rupture, de dysharmonie avec le contexte. Moissat.



Maison sur butte à Ornon, Lezoux.



La future maison masquera l'église, Moissat.



Constructions groupées à Lezoux.



Zone résidentielle à Orléat

➔ Economiser l'espace en autorisant l'implantation en mitoyenneté et en limite de parcelle

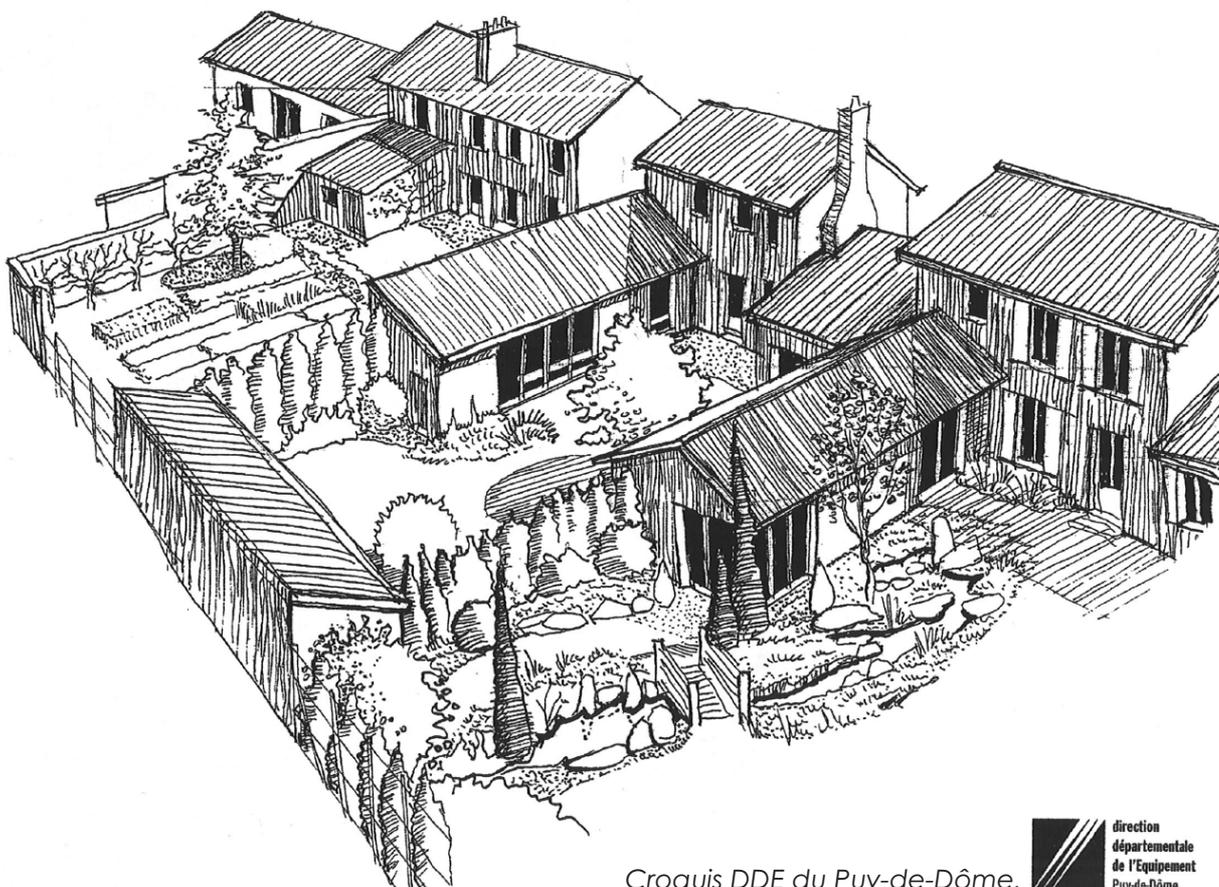
Cette notion d'économie d'espace peut paraître superfétatoire dans le territoire. Pourtant quand on analyse les évolutions récentes et les perspectives on peut penser que le problème se posera dans quelques années sur ces communes comme Moissat, Seychalles, et même Lempty. C'est maintenant qu'il faut envisager ces dispositifs en **périphérie immédiate des bourgs**.

L'enchérissement du foncier pousse à construire sur des parcelles de plus en plus petites. Cette densification produit des espaces non construits peu utilisables. Par contre densification + mitoyenneté peuvent permettre de retrouver des formes bâties proches de celles des villages anciens denses et de mieux «raccrocher» visuellement les lotissements nouveaux aux vieux villages

La mitoyenneté ou l'implantation en limite peut se faire :

- Par les garages ou les bâtiments annexes
- Par les constructions principales elles-mêmes

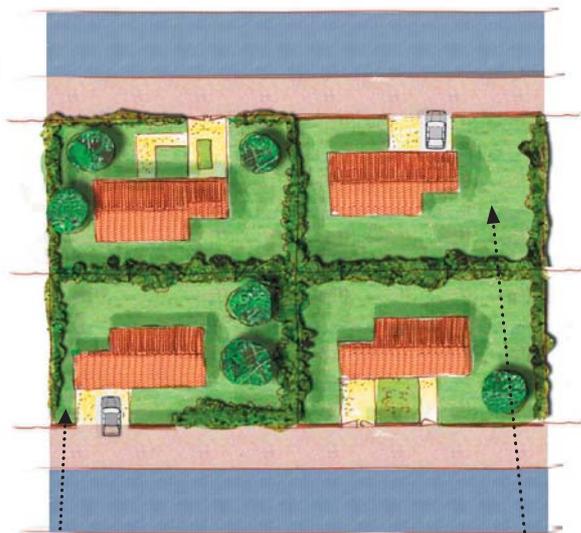
➔ Elles sont à prévoir dans les règlements des PLU .



Croquis DDE du Puy-de-Dôme.



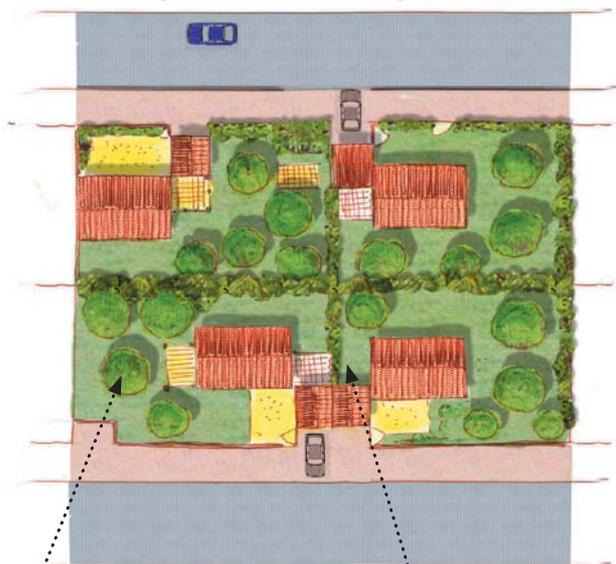
Implantation au milieu de la parcelle



Le jardin est petit, c'est un espace vert résiduel

Beaucoup d'espaces résiduels : entre la maison et les haies...

Implantation en mitoyenneté



Le jardin profite de plus d'espace

Les espaces résiduels sont moins nombreux et mieux structurés. Ils deviennent de véritables recoins, utiles.

➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

- ➔ On construit sa maison pour soi, mais elle est vue aussi par les autres. Elle fait partie du paysage.
- ➔ Les constructions neuves sont en rupture avec les constructions anciennes, par leur forme, leurs matériaux et la densité sur les parcelles. On peut tenter toutefois de trouver des similitudes ou des accroches.

Une bonne intégration dépend de nombreux facteurs. Trouver des liens avec le contexte, l'environnement immédiat facilite l'intégration, Seychalles.



ARCHITECTURE

CONSTRUCTIONS NEUVES

Intégrer sa maison

Aujourd'hui, on ne tient malheureusement plus compte des pentes lorsque l'on construit, Lempty.



Les couleurs, les formes, le rapport à la rue ou la route, le contexte végétal que l'on souhaite créer organisent le paysage que l'on va donner à voir à autrui, Bassinet.



➤ OBJECTIFS ENJEUX

- ➔ Maîtriser une évolution prévisible du territoire
- ➔ Etre créatif et exemplaire sur ce thème

➤ PRECONISATIONS

- ➔ Chercher à s'intégrer dans le contexte, ne pas chercher à s'individualiser
- ➔ Bien s'implanter sur sa parcelle
- ➔ S'adapter à la pente
- ➔ Respecter au mieux la végétation existante
- ➔ Respecter les pentes et les couleurs de toits qui existent en proximité
- ➔ S'adapter aux évolutions futures, notamment en termes d'économie d'énergie et d'environnement ; Récupérer les eaux pluviales
- ➔ Veiller à l'aspect des clôtures
- ➔ Favoriser une certaine innovation par l'emploi de matériaux adaptés et de formes contemporaines



En général les constructions groupées s'intègrent mieux si elles sont pensées d'un point de vue global, Lempty.

A qui s'adresse la fiche ?

- ➔ Aux constructeurs

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- ➔ Diffuser des conseils

- ➔ *La maison individuelle fait partie du paysage, même si elle apparaît « noyée » dans la masse des autres constructions. Elle n'est jamais indépendante, elle fait partie d'un tout dans le quel elle s'inscrit.*

L'IMPLANTATION DANS LA PARCELLE :

- ➔ Positionnement dans la parcelle, adaptation au contexte du terrain

Préalablement à la construction et à une définition des volumes, **une analyse précise du terrain et de son environnement** doit permettre de proposer une implantation pour :

- Bien analyser le contexte et les abords pour en comprendre le fonctionnement, les logiques d'implantation et d'occupation du sol.
- Réduire les terrassements
- Préserver la majorité des arbres et des murettes qui prolongent des structures paysagères existantes **à l'extérieur de la parcelle** et par là même assurent une bonne insertion de la construction dans son environnement

attention : lorsque que l'on veut conserver des arbres il faut les protéger lors des travaux et s'assurer que leurs racines ne seront endommagées par les fondations et voiries. De même pour les murs anciens, il faut veiller à ne pas les déstabiliser lors des travaux



Photomontage : lorsqu'ils existent les arbres doivent être conservés ; ils assurent une meilleure intégration et créent un cadre de qualité. On observe bien sur le photomontage que sans les 3 arbres la maison devient d'une grande banalité.

Il s'agit ici de proposer un certain nombre de garde fous qui peuvent être traduits de manière réglementaire. Mais un règlement ou un écrit ne remplaceront jamais une réflexion sur le projet, pour l'adapter à son contexte.

- Permettre une protection du vent et de la pluie ;
- Bénéficier de la meilleure exposition.
- Permettre d'avoir des surfaces bien exposées pour l'implantation de capteurs solaires

N'oublions pas que les constructions faites aujourd'hui vont avoir à vivre plusieurs décennies durant les quelles il y aura des bouleversements dont nous ignorons encore les conséquences : renchérissement de l'énergie, réchauffement climatique. Cela pousse à bien s'adapter au terrain pour en tirer parti au mieux notamment en ce qui concerne les aspects climatiques.



Tout en :

- Recherchant des alignements même discontinus avec les constructions voisines : avoir au moins un élément de façade qui soit sur le même alignement.
- Mettant la plus grande longueur parallèlement aux courbes de niveau si le terrain est en pente ;
- Se réservant des possibilités d'extensions limitées.



Photomontage : dans un contexte verdoyant une haie mixte crée des liens et rattache la maison au contexte «naturel». Le mur peut être envisagé du côté de la route, pour la façade, comme c'est souvent le cas dans les constructions traditionnelles.

➔ Implantation en mitoyenneté et en limite de parcelle

Pour cela il peut être intéressant de se réserver la possibilité dans les règlements d'urbanisme d'autoriser l'implantation en limite pour un bâtiment annexe ou principal.

Cette disposition est intéressante car elle permet d'assurer des pseudo-continuités bâties que l'on retrouve souvent dans les alignements traditionnels. Mais elle n'est pas aujourd'hui autorisée par les règlements d'urbanisme.

La mitoyenneté ou l'implantation en limite peut se faire :

- Par les garages ou les bâtiments annexes
- Par les constructions principales elles-mêmes

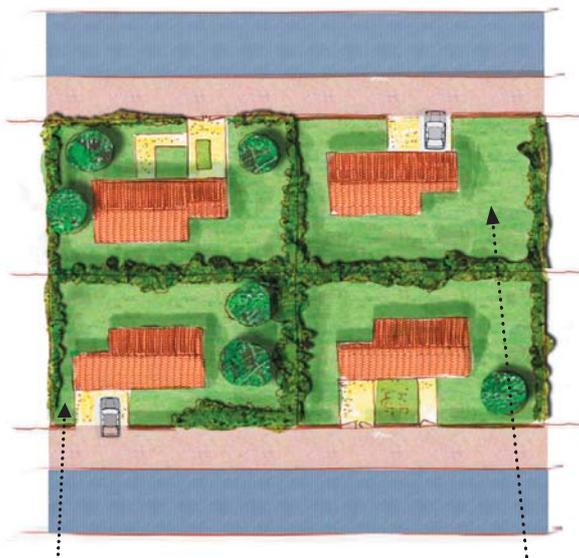
Ces dispositions, qui étaient courantes dans les groupements anciens sont aujourd'hui très décriées.

Elles offrent pourtant de nombreuses possibilités intéressantes **surtout sur de petites parcelles** :

- La mitoyenneté permet de dégager une surface de jardin plus grande et mieux utilisable.
- On peut créer un effet de rue mieux cernée
- Les silhouettes sont mieux organisées et plus cohérentes

*Ces dispositions sont aujourd'hui peu courantes (car non facilitées par les règlements d'urbanisme locaux et peu appréciées des particuliers malgré leurs avantages. Pourtant les opérations qui ont été réalisées ainsi ne rencontrent pas d'hostilité particulière. Elles deviennent d'autant plus intéressantes que l'augmentation des prix du foncier va amener à une densification et donc à une restriction des parcelles. **Autant utiliser ce foncier réduit de la manière la plus optimale.***

Implantation au milieu de la parcelle



Le jardin est petit, c'est un espace vert résiduel

Beaucoup d'espaces résiduels : entre la maison et les haies...

Implantation en mitoyenneté



Le jardin profite de plus d'espace

Les espaces résiduels sont moins nombreux et mieux structurés. Ils deviennent de véritables recoins, utiles.

➔ S'adapter à la pente

Les constructions se situent parfois dans des situations de pente (Moissat, Le Puy à Lempty...). Les maisons anciennes tiraient parti de ces dispositions.

Aujourd'hui les constructions neuves ignorent la pente. Les maisons de catalogue sont élaborées pour être implantées sur un terrain au préalable décaissé et aplani.

Les constructions sur buttes ou sur sous-sol semi-enterré lorsque celui-ci ne s'inscrit pas naturellement dans la pente du terrain, devraient être évitées car très en rupture avec les formes adoptées localement.

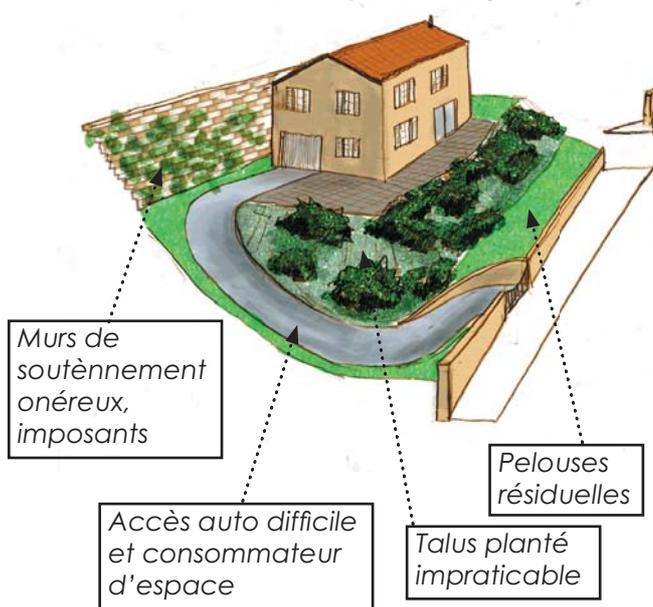
Une bonne adaptation au terrain permet :

- de diversifier les espaces extérieurs, d'éviter les talus trop importants dont on ne peut rien faire (rocailles..)
- de mieux traiter le garage en limitant les déplacements dans la parcelle (et donc laisser plus de place au jardin)
- de personnaliser une terrasse,
- de profiter de murs bien exposés pour faire pousser des plantes grimpantes ou des arbres fruitiers palissés ...

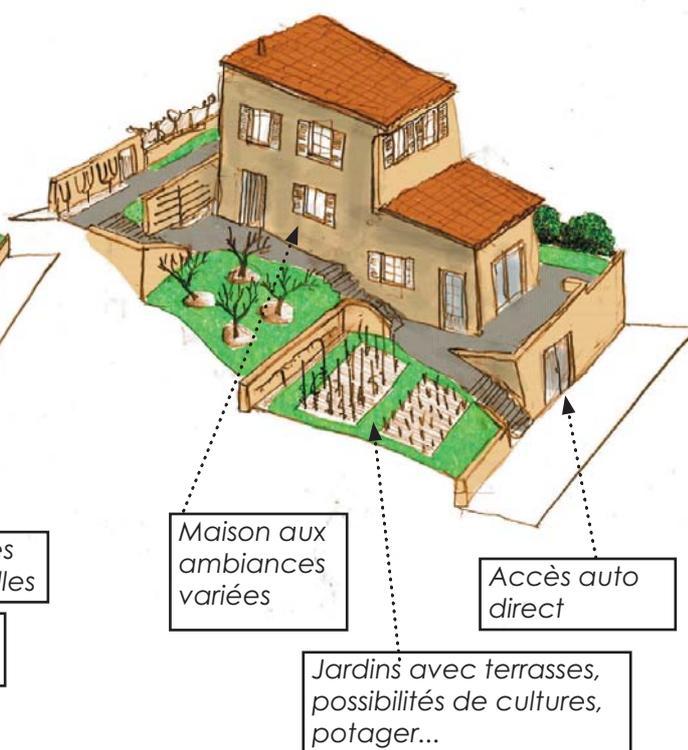
➔ Au contraire, il vaut mieux adapter la construction à la pente que la pente à la construction

- Des constructions allongées plutôt que carrées
- Mettre le faitage le plus long dans le sens des courbes de niveaux
- Rapprocher le garage de la voie pour limiter les circulations dans la parcelle qui empiètent sur le terrain disponible
- Différencier les niveaux de terrasse par des traitements variés : potager, pergola ...

La maison fait abstraction de la pente:



La maison profite de la pente:



LES COULEURS ET LES TEXTURES



215
Ocre rompu



315
Rouge foncé



265
Rose refroidi



316
Rouge brun foncé



241
Marron rose



327
Rouge territe



227
Cendre rose clair



341
Terre sombre



262
Gris de rose



349
Brun rouge

À titre d'exemples des couleurs prises dans un catalogue de fabricant. (Veber et Broutin)

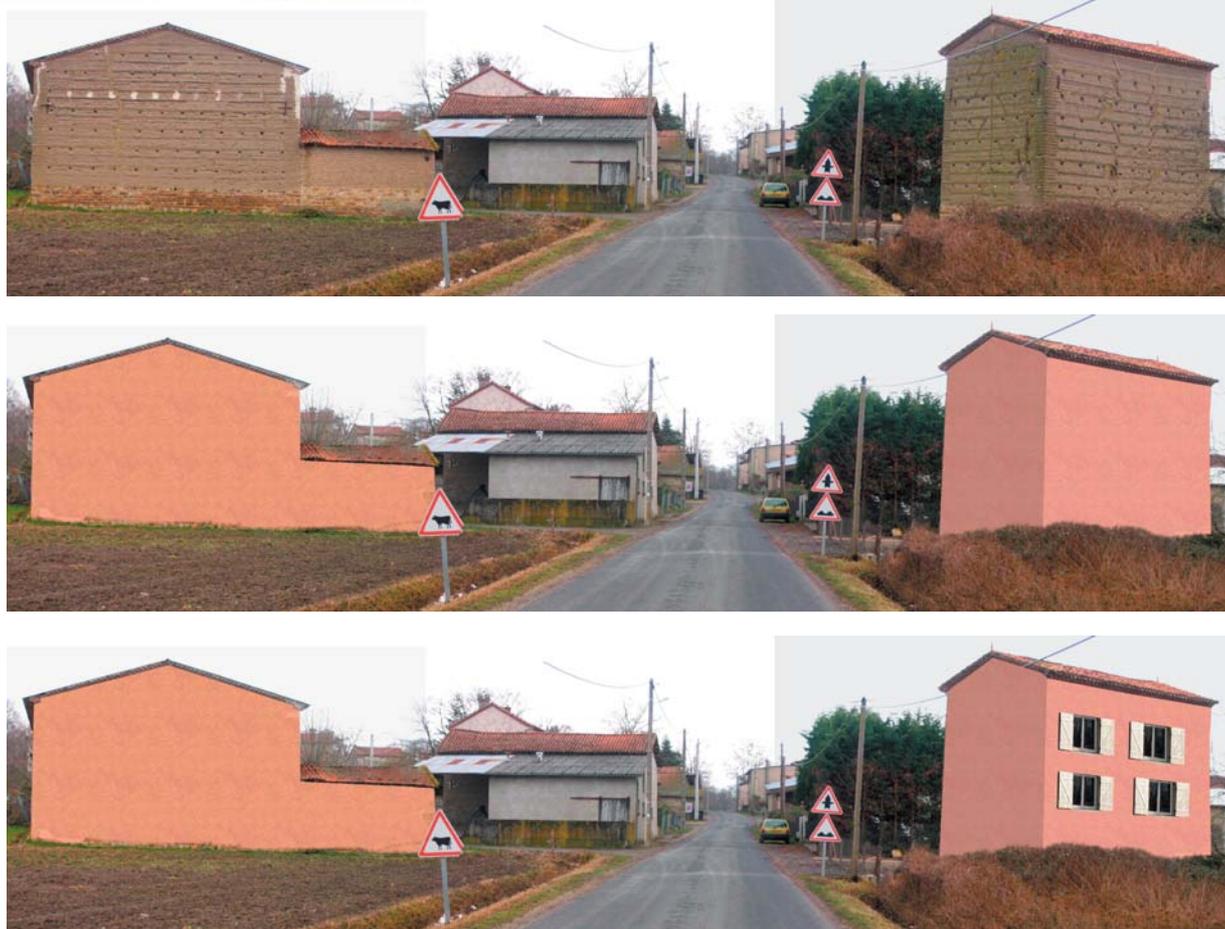
C'est certainement avec les toitures l'effet le plus marquant, perceptible en vues lointaines.

Éviter impérativement toutes les peintures et enduits mono ou bicouche de couleurs trop claires : blanc, blanc cassé, ocre clair, coquille d'œuf, mais aussi vert clair, bleu clair...

Réserver ces couleurs à des crépis et enduits à la chaux qui vont se patiner avec le temps.

➔ Pour les peintures et enduits mono ou bicouches, on peut par contre rechercher des couleurs foncées-terres qui se fondent dans les paysages lointains.

Attention, les procédés de reproduction de la fiche peuvent modifier les couleurs (se reporter à la référence).



Photomontage : les rénovations de bâtiments en pisé vont créer de nouvelles ambiances; les nouveaux enduits, les nouvelles teintes vont offrir de nouveaux paysages.

Les photomontages ci-dessus illustrent la rénovation en «rose vif» et la création d'ouvertures.

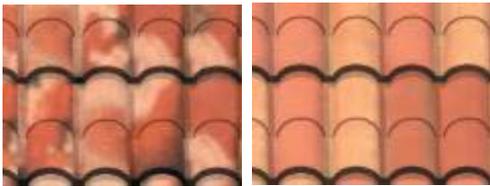
Le pisé disparaît sous les enduits...

LES TOITURES

C'est un des points les plus importants dans les perceptions à distances lointaines et rapprochées : en effet, bien souvent les toitures sont vues dans leur totalité, alors que les murs peuvent être dissimulés dans de la végétation.

Le problème des toitures devrait être simple puisque les architectures traditionnelles sont de manière très dominante en tuiles rondes de couleur poterie et de pente assez constante.

Pourtant on voit fleurir, sous l'effet de réinterprétation d'une soit disant architecture provençale des toitures de tuiles de couleurs mélangées. Cette tendance semble fâcheuse car elle déstructure les silhouettes et ajoute une pseudo complexité là où il n'y en a pas besoin. Elle est en outre facilement contournable par le biais réglementaire.



Couleurs mélangées avec effet de tâches sur une toiture : ces produits n'arrivent jamais à reproduire l'effet des toitures anciennes.



Couleur rouge poterie



Toiture à Moissat.

COHÉRENCE DES CONSTRUCTIONS ENTRE-ELLES

Chacun personnalise sa construction, le choix des modèles est tellement large qu'il est rare que deux constructions voisines se répondent l'une à l'autre.

Les effets de cohérences sont plus faciles dans les opérations groupées (accolées ou non) que dans les lotissements à lots individuels.

Là encore une réglementation et un cahier des charges ne suffisent pas bien souvent à créer une harmonie : ils sont des garde-fous mais ne peuvent remplacer les véritables réflexions de chaque constructeur.

Existant : les lotissements s'efforcent d'offrir des constructions homogènes...Pasmoulet, Orléat.



Photomontage : Effet d'un lotissement aux constructions hétérogènes. Il n'y a aucun rapport aux styles locaux.



Photomontage : dans ce cas seul le traitement des espaces publics qui peut créer des liens entre ces espaces.

LES ANNEXES

➔ Garages, appentis

La possibilité de s'étendre par un bâtiment annexe est nécessaire pour que la maison puisse suivre l'évolution de la vie des personnes qui l'occupent.

Ces bâtiments annexes font souvent l'effet de verrues : cabanes métalliques ou bois « posées » à côté de la maison, appentis en parpaings non crépis ..

Pourtant ces annexes peuvent être l'occasion d'améliorer à la fois le confort de vie mais aussi le jardin : un mur supplémentaire pour faire pousser une plante, un recoin pour faire une mini terrasse ...

Deux cas de figures très différents

- Le bâtiment annexe est envisagé dès la construction et son implantation est inscrite lors du dépôt du permis de construire
 - il fait alors partie de la maison, et l'examen du permis doit assurer une cohérence de toitures, de matériaux
 - **leur définition doit être incluse dans le cahier des charges** du lotissement ou de la zone à construire
- Il vient après la construction et l'instruction de la déclaration de travaux doit avoir le même rôle mais à condition que leur définition soit cadrée par les règlements de PLU.

➔ Dans tous les cas :

- Avoir une couverture identique à celle de la maison et si possible au moins un mur de même nature et de même finition;
- Éviter les appentis métalliques
- Faire pousser des plantes grimpantes



Le nombre de cabanes de jardin en bois augmente rapidement. Ce phénomène doit être surveillé pour éviter un développement incontrôlé de ces constructions qui ont un fort impact dans le paysage.

➔ Les piscines

De nombreuses villas possèdent une piscine.

Celles-ci peuvent occasionner des dommages qui sont davantage liés à la vie commune dans un lotissement qu'au paysage. On peut rappeler toutefois quelques règles de bon sens :

- ➔ Éviter les proximités avec les parcelles voisines
- ➔ Se protéger (et donc protéger le voisin) par une haie, ou claustra bois
- ➔ Préférer des couleurs gris bleu aux couleurs bleu « mers du Sud »

➔ Si on a assez d'espace, privilégier les piscines "naturelles" :

➔ **Piscine naturelle c'est quoi ?**

Les piscines naturelles ou écologiques sont une alternative aux piscines dites classiques qui sont des lieux de baignades stérilisés qui consomment beaucoup d'énergie pour une utilisation restreinte dans le temps. Une piscine naturelle est un milieu où la vie est présente toute l'année, la baignade étant un événement dans la « vie » de cette piscine et non plus seulement sa première vocation. C'est un compromis entre le jardin aquatique et la piscine.

➔ **Le principe général**

Ce type de piscine est basé sur le principe du lagunage naturel, cette technique permet de purifier les eaux usées naturellement avec divers bassins et des végétaux qui vont (en partie) faire office de station d'épuration. Mais comment cela marche ? Une piscine naturelle est composée de plusieurs bassins, en généralement trois : Un filtre, le lagunage et le bassin de baignade. La dimension écologique de la piscine peu être plus ou moins accentué selon les techniques utilisées et les surfaces disponibles, en général la zone de lagunage doit représenter trois fois la surface du bassin de baignade.

Une piscine naturelle nécessite deux fois plus de surface qu'une piscine ordinaire car la zone de natation s'accompagne d'une zone d'épuration et de régénération. Il s'agit d'un étang composé de végétaux aquatiques plantés sur un substrat minéral qui fait de couches de graviers. Entre zone de baignade et zone d'épuration l'eau circule librement (cf «Maison écologique n° 27 juin 2005)

Illustrations issues de «La Maison écologique, n°27, 2005»



Intégration parfaite dans l'environnement.



Ces piscines exploitent les potentialités épuratives des plantes et des minéraux.



Les zones de baignade et d'épuration communiquent par un mince filet d'eau.



Système hydraulique basé sur le débordement et le mouvement de l'eau.

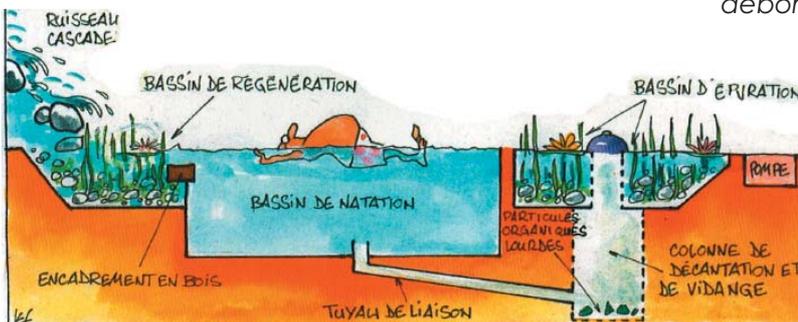


Schéma de principe d'un bassin de baignade (d'après Bioteich).



CLÔTURES ET LIMITES

→ La clôture est la limite sur l'extérieur

Son aspect est très important bien que souvent négligé, car une fois que la végétation a poussé, la construction reste visible prioritairement par sa clôture et ses toitures.

- Les extensions se font souvent à la périphérie des villages et donc une partie des constructions ouvrent directement sur l'espace rural non encore construit.
- Dans l'organisation des zones à construire la voie est souvent interne, c'est à dire qu'elle dessert des lots de part et d'autre. Les entrées des constructions sont tournées vers la voie principale et donc les clôtures de « façade » le sont aussi.

→ La clôture et le portail sont les premières signatures de la maison.

Ils affirment l'intention de personnaliser la construction. Souvent ils s'ornent de détails particuliers : murs de pierres, porche travaillé... Très personnalisés, ils sont souvent en opposition maximale avec ceux du voisin et le paysage vu de la rue devient une succession de séquences différentes et sans harmonie.

→ La clôture est individuelle pourtant :

- C'est leur juxtaposition qui fait le paysage de la rue : continuité, harmonie ou rupture
- C'est leur façade arrière qui participe au paysage des silhouettes en vues lointaines

Il est parfois difficile de « copier » la clôture du voisin pour retrouver une harmonie on pourra toutefois réfléchir à des caractéristiques communes

- La nature des végétaux qui forment la haie : la haie de clôture peut reprendre tout ou partie des végétaux présents dans d'autres clôtures afin de faire une transition
- Hauteur des murs et murets bas : rechercher une hauteur similaire
- Alignement des têtes de murs, surtout dans les rues en pente.

→ La clôture de l'arrière est considérée comme secondaire. **Or c'est celle ci qui bien souvent fait la limite avec le grand paysage** et apparaît en premier plan sur la nouvelle silhouette du bourg. Elle a donc un enjeu paysager très important.



Formes complexes très personnalisées qui découpent le paysage de la rue, Crevant-Laveine.

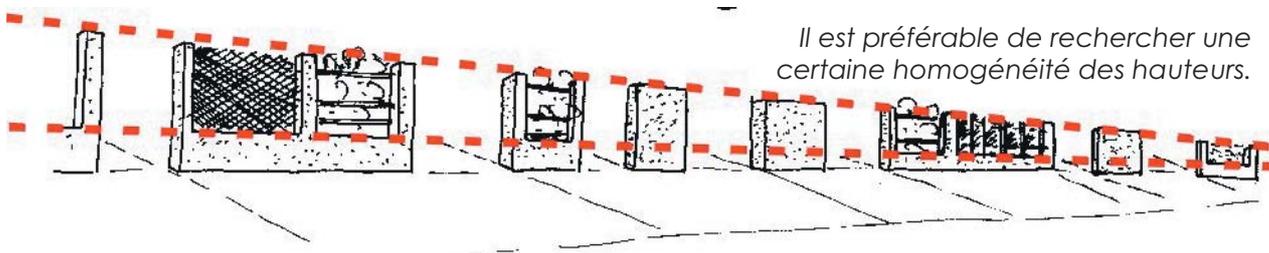


La simplicité de la clôture personnalise la maison, Vinzelles.

→ **Privilégier des matériaux simples :** clôtures bois, murets en pierres...

Un grillage peut être largement suffisant MAIS : les tendeurs et poteaux doivent être assez solides pour que le grillage soit bien tendu.

Éviter les couleurs trop claires (comme pour les façades) si le mur de clôture est visible de loin



Il est préférable de rechercher une certaine homogénéité des hauteurs.

➤ Clôture végétale

La clôture végétale est le moyen le moins cher de clore sa propriété.

On a souvent l'impression qu'en préconisant une clôture végétale on favorise l'intégration des constructions dans le grand paysage.

EN FAIT **le type de conduite de la haie détermine l'effet produit de près comme de loin** : il peut se fondre dans les tonalités végétales du contexte ou au contraire s'en distinguer selon :

↳ Le choix des essences :

- Repérer les essences qui poussent dans le secteur (arbres, arbustes)
 - Privilégier les essences locales et la recherche dans des pépinières locales.
 - On peut aussi envisager de replanter de jeunes végétaux pris sur place et/ou mis en jauge au préalable.
- Par exemple, des essences qui ici peuvent être conseillées (mais après vérification sur place des aptitudes du sol)
 - Frêne (en tige, cépée et baliveau)
 - Peupliers
 - Fusains
 - Aubépines (attention au feu bactérien)
 - Toutes espèces décoratives à condition qu'elles soient en mélange
 - Petits fruits (groseilliers, cassis, framboisiers)
 - Noisetiers
 - Fruitières (prunes, pommes, poires)
 - Erables champêtres
 - Noyers
 - Erables planes
 - Prunelliers
 - Aubépines
 - Viornes



Les haies monospécifiques de résineux sont couramment utilisées et produisent un effet très opacifiant, Les Girys, Orléat.

L'utilisation d'une végétation diversifiée (espèces, types...) garantie un effet de souplesse appréciable, La Vernelle, Culhat.



➔ A conseiller :

- L'emploi de plantes grimpantes sur un grillage (solide et bien tendu, maille de 5mm de diamètre. minimum). Il remplace un mur
- A conseiller également les palissades bois sur lesquelles on peut faire pousser des plantes grimpantes
 - Lierres notamment lierres panachés
 - Vignes vierges
 - Chèvrefeuilles
 - Rosiers grimpants
 - Renouées
- Et toutes les annuelles comme les ipomées, pois de senteur

➔ A éviter :

- Rideaux de résineux dont épicéas et thuyas
- Plantations uniformes : mélanger les essences

➤ Murets en pierres

Le muret de pierres (ou pierres-pisé...) est un élément de marquage de limites traditionnel, très présent dans les paysages de la Limagne et du Livradois.

On le trouve aussi bien en clôture qu'en soutènement.

Il est monté en pierres sèches ou jointoyées, à joints beurrés ou avec enduit. Ces pierres sont prises sur place et traduisent les différentes natures géologiques des sols.

- Les liants utilisés (quand il y en avait) étaient à base de chaux, de sable et parfois de terre.
- Entre les parements latéraux des pierres "parpaings" traversant et un mélange de terre et de pierres.
- Le muret est parfois protégé par un couronnement de formes diverses :
 - En pierres plates
 - En tuiles plates

Mais qui renvoie toujours l'eau à l'extérieur.

Or on constate aujourd'hui que les manières de construire les murets ont totalement évolué et donc leur aspect également :

- Montage au ciment et non plus à la chaux ou au mortier de chaux
- Excès de liants : on a souvent un même volume de liant que de pierres. Joints excessivement larges ou recreusés pour mettre en évidence la pierre
- Disposition "décorative" des pierres : c'est le liant (ciment) qui fait le mur et non plus la pierre
- Absences d'assise, les pierres sont posées sans tenir compte de leur géométrie
- Couronnement horizontal (donc inefficace) ou pas de couronnement du tout (infiltrations d'eau).
- Le remplacement des pierres locales par des pierres d'autres provenances et ayant d'autres couleurs (granite doré ..)



Plaquage en pierre, Seychalles.



Mur «pierre-pisé» avec porte, Culhat



Long mur en pierres dans les vignes, Moissat



Mur en pierre avec couronnement, Seychalles.



Muret «galets-briques d'adobe», Lempty.



Mur en galets, Crevant-Laveine.

UN DEBAT NON TRANCHE : LE PVC DANS LES CONSTRUCTIONS, SA NOCIVITE ?

Ce matériau est omniprésent dans les constructions récentes (et de plus en plus dans les constructions rénovées) : canalisations, conduites, **fenêtres**, mais aussi meubles, rideaux, objets.

Le polychlorure de vinyle est un polymère synthétique constitué de molécules de chlorure de vinyle monomère agrégées entre elles (polymérisation) dans un processus de complexe auxquelles s'ajoutent différents additifs (plastifiants, pigments, stabilisateurs ... etc) . L'ajout de ces éléments est indispensable pour améliorer ses caractéristiques, le rendre stable aux UV (fenêtres et volets) plus souple etc.

Le débat sur la nocivité du PVC, de plus en plus souvent posée comprend plusieurs niveaux:

- Le procédé de fabrication
- La composition du produit : le chlorure de vinyle monomère est considéré comme cancérigène. En fait, pour le PVC, ce n'est pas le produit lui-même qui est cancérigène, mais son monomère de départ, le chlorure de vinyle (VCM). Cette découverte a entraîné tout d'abord la mise en place d'une législation concernant les conditions de travail dans les usines polymérisant le PVC, car c'est uniquement dans ces usines qu'ont été mis en évidence ces taux plus élevés de cancer du foie.
- Les additifs et notamment les plastifiants : ce sont souvent des esters d'acides organiques (essentiellement des phtalates et des adipates) dont il semble qu'ils puissent produire des troubles du système immunitaire, du système nerveux et de la fécondité.
- La nocivité du PVC une fois posé : le débat est vif à ce sujet. Des études allemandes sur des revêtements de sol ont montré que les composés s'échappent constamment dans l'air et que leur manipulation accélérerait ces processus
- Le recyclage et la difficulté de le recycler

Tous les thermoplastiques sont **recyclables**, par contre ils sont relativement peu **recyclés**. Pourquoi ?

- Parce que ces produits supportent très mal la présence d'impuretés.
- Parce que les différentes matières plastiques sont incompatibles entre-elles.
- Parce que les emballages représentent des volumes de déchets importants pour des masses relativement faibles.

Les opérations de recyclage nécessitent donc des opérations de tri et de purification compliquées, qui se traduisent, à cause des volumes importants, par des coûts à la tonne élevés ce qui rend le produit traité parfois plus cher que la matière de base, sans en avoir tous les critères de pureté .

La production de produits nocifs lors de l'incinération du PVC dans les ordures ménagères

Parmi les produits cités comme nocifs nous trouvons le chlore, le chlorure d'hydrogène, la dioxine.

✓ **Le chlore** (Cl₂) est un gaz particulièrement dangereux, mais il ne se dégage **jamais** lors de l'incinération du PVC.

Si son nom est parfois cité dans certains articles, il vient de la confusion que certains font volontairement ou par ignorance de la chimie, entre le chlore (gaz) et le chlorure d'hydrogène (communément appelé gaz chlorhydrique ou anhydride chlorhydrique).

✓ **Le chlorure d'hydrogène** (HCl) (ou gaz chlorhydrique ou anhydride chlorhydrique) est un gaz suffocant qui se forme lorsque l'on incinère des produits chlorés (dont le PVC). Ce gaz se combine très rapidement avec la vapeur d'eau pour former un liquide, l'acide chlorhydrique.

L'acide chlorhydrique est un acide fort, corrosif. C'est aussi le principal composant des sucs digestifs présents dans l'estomac.

Il a été de mode, à une époque où l'on parlait beaucoup de pluies acides, de rendre le PVC responsable de ces pluies acides à cause de l'acide chlorhydrique qui se forme lors de l'incinération.

Il faut savoir que l'acide chlorhydrique ne représente en Europe de l'Ouest que 2,5 % de l'acidité potentielle, d'origine humaine, émise dans l'atmosphère, et que sur ces 2,5 % le PVC (toutes origines confondues) n'en représente que la moitié. En France, tous les incinérateurs municipaux ont été mis aux normes européennes (Directives Communautaires 89/369/CEE et 89/429/CEE) le 1^{er} janvier 1996. Depuis, la contribution du PVC aux émissions acides dans l'atmosphère est inférieure à 0,1 %.

- ✓ **La dioxine** : Tout d'abord, il faut savoir que ce terme est impropre. En fait, les dioxines sont une famille de 210 composés différents qui sont les polychlorodibenzoparadioxines (PCDD – 75 composés différents) et les polychlorodibenzofurannes (PCDF – 135 composés différents).

Les dioxines se forment lorsqu'il y a combustion de produits contenant du chlore. Les deux principales sources naturelles de dioxines étant les éruptions volcaniques et les incendies de forêts, les dioxines sont donc apparues sur terre bien avant l'homme. Des dioxines ont été détectées dans des échantillons de substances vieilles de 8000 ans.

La toxicité des dioxines étudiée sur des animaux est très variable d'une espèce à l'autre (facteur de 1 à 2000). La toxicité d'une dioxine à l'autre est également variable (facteur de 1 à 10,000).

Extrait de www.dorlyl.com/sant%C3%A9.htm

➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

- ➔ Le bois était très utilisé dans les constructions anciennes mais pour des usages précis.
- ➔ Il est apparent :
 - Dans les huisseries
 - Dans la partie apparente des charpentes
 - Parfois dans les linteaux (granges)
 - Dans les volumes annexes : planches de hangar, séchoirs...
- ➔ Aujourd'hui les constructions en bois se développent aussi bien en structure bois qu'en « tout bois ». **Cette tendance reste faible sur le territoire** mais peut se développer, d'où la nécessité d'y réfléchir.



Rénovation associant, pierre, terre et bois, Bort L'étang.

➤ OBJECTIFS ENJEUX

- ➔ Un usage raisonné du bois dans les constructions
- ➔ Encourager cette filière économique
- ➔ Valoriser les atouts paysagers de ce type de constructions

➤ PRECONISATIONS

- ➔ Ce n'est pas le matériau en lui même qui pose problème mais plutôt son emploi et sa mise en œuvre
- ➔ Éviter les modèles types chalets
- ➔ Porter une grande attention aux finitions, aux produits utilisés pour les lasures... tous les bois ne réagissent pas de la même manière

ARCHITECTURE

Le bois dans les constructions



Bardage de la partie haute à Crevant-Laveine



Restauration s'inspirant des formes de bardage traditionnel



Bâtiment agricole en bois, Ornon, Lezoux.

A qui s'adresse la fiche ?

- ➔ Aux particuliers
- ➔ Aux constructeurs
- ➔ Aux artisans
- ➔ Aux communes

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- ➔ Sensibiliser
- ➔ Communiquer

Matériau de structure, d'habillage, de couverture et de décor, le bois a été utilisé dans tous les domaines de l'architecture et de la construction.



Rares étaient les bâtiments totalement revêtus de bois. Beaucoup étaient mixtes : pierre ou pisé au rez-de-chaussée, bois aux étages.



Le peuplier est un excellent bois de charpente et a été très utilisé dans le territoire.



→ Aujourd'hui les constructions en bois se développent aussi bien en structure bois qu'en « tout bois ». **Cette tendance reste faible sur le territoire** mais peut se développer, d'où la nécessité d'y réfléchir.

- Il devient la référence pour des constructions de loisirs (chalets d'hébergement et d'accueil, petits édifices divers, ...)
- Et se développe en construction résidentielle - résidence secondaire (souvent des chalets de « forme savoyarde » vendus sur catalogue, attractifs pour leur faible coût par rapport à une construction dite plus traditionnelle) ou principale. Il est frappant dans ce dernier cas de constater que ces constructions reprennent des formes de constructions standards. **Le déficit en architecture est aussi grand avec le bois qu'avec les autres matériaux.**

La place qu'il prend, son rapport avec des matériaux plus classiques au sein d'un même lotissement fait débat.

On ne saurait trancher ici, si ce n'est en disant que ce **n'est pas le matériau en lui-même qui pose problème mais plutôt son emploi et sa mise en œuvre** : c'est donc un problème d'architecture et de traitement de protection

La pose et la découpe des clins en façade permettent des formes et des dessins plus difficiles à réussir avec d'autres matériaux; pose en biais, losange sur pointe. Il s'ensuit une décoration des constructions qui se « pose » sur des formes parallélépipédiques ordinaires. Ce plaquage n'apporte pas grand-chose.



Eviter les modèles types chalets



La pose d'un film résistant derrière un bardage est le meilleur moyen de conserver l'aspect des bâtiments, tout en assurant une parfaite étanchéité. Hors territoire.



Rénovation associant, pierre, terre et bois, Bort L'étang.



Utilisation du bois dans les bâtiments agricoles. Hors territoire.

On peut faire les préconisations suivantes :

- Une recherche architecturale à faire **en associant bois, pierres naturelles, verre...**
 - **Eviter les modèles types chalets** (c'est à dire avec ouverture principale sur le pignon et sous-sol enterré)
 - Limiter l'usage du tout bois sur les constructions sans intervention directe d'un architecte:
 - Privilégier le tout bois plutôt pour des constructions de loisirs
 - Mais accepter le bois dans les constructions à conditions qu'il y ait une recherche architecturale adaptant ce matériau à des formes pouvant être en cohérence avec le contexte
 - L'exclure même pour des extensions limitées dans les cœurs de village et aux abords des bâtiments remarquables
 - Mais laisser l'emploi du bois pour des éléments secondaires de la construction : entrée, annexes
 - Préférer une pose en clins verticaux ... plutôt qu'en biais ou horizontaux
- Privilégier des couleurs naturelles plutôt que des vernis colorés

➔ Bardages bois

Le bardage le plus couramment utilisé est constitué de planches verticales et larges, fixées bord à bord sur des tasseaux horizontaux. Ce type de bardage se trouvait autrefois sur les parties hautes des moulins, de certaines granges, et à l'étage du grenier de certaines maisons.

Le bardage en épicéa :

Pour pouvoir l'utiliser en bardage, il doit avoir reçu un traitement de préservation. Ce dernier lui confèrera une teinte légèrement verdâtre si le traitement de préservation est l'autoclav, ou une teinte plus foncée s'il s'agit de Thermo Wood ou de Rétification.

Le bardage en châtaignier :

Brun jaunâtre, légèrement veiné, riche en tanin, il requiert quelques attentions. Le tanin réagissant à l'eau, on pourra appliquer au bois un saturateur ou une lasure en phase solvant, mais surtout pas en phase aqueuse.

Le bardage en douglas :

Essence rouge orangé, il est devenu une essence locale. Il peut être mis en oeuvre sans finition. Un traitement autoclave stabilise sa couleur sur un ton caramel. Il peut recevoir un saturateur, une lasure, etc. pour le protéger, lui et sa couleur.

Le bardage en mélèze :

Essence rosâtre à brun. sans protection, sa couleur gris argenté, prise sous l'action des UV, est très appréciée. pour éviter qu'il grisonne, on peut lui appliquer une finition : saturateur, lasure...

➔ Finition des bois en extérieur

Avec le temps, la couleur du bois évolue. Il s'agit d'un phénomène de surface qui n'altère pas les propriétés mécaniques ou la durabilité des bois. Le bois se «patine». Pour certaines essences comme le mélèze, le douglas ou le châtaignier, ce changement de teinte est heureux et souhaitable et une fois acquis ne demande aucun entretien. Par contre, pour le pin sylvestre, l'épicéa ou le sapin, l'application d'une lasure est nécessaire.

L'huile de lin :

Cette technique ancienne assure une bonne protection pour des bois peu exposés aux intempéries. Naturelle et respectant l'environnement, elle s'applique au pinceau sur bois sec mais elle confère une finition limitée dans le temps et il convient d'en renouveler fréquemment l'application.

Les lasures :

Ce sont avant tout des produits de finition même si elles apportent aux bois une certaine protection fongicide et insecticide. Aujourd'hui les lasures, de bonne qualité, sont de plus en plus performantes ce qui permet d'espacer les phases d'entretien.

Les peintures :

Toutes les peintures ne conviennent pas. Les bonnes peintures bois doivent être microporeuses, c'est-à-dire imperméables à l'eau mais perméables à la vapeur d'eau.



La dépendance sert de garage et de bûcher mais aussi de rangement pour divers outils...

➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

- ➔ Pays de carrefour, l'architecture traditionnelle dans la Communauté de Communes d'Entre Dore et Allier présente des faciès différents. Mais malgré ces différences, les constructions conservent un "air de famille". Cette diversité et cette cohérence sont une des valeurs des paysages bâtis de ce territoire
- ➔ Les maisons ont une histoire et les bâtiments que l'on restaure aujourd'hui ont déjà évolué depuis leur construction. Il peut être intéressant de revenir à des formes plus authentiques en supprimant ou rattrapant des erreurs passées (ajouts, ouvertures, pentes de toits ...)
- ➔ Les constructions en pisé, très nombreuses dans ce secteur sont aujourd'hui peu restaurées et l'on constate une désaffection pour ce patrimoine pourtant remarquable
- ➔ Des éléments singuliers accompagnent ce patrimoine comme les pigeonniers n'ayant plus "d'utilité" immédiate leur devenir est aujourd'hui très problématique

➤ OBJECTIFS ENJEUX

- ➔ C'est un enjeu fondamental pour ce territoire en termes d'image et d'identité . on est aujourd'hui à une croisée des chemins où la forte demande a mobilisé beaucoup de bâti ancien, poussé à sa restauration et à sa mutation.
- ➔ L'objectif est double : faire prendre conscience à la population (habitants, visiteurs, élus et professionnels) de l'intérêt intrinsèque de ce bâti pour éviter sa dénaturer , et pousser la collectivité à communiquer sur cette richesse.

➤ PRECONISATIONS

- ➔ Toujours faire appel à un professionnel pour une restauration ou une rénovation
 - ➔ Bien analyser le bâtiment de l'intérieur comme de l'extérieur pour respecter ses matériaux, son ordonnancement, ses volumes, son originalité ...
 - ➔ La collectivité doit montrer l'exemple
 - ➔ Sélectionner des entreprises compétentes
 - ➔ Chaque cas représente un cas particulier qui doit être abordé en fonction de ses spécificités
- Observer le bâtiment, réalisation d'un relevé précis

ARCHITECTURE

Restaurer sans dénaturer



Restauration harmonieuse, Rocard, Ravel



Quel avenir pour le pisé? Fontpanade, Crevant-Laveine.



Quelles reconversions pour les nombreuses dépendances agricoles? Les Jolys, Vinzelles

A qui s'adresse la fiche ?

- Particuliers
- Collectivités

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Monter des projets respectueux de l'architecture traditionnelle
- Monter des chantier école sur des techniques moins connues (comme la restauration en pisé)
- Communiquer sur ce thème
- Organiser un circuit architectural

→ Lors de rénovations ou de restaurations dans ce territoire les altérations les plus fréquemment rencontrées sont les suivantes :

- Rehausse de toitures
- Percement d'ouvertures en façades qui déséquilibrent la composition originelle, modification de la forme des fenêtres
- Reprise de murs de clôtures avec d'autres matériaux
- Crépis ou rehausses en ciment sur des murs en pisé, ces matériaux humidifient les murs
- Ajout de volume hors de proportion par rapport au bâti originel



Les volumes des bâtiments évoluent sans cesse. Ces transformations ont un impact important sur les paysages bâtis, Lempy



Les reprises de murs abîmés sur des granges...font cohabiter des matériaux très différents, voire incompatibles. Crevant-Laveine, Les Rosses

→ Les questions qui se posent le plus fréquemment lors de restaurations/ rénovations sont :

- Ajouter un volume pour agrandir la construction
- Rehausser d'un niveau
- Refaire la toiture et passer à une couverture moins onéreuse.
- Remonter des murs abîmés (pisés, adobe)
- Réaménager les combles en pièces avec des ouvertures en toiture
- Percer de nouvelles ouvertures dans la façade
- Refaire la façade et les enduits
- Refaire les limites, clore



Ajout d'un volume réussi à la Terrasse haute.



Percements de nouvelles ouvertures à Bort L'étang. L'ensemble ne s'inspire pas des formes et des matériaux locaux.

↳ réhausser un bâtiment ancien

→ S'interdire toute rehausse sur les toits qui ont des formes particulières.

→ Respecter la pente du toit préalable ou du moins respecter et retrouver les pentes de toits dominantes dans l'ensemble bâti.

- Conserver la pente du toit originelle (sauf si elle a été manifestement reprise rabaissée ou rehaussée)
- Retrouver les modes de couverture propres à l'ensemble bâti : corniches, tuiles (qui peuvent être récupérées) noues, faîtages ou des modes approchant. Refaire les arêtiers à l'identique.
- En particulier éviter de marier tuiles mécaniques et tuiles plates sur deux bâtiments proches ou sur deux corps d'un même bâtiment.
- «Cicatriser» la rehausse du mur (généralement faite en parpaings) par une reprise de l'ensemble du crépi de la façade concernée ou au pire un crépi approchant de même nature sur la partie rehaussée
- éviter de créer des ouvertures sous toiture dans la partie rehaussée ;
- ou conserver les mêmes trames et la même composition de façade.



Sur élévation non crépité à Seychalles



Sur élévation non crépité à Seychalles

Les toits des granges sont souvent des surfaces importantes onéreuses à rénover avec des tuiles, Lempty.



Petite ferme à Ornon. Le toit a été «rafistolé» de nombreuses fois.



☞ Ouvertures en toitures

Le problème se pose souvent lorsque l'on transforme les combles en pièces habitables : il est nécessaire d'apporter de la lumière, que l'on ait rehaussé ou non. Par contre ici en Limagne les constructions comportent peu de lucarnes ou chien assis.

- Si la construction ou ses voisins comportent des lucarnes, reprendre le même type
- Autrement préférer les « V Lux » encastrés dans le toit



Le volume reprend une forme locale et se coordonne parfaitement avec la rue, Seychalles. A gauche on remarque un V Lux.

☞ ajouter un VOLUME à un bâtiment ancien

➔ Les extensions, même de petites dimensions, doivent être réfléchies pour ne pas dénaturer un ensemble bâti.

Sur les bâtiments à base carrée

Il est très difficile d'accoler un volume à ce type de bâtiment

➔ S'abstenir d'accoler un bâtiment surtout si le bâtiment de base a des ouvertures sur toutes les façades. On peut envisager éventuellement un ajout latéral sur une façade aveugle mais avec des conditions ; c'est la construction originelle qui doit rester l'élément fort de la nouvelle composition.

L'intention d'utiliser de petites ouvertures est bonne; il aurait été préférable de s'aligner avec l'axe des fenêtres. Lempty.

L'extension et les nouvelles fenêtres modifient profondément la façade de cette maison. Hors territoire.



Les ouvertures dans les mansardes sont plus petites et s'alignent au rythme des fenêtres, Les échelettes Bulhon.



Sur les bâtiments de forme allongée

Il est plus facile d'y accoler des volumes adjacents à condition de respecter certaines règles de bon sens

Retrouver si possible une certaine cohérence des toitures : tuiles ou ardoises, arêtiers...

Retrouver la même proportion des ouvertures ;

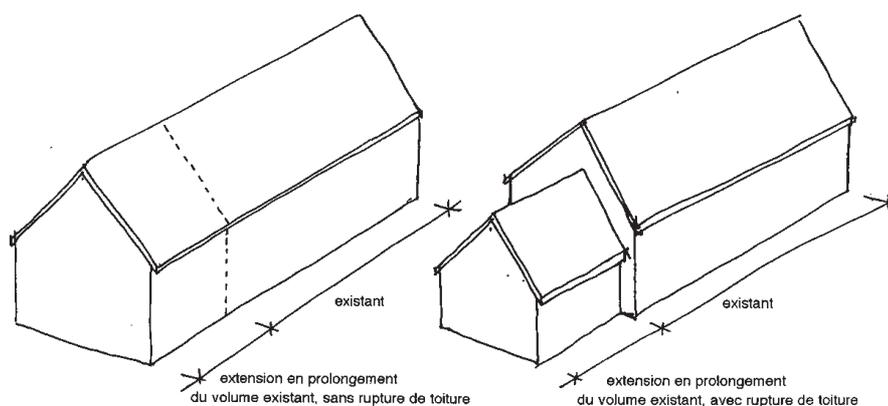
Réfléchir à l'harmonie des matériaux :

- Si l'on construit avec les mêmes matériaux (pierres apparentes par exemple) il sera important de respecter les mêmes modes de montages et de joints.

Il est parfois impossible de construire avec les mêmes matériaux. Le choc entre les matériaux risque d'être important et de mettre en évidence le rajout. Notamment l'emploi du parpaing crépi avec des enduits mono-couches (si la façade principale est différente) ou le bois vernis.

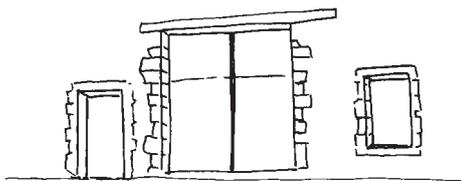


Extension de bâtiments agricoles à Bassinet, Culhat.



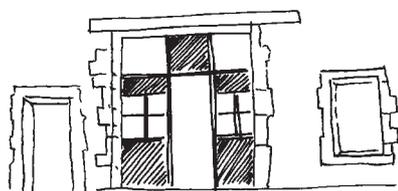
Le bâtiment a évolué dans le même axe, de manière logique, Fontpanade, Crevant-Laveine.

RECONVERTIR UNE GRANGE EN PIÈCES D'HABITATION



→ La reconversion d'une grange en pièces d'habitation est souvent la condition nécessaire pour la reprise d'un ensemble ancien.

Cela exige souvent un apport de lumière par la porte de grange qui devient vitrée et de nouvelles ouvertures dans les murs de la grange.



- Les nouvelles ouvertures auront les mêmes dimensions que les ouvertures existantes de même ordre. En particulier, éviter les ouvertures plus larges que hautes ; il vaut mieux faire deux ouvertures qu'une seule.
- On cherchera à conserver "l'empreinte" de la porte de grange, les encadrements et les linteaux de celle-ci ; le remplissage par des vitrages ou des pleins pourra être très légèrement en retrait de manière à bien montrer ces éléments de composition.
- Privilégier les panneaux bois plutôt que les parpaings
- Les granges dans le secteur avaient souvent des ouvertures d'aération au dessus du linteau de la porte de grange. Cette ouverture peut rester lisible avec son barreaudage; quitte à mettre un vitrage en retrait
- Un certain nombre de fermes de polyculture dans la Limagne comprenaient des séchoirs intégrés au bâtiment. Ces parties peuvent être fermées et aisément transformées en pièces. Il est alors intéressant de conserver la lecture du volume par l'emploi de matériaux différents bardage bois.



Exemples de reconversion de granges. Bort L'étang, Clairmation, et Lezoux.



Contre-exemples, hors territoire.

SE CLORE QUAND ON RESTAURE UNE ANCIENNE FERME

Les constructions anciennes sont parfois composées autour d'une cour fermée.

Dans ce cas, la clôture doit être refaite dans le même esprit, c'est à dire reprendre la nature des murs (murs maçonnés, plein ou à claire voie, portail métallique) ; on veillera notamment à la forme du couronnement du mur; on a souvent ici des formes arrondies ou des tuiles posées obliquement pour évacuer les eaux de pluies.

La réfection des murs en pisé est souvent problématique et impose des techniques spécifiques (cf fiche) et l'intervention de professionnels (alors qu'autrefois ils étaient faits en auto constructions).

Mais la plupart du temps, en village rural ou hameau, la parcelle n'est pas entièrement close par une clôture en dur : elle n'est effective que sur le devant de la rue; à l'arrière on a souvent une haie ou une murette en pierres sèches ponctuée d'arbustes ou d'arbres de haut jet. De maison en maison, cet environnement végétal forme un tissu autour du village qui lui donne un caractère.

Il est alors important de conserver ce caractère quitte à renforcer les fermetures végétales par un grillage léger peu visible de loin ; par contre couper la haie, remplacer la murette par une clôture «moderne» (=haie en thuyas ou murets bas en parpaings avec grillage) casserait cet effet de village

Les CLOS (parcelles ou ensembles de parcelles enfermées dans des murs souvent plus hauts que le regard et ayant des principes de circulation internes et de droit de passage très complexes) sont souvent faits en pisé ou en pierres (et galets) et terre.

Ces formes sont spécifiques des paysages lézoviens. Il peut être intéressants de conserver ces murs lors d'opérations d'ensemble et de les restaurer, plutôt que de les démolir



De nombreux murs en pisé fondent.
Bort L'étang.



Exemple de muret en adobe -galets,
Lempty.



Exemple de mur rénové avec un
crépis ciment, Lezoux.



Murs en pisé, Lezoux.

➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

- ➔ les façades des constructions animent les paysages et les espaces publics dans les villages. Leur aspect est donc fondamental. Chacune a sa personnalité, mais elles font toutes partie d'un grand ensemble commun. On doit donc les aborder à la fois d'une manière individuelle en prenant en compte les caractéristiques du bâtiment et d'une manière globale en prenant en compte les relations entre les bâtiments. C'est cette dimension collective que l'on a un peu perdue ces dernières années en voulant affirmer sa maison dans le paysage par l'emploi de couleurs ou de signes qui se distinguent au risque de casser une certaine harmonie
- ➔ les façades anciennes étaient certainement plus colorées et davantage décorées que les façades issues des restaurations de ces dernières années; par contre il semble que les couleurs se répartissaient dans des gammes assez équilibrées. Aujourd'hui les fabricants proposent des gammes de couleurs riches et très larges qui permettent de réaliser toutes les nuances, d'où des chocs parfois violent entre les couleurs!
- ➔ On assiste à une tendance à rendre apparente les pierres de constructions. Or, ici les maisons étaient plutôt enduites (au moins sur les façades principales). On met en évidence des pierres moins bien choisies et on perd la possibilité de nuances.
- ➔ On a dans ce territoire une très grande variété de maçonneries



Façades des logements à Peschadoires.

➤ OBJECTIFS ENJEUX

- ➔ Un enjeu très important pour ce territoire car les façades marquent les paysages et les environnements des bourgs et village.

➤ PRECONISATIONS

- ➔ Ne pas décrépir systématiquement
- ➔ Bien adapter la nature des joints, des crépis et des finitions
- ➔ Un choix raisonné des couleurs

ARCHITECTURE

Refaire la façade



Sobriété des enduits à Lezoux.



Joints trop épais.



Façade décrépie pour laisser la pierre apperente, Culhat.



Façade décrépie Moissat.

A qui s'adresse la fiche ?

- Particuliers

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Mise en place d'une opération façades

REFAIRE LA FAÇADE

C'est l'opération la plus courante lorsque l'on restaure une construction. Quelques rappels de base :

- ➔ Il est nécessaire **de bien analyser le bâtiment et son environnement** pour choisir la teinte, la matière et la manière de disposer l'enduit pour créer une harmonie avec le contexte général. Rappelons que la Communauté de Communes ne possède pas à ce jour de gamme chromatique. Des conseils peuvent être demandés à des spécialistes.

☞ **Laisser les pierres apparentes ou non ?**

Les façades des habitations principales dans le territoire de la Communauté de Communes étaient le plus souvent enduites, **au moins la façade donnant sur la rue**. Par contre les granges et parfois les façades arrières ne l'étaient pas et montraient leurs pierres (ou leur pisé) . Les appareillages sont alors plus soignés que sur les façades recouvertes. Dans les villages alternaient les façades enduites et les pierres apparentes et il en résultait une certaine richesse des ambiances.

- ➔ On a ici très peu de maisons faites en pierres taillées, ce sont essentiellement des pierres de ramassages ou des pierres grossièrement dressées.
- ➔ La tendance qui consiste aujourd'hui à décrépiter pour montrer la pierre est souvent contre sens, qui appauvrit les ambiances des groupements bâtis. On sera donc très prudent sur ce point en ne découvrant que les appareillages qui étaient faits pour cela.

à éviter



Finition fouettée

On observe fréquemment cette finition en milieu rural. L'enduit " fouetté " doit son nom à son mode de finition. Le mortier jeté et dressé à la truelle était fouetté à la branche, de façon à régulariser son aspect général. On évitait ainsi le recours à la taloche qui induit une micro fissuration des enduits trop gras à base de terre. donne une finition épaisse qui s'arrête mal sur les pierres d'angle



Finitions inadaptées au bâti ancien :

Les enduits brût de projection, dit "rustique" et les enduits écrasés ont été inventés pour aller vite sur les villas et masquer le manque de savoir-faire que révèle un enduit taloché. Ces enduits ont aussi tendance par leur irrégularité à retenir les salissures et les araignées. Quant à la protection apportée elle est égale à l'épaisseur au fond des vagues. On constate systématiquement que les enduits utilisés pour ces finitions sont durs et inadaptés aux murs anciens.



Les enduits tyroliens

On trouve quelques enduits tyroliens à la chaux accompagnés de décors réalisés par contraste entre les parties talochées et le grain tyrolien. Des badigeons colorés soulignent parfois ces dessins. Ces enduits peuvent être protégés et ravivés par application d'un badigeon de chaux. Au cours du 20 eme siècle les enduits tyroliens au ciment se sont multipliés. Si le mur n'a pas trop souffert de l'humidité, on peut entretenir ces enduits. La difficulté sera souvent de reprendre les parties altérées avec un mortier de composition proche. Un mélange de ciment et de chaux hydraulique permet d'approcher les ciments moins forts utilisés alors.



Les enduits « à têtes vues »

On désigne ainsi les murs enduits laissant voir quelques têtes de pierres. Entièrement recouverts à l'origine par un enduit à la chaux fouetté ou taloché, ces murs se découvrent par usure de l'enduit, plus que centenaire. La fine couche d'enduit se décolle d'abord des grosses pierres qui présentent une face parallèle à l'enduit. Par erreur nous interprétons cet effet du temps comme une intention esthétique. Les enduits à têtes vues réalisés de nos jours présentent diverses erreurs. L'enduit en surépaisseur va chercher en retrait les pierres qu'il laisse voir et les pierres apparentes qui n'ont pas toute une face plane parallèle à l'enduit.

préférable



Finition talochée

Serrée à la taloche bois, la finition talochée laisse un enduit sans relief ni creux. Peu salissante, cette finition régulière met en valeur le coup de main de l'artisan mais les coups de taloche se voient en lumière rasante et trahissent le manque de maîtrise. Teintés de préférence en masse par des sables, ces enduits peuvent rester talochés, ou recevoir un badigeon de chaux coloré, appliqué "à fresco" sur la finition, le même jour. Les enduits talochés réalisés au début du 19eme avec des sables grenus, irréguliers, se sont peu à peu tendu, devenant de plus en plus lisses et le sable tamisé plus fin. Cette évolution s'achève avec le badigeon de chaux et parfois le stuc, finitions tendues, plus urbaine, plus ou moins colorées et décorées selon les régions. En milieu rural on recherchera des sables qui copient les couleurs des terres et des sables locaux.

source : site internet cyberbricoleur

Les chaux et mortiers :

Les mortiers anciens étaient faits avec des chaux vives, c'est-à-dire obtenues en éteignant sur place des pierres préalablement calcinées ; on y incorporait des matériaux sableux.

A partir du XIX° (période de construction intense partout en Auvergne) on livre au commerce des chaux broyées ou en poudre.

On peut le résumer ainsi

Chaux aérienne

- Fabriquée à partir de calcaire pur, la chaux aérienne durcit à l'air par réaction avec le gaz carbonique.
- Elle est recommandée pour le traitement des murs anciens mais se dégrade plus vite que la chaux naturelle.
- **Ne pas utiliser sur les supports parpaing ou ciment des constructions neuves.**

Chaux hydraulique

- Fabriquée à partir de roches calcaires impures.
- Chaux qui durcit au contact de l'eau.
- **A déconseiller sur les bâtiments traditionnels car l'eau est emprisonnée et l'humidité s'accumule.**

Chaux naturelle

- Cette chaux est fabriquée à partir de calcaires. C'est un mélange de chaux aérienne et de chaux hydraulique, obtenu par cuisson du calcaire sans adjonction d'additif. Elle durcit à court terme au contact de l'eau (prise hydraulique) puis de l'air (prise aérienne).
- **Très favorable pour l'utilisation sur les murs anciens. Ces enduits qui sont perméables à la vapeur d'eau laissent les murs respirer, s'assécher voire s'assainir.**

Chaux artificielle

- Elle comprend de la chaux hydraulique et des matières inertes. Sa composition est proche du ciment.
- **A déconseiller sur les bâtiments traditionnels.**
- Utilisée pour les constructions neuves.

 **Bien choisir la finition si on fait un enduit**

- La qualité d'un enduit tient autant à sa teinte qu'à la manière dont il est mis en place. Une finition finement talochée ou grattée ne donnera pas du tout le même résultat . **Il semble ici préférable de proposer des finitions talochées ou talochées fin à l'exclusion des crépis grattés ou écrasés ou fantaisie comme les grains d'orge ou les projections à la tyrolienne. Ces finitions n'apportent rien à la façade,** c'est la qualité des proportions et des harmonies qui doivent séduire, pas les anecdotes rajoutées.
- Les enduits devront être faits à la chaux, (Emploi du mortier de chaux exclusivement) ; il faut éviter soigneusement les mortiers au ciment qui empêchent la respiration et **humidifient** les murs (et à terme dégradent la pierre)

☞ Montrer les pierres

Si l'on décide de décrépiter ou de laisser la pierre apparente, la nature des joints et la manière de détourer les pierres est importante.

On évitera les joints surcreusés qui détournent fortement la pierre : la façade devient confuse. Par contre si l'on a de beaux dessins de galets (comme des feuilles de fougères par exemple) on les laissera lisibles. Les joints beurrés ne laissent visible qu'une partie de la pierre. L'effet dépend du contraste de couleur entre le mortier et la pierre, ainsi que de la proportion de mortier

On évitera les joints sur creusés qui détournent fortement la pierre : la façade devient confuse.

Par contre si l'on a de beaux dessins en galets (feuilles de fougères par exemple) on les conservera visibles

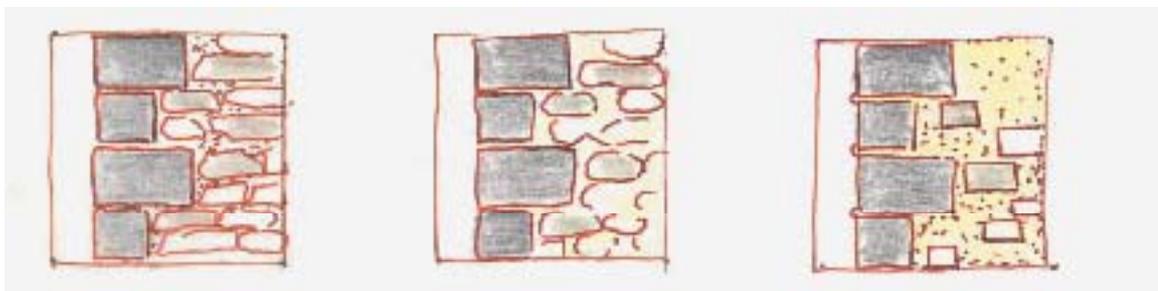
Les joints beurrés ne laissent vue qu'une partie de la pierre. L'effet peut être très différent selon le contraste de couleur entre le mortier et la pierre, et de la proportion de mortier

☞ Montrer les pierres d'angle

Ils sont de nature très différentes ici, soit en arkose, en pierre de Volvic (plus récemment). La pierre d'angle et les encadrements apportent toujours quelque chose dans la composition de la façade.

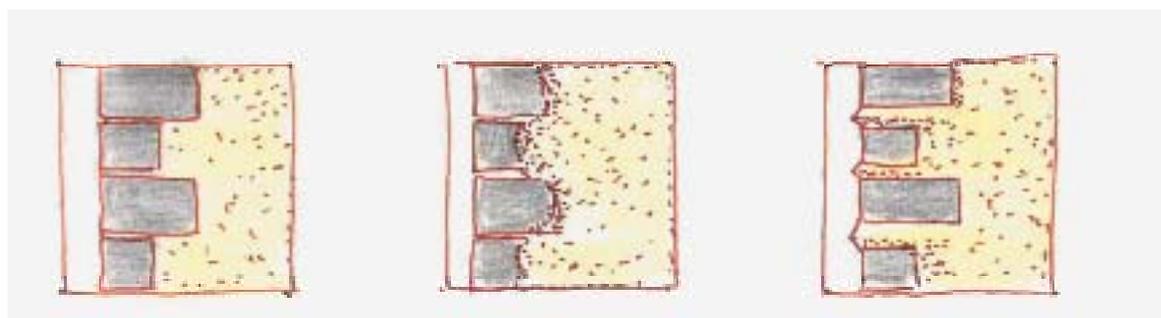
Il est important de les conserver et de les faire ressortir en conservant la composition de la façade. La **tendance actuelle qui consiste à détourer de manière irrégulière les pierres d'angle** apportent là encore un détail anecdotique qui bien souvent casse la rigueur et l'élégance de la composition.

- Attention à ne pas sabler les pierres d'angles : en effet cette opération retire l'oxydation superficielle et entretient des phénomènes de « coulures » métalliques sur les façades
- Si l'on veut rajouter des pierres d'encadrement autour d'une ouverture récente, il sera nécessaire de reprendre la même nature de pierre, avec le même calepinage



Joints beurrés, le mortier vient mourir sur les pierres en laissant voir les pierres d'angle. Mais celles-ci se fondent dans l'ensemble

Détourage des pierres de manière aléatoire; la façade devient anecdotique



Arrête droite : la pierre est mise en valeur, l'enduit vient mourir sur la pierre, la composition garde son caractère

Arrête «molle», l'enduit fait une surépaisseur le long de la pierre accentuant le caractère aléatoire et anecdotique,

Sur épaisseur entre les pierres, une «complication» non nécessaire



Arrêt du crépi sur la pierre d'angle : à gauche arrêt irrégulier, matériaux épais effet de bosse; à droite le crépi vient se fonder sur la pierre (mais les joints avaient été décapés au préalable)



Adobe, briques de terre crue, non protégées elles «fondent»



Sur épaisseur de crépi, effet de plaque qui découpe la façade; la découpe en bord des pierres d'encadrement accentue l'effet

Exemple de mur composite avec galets, briques, arkose .. en bas on voit l'effet avec un rejointage



Pierres détourées (on voit les traces de l'enduit précédent qui recouvrait les pierres) les joints sont réguliers, par contre la pierre est irrégulière.



Joints beurrés la pierre reste visible, on a un rapport de couleur entre mortier et pierre assez harmonieux



Effet global d'une façade à joints beurrés : on a une certaine vibration intéressante sur ces murs parce qu'on a un bon rapport de couleurs entre pierre et mortier.

☞ exemples de jointoiements excessifs (hors territoire)



☞ les menuiseries

De nombreuses constructions n'avaient pas de volets. Ils ont été rajoutés après leur construction.

Les volets des maisons rurales étaient faits de planches, assemblés par bouvetage et tenues par des barres horizontales, situées derrière le volet ouvert

Ces barres n'étaient donc pas visibles le volet ouvert.

Les barres métalliques, loquets et ferronneries diverses ne sont apparues que récemment.

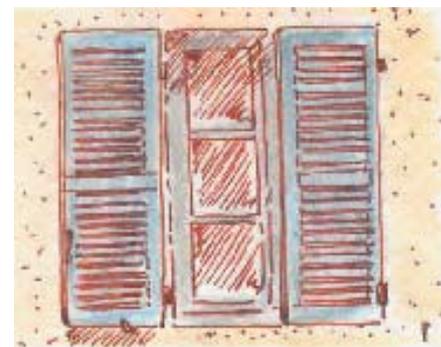
Pour les volets : préférer des volets à persienne à des volets à bandes obliques.

Les menuiseries peuvent être peintes, dans une nuance en accord avec la façade (==> éviter les couleurs trop vives, sauf si l'effet est justifié)

→ éviter les menuiseries en PVC dans les centres anciens

La couleur des menuiseries s'harmonisera avec celle des façades. Les effets de contrastes trop forts singularisent la maison et peuvent «casser» l'harmonie le long d'une rue. La mode des volets bleus (bleus lavandes en référence à des images du Sud) voulant apporter de la couleur a cassé des harmonies basées sur des couleurs plus douces

Volet à persiennes, la couleur des quincailleries est la même que celle du volet



la couleur

la Communauté de Communes n'a pas de nuanciers, mais certaines communes en ont annexé un à leur PLU.

Ces outils sont des aides précieuses pour choisir les couleurs de sa façade. Parmi les couleurs proposées, le choix peut être fait en tenant compte du positionnement de la maison :

- si on est en alignement ou autour d'une place , tenir compte des couleurs déjà mises en œuvre dans le voisinage et sur les maisons qui sont visibles en même temps que celle qui est à restaurer, éviter les contrastes ou les chocs disharmonieux. On évitera par exemple d'avoir une couleur très foncée à coté d'une couleur claire
- si on donne directement sur le grand paysage , veiller à ne pas se singulariser dans une silhouette bâtie (une maison rouge dans une silhouette claire par exemple
- une maison claire peut illuminer une rue étroite
- une façade massive peut être ré découpée par des encadrements ou des bandeaux de couleurs différente à condition qu'ils soient intégrés à la composition de la façade
- d' anciennes façades étaient décorées par des dessins avec filets et contre-filets : ces éléments de décors peuvent être refaits à l'identique; de plus en plus d'artisans savent faire ces détails correctement.



Photomontage : La couleur distingue abusivement la tour, l'harmonie de la place est déséquilibré.
Lezoux



Photomontage : La nouvelle couleur de la façade modifie la perception de la silhouette du hameau.
La Brousse, Culhat.



Photomontage : Si la nouvelle construction avait été rose elle se serait intégré beaucoup plus difficilement dans ce contexte aux couleurs « crème ». Crevant-Laveine, Chez Thuret.



Teinte en surface à fresco ou à sec

Les enduits talochés peuvent recevoir un badigeon ou une patine à la chaux. On applique ces teintes de préférence sur l'enduit encore frais, le jour même, ou à mi-frais, le lendemain. On copie alors les teintes des badigeons colorés observés sur le bâti ancien de la région. Cette technique permet toute une gamme de teintes, du beige jaune à l'ocre rouge saturé, parfois jusqu'aux bleus, clairs ou foncés, saturés ou grisés.



Teinte en masse par l'agrégat

Les enduits talochés peuvent rester apparents. Le choix du sable apporte alors la teinte dominante. On peut nuancer cette teinte en remplaçant quelques seaux de sable par un autre sable, plus grenu ou plus coloré ou par de la terre cuite concassée. Selon les régions, on observe dans les enduits différents apports, pierre broyée, schistes etc... Une part de terre plus ou moins importante pouvait remplacer le sable. Toute la difficulté sera de trouver aujourd'hui un artisan qui maîtrise cette technique pourtant cohérente. Les teintes des sables, des agrégats et des terres restent généralement peu soutenues, à l'exception de certaines terres rouges ou orangées. Les sables peuvent donner des beiges, beiges jaunes, et des orangés. Les terres parcourent les même nuances et y ajoutent des tons "terre de sienne" (papier Kraft clair) ou bruns jusqu'à des orangés et des rouges. Les terres cuites peuvent donner des enduits roses.



Teinte en masse par des colorants

On évite cette technique, lui préférant la teinte en masse par les agrégats ou la teinte en surface "à fresco". Les colorants en masse peuvent induire des teintes artificielles qui "sonnent faux". Pratiquement, le mélange des d'oxydes, malaisé sur chantier, peut induire des taches. On veillera à ne pas forcer les doses d'oxydes. Les terres naturelles (ocres et terres colorantes) se mélangent plus facilement et induisent moins de risques de teintes agressives.



Photomontage : La couleur rouge foncée marque fortement l'arrivée de Bassinet; L'intégration de la construction aurait été plus facile si la couleur avait été plus proche du «ton moyen» des constructions voisines; on pourrait faciliter l'intégration en plantant une haie mixte et quelques arbres.

➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

➔ on ne peut pas dire qu'ici on ait une homogénéité des toitures, même si la tuile domine. Mais on trouve aussi bien des tuiles rondes anciennes sur pentes faibles (toitures anciennes, non rénovées) des toitures en tuiles rondes industrielles, des tuiles mécaniques ... La rénovation impose forcément de changer de type de tuiles lorsque l'on a encore des tuiles anciennes. Ces formes souples qui d'adaptaient aux pentes disparaissent peu à peu des paysages des villages

ARCHITECTURE

Restaurer les toitures



➤ OBJECTIFS ENJEUX

On peut poser la question des enjeux et des objectifs de plusieurs manières ici :

- ➔ une recherche de cohérence des toitures au sein des groupements bâtis et là le choix devra se faire pour être en cohérence avec le plus grand nombre
- ➔ une recherche d'authenticité de l'architecture originelle et là le choix se fera en fonction du type de base (et des possibilités d'approvisionnement)

➤ PRECONISATIONS

- ➔ adapter pente de toit et type de tuiles
- ➔ éviter les zingueries trop voyantes
- ➔ adapter le dessin des descentes d'eau
- ➔ restaurer les génoises quand elles existent
- ➔ éviter l'emploi de tuiles dites "couleurs mélangées" qui ont pour but de se rapprocher des tuiles anciennes mais qui sont en fait des pastiches

A qui s'adresse la fiche ?

- Particuliers
- Collectivités

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Monter des projets respectueux de l'architecture traditionnelle

Les couvertures en Limagne et dans ce secteur ont été en majorité réalisées en tuiles rondes sur pente de toit de 25° à 37°.

Les toitures ont 2 ou 4 pans.

Pourtant ce standard, promu par les règlements d'urbanisme est loin d'être aujourd'hui la généralité.

En effet de nombreuses toitures ont été reprises en tuiles mécaniques, avec une pente parfois plus importante. Aujourd'hui on peut dire que les toitures sont **mixtes**.

Les bâtiments publics au XIX^e et XX^e ont été souvent couverts en ardoises (de même que quelques maisons bourgeoises).

La restauration d'une toiture ancienne pose donc le problème du choix du matériaux entre tuiles rondes et tuiles mécaniques, de la couleur choisie. Mais on doit penser également à ce qui accompagne la couverture : la génoise, les chenaux, la zinguerie, l'arrêtier ..

Couvertures : tuiles quelques règles générales

La dépose de la couverture se fait toujours dans le sens de la pente, c'est-à-dire du faitage vers le bas du toit.

Lorsque beaucoup de tuiles ou ardoises sont à changer, il est souhaitable d'utiliser des tuiles de récupération de même modèle, ou de tout changer .

Lorsque les deux versants sont à reprendre, regrouper toutes les vieilles tuiles ou ardoises utilisables sur un même versant (côté exposé à la vue) et placer les nouvelles tuiles ou ardoises sur l'autre versant. (nord/nord-ouest, pour que la patine s'installe plus vite).

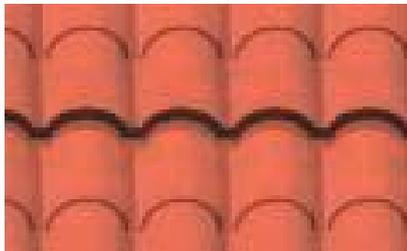
Conserver le même type de couverture sur l'ensemble du bâtiment même si celui-ci a plusieurs corps. C'est ce qui donne l'unité.

Une ventilation sera créée en sous face de couverture (3cm), en ménageant un vide d'air.

En règle générale, on cherchera toujours à dissimuler les zingueries si leur utilisation est rendue nécessaire.

Pour des bâtiments annexes il peut être intéressant de réaliser des couvertures en plaques sur lesquelles sont collées des tuiles canal. Cette méthode est simple à réaliser et permet des économies.

couleur rouge poterie



Couleurs mélangées avec effet de tâches sur une toiture : ces produits n'arrivent jamais à reproduire l'effet des toitures anciennes.

Couleur des tuiles

Préférer des tuiles de couleurs unie à des tuiles «mouchetées» ou variées. En effet si celles ci ont pour but de se rapprocher des tuiles anciennes. En fait la «vibration» des couleurs de ces tuiles modernes est très différentes et donne le plus souvent un aspect artificiel. La monochromie d'une toiture de couleur unique est plus simple et plus authentique. Ici les couleurs de base devraient être le «rouge poterie» à l'exclusion des roses et jaunes paille

Toiture à Moissat.



↳ Faîtages

- La règle est de se conformer aux types de faîtages existants sur le bâtiment ou sur les bâtiments de proximité ayant un même type de couverture.

Le faîtage sera réalisé en tuiles semi-cylindriques calées par un épais mortier de chaux grasse sur une embase suffisamment large et bien écrasée.

Les épis de faîtage seront conservés et remontés.

Il faut signaler l'existence d'un grand nombre d'accessoires, permettant un traitement plus aisé des points sensibles de la couverture (noues, faîtages, rives, arêtières, chatières etc...).

↳ Les corniches et génoises : Reprendre le style des corniches et génoises existantes

Elles sont variées et reflètent les modes des époques différentes.

On trouve aussi bien des génoises en tuiles creuses à 3 ou 4 rangs, des corniches à modillons en briques, des corniches à festons décorés ..En effet les tuileries anciennes établies sur le secteur proposaient des modillons en terre cuite, dont certains étaient décorés (grappes de raisin, motifs géométriques, personnages..) .

Il est parfois difficile de retrouver des modillons en terre anciens, car ils ne sont plus fabriqués à notre époque. La solution la plus intéressante est alors de les remplacer par une génoise.

- On essaiera toutefois de s'interdire de rehausser une toiture qui comporte de tels décors.

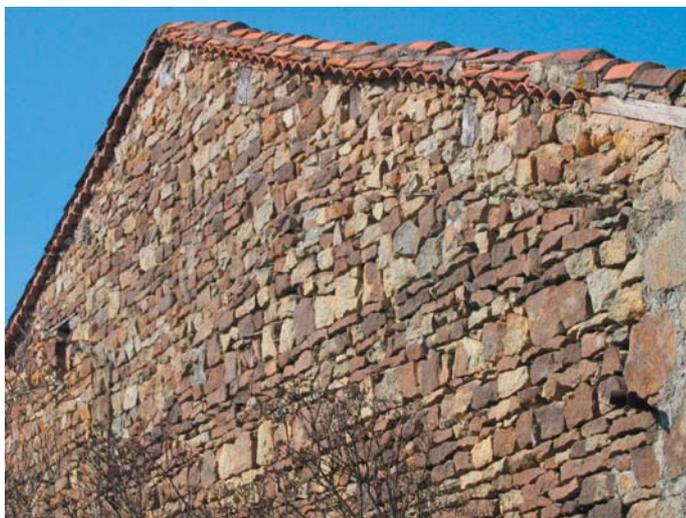
Les corniches en pierres taillées (Volvic) qui sont très belles dans cette architecture de Limagne, sont à conserver.

On évitera l'emploi de génoise «préfabriquées» en stuc que l'on applique sous toitures. En effet leur forme et leur dessin est souvent assez pauvre et où avec les quelles le traitement des angles est difficile .

↳ Les descentes d'eau

Les gouttières n'existaient pas dans les maisons anciennes ; c'est le débord du toit qui protégeait les façades.

Il est souvent difficile de les rajouter sur une façade sans faire une cassure. On les rendra les plus discrètes possibles en les faisant verticales et en évitant de recouper façades et pignons en biais.



Bort, Clairmatin.



➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

➔ Le **ciment**, produit moderne essentiellement adapté aux constructions neuves en béton ou en parpaings **a été utilisé abusivement** sur les bâtiments anciens (pisé, pierres, pans de bois).

➔ Le patrimoine en pisé, se caractérise par le voisinage de constructions dégradées et de bâtiments anciens en bon état, par des restaurations douteuses sur les plans esthétique et technique, par la présence, insoupçonnée par les habitants, du pisé sous des enduits en trompe l'œil.

➤ OBJECTIFS ENJEUX

« TOUTE CONSTRUCTION DE TERRE DOIT AVOIR DES BONNES BOTTES ET UN BON CHAPEAU »

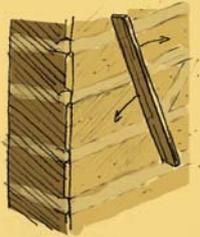
➔ Réaliser des rénovations et des constructions neuves **exemplaires**.

➔ **Sensibiliser** les habitants.

➔ Mettre en valeur le patrimoine Terre.

➔ Redécouvrir les **techniques d'entretien et de constructions oubliées**.

➔ Prendre davantage en compte **le contexte extérieur et l'orientation des constructions dans la parcelle**.



➤ PRECONISATIONS

➔ **Ne pas appliquer des enduits ciment** qui retiennent l'humidité dans les murs.

➔ **Eviter d'étanchéifier les alentours de la maison**, toute l'humidité remontera alors par les murs.

➔ **Utiliser des enduits à la chaux naturelle** qui favorise la respiration des murs.

➔ **L'enduit n'est pas indispensable**.

➔ **Ne pas réaliser des travaux qui risqueraient de déstabiliser la structure du terrain** et de créer des fissures dans les murs.

➔ **Attention au poinçonnement** lors de l'installation de charpentes; faire reposer les poutres sur des planches épaisses.

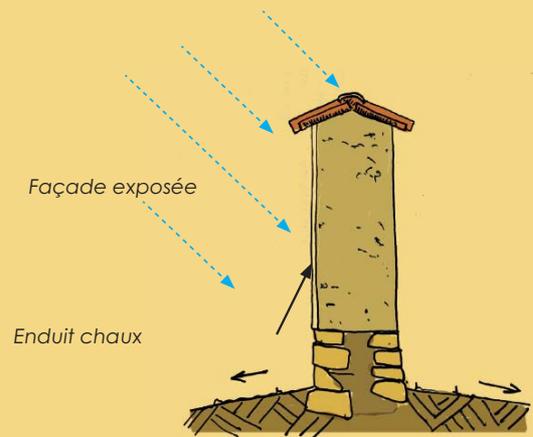
➔ **Préferer des encadrements avec des matériaux traditionnels**, bois, pierres, briques, ils apporteront du charme à la restauration.

➔ Bien étudier **les conséquences des nouvelles ouvertures** sur les qualités isolantes de la maison.

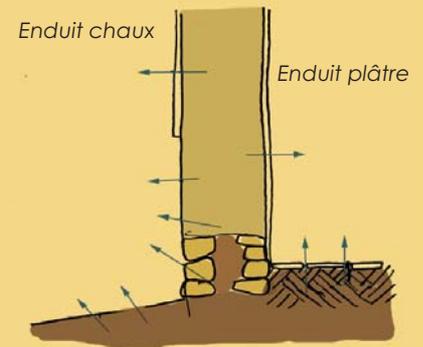
➔ L'utilisation de **bétons colorés, banchés** peut donner de remarquables résultats en termes d'intégration : couleurs, textures, calepinages...

ARCHITECTURE

Restauration du pisé



PROTECTION TRADITIONNELLE



EVAPORATION DE L'HUMIDITE

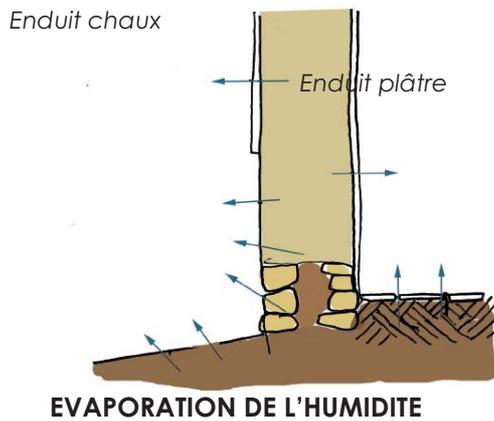
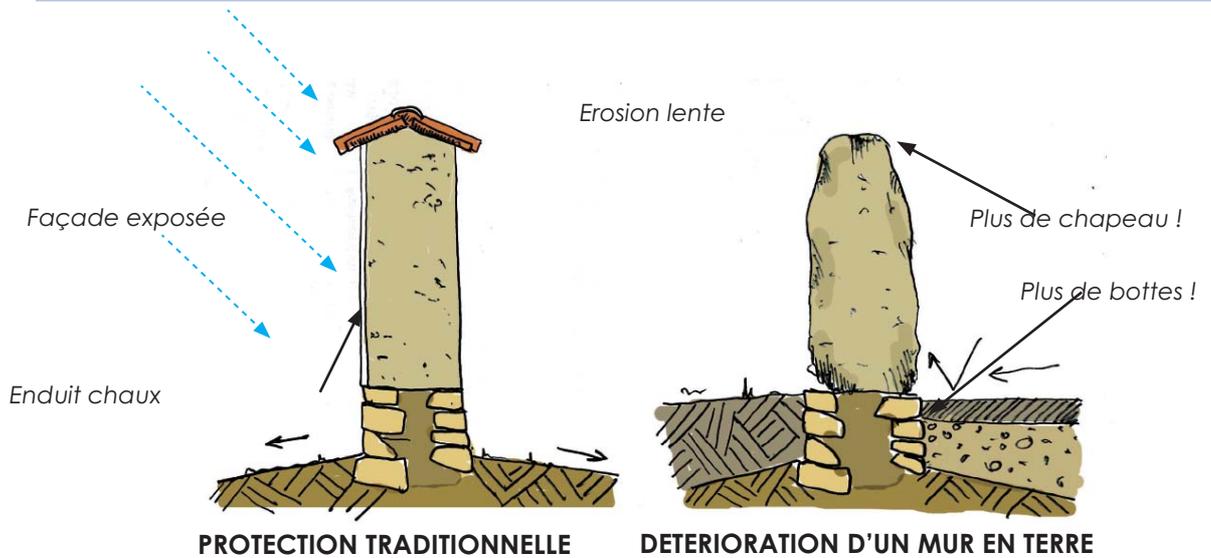
A qui s'adresse la fiche ?

- Particuliers
- Communes

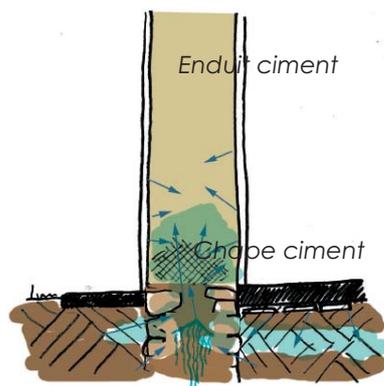
Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Sensibiliser
- Informer les particuliers sur les constructions en terre, leur restauration : dans les mairies, par des affiches, publicités au coin de la rue...
- Montrer l'exemple avec des bâtiments communaux, ateliers...

« TOUTE CONSTRUCTION DE TERRE DOIT AVOIR DES BONNES BOTTES ET UN BON CHAPEAU »



EVAPORATION DE L'HUMIDITE



STAGNATION DE L'HUMIDITE



L'EAU

1/L'érosion hydrique (pluie battante, projections) est la première cause de désordre.

- présence importante d'eau pendant la construction et le séchage du mur
- présence d'eau en bas du mur (remontées capillaires, rejaillissement...)
- fuite d'une gouttière
- stagnation ou rejaillissement au niveau des angles, des ouvertures ou des éléments sortants (escalier, balcon...)

2/Le deuxième stade de l'action de l'eau agit à l'intérieur du mur. Le pisé, hydrophile, absorbe facilement l'eau qui remonte du sol et présente alors la coloration foncée de la terre mouillée. **Il gonfle, perd sa résistance mécanique en bas de mur.** Dans un mur sain, l'humidité se déplace par capillarité vers les zones sèches, et s'évapore rapidement en surface. Le soubassement est l'élément primordial de protection, les inévitables remontées se dissipent par évaporation et n'atteignent que rarement le pisé.

Des solutions telles que les enduits au ciment, des dalles à l'intérieur ou des dallages extérieurs en ciment, ne sont acceptables que dans le cas d'absence du risque d'humidité.

Cette présence constante dégrade le pisé et les revêtements intérieurs, entraîne l'éclatement de l'enduit par gel en sous face. **Ces dégâts ne sont observables qu'à un stade déjà avancé.**

Il faut éviter les travaux vecteurs de nouveaux désordres : terrain remblayé, fossé supprimé, cave comblée, soupiraux bouchés, pente de terrain annulée, arbres proches améliorant l'assèchement abattus...

↳ LES PROBLEMES DE STRUCTURE

La cause principale des problèmes de structure est due aux **tassements différentiels que ne peuvent pallier les fondations souvent inexistantes.**

La construction d'un bâtiment mitoyen, des travaux de drainage mal exécutés, peuvent provoquer ce type de tassement. De même la présence de grandes ouvertures amène un déséquilibre. La création d'un étang peut entraîner l'assèchement de la nappe phréatique et un désordre des fondations, c'est à dire des fissures dans les murs.



↳ EXTERIEURS DE LA CONSTRUCTION

Solutions traditionnelles : **fossés** drainant les abords des bâtiments, **drains** en périphérie, légère **pente** évacuant rapidement les eaux de ruissellement, **puits et puisards** récupérant les eaux du sous-sol, arbres (peupliers, saules...) asséchant le sol et concourant à l'intégration du bâti dans l'environnement...Il faut les préserver et éviter les aménagements extérieurs qui contredisent ces systèmes.

Utiliser des pavages poreux, posés à sec sur sable ou sur terre à l'extérieur.

A l'intérieur, les sols des pièces non habitables ne seront pas recouverts de béton mais de **chapes de terre damée, éventuellement stabilisée.**

Le remblaiement des caves et l'ajout de revêtements étanches sont à proscrire: les caves contribue à l'assainissement par ventilation, avec parfois l'aide d'un puisard.

Aujourd'hui on oublie malheureusement souvent de prendre en compte le positionnement de la maison dans la parcelle.



La mare et l'arbre sont souvent associés à la maison en terre.

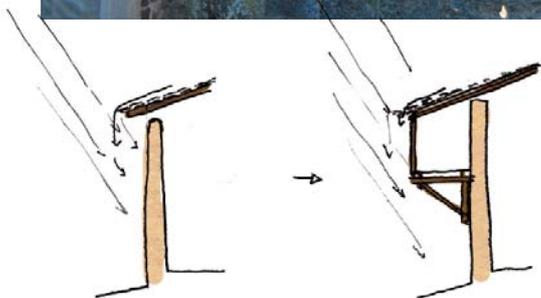


Arbres et arbustes

protègent des vents et des pluies de l'Ouest et du Nord. Ils absorbent également l'eau du sol et crée un équilibre hydrique stable qu'il ne faut pas perturber au risque de détruire les sols, la maison.

Mare

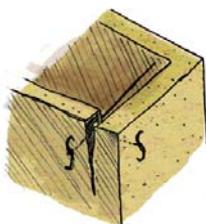
On en a retiré la terre pour la construction et aujourd'hui elle récupère les eaux de pluie.



On peut rajouter une avancée de toiture dans le cas de forte érosion du pisé.



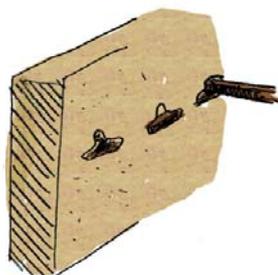
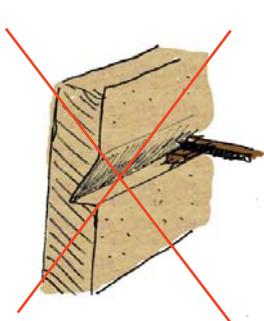
Exemple de réhabilitation d'une grange en maison.



Les tirants bloquent un écartement minime des murs.



Une planche limite le poinçonnement des grosses pièces de charpente.



Les poutrelles sont positionnées dans des réservations ponctuelles.

TOITURE, COUVERTURE, APPENTIS ET CHEMINÉES

La couverture est un élément à surveiller, à entretenir. Il faut replacer les tuiles déplacées, vérifier les solins et les remaçonner, **s'assurer de l'étanchéité** de la souche de cheminée, nettoyer les cheneaux, contrôler les descentes d'eau.

Après l'achat d'une construction longtemps inutilisée, avec une toiture en mauvais état, il faut sauvegarder l'ensemble en bâchant les parties dégradées, et en laissant les parties en bon état se ventiler.

Les avancées de toiture ne seront pas diminuées, comme cela se fait parfois pour augmenter la luminosité des pièces sous combles; car l'avancée rejette l'eau loin du mur et fait partie intégrante de la typologie du bâtiment.

Si elle n'existe pas, **elle pourra être rajoutée dans le cas de forte érosion du pisé.**

CHARPENTES, PLANCHERS ET DALLES

La charpente, important «poste» de travaux, subit de sérieuses dégradations dans les bâtiments non entretenus. Il convient d'effectuer un diagnostic précis.

Les tirants de Saint André à l'extérieur, bloquent un écartement minime des murs. Si une dépose de toute la toiture est nécessaire, **un chaînage de béton armé en haut de mur, peut s'ancrer dans le pisé par des fers verticaux.** Un film plastique, intercalé entre la terre et le béton, évite tout problème d'humidité pendant et après la réalisation du chaînage.

Le poinçonnement sous les grosses pièces de charpente sera évité par **une semelle de répartition, réalisée par une planche épaisse, débordant d'au moins 15 cm de chaque côté de la poutre.**

De même l'ancrage des poutres des planchers à réaliser ou conforter, ne sera pas inférieur à 20 cm. Plutôt que de cisailer le mur dans sa demi-épaisseur, **les poutrelles seront positionnées dans des réservations ponctuelles.**



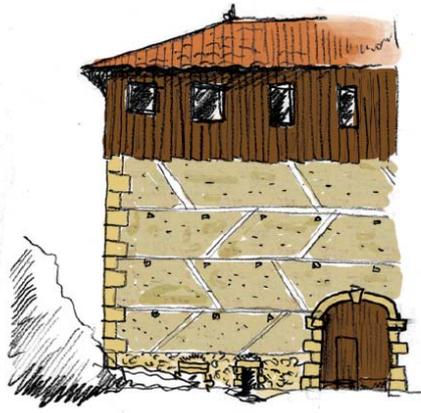
LE MUR

Le pisé en bon état est dur, sec, de couleur plus ou moins claire. Le mur de terre est homogène. L'humidité visible n'est souvent présente qu'en surface, sauf dans le cas de remontées capillaires. Elle provoque un affaiblissement du matériau n'excédant guère **5 cm de profondeur, qu'il faut nécessairement enlever.**

La restauration commencera par l'arrêt de ce processus, afin de stopper l'évolution pathologique qui marque irrémédiablement le bâti.

La suppression totale de l'humidité venant du sol n'est pas toujours possible : sol étanche restant en place, mur mitoyen...

Dessolutions primaires telles que l'évacuation des eaux de pluie et d'infiltration, pose de débords de toiture et chéneaux, traitements extérieurs ne révéleront leurs efficacité qu'au bout de 6 à 12 mois. En cas d'échec, des techniques sophistiquées et coûteuses qui traitent le soubassement en maçonnerie pourront être envisagées.



Exemple de bardage bois pour protéger un haut de mur dégradé.

EXTENSIONS ET TRAVAUX MITOYENS

Une construction neuve mitoyenne risque d'entraîner des tassements du sol, elle **ne doit pas s'appuyer sur les fondations ou murs existants.** Après quelques années, le mouvement se stabilise, le vide entre les murs est jointoyé au mastic pour un espace très mince, demandant une simple étanchéité, au mortier pour un espace plus large.

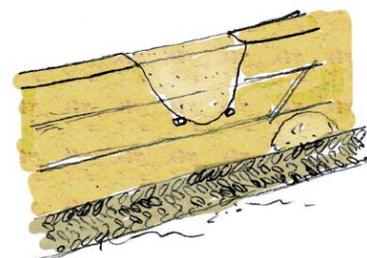
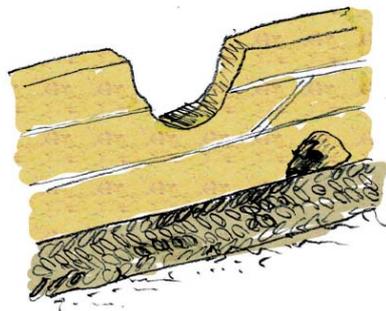


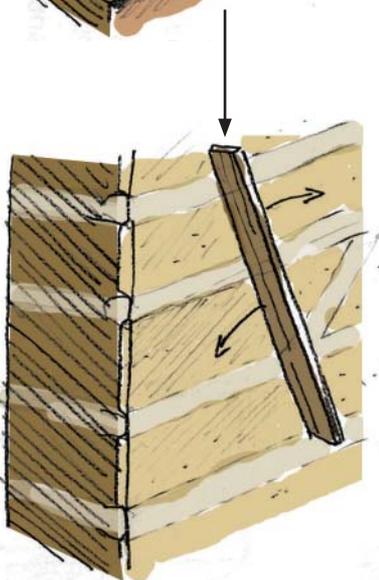
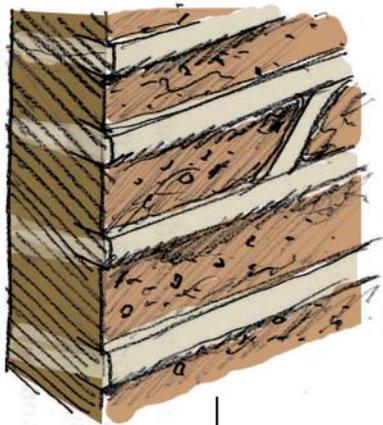
Exemple d'un volume rajouté qui ne s'appuie pas sur les fondations existantes.

LES REPRISES EN SOUS ŒUVRE

Le mur érodé pourra être repris après **élimination des parties humides** ou pulvérulentes. Pour garder un pisé apparent ou ne pas introduire de matériaux différents, **une reprise en pisé est réalisable aussi bien pour les hauts de murs que les trous divers.** De la terre éventuellement stabilisée à la chaux, sera damée et se liera aux parties existantes. Un coffrage, nécessaire pour les travaux importants, donnera un fini similaire au reste du mur. D'autres matériaux peuvent être employés si l'ensemble est recouvert d'un revêtement capable d'épouser cette hétérogénéité. **Les parpaings et briques de terre seront utilisés de préférence, mais briques cuites, pierres, béton cellulaire pourront être employés. Le béton, trop dur, trop humide au coulage, est à proscrire.**

Un bâtiment en pisé peut être surélevé. L'emploi de matériaux légers (bois, terre-paille, béton cellulaire) permet des choix architecturaux qui mettent en valeur la modernité de l'aménagement.





Une technique astucieuse consiste à enduire le pisé et à se régler sur les cordons de chaux pour tirer l'enduit.



Les revêtement à base de ciment, en plus d'être étanches, ne mettent pas en valeur les qualités esthétiques du pisé.

REVETEMENTS

Le domaine des revêtements est complexe : à la **fonction protectrice s'ajoute la fonction esthétique.**

L'observation de constructions anciennes, non crépies et non érodées, confirme que **l'enduit n'est pas indispensable dans les cas favorables** (bonne terre, bonne mise en œuvre, protection de toiture, façade non exposée à la pluie...). Cette absence autorise une économie importante, évite les désagréments des solutions inadaptées, et **le pisé brut apporte couleur et texture très agréables.**

Traditionnellement les habitations, à l'inverse des bâtiments agricoles, sont souvent enduites. La raison de cette protection n'est pas d'ordre technique, mais plutôt issue de motivations socio-culturelles.

L'observation des anciens crépis révèle la présence unique d'**enduits à la chaux aérienne**, en couches minces (de l'ordre de 5mm) ou en couches épaisses (de 20 à 30 mm). Agés de 50 ans et plus, ils sont en bon état.

La chaux naturelle semble le revêtement le mieux adapté pour le revêtement d'un mur en pisé :

Gachée en mortier, la chaux rattrape un début d'érosion en couche maximum de 3 cm. Un faible apport de chaux hydraulique naturelle rend l'enduit rapidement résistant. L'enduit à la chaux offre différents finis, par l'emploi de pigments, ou en faisant ressortir les sables des carrières locales qui donnent la teinte et la matière des enduits traditionnels.

La préparation du support est essentielle : brossage des parties pulvérulentes, humidification légère du mur pendant les chaleurs d'été... Les couches successives sont espacées d'au moins une semaine, et sont de moins en moins dosées.

L'emploi d'un grillage, pour des enduits en forte épaisseur qui adhèrent mal au pisé, est conseillé pour «ponter» des matériaux différents juxtaposés, ou pour reprendre une surface fortement dégradée sur 4 ou 5 cm au plus.

Une technique astucieuse consiste à **enduire le pisé et à se régler sur les cordons de chaux pour tirer l'enduit.** L'appareillage reste visible et l'enduit, moins épais repose sur les cordons de chaux.

Il n'est pas conseillé d'enduire le soubassement maçonné qui permet l'évaporation des remontées d'humidité. Certains soubassements ont d'ailleurs une qualité esthétique, due à une mise en œuvre méticuleuse de galets, de briques ou de pierres, qui peuvent être rejointoyés.

Dans certains cas, les murs intérieurs en bon état, seront laissés non enduits, ce choix préserve la chaleur esthétique et réalise une économie. Un traitement à l'huile de lin chaude ou à base de résines durcira sur quelques centimètres un pisé tendre ou poussiéreux.

LES OUVERTURES

Le **diagnostic du pisé** permet de limiter le nombre des ouvertures et de les créer en toute sécurité : attention aux fissures, à la faiblesse de certains pisés, aux emplacements des percements.

Jusqu'à 1m, 1.20m l'ouverture peut ne pas être étampée à l'exécution, il est préférable de réaliser le percement en arc. **Pour les jambages, la brique, la pierre et le bois n'altèrent pas l'esthétique de l'ensemble.** Un passe-partout ou un fil barbelé muni de deux poignées permettent de scier verticalement l'ouverture qui peut ainsi ne pas recevoir de jambages.

Tout percement important est réalisé suivant les techniques classiques de percement par chevalement, par exemple. Ou par «**demi-épaisseur**» en plaçant d'abord un linteau sur une moitié du mur, en perçant, puis en posant l'autre linteau sur l'autre face. **La réalisation d'arcs de décharge allège les linteaux et favorise l'esthétique globale du bâtiment** avec une imposte vitrée.

Les ouvertures ne seront pas voisines, le trumeau trop faible ne pouvant rester en terre.

L'ancrage des linteaux ne devra pas être inférieur à 20cm et plus large pour les plus grandes portées.

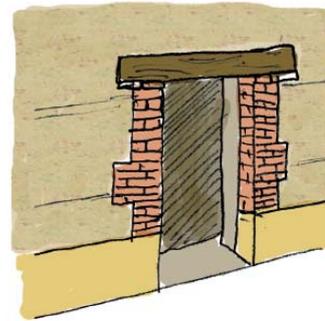
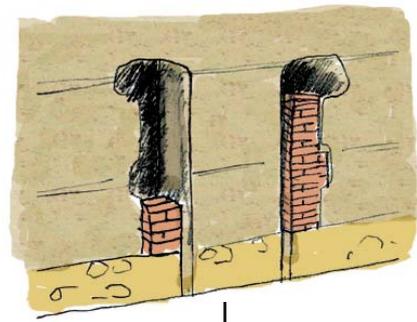
HUMIDITE DE L'AIR

Aujourd'hui, la forte production d'humidité due à l'usage quotidien **doit être évacuée rapidement.** Traditionnellement, la mauvaise étanchéité des ouvertures, le conduit de cheminée, l'aération quotidienne et la porosité des matériaux (pisé, enduits, chaux ou plâtre...) facilitaient son évacuation. L'étanchéité des revêtements intérieurs et des ouvertures modernes conduit en construction neuve, au choix systématique d'une ventilation mécanique.

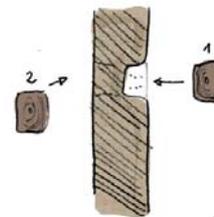
Étanchéité et ventilation forcée ne sont pas indispensables dans tous les cas pour un bâti en pisé.



Les encadrements en béton banalisent la façade. L'emploi de pierres ou de bois aurait été plus esthétique.



La brique, la pierre, le bois n'altèrent pas l'esthétique de l'ensemble.



Percement par demi-épaisseur



L'utilisation de briques et la forme employée pour les ouvertures créent une façade de caractère.



Le mur en terre est conservé pour ses qualités d'isolants.



Traditionnellement on évitait les ouvertures au Nord et à l'Ouest, façades les plus exposées aux froids et aux pluies.



La façade Sud bien tournée vers la cour était dotée de nombreuses ouvertures.



On observe aujourd'hui une tendance à s'isoler en faisant abstraction de l'orientation, toutes les façades s'exposent de la même manière.



Les ouvertures ne tiennent pas forcément compte de l'orientation... Petite fenêtre au Sud, garage à l'Est...

ISOLATION THERMIQUE

Les constructions en pisé posent un problème spécifique : les caractéristiques thermophysiques du matériau mis en œuvre en forte épaisseur ne sont pas prises en compte, des principes thermiques inadaptés sont utilisés sur le bâti de terre crue.

Le mur en pisé, d'une épaisseur courante de 50 cm, possède une forte inertie offrant confort d'été et ambiance agréable en saison froide.

Le bâti traditionnel utilise des solutions qui renforcent cette caractéristique : bonne protection au nord et en façade exposée aux vents dominants, ouvertures souvent petites et orientées au sud, planchers isolants (bois, gravats...)

Avant d'envisager une solution d'isolation s'appliquant au mur, il faut raisonner suivant le principe de bioclimatisme : **éviter les grandes ouvertures au nord, créer des espaces tampon au nord ou en façade exposée...**

Ainsi, au sud une porte de grange vitrée captera largement le soleil. **L'isolation sous toiture sera importante.** En cas de changement de menuiseries vétustes, l'utilisation de double vitrage et de volets renforcera l'isolation du bâtiment. Une cheminée conservée sera dotée d'un système d'obturation pour les périodes de non fonctionnement. Un plancher sur sous-sol ou vide sanitaire sera isolé, plutôt que de clore les soupiraux. L'aération des pièces chauffées sera modulée en fonction de l'occupation.

Après l'application de ces principes, le traitement thermique des murs sera éventuellement envisagé. **Il est parfois intéressant de panacher les techniques suivant les façades** d'un même bâtiment (**pas d'isolation au sud, isolation intérieure au nord et extérieure à l'ouest et à l'est par exemple**).

L'isolation intérieure «refroidit» le mur, qui stocke moins de calories. Le volume des pièces est sensiblement réduit. La pose des matériaux dérange les aménagements existants. Le mur, non protégé, est plus sensible aux attaques extérieures (choc thermique, gel...)

Une isolation extérieure «rechauffe» le mur, qui stocke plus de calories, mais risque de bloquer l'humidité migrant vers l'extérieur. Cette technique coûteuse, difficilement envisageable pour les grands bâtiments, protège le mur et dispense d'un enduit. Des bardages bois, de terre cuite, ou métalliques peuvent être utilisés.

Il est conseillé de ne pas isoler la façade sud, dont le rendement énergétique peut être positif, ni les murs mitoyens à d'autres constructions ou ceux de pièces non habitées.

Il est préférable de ne pas isoler le soubassement sur une hauteur de 50 cm.

Informations issues de « Les cahiers de construction traditionnelle » LE PISE, Patrimoine, Restauration, Technique d'avenir

Editions Créer J Jeannet, B Pignal, G Pollet, P Scarato

→ CONSTAT PROBLEMATIQUE

→ **Le ciment**, produit moderne essentiellement adapté aux constructions neuves en béton ou en parpaings **a été utilisé abusivement** sur les bâtiments anciens (pisé, pierres, pans de bois).

→ **Le béton est fréquemment utilisé**, (murets, dalles, crépis...) **il présente souvent le même aspect, gris, froid qui lui donne mauvaise réputation**

→ L'apparition du ciment, du béton a remplacé de nombreuses techniques traditionnelles



Murs colorés en béton banché; Ces murs sont chaleureux et pourraient être plus utilisés pour la réalisation de clôtures...

→ OBJECTIFS ENJEUX

→ **Révéler les qualités des bétons, leurs diversités**

→ **Diversifier** les types de bétons utilisés

→ **Sensibiliser les habitants à l'aspect des bétons utilisés surtout lors de rénovation**

→ PRECONISATIONS

→ Prendre en compte **l'aspect du béton** et la possibilité de créer des textures chaleureuses **adaptées aux sites**

→ **Ne pas appliquer des enduits ciment** qui retiennent l'humidité dans les murs.

→ **Valoriser** les granulats utilisés (graviers...), les types de réalisations, les finitions

→ L'utilisation de **bétons colorés, banchés** peut donner de remarquables résultats en termes d'intégration :couleurs, textures, calepinages...

ARCHITECTURE

Les bétons



Murs en béton banché fortement marqués par les granulats utilisés (graviers de l'Allier)



Traces des banches rappelant celles des murs en pisé.



Béton banché, gris et froid...

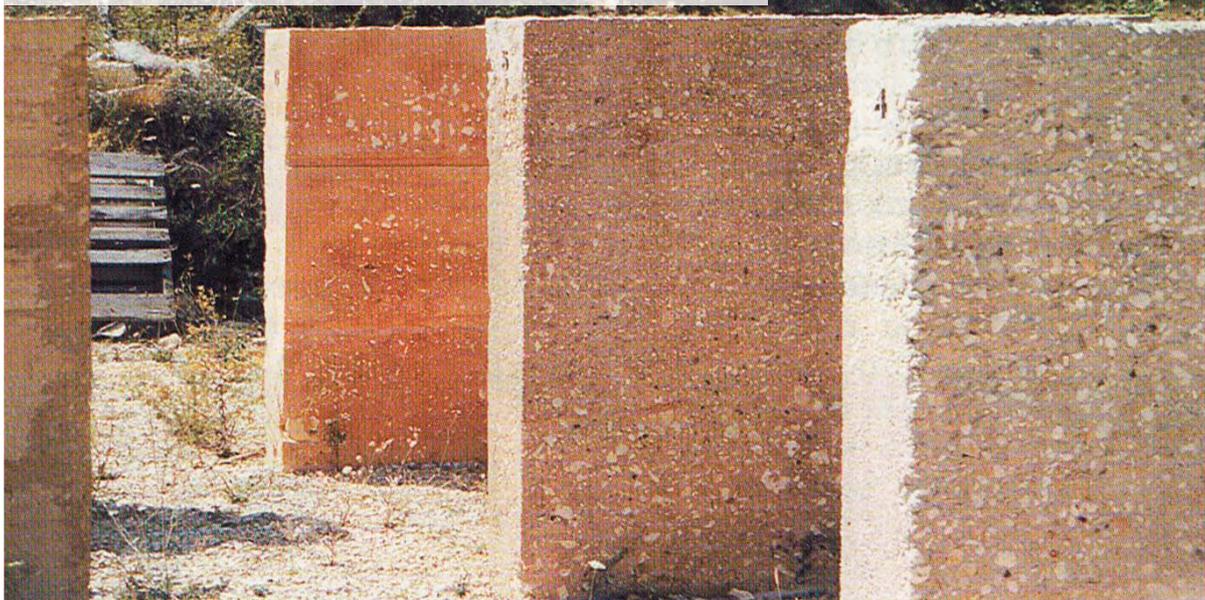
A qui s'adresse la fiche ?

- Particuliers
- Communes

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Sensibiliser
- Informer les particuliers sur les possibilités qu'offrent les bétons
- Montrer l'exemple avec des réalisations novatrices

murs à Roussillon (84) - architecte Jean-Paul Bonnemaison
 Ces différents murs colorés ont été réalisés par le Parc Naturel Régional du Lubéron. La mise en œuvre très simple de ces bétons banché peut vous servir pour réaliser des murs de clôture. Seuls l'ocre jaune et rouge ont été utilisés; la palette très large obtenue provient du choix des sables et des liants.



↳ LES BETONS

Le béton est un **matériau mal connu et à mauvaise réputation**. Pourtant il offre de nombreuses possibilités et peut parfois créer des **effets très chaleureux se combinant parfaitement avec des constructions en fer...**

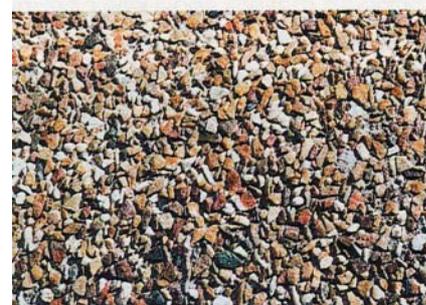
Le béton n'est pas ce simple matériau gris et froid que l'on imagine...

Il est important de rappeler les principes de base et les constituants du béton pour pouvoir ensuite envisager les multitudes d'aspects possibles.

➔ Constituants du béton

1-Liants hydrauliques: ils ont la propriété de durcir au contact de l'eau. Après durcissement ils conservent leur résistance et leur stabilité même sous l'eau. Les liants les plus utilisés sont les ciments. Les chaux hydraulique constituent une autre famille. On distingue **deux sortes de ciment:** le ciment gris est le plus courant, il n'est pas conseillé pour réaliser des bétons colorés, il peut néanmoins donner des résultats intéressants pour réaliser des bétons rouges, gris ou noirs. **Le ciment blanc permet la mise en valeur des teintes des granulats dans les bétons apparents.** La pâte peut être elle-même colorée à l'aide de pigments ce qui fournit des bétons avec une grande variété de teintes.

2-granulats: est un ensemble de grains minéraux appelés fillers, sables, graviers et gravillons suivant leurs dimensions. Plus de 70% en poids du béton est constitué de granulats. Ce sont des composants majeurs de l'ouvrage puisqu'ils conditionnent sa résistance mécanique





Exemple de bétons avec des granulats locaux. On retrouve une texture très chaleureuse.



Photomontage : un mur en béton gris et un mur en béton coloré.



et son aspect visuel, qui peut être primordial pour l'esthétique de l'ouvrage.

3-eau: Nécessaire à l'hydratation du ciment. Attention, un excès d'eau diminue les résistances et la durabilité du béton.

4-adjuvants: ils modifient, en les améliorant, les propriétés des bétons auxquels ils sont ajoutés (<5% du poids de ciment). Bien qu'introduits en faibles quantités ils peuvent modifier la couleur du béton. Il est essentiel de vérifier que la couleur de l'adjuvant est compatible avec la teinte finale du béton.

5-fibres: matériaux d'une longueur de 20mm à 60mm ayant le rôle de renforcer l'action des armatures traditionnelles (barres, rubans, treillis soudés) en s'opposant à la propagation des micro-fissures.

6-pigments de coloration: éléments fins dont le but est de modifier la teinte des mortiers et des bétons dans lesquels ils sont dispersés. Un fort pourcentage de pigment risque d'affecter les résistances mécaniques du béton, d'où l'importance du pouvoir colorant, pour limiter le dosage du pigment. Il existe des pigments naturels et des pigments de synthèse.

→ Mise en œuvre du béton

Il existe deux procédés de mise en œuvre du béton:

- 1-le coulage in situ
- 2-le coulage d'éléments préfabriqués (en usine ou sur un site de préfa)

Coulage in situ: dans le cas d'un coulage in situ, le béton est mis en œuvre sur l'emplacement même de l'ouvrage à réaliser, dans des coffrages. Les coffrages sont le plus couramment réalisés en bois ou en métal. Le béton est mis en place (serrage du béton) par vibrations internes à l'aide d'aiguilles vibrantes.

Coulage d'éléments préfabriqués: le béton est alors mis en œuvre dans des moules, sur un site de préfabrication. Les éléments sont ensuite livrés sur le chantier.

Les moules sont réalisés en bois, en métal, en polyester...

Les traitements de surface: ils peuvent être classés en 5 catégories:

- Brut contre moule obtenu après démoulage différé ou démoulage immédiat.
- Revêtu (pierre, céramique...)
- Destiné à être peint
- Traité à l'état frais: brossé, lavé à l'eau pour laisser apparaître les granulats
- Traité à l'état durci: bouchardé: attaque de la surface avec une boucharde
- Acidé : attaque de la surface avec un acide puis rinçage à l'eau
- Désactivé : application d'un retardateur de prise en fond de moule puis lavage de la surface à l'eau après durcissement
- Flammé: la surface est éclatée sur quelques millimètres sous l'action d'une flamme

- Poli*: le parement est attaqué en profondeur avec des meules abrasives dont le grain est de plus en plus fin pour obtenir une surface unie,
- Sablé*: la surface est attaquée avec un jet de sable pour laisser apparaître partiellement les granulats.

→ **L'utilisation de bétons banchés, colorés peut être très intéressante dans le territoire de la communauté de communes. En effet le banchage du béton laisse apparaître des strates comme le faisait les techniques du pisé. La couleur du béton peut aussi chercher à rappeler celles de la terre. Il existe de nombreuses possibilités qui méritent d'être exploitées. Les collectivités locales doivent montrer l'exemple.**



Dans la réalisation on doit porter une attention particulière aux rythmes créés par les écarteurs et les joints de banches (calepinage); on peut également créer des textures en utilisant des fonds de coffrage spéciaux.



composition du béton jaune (pour 1 m³)

granulats lavés			
4 à 10 mm	Vaugines		200 l.
10 à 20 mm	Calavon		360 l.
20 à 40 mm	Lacoste		360 l.
sable			
Gargas jaune			400 l.
pigment			
ocre jaune Vaucluse			4 kg
liant			
ciment blanc			200 kg
eau			180 l.
traitement			
lavé, brossé			



composition du béton rosé (pour 1 m³)

granulats lavés			
4 à 10 mm	Vaugines		80 l.
4 à 20 mm	Lacoste		200 l.
20 à 40 mm	Lacoste		280 l.
40 à 80 mm	Lacoste		360 l.
sable			
Gargas jaune			400 l.
pigment			
ocre rouge Vaucluse			12 kg
liants			
ciment blanc			200 kg
eau			160 l.
traitement			
lavé, brossé			



composition du béton sienne (pour 1 m³)

granulats lavés			
4 à 20 mm	Lacoste		160 l.
20 à 40 mm	Lacoste		200 l.
20 à 40 mm	Vaugines		160 l.
40 à 80 mm	Lacoste		480 l.
sable			
Calavon			320 l.
pigment			
ocre rouge Vaucluse			12 kg
liants			
ciment gris			200 kg
eau			160 l.
traitement			
lavé, brossé			



composition du béton gris vert (pour 1 m³)

granulats lavés			
4 à 10 mm	Vaugines		80 l.
10 à 20 mm	Calavon		120 l.
20 à 40 mm	Vaugines		280 l.
40 à 80 mm	Latour		360 l.
sable			
Calavon			480 l.
liants			
ciment gris			200 kg
eau			120 l.
traitement			
lavé, brossé			



➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

Les espaces publics jouent un rôle fondamental dans la vie collective.

S'ils sont le plus souvent le legs d'une vie rurale passée, ils se sont adaptés à l'époque contemporaine

Les fonctions et usages modernes les ont progressivement transformés en lieu où se retrouvent la croix du village mais aussi la borne incendie, les poubelles, le panneau d'information, avec nécessité de faire transiter et stationner les véhicules.

Peu à peu les impératifs fonctionnels ont pris le dessus, et jusqu'à une époque récente, le « progrès » visait à un goudronnage maximal.

➔ Il en résulte souvent une grande pauvreté et une banalité qui altèrent l'image globale du bourg. Des communes ont retraité leurs places. Mais ces travaux, parfois déjà anciens, donnent parfois une image peu appropriée par l'emploi de matériaux qui font référence aux aménagements urbains. Ces espaces sont fortement hiérarchisés entre le communal de village, la placette de bourg et la place centrale.

L'aspect encore très «campagnard» des espaces de villages est un des charmes de ce territoire.



Jour de marché à Lezoux

➤ OBJECTIFS ENJEUX

- ➔ Conforter la vie des villages et des bourgs
- ➔ Respecter une gradation entre village et bourg, conserver l'esprit rural des villages
- ➔ Permettre une bonne fonctionnalité tout en ayant des espaces agréables à vivre et à voir, mettre en valeur les abords
- ➔ Trouver la juste échelle de projet

➤ RESUME DES PRECONISATIONS

- ➔ Clarifier les besoins et notamment bien définir la place de l'automobile, des stationnements, des arrêts
- ➔ Recenser les atouts et les valeurs, bien comprendre les fonctions symboliques
- ➔ Définir le niveau d'intervention : faut-il tout refaire ?
- ➔ Envisager les actions d'accompagnement : façades, éclairage, fleurissement, enfouissement des réseaux, modifications du plan de circulation ..

ESPACES PUBLICS

Requalifier les espaces publics : principes



De nombreux espaces publics présentent une certaine austérité. Cette «dureté» n'est pas forcément incompatible à la beauté. Place de l'église à Moissat Bas



Le monument aux morts est un symbole fort présent dans chaque village. Bulhon



Four à pain à la croisée des chemins, Vinzelles, La Tocade

A qui s'adresse la fiche ?

- ➔ Communes
- ➔ Concepteurs

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- ➔ La Communauté de Communes n'a qu'un rôle indirect dans ce domaine qui dépend directement des communes.
- ➔ Par contre elle peut encourager les communes à toutes se doter d'un PAB

BÂTIR LE PROJET

↳ Clarifier les besoins

Avant tout aménagement de **la place ou de la voie**, il est indispensable de recenser ses utilisations actuelles ou envisagées dans le futur immédiat.

La place

L'espace public est un lieu de rencontre, le marché de Lezoux



Les places sont souvent des lieux d'identité, Orléat



- lieu public et espace de convivialité, elle regroupe les activités (commerces, institutions, équipements, marchés, fêtes, rencontres, promenade, jeux, ...) mais aussi d'informations.
- C'est aussi un lieu symbolique, porteur de l'image du bourg : monuments majeurs, monuments aux Morts, croix... : comment les montrer, comment les faire vivre et remplir pleinement leur rôle ?
- Carrefour de routes importantes, lieu de passage fréquenté où l'on doit veiller aux circulations et au stationnement.

- La voie : lieu de passage des voitures et/ou des piétons et des cycles, elle est aussi un alignement bâti et commercial, voire de stationnement.
- Une fois ces recensements effectués, il est important de hiérarchiser les utilisations souhaitées pour clarifier les intentions, définir un programme et étudier les solutions à mettre en œuvre.

↳ Recenser les atouts et les valeurs :

- Nature de l'enveloppe et de l'architecture en périphérie.
- Un bâtiment remarquable (église, mairie, statue, ...) singularise le site.
- Les éléments de patrimoine à mettre en valeur et/ou à restaurer
- Des arbres structurent l'espace et leurs proportions harmonieuses mettent en valeur les monuments : quelle est leur longévité, leur possibilité de croissance et leurs exigences ?
- Le sol : sa place importante dans le champ de vision, nature et effet produit. Doit-il être en continuité ou en ruptures avec les façades
- Les rues qui y aboutissent ouvrent l'espace et créent des perspectives vers l'extérieur.
- Les vues vers la nature et la campagne.

Aujourd'hui les coudercs n'ont plus le même rôle qu'autrefois.

Couderc des Guillaumes à Bort L'étang.



↳ Les contraintes

- Les réseaux aériens
- Les éléments à dissimuler ou à intégrer : poubelles...
- Les incontournables, difficilement déplaçables tels les cabines téléphoniques, les transformateurs EDF...



L'espace public est souvent devenu le réceptacle de divers éléments techniques; Les Chalards, Lezoux

↳ Définir le niveau d'intervention

- ➔ Est-il nécessaire de refaire la totalité de la place ?
- ➔ Quelle part accorder au végétal, à l'espace vert et au minéral ?
- ➔ Quel esprit veut-on ?
 - Urbain ou villageois ?
 - Libre ou organisé ?
 - Simple ou sophistiqué ?
- ➔ Quelle est la fonction de la place ?
 - la place du stationnement et de la voiture ?
 - les accès ?
- ➔ Se poser la question de la place de la voiture :
 - Trop de voitures et la place devient un parking, les bâtiments qui la bordent sont masqués par les voitures, impression de marée de voitures en stationnement.
 - Combien et quelles places de stationnement sachant que le stationnement est nécessaire mais qu'il «appelle» l'automobile ; c'est donc un problème d'ajustement ?
 - Quelle nature de sol pour les parties circulées ? Se distingue-t'il du reste ?

ACCOMPAGNER LE PROJET

- ➔ La réfection des façades
La réfection des façades doit se cibler sur les espaces requalifiés pour compléter l'ensemble; en effet une façade médiocre qui «passerait» bien devant une place également médiocre, deviendra une verrue devant un espace refait
- ➔ L'enfouissement des réseaux
C'est un point récurrent dans les bourgs et surtout dans les villages et les entrées de bourgs.
- ➔ Le fleurissement
C'est une action complémentaire qui doit être pensée sur l'ensemble du bourg. Le plan de composition de l'espace aura dû laisser une place au végétal pour éviter la prolifération des supports qui encombrant l'espace



Les supports pour le fleurissement ponctuent l'ensemble de la commune de Vinzelles. Ils semblent trop présents.

→ CONSTAT PROBLEMATIQUE

Les projets de réfection des espaces publics apportent une certaine variété des matériaux employés. Les problèmes peuvent alors venir souvent d'un choix de matériaux inadaptés aux usages, ou inadaptés à l'échelle des lieux, ou se mariant mal entre eux ou se mariant mal avec l'environnement bâti ou naturel. Les PAB, pour la plupart d'entre eux, proposent des associations de matériaux pour les bourgs. Reste à savoir comment on les transpose dans les villages où il semble nécessaire de conserver un esprit plus villageois et moins minéral.



Exemple de simplicité dans un détail d'aménagement. Hors territoire.

→ OBJECTIFS ENJEUX

- Assurer une cohérence aux villages entre eux
- Améliorer le cadre de vie sans le banaliser

→ RESUME DES PRECONISATIONS

- Adapter le choix des matériaux aux usages
- Réduire le nombre de matériaux sur un même espace, éviter de compliquer les dessins au sol, privilégier la perception de l'enveloppe (batie) quand elle est intéressante
- Adapter les choix des matériaux au contexte, faire attention à l'harmonie des couleurs et des textures
- Rechercher des matériaux similaires aux matériaux locaux, limiter les apports exogènes (ce qui est parfois difficile car les approvisionnements ont beaucoup évolué depuis un siècle et des carrières locales se sont fermées)
- Constituer des stocks de matériaux à remployer

ESPACES PUBLICS

Bien choisir les matériaux de sols



La multiplication des matériaux nuit à la lisibilité des espaces.

Les dessins trop rigides rappellent les aménagements urbains.



Sol en galets. Hors territoire.

A qui s'adresse la fiche ?

- Communes
- Concepteurs

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- La Communauté de Communes n'a qu'un rôle indirect dans ce domaine qui dépend directement des communes.
- Par contre elle peut encourager les communes à toutes se doter d'un PAB

↳ Les principes

Les matériaux employés peuvent être de nature différente afin de mettre en évidence les différents usages (stationnement, circulation piétonne, zones de jeux, fleurissement....)

Mais attention, car l'utilisation de trop nombreux matériaux peut donner le résultat inverse et rendre l'ensemble illisible.

Le choix des matériaux doit être adapté aux usages, répondre aux exigences techniques souhaitées (la sous-couche d'une zone circulée est différente d'une zone piétonnière), et prendre en compte l'environnement bâti et paysager.

Pour une meilleure harmonie du traitement de sol et du bâti environnant, il est préférable d'utiliser des matériaux locaux de coloris traditionnels.

Toutefois l'approvisionnement en matériaux locaux est parfois difficile du fait de la fermeture de carrières proches.

On est donc souvent réduit :

- à choisir des matériaux exogènes. Il faudra alors choisir les matériaux les plus proches par leur couleur, leur nature et leur texture
- à réemployer des matériaux existants : **d'où la nécessité de constituer des «stocks» de matériaux à réutiliser**

La texture, la couleur, le sens de pose (voir les dimensions d'une dalle ou d'un pavé) déterminent des aspects différents pour un même matériau (un pavé granite peut être sablé, grenailé, bouchardé et donner une texture différente).

Un quadrillage au sol (par exemple en pavés ou dalles granite) employé à outrance sur une partie de voie circulée peut devenir déstabilisant pour le chauffeur et inconfortable pour les piétons : les espaces n'étant pas suffisamment différenciés.

La délimitation discrète de certains espaces spécifiques (une bande de pavés pour délimiter un espace de stationnement) peut être très efficace et suffisante.



Exemple d'aménagement simple et efficace, hors territoire.

EXEMPLES DE CHOIX DE MATÉRIAUX POUR DES ESPACES PIÉTONS

➔ Le béton désactivé

- Facilité de mise en œuvre, longévité s'il est réalisé dans de bonnes conditions, variété de texture et de teinte par l'emploi de granulats locaux (granulométrie variable) qui lui confère une bonne adaptation au site.

Toute la réussite dépend du choix des granulats (couleur, aspect, granulométrie) et de la finition (désactivé, balayé, lavé ...)

- Le matériau peut être mélangé à des fibres colorées pour le rendre plus solide et lui donner une nuance
- Réalisation de surfaces importantes (joints indispensables tous les 20m²)
- La réalisation préalable d'échantillons de bonne taille est indispensable. Par exemple certains matériaux entraînent des traces de laitances importantes (ex du granite vert) qui sont à éviter
- Les matériaux peuvent être pris ailleurs, à noter un surcoût de l'ordre de 3 à 4 € au m²
- Matériau sensible aux taches d'hydrocarbures, à éviter en aires de stationnement
- Matériau qui peut devenir banal



Le béton désactivé offre de nombreuses possibilités de rendu.



Dans les années 50 on a réalisé de nombreux bétons de type, avec les graviers de l'Allier. ce type de rendu était typique des bords de l'Allier, de la Dore... Aujourd'hui on ne retrouve pas ces textures.

Exemple à Culhat

Des contraintes techniques et financières fortes lorsque le temps de transport s'approche d'une heure :

- Surcoût lié à l'incorporation d'un retardateur de prise
- Disponibilité pour le chargement du camion et départ immédiat
- A l'arrivée sur le chantier, déchargement immédiat et rapide, donc en couche plus épaisse
- La qualité du béton et sa finition sont moins performantes (différences d'aspect entre le béton coulé en début et fin de toupie).

Aménagement de stationnements et trottoirs en béton désactivé, hors territoire.

Ce matériau malgré cette contrainte liée à la proximité du chantier demeure globalement intéressant.



➔ Les pavés ou dalles en pierre naturelle



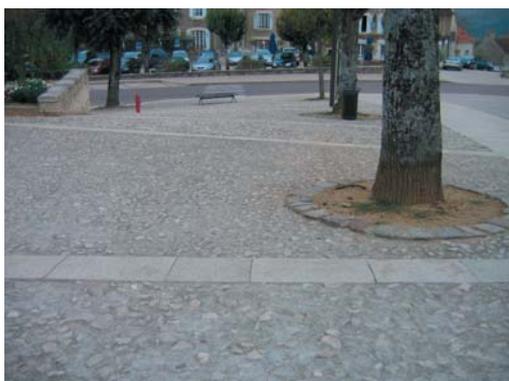
Trames créés par l'association de l'enrobé et de pavés, hors territoire.

C'est le matériau par excellence pour ce type d'usage. Toutefois il ne peut être employé partout du fait de son coût.

- Dimensions variables du pavé (de 8 x 8 à des dalles de 40 cm de large et longueur libre), épaisseur variable en fonction de la taille, non gélif, grande longévité, pérennité des couleurs et forte adaptation au site
- **Possibilité d'emploi de matériaux locaux de récupération**
- Nécessité d'un savoir-faire pour la pose et la réalisation des joints, les possibilités d'appareillages



Caniveau traditionnel en galets, Moissat haut



Béton avec granulats de grosse dimension associé à des bandes de dalles, hors territoire.



Les galets du tour d'arbre rappellent ceux du caniveau. L'exemple est harmonieux. Hors territoire.

sont nombreuses

- Des aspects différents suivant le traitement de surface : grenailé, flammé, brut de sciage, éclaté...
- Dans ce territoire traversé par l'Allier et par la Dore l'emploi de galets en traitements de sol est très intéressant, non seulement sur le plan esthétique mais également sur le plan "symbolique" d'un territoire relié à sa rivière.

➔ Les pavés ou dalles composite béton avec ou sans couche de parement en pierre naturelle

Ce matériau qui a été très utilisé pour son coût subit aujourd'hui un phénomène de rejet (pavés autobloquants), illustrant les aléas des modes même dans le choix des matériaux de sols.

Ses avantages :

- choix de coloris, de formes et de tailles (de 6,5 x 6,5 à 30 x 20, voir plus suivant les fabricants), avec ou sans chanfrein, les arêtes irrégulières donnent un effet plus naturel,
- aspect grenailé, lavé ou grésé,
- résistance mécanique élevée et bonne durabilité du produit,
- coût moindre par rapport à la pierre naturelle

Ses inconvénients :

- **effet plus standard et plus "urbain" et plutôt banalisant**
- **l'effet banalisant est accru par le choix des couleurs qui très souvent s'orientent vers le rose.**

Il semble qu'ici ce matériau soit réservé pour des espaces d'intérêt secondaire et non pour les espaces proches des éléments majeurs (église, croix ...)

Le choix des couleurs est à adapter. Ici on doit tester la possibilité d'emploi de couleurs proches des sables blonds, plutôt que des roses.

➔ Le sable stabilisé et le gravillon

- C'est un traitement de sol qui offre un aspect naturel intéressant, particulièrement en site rural.
- La granulométrie et la nature du matériau sont importantes. Un sol trop compacté et imperméable n'offre pas de bonnes caractéristiques pour un cheminement piéton ; L'eau doit s'infiltrer sinon le ruissellement en surface creuse et ravine d'autant plus vite que la pente est importante.
- Revêtement souple à la marche sur des cheminements.
- Egalement propice aux aménagements sur des superficies importantes (ex les places de marché...)
- Des gammes de couleur qui varient des gris, ocres jaunes aux rosés plus intenses.

- Coût modéré; mais nécessite des réfections et recharges au moins tous les 5 à 7 ans.
- Nécessite une bordure pour retenir le matériau.

MAIS :

- Exige une planéité maximale (pente de 2% maxi). La déclivité peut être augmentée par le mélange avec de la chaux (10%) ou de la grave ciment (5%) qui permet de « tenir » le matériau. Cet apport a un coût (+ 10 à 15 %).
- Se tasse sous le poids des véhicules : formation de flaques sur les zones de stationnement.
- Exige un entretien régulier pour maintenir une surface plane.

→ Il n'est pas à utiliser dans toutes les circonstances

➔ L'enduit gravillonné

Ce matériau allie plusieurs avantages :

- Facilité d'exécution
- Tenue dans le temps
- Faible usure (selon la constitution)
- Faible salissure
- Et surtout possibilité d'allier des gravillons de couleurs différentes dont la couleur ressort et fait oublier l'effet enrobé. On peut employer des granulats gris/ jaune , ou rose.

Mais par contre il a un désavantage : la présence de gravillons persistant nécessitant un nettoyage soigneux au début.

Le choix de la couleur du gravillon est déterminante

➔ Les résines de couleur

Ce matériau permet une gamme de couleurs qui peut être intéressante. Par contre l'effet et la texture restent toujours assez pauvres et le coût élevé.

On ne saurait conseiller ce type de matériaux pour des emplois dans des espaces publics où l'on recherche un effet de vision de proximité et de finesse.



Attention à la multiplication des textures et à la taille des joints en béton. Ceux-ci sont parfois trop visibles et nuisent à l'aspect général de l'aménagement.
Hors territoire.



A Lempty le réaménagement souligne les seuils avec du béton désactivé. Le long des façades est traité en stabilisé. En effet, dans «le village» ,on circule souvent sur la rue elle-même et le trottoir n'existe pas vraiment.



La piste cyclable est séparé par une bande de pavés. Hors territoire.

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

Les éléments de patrimoine sont très souvent sur l'espace public.

Ils en deviennent l'élément central à mettre en valeur.

Mais on a souvent tendance à en «faire trop» sur l'objet lui-même et à l'enfourir sous du fleurissement, tout en laissant le contexte nu.

Il faudrait inverser cette tendance :

- ➔ *La mise en valeur du patrimoine ne se limite pas à l'objet lui-même mais il faut envisager le contexte global*

On a souvent un rapport au sol intéressant : vieux dallage de même nature ou de même couleur que la fontaine ou que le socle de la croix ...

Dans les aménagements modernes, cette osmose est parfois rompue par des choix de matériaux trop différents

- ➔ *Eviter les contacts de matériaux trop différents comme une fontaine en pierre / pavés béton (colorés ou non) ou fontaine / bitume.. privilégier les matériaux naturels de même facture que les matériaux de construction de l'objet (même s'ils sont de provenance différente)*

Il vaut mieux employer un béton désactivé avec du granulat qui rappelle la pierre de la fontaine que des pavés béton

- ➔ *Eviter de poser les éléments de patrimoine sur des "galettes" de traitement de sol qui s'isolent du reste, essayer de relier aux autres masses*

- ➔ *Veiller aux proximités fâcheuses soit par leur fonction (poubelles...), leur encombrement (voitures) ou leurs couleurs (EDF)*

- ➔ *Dégager les éléments à mettre en valeur du stationnement automobile; avoir des transitions entre les parkings et les éléments de patrimoine*

- ➔ *Raisonner le fleurissement qui ne doit pas être systématique,*

Parfois au lieu de mettre en valeur, il masque ou déforme; trop de fleurs «écrase» au lieu de mettre en valeur. On a parfois intérêt à fleurir à coté plutôt que sur l'objet lui-même

ZONES DE STATIONNEMENT

Le problème qui se pose est de savoir rendre lisible à l'utilisateur la présence de stationnement en évitant l'emploi de matériaux qui tranchent trop et qui fragmentent l'espace lorsque les voitures n'y stationnent pas.

C'est souvent par la présence de bandes de séparation que la fonction de stationnement est rendue lisible.

On peut retrouver les mêmes matériaux que précédemment.

On évitera toutefois les bétons qui se salissent de taches d'huile. Il faut également noter que l'emploi du sablé stabilisé nécessite un entretien.



Les éléments de patrimoine sont déconnectés par les surfaces claires, hors territoire.



L'enrobé occupe la totalité de la placette. Orléat



Stationnement «libre» sur stabilisé ou sur herbe. Hors territoire.



Les places sont séparées par des bandes de pavés. Hors territoire.

Visuellement c'est donc un ensemble mais sur lequel on intervient de manière fragmentaire d'où une certaine cacophonie.

L'aspect de la rue est un ensemble complexe déterminé par plusieurs facteurs qui dépendent d'acteurs différents :

- la voie elle-même qui dépend de la commune (voie communale) ou du Conseil Général (traverse) ou de l'Etat (routes nationales)
 - sa largeur
 - la nature des revêtements
- le trottoir est à la charge de la commune : dans les aménagements de traverses, les largeurs de chaussées sont (étaient) sur dimensionnées et les trottoirs réduits. Aujourd'hui cette situation s'est améliorée et cet effet pervers joue moins.
 - Son existence : de nombreuses rues secondaires sur le territoire de Gergovie Val d'Allier n'ont pas de trottoirs
 - Sa largeur par rapport à la voie
 - Le matériau qui le recouvre souvent raisonné pour optimiser le rapport coût / usage / entretien, mais pas forcément pour des raisons esthétiques
- A l'interface : le caniveau
 - Sa nature
 - Sa position : latérale, centrale ...
- Et la bordure
 - Franchissable / haute
 - Sa nature
 - Sa hauteur

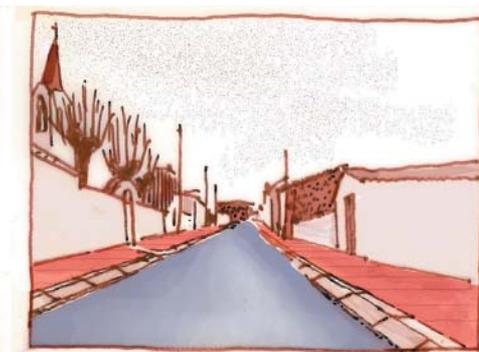
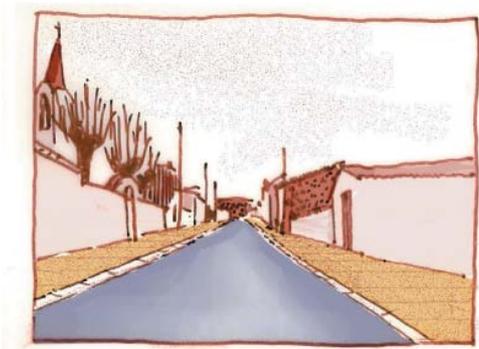
D'autres acteurs interviennent dans l'aspect de la rue :

- Les façades : privées mais dont l'aspect et le recul peuvent être définis par des préconisations d'urbanisme relevant du PLU
- Les clôtures : privées mais dont l'aspect et le recul peuvent être définis par des préconisations d'urbanisme relevant du PLU
- Le mobilier urbain, l'éclairage, la signalétique

Des pavés de récupération peuvent être employés à moindre frais.

Le caniveau et la bordure

- Ce sont des **éléments importants** dans le cadre d'aménagements d'espaces publics. Ils permettent de créer une transition entre les différentes zones ou différents matériaux (ex du caniveau entre enrobé sur la voie et stationnement ou trottoir).
- ces deux éléments sont souvent proches dans l'espace, liés entre eux
- Le choix de la bordure est déterminant. Il doit allier deux types de préoccupations :
 - Séparer les circulations quand cela est nécessaire
 - Marquer une rupture de matériaux ou au contraire assurer leur transition harmonieuse



La position du caniveau : latéral ou central ?

L'emplacement du caniveau dans la rue est primordial :

- Le caniveau central fait plutôt référence à une ruelle étroite, lorsqu'il n'y a pas de marquage latéral en pied de façade, il établit un « guide », un fil conducteur dans la perception de la voie, mais également il fragmente les espaces ; la position du piéton par rapport à la voiture n'est pas clairement marquée, le partage de la voie impose une vigilance aux uns et aux autres.
- Par contre l'emploi d'un double caniveau latéral accroît l'effet d'étroitesse mais peut assurer une transition entre le mur et la voie



Le caniveau central ne permet pas toujours de traiter les seuils, l'enrobé revient vers les portes

Le caniveau central est peu recommandé sur les voies enrobées ou trop larges



Caniveau en pavé de récupération : une pente latérale pour sortir les eaux.



Même principe mais en laissant des espaces pour les végétaux.



Caniveau central qui fragmente les espaces.

Le trottoir et son revêtement

La nature de revêtement est souvent liée à l'usage. Toutefois pour un même type de revêtement on peut jouer sur les nuances ou les textures

- Par exemple un enrobé n'est pas forcément réalisé avec des granulats basaltiques noirs, mais peut être réalisé avec granulats de couleurs : granitiques (gris ou roses ou en mélange) alluvionnaires (jaune doré) ...
- Un sablé stabilisé n'est pas forcément rose, il peut être gris rosé ou gris jaune, couleurs souvent plus en accord avec les pierres et enduits des constructions du territoire.

Principes :

On recherchera un matériau :

- En accord avec les usages
- En accord avec les couleurs ambiantes
- Ou en rupture mais à bon escient

ADOPTER un seul type de traitement de trottoirs par type de séquence (lotissement, entrée, bourg...) même si cette séquence est interrompue par un giratoire ou un carrefour éviter la multiplication des styles sur un même type de séquence

Laisser quand c'est possible une place à la végétation, surtout si celle ci peut répondre à une végétation « naturelle » en place

Traitement soigné des accotements même en milieu non bâti

Ne pas faire revenir le goudron jusqu'au pied du mur

Faire attention à la nature du caniveau et du pseudo trottoir : rechercher une solution où l'on ait un seul matériau, avec une pente pour évacuer les eaux

Ponctuellement laisser une place entre le mur et le caniveau pour mettre des végétaux (publics ou privés)

La couleur du trottoir

Les contrastes de couleurs trop forts découpent l'espace, ce peut être un effet à rechercher pour une

raison précise : passage piéton, marquage de carrefour, sécurité ...

On a toujours intérêt à rechercher une couleur de trottoir qui se rapproche de celle de l'élément architectural que l'on veut mettre en valeur (effet de masse)

Eviter les contrastes trop durs entre chaussée et trottoir en adoucissant la couleur de la voie (enrobé clair) plutôt qu'en fonçant le trottoir

➤ CONSTAT PROBLEMATIQUE

- Les espaces enherbés, fleuris ou végétalisés participent à la mise en valeur de patrimoine bâti, monuments ou petit patrimoine.
Ces espaces verts sont complémentaires des traitements minéraux.
- Certains bourgs ou villages ont des tissus assez peu denses avec des interstices végétaux qui en font le charme; de la préservation de ces espaces dépend le charme du village.
- De même de nombreux villages ont des espaces collectifs (les coudercs ou communaux) souvent très végétalisés; cela contribue à préserver un caractère rural au territoire
- Les aménagements "verts" représentent un coût moindre par rapport aux surfaces minérales.

➤ OBJECTIFS ENJEUX

Des enjeux très importants dans ce territoire

- Conforter le caractère rural des bourgs et villages
- Cesser l'aspect trop minéral de certains aménagements ou carrefours

ESPACES PUBLICS

Donner sa place au végétal



Platanus à Saint Jean d'Heurs



Couderc à Orléat, les genévrier

➤ RESUME DES PRECONISATIONS

- Les végétaux sont des êtres vivants qui doivent avoir de bonnes conditions de croissance
Adapter le choix des espèces aux conditions locales (climat, sol, place) et d'entretien
- Les techniques traditionnelles de taille ou d'entretien sont souvent traumatisantes
- C'est dès le stade de l'esquisse du projet que l'on doit envisager à la fois l'implantation et la nature des végétaux pour positionner les réseaux en fonction
- Les plantations en pleine terre sont préférables aux plantations en jardinières. En effet la diversité des formes et des matériaux ajoute souvent à la complication inutile des aménagements .
- Le fleurissement doit être raisonné et entretenu

A qui s'adresse la fiche ?

- Communes
- Concepteurs
- privés
- personnel communal d'entretien

Mise en œuvre de la charte, rôle de la Communauté de Communes

- Lancer un programme de plantations
- Aider les communes dans leur politique de fleurissement ?

DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR NE PAS COMPROMETTRE LA LONGÉVITÉ DES ARBRES

➔ Sur les arbres existants

- faire un diagnostic phytosanitaire avant toute intervention,
- privilégier des méthodes de taille « douce » pour dédensifier les houppiers si besoin
- mettre en œuvre des méthodes de taille progressive pour redonner une silhouette aux arbres trop mutilés par des tailles anciennes,
- ne pas enterrer les collets
- maintenir ou recréer les conditions d'une bonne aération du pied et du collet (sur un rayon de 2 m autour de l'arbre)
- apport d'engrais à la plantation
- éviter les réseaux souterrains à proximité,
- adapter les réseaux aériens à l'emplacement des arbres pour éviter des tailles futures, protection sanitaire lors des tailles,
- veiller à faire un choix adapté du désherbant, respecter les dosages et modes d'application préconisés par le fabricant.
- Arroser les premières années à la tonne, préférer un arrosage de cette nature à un arrosage intégré qui limitera le développement des racines



Exemple d'aménagement : l'arbre participe fortement à l'ambiance de la placette.

Le principal problème dont souffrent les arbres en milieu urbain ou urbanisé provient des difficultés d'approvisionnement en eau :

Les sols sont souvent imperméabilisés, d'une faible capacité de rétention en eau. S'y ajoutent des problèmes sanitaires liés à des blessures diverses lors de chocs, de travaux, de tailles malencontreuses, d'absence d'entretien et de pollutions diverses.

S'y rajoutent

- colmatage des terres aux pieds des arbres qui imperméabilise les sols,
- tailles mutilantes liées aux réseaux aériens ou à la nécessité de contenir le développement coté route,
- chocs divers, dépôts (graviers, sel...),
- travaux intervenant sur les racines lors d'élargissement des voies,
- pollutions diverses (sels, hydrocarbures, poussières, métaux lourds).

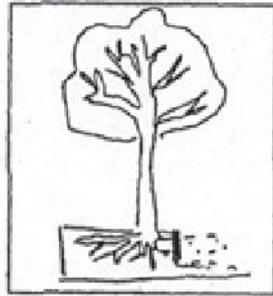
➔ **Emploi d'un mélange de terre et de cailloux (50/50) pour les plantations : ce type de mélange évite le tassement et permet une meilleure circulation de l'air et de l'eau**

➔ **L'emploi de mulch** réalisé à partir des tailles faites sur la commune et que l'on broie (ce qui évite de les emmener à la décharge) est un très bon engrais qui permet de maintenir une certaine humidité du sol. **ATTENTION**, il est nécessaire d'apporter de l'engrais azoté organique la première année; le mulch «consomme» de l'azote (=installation du champignon) avant d'en redonner une quantité supérieure

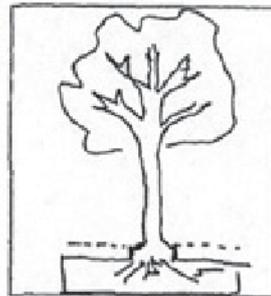
Problèmes / Cas fréquents :



Imperméabilisation du sol : goudron, béton...



section des racines



décapage

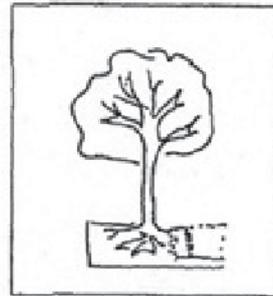


surcharge

Solutions envisageables :

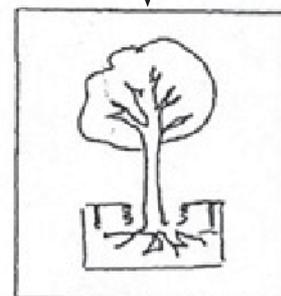


Un revêtement poreux au pieds de l'arbre ; dalles gazons, pavés avec joints sables..



un muret de soutènement (le plus loin possible du tronc), un mélange de sable, compost terreau derrière le mur (nouvelles racines)

Aucune solution



un puits autour du tronc, un réseau de tuyaux percés en plastique pour apporter de l'engrais et arroser

➤ Les points propres

Ce sont des éléments à intégrer aux espaces publics des bourgs et villages. Leur implantation doit répondre à des impératifs qui ne facilitent pas leur intégration.

- ➔ Etre repérables par la population qui les utilise (ce qui ne veut pas dire forcément être visibles)
- ➔ Etre accessibles par les véhicules chargés de leur collecte donc sur des zones circulées en chaussée lourde
- ➔ Leur insertion dans le contexte est souvent délicate :
 - Par le nombre des conteneurs spécialisés nécessaires pour la collecte sélective (au minimum 3)
 - Par la forme et la couleur de ceux-ci
- ➔ Il n'y a pas de solutions standard applicables de manière systématique, chaque cas doit être étudié séparément pour une bonne adaptation au contexte.

La solution peut être :

- ➔ Prolonger un muret pour les "raccrocher" à une structure existante
- ➔ Un emplacement judicieux, dans un recoin - et non pas en entrée de village ou sur la place -
- ➔ Un dispositif « d'atténuation » par le végétal ou des barrières bois
- ➔ Calibrer le point propre et sa plate-forme pour que l'ensemble des poubelles puissent y être intégrés : éviter les rajouts d'éléments.
- ➔ Travailler à une solution d'insertion pour chaque emplacement de point propre avec des solutions spécifiques aux lieux : habillage bois, murette, haie... en fonction du contexte

➤ Les conteneurs individuels

L'arrivée du tri sélectif modifie les habitudes, l'espace nécessaire aux points propres va être réduit, en effet ils n'accueilleront plus que le verre, les huiles... le papier, les plastiques et cartons sont aujourd'hui triés par chaque foyer.

Apparition d'un nouveau problème : **l'impact des poubelles individuelles dans les rues.**

En effet, dans les centres des villages toutes les habitations ne disposent pas d'espaces suffisants pour rentrer les bacs à ordures (au moins 2 par foyer). Le paysage des rues risque d'être profondément marqué par ces poubelles.

- ➔ Inciter les gens à "faire l'effort" de rentrer les bacs. (chaque foyer étant responsable de ces bacs en cas de vols, de dégradations...)
- ➔ Déterminer des emplacements stratégiques pour les conteneurs qui ne pourront être rentrés et essayer de les intégrer : murets, arbustes...
- ➔ Prévoir dans toute nouvelle construction l'emplacement pour les conteneurs.

ESPACES PUBLICS

Les points propres Les conteneurs individuels



La surface des points propres va diminuer. Cependant, les efforts d'intégration doivent se poursuivre. Souvent c'est l'emplacement du point propre qui ne convient pas, et aucune palissade ou haie ne peut améliorer l'image.



Les conteneurs sont souvent posés sans préoccupations visuelles, à côté d'éléments de patrimoine...

A qui s'adresse la fiche ?

- ➔ Communes
- ➔ Concepteurs
- ➔ Particuliers

Mise en œuvre de la charte, rôle des communes

- ➔ Les communes doivent montrer l'exemple en réalisant de points propres de qualité (intégration paysagère...)
- ➔ Sensibiliser la population au rôle de chacun, à l'importance du tri et aux efforts que cela implique (multiplication des conteneurs...)

LE COUDERC DES CHALARDS A LEZOUX

EXISTANT

Le couderc est une **forme d'espace public méconnu, oublié** et pourtant assez fréquent dans le secteur des Varennes de Lezoux.

Le couderc était au centre des activités du monde paysan, les bêtes pâturaient ces coudercs, le couderc était le lieu de travail de la communauté, de stockage du bois... des rencontres pour les fêtes...

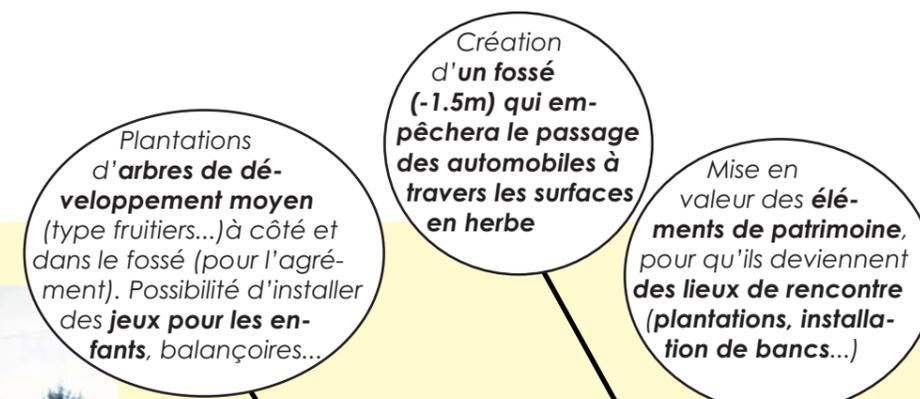
La disparition des paysans et de leurs habitudes a profondément nuit à ces espaces : ils devenaient des espaces libres pour implanter divers éléments techniques: réseaux aériens, poubelles...parfois ils ont été goudronnés, urbanisés. Les voitures traversent les surfaces en herbe dans tous les sens.



OBJECTIFS

- Le couderc est un espace public original faisant partie intégrante du patrimoine local.
- Préserver le caractère du couderc (un espace polyvalent, en herbe)
- Sensibiliser la population sur les qualités de ce site (panneau avec explications sur le rôle du couderc jadis, ce qu'il peut devenir...)
- Nettoyer cet espace (enlever les réseaux, déplacer les poubelles en périphérie...)
- Mettre en valeur les éléments de **petit patrimoine** (croix, fontaines, lavoirs)
- Limiter les circulations automobiles à travers les surfaces en herbe: elles divisent l'espace.

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS



Mise en valeur de la fontaine: plantation de 3 tilleuls

Le couderc reste un espace de liberté: pas de bornes, d'interdictions affichées... L'usage est affiné par les habitants!

L'herbe devient un terrain de foot, de volley, un lieu de rencontre, un lieu de fêtes... un lieu commun

Suppression des réseaux aériens, déplacement des poubelles... Déplacement ou végétalisation du transformateur.

Vue sur la Chaîne des Puy préservée (pas d'arbres pas de réseaux aériens...)

Plantations de fruitiers, poiriers à fleurs...pour créer un lien avec l'autre partie du couderc

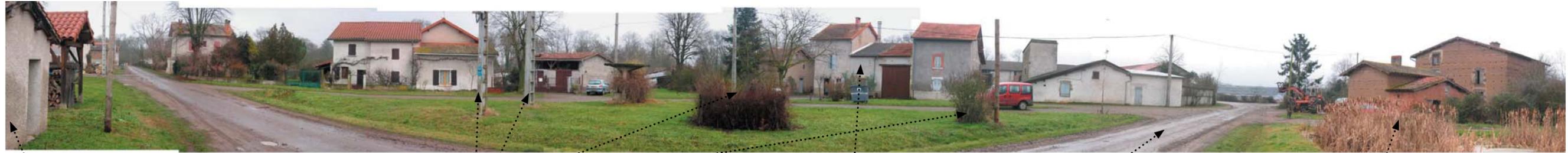
Pelouse, espace polyvalent préservé

Mise en valeur du front bâti (pas de plantations)

Mise en valeur de la fontaine: plantation de 3 tilleuls



EXISTANT



Eléments de patrimoine:
four à pain, travail

Réseaux électriques, téléphonies...Ils dénaturent l'espace du couderc: sans unité celui-ci est presque devenu résiduel, inutile. **Les plantations d'arbustes au pied des poteaux ne font qu'accentuer leur présence.**

Le front bâti se perd derrière tous les éléments techniques

La route traverse le couderc: elle rentre dans l'intimité du hameau.

Bâti remarquable (ferme en pisé) et mare: **l'ensemble est très pittoresque.**

VARIANTE A: on peut enfouir les réseaux



Espace en herbe uni, polyvalent, support de diverses activités, loisir familial, détente...beauté architecturale...

Espace planté avec des saules (formés en têtards), de croissance rapide, ils créent une ambiance spécifique dans le couderc. On peut y installer un banc...C'est un lieu de rencontre de discussions. La sensation de passage dans l'intimité du couderc est accentuée par des plantations de part et d'autre de la route. **Les saules facilitent le drainage du couderc**

VARIANTE B: on ne peut pas enfouir les réseaux



Espace planté avec des saules (formés en têtards), On peut y installer un banc...C'est un lieu de rencontre de discussions. **Les saules facilitent le drainage du couderc. Ils sont plantés de ce côté pour faciliter l'intégration des poteaux (création d'un fond).**

Les poteaux sont acceptés: on ne les masque pas avec des arbustes, ou des grimpantes (ce qui ne ferait que les souligner). Ils ont leurs avantages: remarquable **support pour des jeux**.

Espace en herbe uni, polyvalent, support de diverses activités, loisir familial, détente...

Un arbre isolé (tilleul...) vient ponctuer l'entrée dans l'espace du hameau; Il agit comme un signal dans le paysage.



EXISTANT

La Lanterne des Morts est un **édifice historique remarquable reconnu, classé aux Monuments Historiques**. Sur les cartes l'édifice est presque toujours signalé : c'est une chance pour la commune de Culhat.

Malheureusement, le curieux qui se rendra sur place sera sûrement déçu de retrouver une petite tourelle au bout d'un alignement de *Prunus pourpre* au milieu d'une pelouse...

Le site laisse perplexe : que fait cette lanterne dans cet espace vert qui ne semble être ni un jardin, ni un couderc...mais bel et bien **un espace vert assez banal** ne répondant à aucune significations historiques, symboliques...

Pourtant ce site est bel et bien un lieu d'histoire, de recueillement : c'est **l'ancien cimetière de Culhat**. Alors on comprend mieux le rôle de la lanterne, au milieu du cimetière, pour veiller les morts, pour marquer les moments forts des rituels, des croyances...

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

-**Supprimer les prunus** actuels qui ne mettent pas en valeur la lanterne (ils soulignent un aménagement de type péri-urbain sans rapport ni au site ni à son histoire).

-Recréer une ambiance suggérant l'ancien cimetière:

- 1- Création **d'un espace clos** (principe de base d'un jardin, d'un cimetière) en plantant une haie basse en buis, *buxus sempervirens* par exemple (laisser la vue pénétrer dans l'espace du cimetière, la haie ne doit pas dépasser 1m)
- 2- Utiliser une **végétation «sempervirens»** («toujours verte» symbole de vie éternelle) et «fastigiata» (forme allongée vers le ciel symbolisant l'élévation de l'âme), par exemple, ifs, *taxus baccata*
- 3- Planter des **bulbes dans la pelouse** (le bulbe est symbole de renaissance)
- 4- Créer un seuil, une entrée au cimetière; à ce niveau on pourra retrouver une explication sur la lanterne des morts avec la vieille carte postale...)
- 5- **Ponctuer le cimetière d'éléments colorés** (par exemple des pierres peintes en rouge) qui symboliseraient les nombreuses personnes enterrées dans ce site. Plantation de 3 arbres près de la lanterne des morts (tilleuls ou ormes...)

-Vis-à-vis de l'espace du cimetière, qui est un espace ouvert on pourrait créer un espace «plein», planté avec des arbres de développement important (tilleuls, platanes...). Cet espace pourrait être aménagé avec une table de pique-nique, des bancs...il sera le support de diverses activités (départ des randonnées, abri-bus...)

Variante 1: l'espace du cimetière est clos, on y accède par une porte.



Variante 2: la haie se prolonge tout le long de la route, pas de porte; le cimetière est plus ouvert sur l'extérieur.

L'ANCIEN CIMETIERE DE CULHAT LA LANTERNE DES MORTS



OBJECTIFS

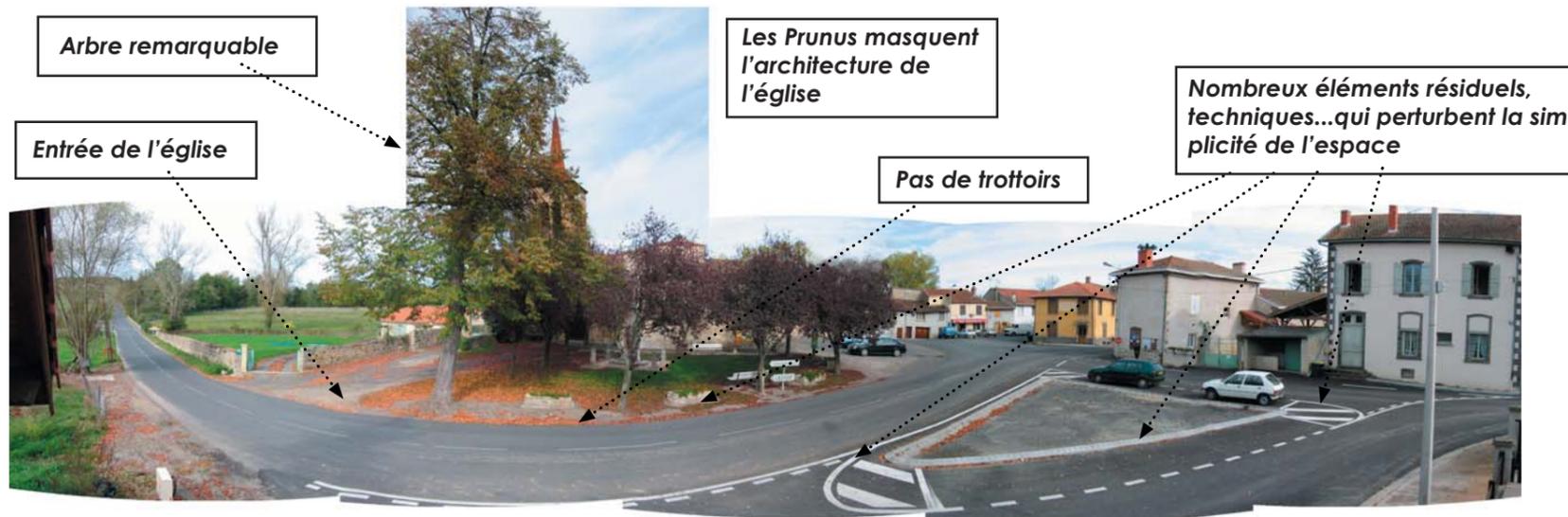
-Mettre en valeur la **lanterne des morts**

-**Structurer l'espace vert** aujourd'hui «béant», créer des ambiances différentes

-Redonner une dimension «spirituelle» au site en **suggérant l'ancien cimetière**

-Créer un site original qui pourrait satisfaire le curieux, apporter un **regard artistique et contemporain sur le site**.

LA PLACE DE L'EGLISE A BORT L'ETANG



OBJECTIFS

- Créer une **ambiance chaleureuse** pour ce coeur de village, cette place
- Mettre en valeur les 3 pôles (**église, mairie, auberge**)
- Unifier l'espace en utilisant peu de matériaux différents (éviter la prolifération de pavages, de couleurs, de textures)
- Mettre en valeur les éléments de **patrimoine** (croix, monument aux morts, église...)
- Limiter l'impact visuel de la chaussée (**pas de marquages au sol...**)

EXISTANT

La «place» est clairement orientée en 3 directions:

- 1-L'**auberge-restaurant**,
- 2-L'**église**,
- 3-La **mairie**.

Ce sont les éléments symboliques de la place du village. Actuellement la place est **le lieu de rencontre de 5 routes au trafic modéré**. Les espaces ne sont pas mis en valeur, ils sont résiduels du réseau routier: zébras, îlots en bordures béton...pas de trottoirs...

Le seul lieu de «rencontre» est le square près de l'église. Il est planté de Prunus qui masquent ce bel édifice.

La place a besoin de **retrouver une unité, tout en gardant sa grande simplicité, sa fonctionnalité**.

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

Il est primordial de **conserver l'aspect rural** du coeur de village. La place doit être **fonctionnelle, simple, unie**. En même temps, la place est contemporaine car les **matériaux utilisés sont résolument contemporains**: béton désactivé, coloré...permettant des **textures et des couleurs très chaleureuses**. Il est important de retrouver de **la convivialité**, des lieux de rencontres (**les murets** permettent de s'asseoir). Le cadre bâti est mis en valeur, spécialement l'église aujourd'hui cachée derrière une végétation banale. Pour redonner un point d'appel, un centre à cette place, il serait intéressant de planter **un arbre, celui de la place**, un tilleul, un chêne... pour les générations futures.

